IMPRENTA
ENCUADERNACION Y LIBRERIA
JULIO REAL Y PRADO
VALPARAISO
1888

BBM -1527

DC
260
.B5
I4
188
SMR

LA
DUCHESSE DE BERRY
ET
LA RÉVOLUTION DE 1830

Librairie de E. DENTU, Éditeur.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR :

LES FEMMES DE VERSAILLES

La Cour de Louis XIV. 3 50
La Cour de Louis XV 3 50
Les Dernières Années de Louis XV. 3 50
Les Beaux Jours de Marie-Antoinette 3 50
Marie-Antoinette et la Fin de l'ancien Régime . 3 50

LES FEMMES DES TUILERIES

Le Château des Tuileries 3 50
Marie-Antoinette aux Tuileries 3 50
Marie-Antoinette et l'Agonie de la Royauté . . 3 50
La Dernière Année de Marie-Antoinette . . . 3 50
La Jeunesse de l'Impératrice Joséphine . . . 3 50
La Citoyenne Bonaparte 3 50
La Femme du Premier Consul 3 50
La Cour de l'Impératrice Joséphine 3 50
Les Dernières Années de l'Impératrice Joséphine. 3 50
Les Beaux Jours de l'Impératrice Marie-Louise . 3 50
Marie-Louise et la Décadence de l'Empire . . 3 50
Marie-Louise et l'Invasion de 1814. . . . . 3 50
Marie-Louise, l'île d'Elbe et les Cent-Jours . . 3 50
Marie-Louise et le Duc de Reichstadt 3 50
La Jeunesse de la Duchesse d'Angoulême. . . 3 50
La Duchesse d'Angoulême et les Deux Restaurations 3 50
La Duchesse de Berry et la Cour de Louis XVIII. 3 50
La Duchesse de Berry et la Cour de Charles X. 3 50
Françaises du XVIIIe et du XIXe siècle 3 50
Souvenirs (Poésies) 3 50
Les Femmes de la Cour des derniers Valois. . 3 50
Deux Victimes de la Commune, l'abbé Deguerry et Paul Seigneret 2 50
Portraits de Grandes Dames. 3 50
Madame de Girardin 3 50

Paris. — Soc. d'Impr. PAUL DUPONT, 24, rue du Bouloi (Cl.) 61.10.88.

LES FEMMES DE VERSAILLES

LA DUCHESSE DE BERRY

ET

La Révolution de 1830

PAR

IMBERT DE SAINT-AMAND

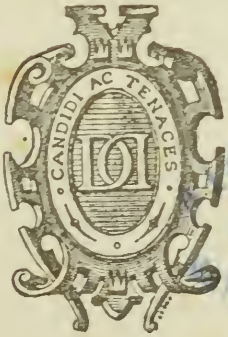

VILLE DE
H. CLOPIS
Valparaiso-San

PARIS
E. DENTU, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
3, PLACE DE VALOIS, PALAIS-ROYAL

1889
(Tous droits réservés.)

LA DUCHESSE DE BERRY

ET

LA RÉVOLUTION DE 1830

I

LE COMMENCEMENT DE 1830.

L'année 1830 commença aux Tuileries avec le même cérémonial et les mêmes protestations de dévouement que les années précédentes. Le 1er janvier fut à la fois une solennité nationale et une fête de famille. Charles X était bien loin de se figurer que c'était le dernier jour de l'an qu'il passait dans le château de ses pères, et ses adversaires les plus acharnés eux-mêmes ne croyaient pas que sa chute fût si prochaine. En recevant du haut de son trône les hommages des grands corps de l'État, il avait encore tout le prestige d'une souveraineté qui semblait être placée au-

dessus des atteintes de la Révolution, car, d'après la Charte, les ministres étaient seuls responsables, le roi ne l'était point. Le vieux monarque se persuadait alors que, pour maintenir son trône, il n'aurait pas besoin de faire des coups d'État. « Vous avez bien raison, Messieurs, disait-il aux membres du conseil municipal, de déclarer que le bonheur des rois et celui des peuples sont inséparables; on ne peut détruire l'un sans détruire l'autre. J'espère qu'avec l'aide de la Providence, tout se passera comme nous pouvons le désirer, et comme doivent le désirer tous les Français. On sentira combien le maintien du trône et celui des libertés publiques se lient intimement. De là dépend le bonheur de la France. » Selon un antique usage, une députation des villes de Pontoise et de Beauvais fut admise à présenter un mouton au souverain. Les joailliers-bijoutiers de sa chambre lui mirent sous les yeux les bijoux et objets d'argenterie donnés en présent à la Dauphine, à la duchesse de Berry, au duc de Bordeaux et à Mademoiselle. M. Giroux lui mit également sous les yeux diverses étrennes des Enfants de France. Les jardiniers des jardins royaux lui présentèrent les fruits de leur industrie, et les capitaines des chasses les produits de leur tir.

Le 5 janvier, il y eut au château des Tuileries un dîner de famille. On tira le gâteau des rois. La fève échut au duc de Bordeaux. Qui fut choi-

sie pour reine par le petit prince? Mme la duchesse d'Orléans. Il ne se doutait pas qu'avant la fin de l'année elle serait reine effectivement.

Il y avait déjà plus d'un légitimiste qui, à son insu, peut-être même malgré lui, préparait cette nouvelle royauté. Comme MM. Thiers et Odilon Barrot en 1848, M. de Chateaubriand, en 1830, faisait de la révolution sans le savoir. Il croyait ne travailler qu'au renversement d'un ministère, et, en réalité, il travaillait à la chute d'un trône. Lors de l'arrivée du prince de Polignac au pouvoir, il avait donné sa démission d'ambassadeur de France à Rome, et peut-être commençait-il déjà à s'en repentir. « Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, a-t-il dit dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il y en a une qui s'envole la première pour annoncer le passage prochain des autres; j'étais la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. Les éloges dont m'accablaient les journaux me charmaient-ils? Pas le moins du monde... J'avais au fond de la conscience une certaine crainte d'avoir déjà poussé trop loin l'opposition; j'en allais forcément devenir le lien, le centre et le point de mire; j'en étais effrayé, et cette frayeur augmentait les regrets du tranquille abri que j'avais perdu. »

L'auteur du *Génie du Christianisme* ne devait-il pas s'apercevoir que son royalisme faisait fausse route, quand, le 1er janvier 1830, il rece-

dessus des atteintes de la Révolution, car, d'après la Charte, les ministres étaient seuls responsables, le roi ne l'était point. Le vieux monarque se persuadait alors que, pour maintenir son trône, il n'aurait pas besoin de faire des coups d'État. « Vous avez bien raison, Messieurs, disait-il aux membres du conseil municipal, de déclarer que le bonheur des rois et celui des peuples sont inséparables; on ne peut détruire l'un sans détruire l'autre. J'espère qu'avec l'aide de la Providence, tout se passera comme nous pouvons le désirer, et comme doivent le désirer tous les Français. On sentira combien le maintien du trône et celui des libertés publiques se lient intimement. De là dépend le bonheur de la France. » Selon un antique usage, une députation des villes de Pontoise et de Beauvais fut admise à présenter un mouton au souverain. Les joailliers-bijoutiers de sa chambre lui mirent sous les yeux les bijoux et objets d'argenterie donnés en présent à la Dauphine, à la duchesse de Berry, au duc de Bordeaux et à Mademoiselle. M. Giroux lui mit également sous les yeux diverses étrennes des Enfants de France. Les jardiniers des jardins royaux lui présentèrent les fruits de leur industrie, et les capitaines des chasses les produits de leur tir.

Le 5 janvier, il y eut au château des Tuileries un dîner de famille. On tira le gâteau des rois. La fève échut au duc de Bordeaux. Qui fut choi-

sie pour reine par le petit prince? Mme la duchesse d'Orléans. Il ne se doutait pas qu'avant la fin de l'année elle serait reine effectivement.

Il y avait déjà plus d'un légitimiste qui, à son insu, peut-être même malgré lui, préparait cette nouvelle royauté. Comme MM. Thiers et Odilon Barrot en 1848, M. de Chateaubriand, en 1830, faisait de la révolution sans le savoir. Il croyait ne travailler qu'au renversement d'un ministère, et, en réalité, il travaillait à la chute d'un trône. Lors de l'arrivée du prince de Polignac au pouvoir, il avait donné sa démission d'ambassadeur de France à Rome, et peut-être commençait-il déjà à s'en repentir. « Quand les hirondelles approchent du moment de leur départ, a-t-il dit dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il y en a une qui s'envole la première pour annoncer le passage prochain des autres; j'étais la première aile qui devançait le dernier vol de la légitimité. Les éloges dont m'accablaient les journaux me charmaient-ils? Pas le moins du monde... J'avais au fond de la conscience une certaine crainte d'avoir déjà poussé trop loin l'opposition; j'en allais forcément devenir le lien, le centre et le point de mire; j'en étais effrayé, et cette frayeur augmentait les regrets du tranquille abri que j'avais perdu. »

L'auteur du *Génie du Christianisme* ne devait-il pas s'apercevoir que son royalisme faisait fausse route, quand, le 1er janvier 1830, il rece-

vait la lettre suivante de M. Thiers, cet ennemi systématique et acharné de Charles X? « Monsieur, ne sachant si le service d'un journal qui débute sera exactement fait, je vous adresse le premier numéro du *National*. Tous mes collaborateurs s'unissent à moi pour vous prier de vouloir bien vous considérer, non comme souscripteur, mais comme notre lecteur bénévole. Si, dans ce premier article, objet de grand souci pour moi, j'ai réussi à exprimer des opinions que vous approuviez, je serai rassuré et certain de me trouver dans une bonne voie. Recevez, Monsieur, mes hommages. » Et cependant M. de Chateaubriand avait pour la nouvelle feuille une bien médiocre sympathie, car il ajoute, après avoir cité cette lettre : « Le patron du *National*, M. le prince de Talleyrand, n'apportait pas un sou à la caisse, il souillait seulement l'esprit du journal en versant au fonds commun son contingent de trahison et de pourriture... Je dirai comment j'ai connu les rédacteurs; mais, dès à présent, je dois mettre à part M. Carrel; supérieur à MM. Thiers et Mignet, il avait la simplicité de se regarder, à l'époque où je me liai avec lui, comme venant après les écrivains qu'il devançait; il soutenait avec son épée les opinions que ces gens de plume dégainaient. »

Dès les premiers jours de 1830, il y avait des inquiétudes dans l'air; mais, si vives que fussent les passions politiques et si ardentes que fussent

les polémiques des journaux, on ne croyait pas encore à une révolution prochaine. On considérait généralement le ministère comme très menacé, on ne lui prédisait que quelques mois, peut-être même quelques semaines seulement d'existence, mais le trône semblait encore solide. Le 7 janvier, parut au *Moniteur* l'ordonnance royale qui convoquait les Chambres pour le 2 mars, ce qui paraissait sinon faire disparaître, au moins ajourner toute arrière-pensée de coup d'État. Les républicains ne levaient pas encore la tête, et les bonapartistes savaient que le gouvernement autrichien n'était nullement disposé à leur rendre le *fils de l'homme*, comme le poète Barthélemy appelait le duc de Reichstadt. Toutefois les observateurs perspicaces commençaient à s'apercevoir que, dans toutes les classes de la société, les gloires impériales redevenaient à la mode. On pouvait le constater dans le salon de la comtesse de Flahaut. Son hôtel, situé au coin des Champs-Élysées et de la rue qui, après s'être successivement nommée rue d'Angoulême, rue de la Charte, rue de Morny, porte actuellement le nom de La Boëtie, était le rendez-vous des personnalités mondaines les plus en vue.

Le comte d'Haussonville a dit dans son livre intitulé *Ma Jeunesse* : « Mme de Flahaut était Anglaise et fille de l'amiral Keith. Elle s'était éprise, en 1815, du brillant comte de Flahaut, l'un des aides de camp de l'empereur Napo-

léon Ier, lors de la bataille de Waterloo, où il s'était héroïquement battu. Sa qualité d'étrangère lui permettait d'attirer chez elle des personnes qui ne se seraient pas aussi naturellement rencontrées ailleurs. Les concerts et les bals qu'elle donnait fréquemment, grâce à sa grande fortune, étaient fort recherchés. Le faubourg Saint-Germain était loin de lui tenir rigueur. M. de Flahaut, malgré son passé impérialiste et ses liaisons actuelles avec le groupe de Lafayette et de Casimir Périer, passait avec raison pour un homme de la meilleure compagnie et un très agréable maître de maison. Il attirait volontiers chez lui la jeunesse de tous les camps et donnait des fêtes dont il faisait particulièrement les honneurs au duc de Chartres, fils aîné du duc d'Orléans. » Il y avait, chez le général de Flahaut, un petit cénacle d'élégants qui se piquaient de donner la mode, entre autres les frères Montebello, MM. Charles Laffitte, Achille Fould, Walewski et de Morny. Le comte d'Haussonville a dit de ces deux derniers : « Ils se sont toujours montrés attentifs et très aimables pour moi. Ils avaient tous deux des manières distinguées et gracieuses. Ils étaient sans apprêt, doués d'un air comme il faut qui était chez eux comme un don natif. » L'effet que le jeune comte Walewski produisait sur les plus grandes dames du faubourg Saint-Germain était un signe des temps. Aucun grand seigneur de la haute société légitimiste ne fut

plus à la mode pendant l'hiver de 1829-1830.

Écoutons encore M. d'Haussonville nous raconter ainsi les débuts mondains de l'homme qui devait être, vingt-six ans plus tard, le ministre des affaires étrangères de Napoléon III et le président du Congrès de Paris : « Les débuts du comte Walewski dans le monde ont eu lieu, chose singulière, sous les auspices de ce qu'il y avait de plus exclusif et de plus pur dans la société aristocratique de Paris. Ce fut comme un mot d'ordre parmi les dames les plus recherchées du faubourg Saint-Germain de faire le plus bienveillant accueil au jeune homme dont les traits rappelaient d'une façon frappante, mais avec une physionomie avenante et douce, ceux du masque célèbre. Devant cet empressement féminin à lui complaire, M. Walewski demeurait, ce qui n'était pas sans mérite, parfaitement modeste. Il laissait, sans se rengorger aucunement, les plus huppées, celles qui étaient en passe de se considérer comme les plus jolies ou les plus spirituelles, se mettre en frais pour lui, soit de brillantes toilettes, soit de bel esprit, chacune employant les moyens de séduction qui lui allaient le mieux. Il se livrait ainsi tous les soirs, dans les salons à la mode, une véritable course au clocher entre une savante marquise, qui affectait de parler à chaque ambassadeur la langue de son pays, et une belle duchesse qui était alors à Paris un type de souveraine élégance. Entre ces

dames, les paris étaient ouverts et les chances paraissaient douteuses, Walewski ayant soin de partager également entre elles ses discrètes attentions. »

Malgré les préoccupations politiques, malgré l'extrême rigueur d'un hiver exceptionnellement froid, l'animation était très grande dans les salons et les théâtres. Aux Tuileries, où elle habitait le pavillon de Marsan, la duchesse de Berry donnait, une ou deux fois par semaine, des soirées que Charles X honorait de sa présence, et qui avaient d'autant plus de prestige mondain que les invitations y étaient moins nombreuses. Il faut le reconnaître, la charmante princesse avait beau être la grâce, la politesse, la bienveillance mêmes, la bourgeoisie opulente, fière de ses capitaux, lui en voulait de s'entourer exclusivement des sommités de l'aristocratie. La société du *petit château*, comme on appelait alors le pavillon de Marsan, soulevait des colères analogues à celles qu'avait fait naître, du temps de Marie-Antoinette, la société du Petit-Trianon. Rien n'est implacable comme les vanités féminines. Les femmes à la mode de la Chaussée-d'Antin étaient exaspérées de se voir exclues du faubourg Saint-Germain et de la cour. Quel crève-cœur pour ces élégantes de n'avoir pu se faire inviter au fameux bal costumé de 1829, où la duchesse de Berry était en Marie Stuart! Les femmes de la haute bourgeoisie et surtout de la

haute finance ne pouvaient s'habituer à la supériorité des grandes dames. Il est vrai que celles d'entre elles qui, grâce à leur fortune, épousaient un homme portant un grand nom, se montraient peut-être parfois plus infatuées d'un blason tout nouveau pour elles que les femmes qui appartenaient, et par leur mariage et par leur naissance, aux plus illustres familles de la noblesse française. On ne saurait s'imaginer combien les personnes les plus libérales, même les plus révolutionnaires, se laissaient encore fasciner par l'éclat des titres. C'était une situation à part, même en 1830, que celle de fils aîné de pair de France, et il n'y avait point de notaire à Paris qui n'eût quelque fille de banquier à offrir, avec une très grosse dot, à l'héritier d'un siège à la Chambre des pairs.

Au fond, les libéraux, si jaloux des anciennes familles, ne s'acharnaient contre la vieille aristocratie que dans l'espérance de constituer à leur profit une aristocratie nouvelle. Ce qui les poussait à la révolution, était-ce le sentiment démocratique, le grand principe de l'égalité? Non, c'était l'intérêt personnel, c'était surtout la vanité. Traitaient-ils leurs inférieurs, leurs fournisseurs, leurs domestiques, d'une manière plus polie, plus humaine, plus chrétienne, que ne le faisaient les grands seigneurs? Devaient-ils, après leur triomphe, se montrer plus généreux, plus bienveillants, plus justes, envers les prolétaires

que la noblesse envers le tiers état ? En aucune manière. Ce qui déplaisait surtout aux élégantes de la Chaussée-d'Antin dans le règne de Charles X, c'était la pensée qu'elles ne pouvaient y occuper le premier rang. Il ne devait y avoir à leurs yeux de gouvernement convenable que celui où elles seraient reçues à la cour, et où leurs maris pourraient endosser un bel uniforme d'officier de la garde nationale. En attendant la réalisation de ce rêve, elles s'amusaient autant qu'elles le pouvaient dans leur société, qui ne laissait pas que d'être animée et même brillante. Elles se faisaient surtout remarquer dans les grandes fêtes de charité. Jamais hiver n'ayant été plus rigoureux, on cherchait à remédier aux souffrances des pauvres en combinant l'aumône et le plaisir. Mais, même au bal de bienfaisance qui fut donné à l'Opéra le 15 février, on pouvait apercevoir le signe des jalousies qui devaient être une des causes principales de la Révolution prochaine.

C'était le roi qui avait fait les frais du bal. Voulant que l'argent des souscripteurs revînt tout entier aux pauvres, il s'était chargé de toute la dépense. Les musiciens du 5e régiment de la garde, qui exécutaient des fanfares à l'entrée, avaient refusé toute gratification, ainsi que le service des pompiers, de la garde royale et de la gendarmerie. Sans cesse circulaient dans la salle des domestiques avec des plateaux chargés

de glaces et de rafraîchissements qu'on offrait gratuitement à tout le monde. C'était le roi qui payait. Et cependant, malgré le conseil du vicomte Sosthène de La Rochefoucauld, il s'abstint de paraître à ce bal, où on lui aurait fait une ovation, et, en face de sa loge, qui resta vide toute la soirée, celle de la famille d'Orléans attirait l'attention générale.

Le bal était magnifique. Le roi ayant fait mettre à la disposition des commissaires les décorations des Menus-Plaisirs, la salle et ses abords présentaient un aspect féerique. A l'entrée, des escaliers couverts de tapis; de chaque côté, des arbustes et des fleurs; au premier palier, des glaces encadrées dans des guirlandes de verdure; dans la salle et dans le foyer, une profusion de candélabres et de lustres. Lisons le compte rendu du *Journal des Débats* : « Des loges, l'aspect du parterre était fort curieux. C'était un mouvement et une diversité inexprimables. Des quadrilles de dames, des promeneurs, des spectateurs, tout le monde mêlé : pairs de France, députés, officiers, bourgeois, Anglais, Russes, Allemands; il y avait là des représentants de tous les ordres de l'État et de toutes les langues de l'Europe. Quelques jeunes Égyptiens, avec leurs riches costumes orientaux, se promenaient au milieu de toute cette foule en fracs et en pantalons étroits; ils semblaient fort émerveillés de cette fête; et, de fait, il n'y a,

je crois, que dans les contes arabes qu'ils en verront de plus belles. »

Les commissaires et les dames patronnesses avaient été choisis dans la haute aristocratie et dans la société libérale, la charité ne devant être d'aucun parti. A cette fête éclectique, le duc de Chartres choisit pour danseuses la duchesse de Guiche, Mme Alphée de Vatry, la princesse de Beauffremont et Mlle Munster, fille d'un marchand de diamants. Mlle Delphine Gay, la future Mme Émile de Girardin, composait sur ce bal une pièce de vers où elle disait :

Ce charitable jour est plus qu'un jour de fête,
C'est un présage heureux, un destin qui s'apprête.
Au nom du bien de tous nos débats vont finir.
Ces partis opposés, qu'un même honneur enflamme,
Bientôt comme aujourd'hui viendront se réunir,
Et je sens, à l'espoir dont s'inspire mon âme,
Qu'en chantant ce beau jour je parle d'avenir.

La naïve jeune fille se trompait du tout au tout. Jamais l'union des diverses classes sociales n'avait été plus éloignée. Ne voyait-on point les symptômes de leur rivalité percer jusque dans le récit du *Journal des Débats* ? « Quelques personnes, disait cette feuille, prétendent avoir observé que la haute société se tenait plus volontiers dans les loges, laissant le parterre et la danse au second rang de cette assemblée d'élite. Quant à nous, dans un bal, ne jugeant de la

qualité qu'à la grâce et à l'élégance, nous n'avons remarqué aucune différence entre les loges et le parterre. On parlait aussi de quelques refus d'admission. Nous n'y croyons pas. Quand il y a dans une assemblée quatre à cinq mille personnes, il n'y a plus guère lieu de faire de l'aristocratie et de l'étiquette... A une heure et demie du matin, l'orchestre du foyer a joué quelques airs de galop. Les spectateurs alors s'écartant ont laissé dans toute la longueur du foyer un passage, et comme une sorte de long corridor où le galop a pris l'essor. Le duc de Chartres était parmi les danseurs. » Très élégant et très joli garçon, le jeune prince avait eu beaucoup de succès. On eût dit que les beautés de la Chaussée-d'Antin avaient le pressentiment qu'il donnerait des bals qui remplaceraient ceux de la duchesse de Berry, et où elles auraient le bonheur d'être invitées.

Cinq jours après le bal de bienfaisance de l'Opéra, il y avait aux Tuileries, après la messe, un chapitre de l'ordre du Saint-Esprit, tenu par le Dauphin. Le duc de Nemours, ayant atteint sa quinzième année, y était proclamé chevalier de l'ordre. Le soir, il assistait, avec la duchesse de Berry, le duc de Chartres et la fille aînée du duc d'Orléans, à un bal donné par le duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre. Voilà un bal auquel les belles élégantes de la Chaussée-d'Antin auraient bien voulu être conviées!

Le moment approchait où la session des Chambres allait s'ouvrir. Il existait un grand contraste entre la surface et le fond, l'apparence et la réalité des choses. C'était, a dit M. Guizot, la fermentation sous l'immobilité. On ne faisait rien, et on s'attendait à tout. On voyait le calme, et on prévoyait la tempête. « Personne n'agissait, a-t-il ajouté, et tous se préparaient pour des chances inconnues. Nous menions notre train de vie ordinaire, et nous nous sentions à la veille du chaos. On ne conspirait point, on ne se soulevait point, on ne s'assemblait point tumultueusement, mais on se préparait à tout. En Bretagne, en Normandie, en Bourgogne, en Lorraine, à Paris, des associations se formaient publiquement pour le refus de l'impôt, si le gouvernement tentait de le percevoir sans vote légal. Le ministère restait timide et inactif. »

Les préoccupations politiques allaient grandissant d'heure en heure, et cependant à Paris, ni le mouvement charitable, ni le mouvement mondain et théâtral ne se trouvaient entravés. Lors de la représentation extraordinaire donnée à l'Opéra, au bénéfice des pauvres, les artistes s'étaient généreusement associés à l'empressement du public en refusant toute espèce d'indemnité pour leur concours. « On aime à voir, disait *le Moniteur*, ceux qui cultivent les arts s'honorer par un désintéressement digne d'élo-

ges, et des qualités estimables s'accorder si bien avec les talents. »

A l'Opéra, on jouait *Guillaume Tell* et *la Muette* avec un grand succès. Aux Italiens, deux cantatrices d'élite Mlle Sontag et Mme Malibran, soulevaient des transports d'enthousiasme, et c'était la duchesse de Berry qui donnait le signal des applaudissements. Le 25 février, dans la matinée, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, elle assistait, avec la duchesse d'Angoulême, à une assemblée de charité pour les aliénés pauvres. L'abbé Deguerry, aumônier de la garde royale, prononçait le sermon. Le soir du même jour, un grand événement littéraire se produisait sur la scène du Théâtre-Français : la première représentation de *Hernani*. Le surlendemain, on lisait dans *le Moniteur* : « Qu'il suffise aujourd'hui de constater le succès *étourdissant* d'un ouvrage monté avec un soin admirable, avec une grande richesse de décors, de costumes, et qui doit exciter une grande curiosité. Le jeu entraînant de Firmin dans le rôle de Hernani, la manière animée dont il a conçu son personnage, et l'incomparable talent de Mlle Mars (dona Sol) dans le cinquième acte, l'intelligence et l'énergie de Joanny dans le rôle du duc, garantissent à cet ouvrage un long cours de représentations des plus productives. » *Le Moniteur* avait raison de dire que le succès avait été *étourdissant*, car il s'était produit un véritable tumulte, une sorte de

droite seule était presque au complet. A en croire les journaux dévoués au ministère, Charles X, en allant du château à la cathédrale, et en revenant de la cathédrale au château, excita l'enthousiasme de la population. Au fond, l'accueil avait été beaucoup plus froid qu'à l'ordinaire.

Le Constitutionnel publiait cet article : « La messe du Saint-Esprit a été célébrée aujourd'hui suivant l'usage. La religion a été appelée à consacrer, par l'éclat de ses cérémonies, l'ouverture de la session législative la plus importante jusqu'ici de nos fastes parlementaires, car elle va décider de la nature même du gouvernement. Aussi une inquiétude visible se peignait sur la physionomie des spectateurs témoins de la pompe du jour... Demain, un ministère odieux à l'immense majorité des Français va se trouver en présence de cette majorité parlementaire que ses organes insultent si lâchement depuis six mois. C'est demain que va se découvrir le mensonge qui l'a enfanté dans un jour de malheur. La faction avait dit : Il n'y a qu'un ministère *royaliste* — ce qui signifie, dans son langage, un ministère contre-révolutionnaire — qui puisse être en majorité dans les deux Chambres. Les chefs de la faction parlaient avec tant d'assurance, ils paraissaient si convaincus qu'ils ont porté la conviction dans les conseils de la couronne. Ainsi vint au monde le ministère Polignac, désastreux produit de craintes chimériques

et de ténébreuses impostures. Eh bien! ils avaient menti. »

L'ouverture de la session qui devait être la dernière du règne, eut lieu le 2 mars, au Louvre, dans la salle des États. A une heure, une salve d'artillerie, tirée par le canon des Invalides, annonça que Charles X sortait des Tuileries. Accompagné des princes de sa famille, il traversa la grande galerie du Louvre, le salon carré, la galerie d'Apollon, et s'arrêta quelques instants dans la salle qui précède celle des Gardes de Henri IV, pour recevoir les hommages des deux grandes députations de douze membres pour la Chambre des pairs, et de vingt-cinq membres pour la Chambre des députés. Ces deux députations furent conduites auprès du roi par le marquis de Dreux-Brézé, grand maître des cérémonies. La Dauphine, la duchesse de Berry, la duchesse d'Orléans s'étaient déjà rendues dans leur tribune, où furent amenés le duc de Bordeaux, en uniforme de cuirassier, et sa sœur, Mademoiselle, l'un par son gouverneur, le général baron de Damas, l'autre par sa gouvernante, la duchesse de Gontaut. « L'intelligence précoce de ces enfants augustes, disait *le Journal des Débats,* l'intérêt qu'ils paraissent prendre chaque année à cette imposante cérémonie, ne sont pas ce qui présente le moins d'attrait aux nombreux spectateurs. » Le chancelier de France, marquis de Pastoret, se plaça en avant

de son siège à bras. Le prince de Talleyrand, grand chambellan, avait son siège particulier, garni de velours ponceau à franges d'or. Les ministres étaient sur des banquettes de chaque côté du trône. A ces mots prononcés avec force : « Le roi! » un mouvement se fit dans l'assemblée; tout le monde se leva spontanément, et l'on vit entrer Charles X, en uniforme d'officier général, suivi des princes de sa famille. Il fut salué par d'unanimes acclamations. On eût dit un retour de son ancienne popularité. Il prit place sur son trône, ayant à sa droite le Dauphin et le duc de Chartres, à sa gauche le duc d'Orléans et le duc de Nemours. Les princes étaient en habit de pair de France, et décorés du grand collier de l'ordre du Saint-Esprit.

Le visage du vieux roi était bienveillant et doux comme toujours, mais avec un air de gravité solennelle et de résolution attristée. Il se fit un profond silence, et le souverain lut son discours. Il annonçait que la paix de l'Europe était consolidée et que la Grèce indépendante allait renaître de ses ruines. « Au milieu des graves événements dont l'Europe était occupée, ajoutait Charles X, j'ai dû suspendre l'effet de mon ressentiment contre une puissance barbaresque; mais je ne puis laisser plus longtemps impunie l'insulte faite à mon pavillon. La réparation éclatante que je veux obtenir, en satisfaisant à l'honneur de la France, tournera, avec l'aide du Tout-

Puissant, au profit de la chrétienté. » Il annonçait ensuite que le budget se soldait par un excédent des recettes sur les dépenses, et il terminait ainsi son discours : « Messieurs, mon premier besoin est de voir la France, heureuse et respectée, développer toutes les richesses de son sol et de son industrie, et jouir en paix des institutions dont j'ai la ferme résolution de consolider le bienfait. La Charte a placé les libertés publiques sous la sauvegarde des droits de ma couronne. Ces droits sont sacrés, mon devoir envers mon peuple est de les transmettre intacts à mes successeurs.

« Pairs de France, députés des départements, je ne doute pas de votre concours pour opérer le bien que je veux faire. Vous repousserez les perfides insinuations que la malveillance cherche à propager. Si de coupables manœuvres suscitaient à mon gouvernement des obstacles que je ne veux pas prévoir, je trouverais la force de les surmonter dans ma résolution de maintenir la paix publique, dans la juste confiance des Français et l'amour qu'ils ont toujours montré pour leurs rois. »

L'Assemblée fut vivement impressionnée par ce langage. La droite et les centres éclatèrent en acclamations. Il y eut même quelques membres de la gauche qui applaudirent ce chant du cygne de la royauté légitime. M. Guizot, qui venait d'être élu pour la première fois député, et qui assistait à cette séance royale, en a dit : « L'at-

titude du roi était, comme à son ordinaire, noble et bienveillante, mais mêlée d'agitation contenue et d'embarras. Il lut son discours avec quelque précipitation, quoique avec douceur, comme pressé d'en finir, et, quand il en vint à la phrase qui, sous une forme modérée, contenait une menace royale, il l'accentua avec plus d'affectation que d'énergie. En y portant la main, il laissa tomber son chapeau, que le duc d'Orléans releva et lui rendit, en ployant le genou. »

Le discours du trône une fois achevé, le chancelier, après avoir pris les ordres de Charles X, annonça que le roi permettait au duc de Nemours, prince du sang, pair de France par droit de naissance, de prêter en sa présence le serment prescrit à tous les pairs du royaume. Le chancelier donna lecture de la formule du serment ainsi conçue : « Je jure d'être fidèle au roi, d'obéir à la Charte constitutionnelle et aux lois du royaume, et de me conduire en tout comme il appartient à un bon et loyal prince du sang, pair de France. » On remarqua avec quel accent énergique le jeune prince, alors âgé de quinze ans et beau comme le jour, répondit : — Je le jure !

A peine Charles X avait-il quitté l'Assemblée, qu'il s'établit à droite et à gauche des colloques animés au sujet de son discours. Les uns le portaient aux nues, les autres y voyaient une déclaration de guerre. L'agitation ne se produisait ni dans les masses, ni dans les rues; mais, dans le

monde politique, elle était très vive. La discussion de l'adresse fut des plus animées à la Chambre des députés.

Si les partisans de M. de Chateaubriand avaient voté avec le ministère, il aurait eu la majorité; mais ceux des royalistes qui faisaient, comme l'illustre écrivain, de la révolution à leur insu, se coalisèrent avec la gauche, et la Chambre vota par 221 voix contre 181 la fameuse Adresse destinée à devenir si célèbre sous le nom d'Adresse des 221, qui, sous une forme courtoise et respectueuse, contenait comme résumé une menace contre la politique du roi, et qui fut, on peut le dire, la cause première de la révolution de 1830. Elle avait été discutée, le 15 et le 16 mars, en comité secret dans la vaste salle vide de spectateurs. « M. de Polignac, a dit M. Guizot, témoin oculaire, était à son banc, immobile et peu entouré même de ses amis, avec l'air d'un homme dépaysé et surpris, jeté dans un monde qu'il connaît mal et où il est mal venu, et chargé d'une mission délicate dont il attend l'issue avec une dignité inerte et impuissante... Évidemment, au moment où ils faisaient acte de volonté hardie, ni le roi, ni son ministre n'étaient à leur aise; il y avait dans ces deux personnes, dans leur physionomie comme dans leur âme, un mélange de résolution et de faiblesse, de confiance et de trouble qui, en même temps, attestait l'aveuglement de l'esprit et le pressentiment du malheur. »

La Gazette de France, comme si elle eût déjà vu apparaître la catastrophe prochaine, écrivit : « 221 hommes ayant prêté serment de fidélité au roi ont sanctionné le premier manifeste de la révolution de 1830. Ils auront à répondre au roi qu'on n'a pas encore dépouillé de son autorité, et qui, entouré d'une armée dévouée, appuyé sur une pairie fidèle, défendu par l'amour de tout son peuple, demandera compte, avec un front sévère, de sa prérogative attaquée, de la Charte violée. » C'est ainsi que les deux partis s'accusaient mutuellement de porter atteinte à la Charte.

Écoutons encore M. Guizot. « Le surlendemain du vote de l'Adresse, le 18 mars 1830, dit-il, nous nous rendîmes aux Tuileries pour la porter au roi. Vingt et un députés seulement s'étaient joints au bureau et à la grande députation de la Chambre. Nous n'étions en tout que quarante-six. Nous attendîmes quelque temps dans le salon de la Paix que le roi fût revenu de la messe. Nous étions là debout et silencieux. En face de nous, dans les embrasures des fenêtres, se tenaient les pages du roi et quelques hommes de sa cour, inattentifs et presque impolis à dessein. Madame la Dauphine traversa le salon, pour se rendre à la chapelle, précipitamment et sans nous regarder. Elle eût été bien plus froide encore que je ne me serais senti nul droit de m'en étonner et de m'en plaindre. Il y

a des crimes dont le souvenir fait taire toute autre pensée et des infortunes devant lesquelles on s'incline avec un respect qui ressemble presque à du repentir, comme si l'on en était soi-même l'auteur. »

Charles X avait communié à la messe, ainsi qu'il était accoutumé à le faire dans les occasions solennelles ou difficiles de son règne. En revenant de la chapelle, il s'arrêta dans la salle du Trône, où, entouré des princes et princesses, des ministres, des grands officiers de la couronne, il admit les députés en sa présence. M. Royer-Collard, président de la Chambre des députés, donna lecture de l'Adresse, qui n'était déjà que trop connue du roi. Il y avait dans ce document des passages tout à fait respectueux, celui-ci, par exemple : « Accourus à votre voix de tous les points de votre royaume, nous vous apportons de toutes parts, sire, l'hommage d'un peuple fidèle, encore ému de vous avoir vu le plus bienfaisant de tous au milieu de la bienfaisance universelle, et qui révère en vous le modèle accompli des plus touchantes vertus. Sire, ce peuple chérit et respecte votre autorité. Quinze ans de paix et de liberté qu'il doit à votre auguste frère et à vous ont profondément enraciné dans son cœur la reconnaissance qui l'attache à votre royale famille ; sa raison, mûrie par l'expérience et par la liberté des discussions, lui dit que c'est surtout en matière d'autorité que l'antiquité

de la possession est le plus saint de tous les titres, et que c'est pour son bonheur, autant que pour votre gloire, que les siècles ont placé votre trône dans une région inaccessible aux orages. Sa conviction s'accorde donc avec son devoir pour lui présenter les droits sacrés de votre couronne comme la plus sûre garantie de ses libertés, et l'intégrité de vos prérogatives comme nécessaire à la conservation de ces droits. »

C'était avec satisfaction que M. Royer-Collard lisait ce passage respectueux, presque obséquieux pour le souverain. Mais il fut embarrassé et troublé quand, dans sa lecture, il en arriva à cet autre passage qui soulevait aux Tuileries un si profond ressentiment : « Sire, la Charte que nous devons à la sagesse de votre auguste prédécesseur, et dont Votre Majesté a la ferme volonté de consolider le bienfait, consacre comme un droit l'intervention du pays dans la délibération des intérêts publics. Cette intervention devait être, elle est en effet indirecte, sagement mesurée, circonscrite dans des limites exactement tracées et que nous ne souffrirons pas que l'on ose tenter de franchir ; mais elle est positive dans son résultat, car elle fait du concours permanent des vues politiques de votre gouvernement, avec les vœux de votre peuple, la condition indispensable de la marche régulière des affaires publiques. Sire, notre loyauté, notre dévouement nous

condamnent à vous dire que ce concours n'existe plus. »

Quand il dut prononcer cette dernière phrase, que Charles X considérait comme injurieuse, M. Royer-Collard, loin de prendre un air arrogant, adoucit le ton de sa voix, comme s'il était fâché de tenir au souverain un tel langage.

Quelques jours plus tard, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld devait écrire, dans un rapport adressé à Charles X, le 24 mars 1830 : « Jamais, me disait Royer-Collard, ces jours derniers, le roi n'a été si beau, si digne, et si bien roi que le jour où nous lui avons porté l'Adresse : triste sans humeur, sévère sans colère ; j'en étais attendri aux larmes. Il m'en veut, me disais-je, et moi je reste convaincu que je lui ai rendu un immense service ; la session était devenue impossible avec le ministère actuel, et cependant le roi ne pouvait en changer en présence des Chambres. Aujourd'hui, le roi est debout, c'est à lui de bien faire, car il est encore le maître ; plus tard, il ne le serait plus, et les événements iraient plus vite que la volonté des hommes. Malgré tout, je le plains du fond de mon cœur, et sa dignité, comme sa tristesse, m'ont touché profondément. J'espère, du moins, qu'il m'aura su gré du ton respectueux avec lequel j'ai lu l'Adresse ; c'était mon devoir. »

Charles X fit sa réponse d'une voix sonore,

mais qui laissait voir une vive émotion. « Messieurs, dit-il, j'ai entendu l'Adresse que vous me présentez au nom de la Chambre des députés. J'avais droit de compter sur le concours des deux Chambres pour accomplir tout le bien que je méditais. Mon cœur s'afflige de voir que les députés des départements déclarent que, de leur part, ce concours n'existe pas. Messieurs, j'ai annoncé mes intentions dans mon discours d'ouverture de la session ; ces résolutions sont immuables, l'intérêt de mon peuple me défend de m'en écarter. Mes ministre vous feront connaître mes résolutions. »

On dit que M. Royer-Collard, en sortant du château des Tuileries, s'écria : « C'est une chose vraiment grande et imposante qu'un roi sur son trône ; je n'en ai jamais été autant frappé que je le suis aujourd'hui. » Il aurait dit plus tard : « Je croyais que le roi céderait ; si j'avais prévu sa résistance, je n'aurais pas voté l'Adresse. »

Le 19 mars 1830, lendemain du jour où l'Adresse avait été présentée au souverain, les ministres portèrent à la Chambre l'ordonnance royale qui la prorogeait jusqu'au 3 septembre, prorogation qui était le signal d'une dissolution. Aussitôt les députés se séparèrent. Les uns crièrent : « Vive le roi ! » Les autres répondirent : « Vive la Charte ! » Quelqu'un cria dans une tribune. « Vive la Constitution ! » Alors un député de la droite demanda au président d'ordonner

que les tribunes fussent évacuées. M. Royer-Collard se contenta de répondre : « Monsieur, il n'y a plus de Chambre. » La dernière session parlementaire du règne de Charles X était finie.

III

L'OPINION PUBLIQUE.

En présence du conflit survenu entre la Couronne et les Deux cent vingt et un, on se demandait avec anxiété, dans les deux camps, quel allait être le jugement de l'opinion publique. Les partisans de Charles X n'étaient nullement découragés. L'ordre régnait sur tous les points du royaume. Non seulement il n'y avait aucune panique financière, mais les fonds publics montaient sensiblement, ce que les feuilles royalistes constataient avec une vive satisfaction. *La Gazette de France* écrivait, dans son numéro du 20 mars : « Qu'on ne perde jamais de vue qu'une révolution seule pourrait faire triompher la démocratie, et qu'ainsi tous les calculs qui se fondent sur ce triomphe sont d'autant plus vains qu'on perdrait à cette victoire mille fois plus qu'on ne pourrait gagner. L'admirable instinct

des intérêts a parfaitement deviné cette haute vérité politique, car tout ce qui est arrivé dans le sens libéral a fait baisser les fonds, toute manifestation de la force royale les a fait hausser. Chose remarquable! il y a quelques jours, les discussions de l'Adresse avaient fait baisser la Rente, la réponse du roi l'a relevée. C'est ce qui fait dire que depuis longtemps les écus sont royalistes. Lorsqu'on songe aux nombreuses illusions du parti libéral depuis deux ans, on ne peut s'empêcher de reconnaître que ce parti a un bandeau sur les yeux. »

De son côté, *le Constitutionnel* écrivait :

« Ce sont ceux qui épaississent les ténèbres autour du trône, qui voudraient consigner la vérité au seuil du palais, qui calomnient par d'infâmes impostures un peuple généreux, soumis aux lois, ennemi du parjure et fidèle à ses devoirs; ce sont ces hommes-là, couverts du masque d'un hypocrite dévouement, qui troublent l'harmonie des pouvoirs. »

A en croire les feuilles ministérielles, la situation n'avait rien de grave. On lisait dans *la Gazette de France* du 21 mars : « L'agitation ne règne qu'à la surface, l'écume bouillonne, et le fond de la société est resté calme. Les journaux de la révolution font du bruit, les journaux du tiers parti en font plus encore. Quelques oisifs de café s'en inquiètent chaque matin, et à une heure fixe, pour en perdre le souvenir jusqu'à la même

heure du lendemain. Ces cris, ces sarcasmes, ce factice tumulte, ce scandale par spéculation, est-ce l'opinion de tout un peuple ? »

Aux Tuileries, l'étiquette continuait à fonctionner de la manière la plus calme et la plus régulière. Charles X paraissait tranquille et même joyeux. Le dimanche 21 mars, après la messe, il reçut une foule de courtisans remarquablement nombreuse. *Le Constitutionnel* écrivait le 24 : « La tête tourne à nos adversaires. Le bonheur les enivre. Les cent députés qui ont paru dimanche aux Tuileries, les voitures dont la cour était pleine, sont un texte admirable à exploiter par le mensonge pour épaissir le bandeau sur les yeux les plus intéressés à voir clair. Eh bien! ces voitures, fussent-elles mille, ont déposé douze ou quinze cents courtisans sous le pavillon de l'Horloge. Qu'est-ce que cela prouve ? Mme de Sévigné disait autrefois que toute la France était là. C'était peut-être vrai sous Louis XIV; mais, aujourd'hui, la France est ailleurs : elle est dans les électeurs, les contribuables et leurs familles; et tout cela regarde en pitié un ministère qui se croit fort parce qu'il est téméraire et qu'il se jette tête baissée dans un abîme dont il n'a pas même sondé la profondeur. »

Cependant l'opposition organisait la résistance avec une hardiesse qui augmentait de jour en jour : elle offrait à Paris des banquets aux

Deux cent vingt et un votants de l'Adresse; elle leur préparait dans leurs départements un accueil triomphal; elle cherchait par tous les moyens à se concilier l'opinion publique. *Le National*, journal de M. Thiers, enhardi par l'impunité de ses attaques, tenait un langage de plus en plus violent et révolutionnaire. Il ne cessait de rappeler, comme une date fatidique, la date de 1688, qui est celle de la chute des Stuarts. « Jacques II, disait-il, avait compris son incompatibilité avec les idées nouvelles du peuple anglais. Il s'était enfui sans qu'on se fût mis à sa poursuite; son départ avait rendu le trône vacant, et le peuple anglais était alors si peu révolutionnaire qu'il avait offert la couronne au plus proche parent du roi fugitif. »

En voyant M. Thiers jeter le masque, et poser dans *le National*, dès le mois de février 1830, la candidature du duc d'Orléans au trône de France, les hommes qui faisaient de l'opposition, mais de l'opposition dynastique, auraient dû faire des réflexions utiles. Ils n'en persistèrent pas moins dans leurs attaques acharnées contre le ministère. Toutefois, ils protestèrent contre la date de 1688, devenue le programme du *National*. « Qu'est-ce qu'un changement de dynastie, lisait-on dans *les Débats* du 21 février, puisque enfin, après quinze ans de Restauration, nous en sommes à cette question, grâce au ministère du 8 août? Est-ce une révolution? Oui, et

de l'espèce la plus dangereuse. Qu'a coûté à l'Angleterre sa révolution de 1688? Soixante ans de lois d'exception et d'arbitraire légal, soixante ans pendant lesquels toute opposition était ou soupçonnée d'être jacobite ou forcée de l'être, et par conséquent impuissante à défendre la liberté; la guerre civile du prince Édouard, l'agitation de l'Écosse; un prétendant toujours prêt à rallier les mécontents et à prêter une couleur de droit à leur cause; plus d'un siècle d'opposition des catholiques et d'esclavage de l'Irlande, voilà ce qu'a coûté à la liberté et à la stabilité de l'Angleterre la révolution de 1688. »

La conclusion de l'article du *Journal des Débats* était celle-ci : « Un changement de dynastie est aussi impossible en France que l'abolition de la Charte. En 1688, l'Angleterre trouvait dans l'usurpation la gloire et le génie. Guillaume de Nassau était là. En 1830, nous avons beau regarder dans toute l'Europe, nous ne voyons nulle part Guillaume de Nassau. En 1688, l'Europe était disposée de telle sorte qu'elle appelait de tous ses vœux Guillaume au trône d'Angleterre, et que l'usurpateur arriva à Londres avec l'alliance de tous les rois. En 1830, l'Europe est disposée de telle sorte qu'un usurpateur entrerait aux Tuileries comme Bonaparte le 20 mars, avec l'inimitié armée de toute l'Europe. »

Lorsque, le 1er avril 1830, M. de Lamartine prononça son discours de réception à l'Acadé-

mie française, ce futur fondateur de la seconde République parla de la monarchie en général et de Charles X en particulier dans un langage qui était un véritable dithyrambe. « Ce siècle, dit l'orateur poète, datera de notre double restauration : restauration de la liberté par le trône, et du trône par la liberté. Il portera le nom ou de ce roi législateur qui consacra les progrès du temps dans la Charte, ou de ce roi honnête homme, dont la parole est une charte et qui maintiendra à sa postérité ce don perpétuel de sa famille... L'histoire nous dit que les peuples se personnifient, pour ainsi dire, dans certaines races royales, dans les dynasties qui les représentent; qu'ils déclinent quand ces races déclinent; qu'ils se relèvent quand elles se régénèrent ; qu'ils périssent quand elles succombent: et que certaines familles de rois sont comme ces dieux domestiques qu'on ne pouvait enlever du seuil de nos ancêtres sans que le foyer lui-même fût ravagé ou détruit. »

Comment ce passage du discours fut-il accueilli ? Un auditeur va nous l'apprendre. Dans un rapport adressé le 7 avril 1830 à Charles X, le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld écrivait : « Le roi ne repoussera pas une observation importante, que j'ai faite l'autre jour à la réception à l'Académie de M. de Lamartine, et que lui doit mon entier dévouement. L'élite de la capitale s'y trouvait réunie. L'orateur, en fai-

sant l'éloge de Louis XVIII, parla de la Charte comme d'un de ses bienfaits. Un murmure de reconnaissance se fit entendre. Passant à l'éloge de Charles X, il parla de la confiance que devaient inspirer ses serments. Chacun se regarda machinalement. Cette méfiance, quelque injuste qu'elle puisse être, malheureuse si elle était fondée, plus malheureuse encore si elle ne l'était pas, explique l'inquiétude générale qui règne. »

Parlant comme un ami, non comme un courtisan, le vicomte de La Rochefoucauld ne ménageait pas les avertissements à son roi. Il lui avait écrit, le 17 mars 1830 : « Sire, sur la tombe même de Louis XVIII, au nom de ses serments, au nom de notre France, de cette France si belle, si florissante et si forte, au nom de votre dynastie, au nom de votre auguste héritier, j'ose vous supplier de ne pas compromettre sans retour l'héritage que votre auguste frère vous a laissé dans un état si prospère et si tranquille... Louis XVIII, sire, avait prévu tout ce qui arrive, gardez-vous de réaliser ses tristes prédictions ! Non, ce n'est point en vain que l'on croit pouvoir se jouer de l'opinion publique; c'est un torrent dangereux auquel il faut imposer des digues, mais qu'il est de toute impossibilité de faire remonter vers sa source. Les rois sont hommes, sire : il leur en coûte de dire qu'ils se sont trompés. Soyez plus qu'un homme, plus qu'un roi, et ayez le courage

de vous arrêter devant l'abîme creusé sous les marches de votre trône. »

Il y a lieu de remarquer que bon nombre de personnes appartenant aux plus grandes familles du royaume se montraient hostiles au prince de Polignac. Ainsi que l'a remarqué le comte d'Haussonville, dans son livre intitulé : *Ma Jeunesse*, quelques-uns des plus anciens et des plus dévoués serviteurs du roi Charles X, tels, par exemple, que le duc de Fitz-James, d'autres personnages considérables occupant les plus hautes charges de la cour, et jusqu'au duc de Polignac, frère aîné du président du conseil, ne faisaient pas mystère de leur désapprobation. « Je me souviens, ajoute M. d'Haussonville, que, dans le salon même de la duchesse de Guiche, j'ai plusieurs fois entendu son mari, premier menin de M. le duc d'Angoulême, laisser échapper des mots qui donnaient à comprendre que le Dauphin lui-même, dont l'attitude fut toujours si correcte en matières politiques, avait plutôt en déplaisance les excès de zèle et les propos de l'homme que, par suite d'une ancienne liaison de jeunesse, le roi, son père, avait eu l'imprudence de mettre à la tête des affaires. »

Cependant, plus l'opposition grandissait, plus Charles X montrait de calme et de sérénité. Pendant la Semaine Sainte, il remplit ses devoirs de roi Très Chrétien avec une complète tranquillité de cœur et d'esprit. Le Jeudi Saint, 8 avril 1830,

la cérémonie de la Cène eut lieu aux Tuileries, dans la galerie de Diane. Charles X lava les pieds à treize enfants représentant les apôtres. Il leur mit dans un petit sac treize pièces de cinq francs, et leur servit treize plats, un pain d'une livre et un cruchon de vin. Le Dauphin et les grands dignitaires aidèrent le roi dans cette pieuse cérémonie, à laquelle assistaient la Dauphine, la duchesse de Berry, les ministres, les ambassadeurs, les ambassadrices et les dames des princesses.

Le 15 avril, Charles X passa en revue, au Champ de Mars, les troupes de la garnison de Paris. Le Dauphin, la Dauphine, la duchesse de Berry assistaient à cette revue, qui fut très belle. La tenue et l'esprit des troupes parurent excellents au souverain. Il se croyait sûr de l'armée, et ne doutait pas du succès final de sa politique. Les deux ministres les plus modérés, MM. Courvoisier et de Chabrol, ayant refusé leur concours dans l'hypothèse de mesures extrêmes, sortaient tous les deux du conseil. Le membre le plus audacieux du cabinet Villèle, M. de Peyronnet, devenait ministre de l'intérieur. « Ce qui a toujours manqué, disait le monarque, fier de son choix, c'est l'audace d'élever son drapeau; eh! bien, le nom seul de Peyronnet est un drapeau que j'élève. » La Chambre était dissoute par ordonnance du 16 mai, et l'ouverture de la Chambre nouvelle, qui devait être élue en juillet, était fixée au 3 août. La flotte royale, portant toute une

armée sous les ordres du général comte de Bourmont, allait partir dans quelques jours pour l'Algérie, et Charles X, envisageant l'avenir avec confiance, comptait sur un double triomphe électoral et militaire, quand il reçut à sa cour la visite du roi et de la reine de Naples.

IV

LE BAL DU PALAIS-ROYAL.

Le roi de Naples, qui avait conduit à Madrid sa fille Marie-Christine, devenue reine d'Espagne, ne voulut pas retourner dans ses États sans rendre visite au roi de France, chef de la maison de Bourbon. Le 15 mai 1830, il arrivait à Saint-Cloud, avec la reine sa femme. Né le 19 août 1777, veuf, le 15 novembre 1801, de Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche (la mère de la duchesse de Berry); remarié, le 6 octobre 1802, à l'infante d'Espagne Marie-Isabelle, qui était née le 6 juillet 1789, François Ier régnait sur les Deux-Siciles depuis le 3 janvier 1825. Il se faisait une grande joie de revoir sa fille la duchesse de Berry et sa sœur la duchesse d'Orléans. La France était pour lui comme une seconde patrie, et il s'y trouvait en famille. Après être resté une heure au château de Saint-Cloud, il en repartit avec

Charles X, qui le conduisit à Paris, au palais de l'Élysée. En sa qualité de chef de la maison de Bourbon, le roi de France se plaça dans le fond de la voiture, ayant à sa gauche la reine de Naples; le roi de Naples était sur le devant, ayant à sa droite la duchesse de Berry. Charles X et les Majestés Siciliennes furent reçus à l'Élysée par le prince de Salerne, le duc d'Orléans, les ministres et les ambassadeurs d'Espagne et des Deux-Siciles. Le duc de Blacas avait été nommé gouverneur du palais de l'Élysée pour tout le temps où le roi et la reine de Naples y résideraient.

La situation politique était alors profondément troublée. L'approche des élections, les luttes acharnées des partis, les préoccupations de l'expédition d'Alger agitaient violemment les esprits. Des incendies journaliers dévastaient les départements de la Manche et du Calvados. Le gouvernement était forcé d'envoyer des troupes dans les localités ainsi ravagées, et chaque parti accusait l'autre d'être l'auteur de ces crimes. L'inquiétude était générale à Paris, et toutes les personnes clairvoyantes annonçaient des catastrophes prochaines. Ces appréhensions contrastaient avec les nombreuses fêtes qui furent données en l'honneur des Majestés Siciliennes, et avec la brillante exhibition de toutes les féeries que les arts et les théâtres réunissent dans la capitale.

Le 16 mai, le roi et la reine de Naples, le prince

de Salerne, le duc d'Orléans et sa famille dînèrent aux Tuileries chez la duchesse de Berry. Le 19 mai, le vicomte Sosthène de La Rochefoucauld (plus tard duc de Doudeauville), surintendant des menus plaisirs, adressait à Charles X un rapport où il disait : « Le roi de Naples a paru content de l'état dans lequel il a trouvé la manufacture de Sèvres. Leurs Majestés Siciliennes ont été fort gracieuses avec moi. Le spectacle de la veille les avait beaucoup frappées. Elles m'ont fait compliment d'une manière aimable de cette perfection inouïe qu'avait acquise le chant français. Il y a cinq ans, tous les gens de goût fuyaient l'Opéra; aujourd'hui, les plus belles recettes, qui étaient alors de trois mille francs, sont souvent de six ou sept mille. Les coulisses ont été fermées, malgré la colère des gens de cour, et par là bien des désordres abolis. Aussi, possesseurs d'actions du *Figaro*, m'y travaillent-ils sans cesse. »

Les préoccupations de la politique se mêlaient à celles de l'art. Le noble vicomte disait, dans le même rapport au roi : « Pour en venir à des choses plus sérieuses, je me refuse à croire la nouvelle qu'on donne comme certaine; les conséquences en seraient trop effrayantes, car c'est bien alors que tout ce qui a été dit serait justifié. Le roi s'engagerait d'une manière terrible. Dans ce cas, il serait forcé tôt ou tard de reculer. Aujourd'hui, il lui suffit de s'éclairer et de vouloir... C'est une coterie qui s'empare du pouvoir et qui le veut à

toutes les conditions, malgré le danger certain qu'elle fait courir à la monarchie. »

Cependant, les fêtes continuaient de plus en plus animées et brillantes. Aux Tuileries, la duchesse de Berry donnait, le 23 mai, un bal au roi et à la reine de Naples. Elle se rendait avec Leurs Majestés Siciliennes, le 25 mai, au palais de Compiègne, et le 28 au château de Chantilly, où elle déjeunait et dînait chez le duc de Bourbon. Elle faisait à ses hôtes couronnés les honneurs de son joli château de Rosny, où elle organisait une fête d'une élégance exquise.

Si le roi de Naples était un observateur perspicace, il pouvait deviner, à plus d'un symptôme, l'antagonisme qui déjà existait à l'état latent entre la situation de sa fille, la duchesse de Berry, et celle son beau-frère, le duc d'Orléans. Il y eut spectacle au palais de Saint-Cloud. Charles X permit à ses petits-enfants d'y assister.

Écoutons le récit de la duchesse de Gontaut : « On passait par l'Orangerie pour se rendre à la salle de spectacle. Charles X y conduisait la reine de Naples, à qui il donnait le bras. Il dit au duc de Bordeaux : « Suivez-nous. » Le jeune prince entrait dans l'Orangerie. Se trouvant sur la même ligne que le duc d'Orléans, il s'arrêta avec respect. Le baron de Damas le poussa alors, et dit tout haut : « Passez, Monseigneur. Le roi le veut ainsi. » Mademoiselle, avec sa gracieuse gentillesse, s'approcha de son oncle, et prit sa

main. Arrivé au théâtre, ajoute la duchesse de Gontaut, M. le duc d'Orléans se plaça près de moi, se plaignit de l'incident qui venait d'arriver, me parut blessé de la leçon qu'il prétendait avoir reçue. Je l'assurai que l'intention de M. le baron de Damas était simplement d'avertir M. le duc de Bordeaux que le roi l'attendait. Il hésitait à le croire. »

Le bal que le duc d'Orléans donna, le 31 mai, en l'honneur du roi et de la reine de Naples eut un éclat extraordinaire. Charles X y assista, et, à en juger par les témoignages de profonde déférence que son cousin lui prodiguait, on ne se serait guère douté de la sourde rivalité qui existait depuis tant d'années entre les deux branches de la maison de Bourbon. Le Palais-Royal, de révolutionnaire mémoire, était resplendissant. Le duc d'Orléans avait fait très grandement les choses. Les terrasses, couvertes d'orangers et de fleurs de toute espèce, semblaient continuer les salons par une suite de jardins suspendus. La décoration était magnifique; on eût dit un palais enchanté. L'animation n'était pas moindre au dehors que dans les appartements. Dès sept heures du soir, une foule immense occupait le jardin et encombrait les rues par lesquelles Charles X devait passer.

Le roi, le Dauphin, la Dauphine, accompagnés des grands officiers de leurs maisons et d'une escorte de gardes du corps, arrivèrent à neuf

heures un quart, et furent reçus au pied du grand escalier par le duc d'Orléans et ses deux fils, les ducs de Chartres et de Nemours. Toutes les sommités de la société parisienne assistaient à la fête : grands seigneurs et bourgeois, financiers et militaires, artistes et littérateurs. Tous les partis étaient représentés. Les anciens chefs de l'émigration coudoyaient les coryphées de l'opposition révolutionnaire. Le Palais-Royal était un terrain neutre où les adversaires les plus acharnés se rencontraient pour un bal. Charles X, dont la nature bienveillante et optimiste se prêtait si facilement à l'illusion, s'imaginait naïvement que, dans toute cette foule, il n'avait pas un seul ennemi, et que le principe monarchique restait en dehors de toute contestation. La joie et la confiance brillaient sur le visage du souverain. Il trouva la duchesse d'Orléans au sommet du grand escalier, lui offrit le bras, et parcourut les premiers salons, en adressant de gracieuses paroles aux dames qui formaient une double haie sur son passage.

Quelques moments après, le roi et la reine de Naples arrivèrent, avec la duchesse de Berry et le prince de Salerne. Charles X interrompit sa marche pour faire quelques pas au-devant de la reine, et s'arrêta pour causer avec elle. Au dire du *Moniteur*, il paraissait lui adresser les paroles les plus flatteuses, si l'on en jugeait par l'expression de bonheur qui se manifestait sur

le visage de la souveraine. Charles X parcourut tous les appartements, dont le luxe l'éblouissait. Se tournant du côté du duc d'Orléans, qui le suivait avec respect : « Ah çà! Monsieur, dit-il en souriant, savez-vous que vous vous mêlez d'être mieux logé que moi? » Il continua sa marche, ayant toujours à ses côtés le roi et la reine de Naples, ce qui ne l'empêchait point de causer gracieusement avec les dames qui se pressaient sur ses pas. Après avoir traversé tous les appartements, il s'avança sur le bord de la terrasse qui donne sur le jardin. Elle était éclairée par des feux de toute couleur. La sérénité radieuse d'une superbe nuit de printemps ajoutait à la beauté de la fête. La lune et les étoiles rivalisaient d'éclat avec les illuminations. Quand Charles X parut sur la terrasse, il y eut parmi la foule immense qui encombrait le jardin des acclamations qui, dans la pensée du monarque, n'étaient et ne pouvaient être que des cris de joie et d'amour. Pendant ce temps, un orchestre formé par les musiques de plusieurs régiments de la garde royale faisait entendre les airs chers aux Bourbons : « Vive Henri IV! Charmante Gabrielle! » Au milieu de cette atmosphère d'harmonie, de lumière et de fleurs, le roi se prit à penser à sa flotte qui traversait les mers pour aller conquérir un royaume barbaresque. « Messieurs, dit-il en regardant le ciel si pur, voilà un bien beau temps pour ma flotte d'Alger. »

Cependant les amis de Charles X, le voyant entouré par toute l'opposition, considéraient la fête comme un fâcheux présage. Ils se disaient que les témoignages de respect des libéraux pour le monarque n'étaient que des manifestations hypocrites, et trouvaient qu'il y avait dans l'air je ne sais quoi de mystérieux et d'inquiétant, qui cachait une conspiration sous les apparences du plaisir. Les sons joyeux de l'orchestre couvraient à peine les conversations graves des gens qui parlaient politique et prédisaient les prochaines catastrophes. « C'est une vraie fête napolitaine, s'écria M. de Salvandy, car nous dansons sur un volcan. »

Des bruits du dehors arrivèrent jusqu'aux portes des salons étincelants, comme les signes précurseurs d'un orage. Plusieurs fois, la foule que le duc d'Orléans, par amour de la popularité, avait eu l'imprudence de laisser entrer dans le jardin, renversa les grilles qui la séparaient de l'enceinte où les invités étaient seuls admis. La police et la garde ne pouvaient la contenir. Des orateurs, montés sur des tréteaux improvisés, l'excitaient. Elle arracha des arbustes, entassa des chaises, et y mit le feu. Les vieillards se croyaient revenus au début de la Révolution, au 12 juillet 1789, au jour où, dans ce même jardin du Palais-Royal, foyer de l'insurrection, Camille Desmoulins, un pistolet à la main, montait sur une chaise et s'écriait : « Ci-

toyens, il n'y a pas un moment à perdre. Le renvoi de Necker est le tocsin d'une Saint-Barthélemy de patriotes. Ce soir même, les bataillons étrangers sortiront du Champ-de-Mars pour nous égorger. Il ne nous reste qu'une ressource, c'est de courir aux armes. » « Aux armes! » criait alors la foule qui, s'emparant des bustes de Necker et de Philippe-Égalité, les portait en triomphe dans les rues les plus populeuses. Le surlendemain, la Bastille était prise.

Charles X évoquait-il ces souvenirs-là pendant la fête brillante où ses amis et ses ennemis lui prodiguaient de si obséquieux hommages, et prévoyait-il que le Palais-Royal donnerait avant deux mois le signal d'un nouveau cataclysme? Nous ne le croyons pas. On se gardait bien de lui dire que la malveillance avait mis le feu aux chaises qui flambaient dans le jardin. Il croyait à un simple accident, à un commencement d'incendie presque tout de suite éteint.

La duchesse de Gontaut raconte ainsi les choses dans ses *Mémoires :* « La fête était splendide. Tout était plaisir et joie, lorsqu'on entendit du jardin crier : « Au feu! » On aperçut alors des flammes s'élever jusqu'aux fenêtres; des chaises accumulées à une hauteur prodigieuse brûlaient; des lampions jetés par des mains inconnues volaient. L'effroi fut général. On ignora les auteurs de ce désastre; plusieurs arrestations furent faites. M. le duc d'Orléans, comme on

peut le croire, était désespéré. Le roi rassurait en riant les danseuses éperdues. Bientôt le calme se rétablit, et le bal recommença. Ma fille Charlotte y était, ainsi que son mari. De Saint-Cloud nous pûmes voir parfaitement cet incendie improvisé par la malveillance; j'eus peur pour les personnes très chères que je savais au bal. J'écrivis au roi, lui demandant ses ordres, mais de fait, je l'avoue, comme moyen de connaître la portée de cet événement. Sur mon même billet, le roi me répondit au crayon : « Tout est fini. Couchez-vous, dormez, votre « fille danse. »

Les esprits s'étaient rasséréné s. Charles X avait, comme toujours, le sourire sur les lèvres, et le bal continuait. Laissons parler un témoin oculaire, Arsène Houssaye, qui faisait ce soir-là son entrée dans le monde, et qui relate ainsi, dans ses intéressantes et charmantes *Confessions*, l'impression que lui produisit le bal : « Ce qui me frappa de prime abord, c'est qu'on n'avait pas l'air gai. Je croyais ingénument qu'on venait à un bal en figure de fête; mais, hormis le roi Charles X, qui souriait toujours, même dans la mauvaise fortune, hormis Mme la duchesse de Berry, qui avait gardé je ne sais quel rayon du soleil de Naples, hormis le duc de Chartres et le duc de Nemours, beaux comme des princes de contes de fées, toutes ces figures de cour ressemblaient à des figures d'acteurs qui en sont à

la cent unième représentation. On jouait son rôle sans entrain, comme si on ne croyait plus à la comédie. Et pourtant, si quelqu'un croyait à la fin de la pièce pour les Bourbons, ce n'étaient certes pas Charles X et les courtisans. On s'imaginait, à la cour, que c'était bien assez en France d'une révolution. Qui donc oserait s'armer encore contre cette royauté de droit divin? »

Ce qu'il y a de certain, c'est que Charles X avait la conviction que son trône était inébranlable. Et comment ne se serait-il pas fait d'illusions, à ce moment où les chefs de l'opposition témoignaient à sa personne le même respect, le même empressement que les anciens émigrés? La tactique du jour était de séparer le roi de ses ministres, d'aduler le souverain et d'invectiver le ministère. Lisons le compte rendu du bal dans *le Journal des Débats*, qui attaquait alors avec acharnement le cabinet que présidait le prince de Polignac. La Chambre des députés avait été dissoute le 16 mai, et l'ouverture de la nouvelle Chambre était fixée au 3 août. « Par un sentiment de touchante délicatesse, était-il dit dans *les Débats*, presque tous les membres de cette Chambre des députés qui n'est plus, mais qui doit renaître bientôt, avaient reçu une invitation. On eût dit qu'ils étaient encore les députés de la France... Mais surtout ce qu'il y avait de touchant dans cette réunion si spontanée et si inespérée d'hommes de toutes nuances, c'était le roi, le roi de France

au milieu de ses sujets, ayant une parole bienveillante pour chacun, grand roi qui ne se souciait nullement de nos tristes dissenssions. C'était bonheur de le voir heureux dans cette fête, de contempler cette tête si calme et si riante, d'entendre ses moindres paroles... Le roi de France a été le roi de la fête... Un instant on n'a vu que lui, on n'a vu que le roi venant, malgré la vieille étiquette, dans le palais d'un sujet au milieu de ses sujets. Le roi est parti du Palais-Royal à minuit et demi, plus tard qu'il ne pensait lui-même. A une heure du matin, Sa Majesté était arrivée à Saint-Cloud, ne se doutant pas sans doute combien d'heureux elle avait faits. »

Le roi et la reine de Naples, ainsi que le Dauphin et la Dauphine, étaient partis presque en même temps que Charles X. Mais la duchesse de Berry, qui aimait beaucoup la danse, ne se retira qu'à cinq heures et demie du matin. Le bal qui, en la présence des têtes couronnées, avait conservé une allure officielle et un peu guindée, devint joyeux et bruyant. Il y avait un orchestre dans chacun des cinq principaux salons. Outre ces cinq orchestres, on entendait, dans l'intervalle entre chaque danse, un sixième qui était placé au centre de la galerie vitrée. C'était la musique de la garde royale qui jouait des fanfares pour le dehors. « Le bal était animé comme dans une fête bourgeoise, est-il dit dans le compte rendu des *Débats*. Mme la duchesse de Berry, Mlles d'Orléans

et leurs frères ont donné l'exemple. Chose rare dans ces bals d'apparat, on a beaucoup dansé et même sans trop de façon. On pouvait remarquer chez le duc d'Orléans, plus que partout ailleurs, combien nous sommes peu habiles danseurs. Un courtisan de l'ancien régime aurait eu de la peine à reconnaître aujourd'hui cette danse si parfaite et si appréciée dans ses grâces, qui était une étiquette de rigueur dans les beaux jours du grand roi. Mais ceci est un petit malheur, dont la cour elle-même s'est consolée facilement. Nous avons tous autre chose à penser. »

A deux heures du matin, le bal fut interrompu par un souper assis. On ouvrit la galerie de Valois, où huit cents femmes se mirent à table. Le duc de Chartres, qui avait dix-neuf ans, le duc de Nemours, qui en avait quinze, étaient charmants tous deux, l'un en colonel de hussards, l'autre en colonel de chasseurs, et faisaient avec une extrême courtoisie les honneurs de ce magnifique repas. Le souper une fois fini, le bal recommença. Tout était renouvelé, les fleurs, les bougies, la musique. Il y avait comme une seconde fête, moins nombreuse, mais plus animée que la première. On dansa le galop, conduit par le fils du comte Apponyi, ambassadeur d'Autriche, en riche costume hongrois; et c'était chose curieuse, comme contraste, de voir passer et repasser la jeune noblesse amie du drapeau blanc dans la galerie où le pinceau d'Horace Vernet avait repré-

senté les victoires du drapeau tricolore. A six heures du matin, on dansait encore, et la fête symbolique finissait comme un triomphe de la bourgeoisie parisienne.

Après le départ de tous les invités, la foule était dans le jardin, regardant les chaises brisées et les vestiges de la fête éteinte. Le compte rendu du *Moniteur* annonçait que le roi, en se retirant, avait donné des marques de toute sa satisfaction, et ne faisait pas même mention de l'espèce d'émeute qui avait attristé la fête. Quant au *Journal des Débats*, voici comment il relatait ce symptôme révolutionnaire : « Un seul accident, fort léger, auquel la malveillance pourra seule donner de l'importance, a jeté quelque trouble dans le bonheur général. Voici le fait. Comme on le pense, la foule était grande dans le jardin du Palais-Royal. On se pressait, on se heurtait, toute la ville était là. A quelques-uns l'idée vint de se donner un peu d'espace, et ils sautèrent par-dessus les plates-bandes du jardin. Ce fut l'histoire des moutons de Panurge, tout le monde sauta. Un désordre en amène un autre : des enfants se jetèrent, en signe de joie, les chaises du jardin à la tête. Bientôt après ils en dressèrent un échafaudage, puis imaginèrent d'y mettre le feu. La chose se fit ; il y avait là tant de lampions tout prêts ! La force armée a cru devoir arrêter, à ce sujet, quelques personnes. Le plus malheureux, c'est que toutes les fleurs du jardin sont perdues

et que le piédestal de la statue d'Apollon est calciné. » Cet incident, en apparence minime, était un grave présage. Les moutons de Panurge dont parlait le journal devaient se retrouver au mois de juillet. On avait commencé par brûler des chaises, et on allait finir par renverser un trône.

V

LA PRISE D'ALGER.

Le plus grand malheur de l'esprit de parti, c'est qu'il fait perdre non seulement la notion de la justice, mais encore le sentiment du patriotisme. Ce qui se passa à Paris au mois de juillet 1830 est la preuve de cette triste vérité. Il n'y a pas, dans l'histoire de France, un fait d'armes plus glorieux, un service plus éclatant rendu à la chrétienté et à la civilisation que la prise d'Alger. Eh bien! la politique avait tellement altéré le caractère national, que la nouvelle de cette magnifique victoire qui, à d'autres époques, aurait soulevé d'unanimes transports de joie et d'enthousiasme, fut accueillie par les ennemis du ministère Polignac avec indifférence, pour ne pas dire avec hostilité. Et cependant Charles X, dans sa magnanime entreprise, venait de réussir mieux que Charles-Quint, mieux que Louis XIV. C'était

pour lui que se réalisait la prédiction de Bossuet : « Tu céderas ou tu tomberas sous ce vainqueur, Alger, riche des dépouilles de la chrétienté. Tu disais en ton cœur avare : Je tiens la mer sous mes lois et les nations sont ma proie. La légèreté de tes vaisseaux te donnait de la confiance, mais tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son nid, où il partage son butin à ses petits. »

Malgré les conseils pusillanimes de l'opposition, qui ne présageait que défaites et catastrophes; malgré la jalousie de l'Angleterre, dont le gouvernement français avait fièrement bravé les menaces, la flotte du roi était partie de Toulon le 25 mai 1830, portant sur ses navires, avec des vétérans de l'épopée impériale, les jeunes officiers destinés à se faire un grand nom dans les fastes militaires : Pélissier, Lamoricière, Changarnier, Mac-Mahon. Jamais flotte n'avait pris la mer dans un plus majestueux appareil. « Notre marine, ressuscitée au combat de Navarin, a dit Chateaubriand, sortit de ces ports de France naguère si abandonnés. La rade était couverte de navires qui saluaient la terre en s'éloignant. Des bateaux à vapeur, nouvelle découverte du génie de l'homme, allaient et venaient, portant des ordres d'une division à l'autre, comme des sirènes ou comme les aides de camp de l'amiral. Le Dauphin se tenait sur le rivage, où toutes les po-

pulations de la ville et des montagnes étaient descendues. Lui qui, après avoir arraché son parent le roi d'Espagne, aux mains des révolutions, voyait se lever le jour par qui la chrétienté devait être délivrée, aurait-il pu se croire si près de sa nuit? »

Comme s'il avait eu le pressentiment de la Révolution prochaine, le Dauphin ne se laissait pas enivrer par les acclamations qui retentissaient. Habitué depuis plus d'un an à la froideur des foules parisiennes, il était vivement touché de ces cris de dévouement et d'allégresse. Mais il ne s'en exagérait pas l'importance. « Hélas! s'écria-t-il, je doute fort que parmi ceux qui crient ainsi il y ait beaucoup d'électeurs. » Et, en effet, parmi les patriotes qui exprimaient bruyamment leurs vœux en faveur de l'armée et de la flotte de la France, il n'y en avait pas beaucoup qui payaient trois cents francs d'impôt.

Le croirait-on? Pendant cette expédition glorieuse, l'opposition plaidait la cause des Barbaresques. Ainsi que le duc Ambroise de La Rochefoucauld-Doudeauville en a fait la remarque dans ses *Mémoires :* « Beaucoup de journaux de l'opposition prévenaient le dey de tous les préparatifs et doublaient ainsi les difficultés de l'attaque ; un grand nombre de généraux étaient même effrayés de l'esprit de la marine, et mettaient en doute son concours. »

L'expédition avait commencé. Tous les cœurs,

en France, auraient dû battre pour le triomphe du drapeau français. On aurait dû oublier toutes les querelles politiques pour n'avoir qu'un souvenir : celui de la patrie. Écoutons le comte d'Haussonville : « Tous les esprits, dit-il dans son livre intitulé *Ma Jeunesse*, étaient tendus vers cette expédition d'Alger. On en attendait l'issue avec des impressions, il faut en convenir, bien différentes. Le gouvernement, qui l'avait conçue de vieille date et très habilement préparée, espérait en tirer un grand parti pour le triomphe de sa politique. L'opposition se montrait, au contraire, alarmée et affectait d'en contester la prudence et l'utilité, prédisant volontiers un insuccès. Tel était le thème développé dans une brochure que venait de publier M. le comte Alexandre de Laborde. »

M. d'Haussonville était sous le charme des trois filles du comte, dont l'aînée était Mme Gabrielle Delessert, et dont les deux cadettes ont épousé plus tard, l'une M. Bocher, l'autre M. Odier. Le 9 juillet 1830, il les aperçut toutes les trois, à l'Opéra, dans la même loge que leur père. Il se rendit près d'elles pendant l'entr'acte. Mais laissons-lui la parole. « Je me mis, dit-il, pour m'attirer la bienveillance de M. de Laborde, à lui parler de sa récente brochure. Hélas! il était à craindre qu'il n'eût que trop raison, et que, malheureusement pour nous, l'entreprise dont il expliquait si bien toutes les difficultés, pour ne

pas dire les impossibilités, ne tournât trop mal ; et comme je m'échauffais, peut-être outre mesure, sur ce sujet, afin de complaire à mes belles interlocutrices, voici que la toile du théâtre se lève tout à coup. Le régisseur fait ses trois saluts au public, s'approche du trou du souffleur et donne lecture de la dépêche qui annonçait la prise d'Alger. J'avais mal pris mon temps. Je décampai de la loge au plus vite, et je cours encore. »

Cette dépêche, que le régisseur lisait sur le devant de la scène, la voici : « Le vice-amiral Duperré à Son Excellence le ministre de la marine et des colonies. — Devant Alger, le 6 juillet 1830. — L'armée du roi a triomphé; le sort d'Alger est décidé depuis hier; le pavillon du roi flotte sur tous les forts et sur le palais du dey. La question européenne agitée depuis des siècles est résolue. »

Le lendemain, 10 juillet, on lisait dans *le Journal des Debats :* « Le canon retentit dans Paris. Ce bruit guerrier a quelque chose qui charme nos oreilles; il nous rappelle des souvenirs de gloire, et il en lègue d'autres à la postérité. La Restauration s'affermit et se consacre par les victoires; cette idée doit ajouter à la gloire des royalistes... La France aujourd'hui est fière de se retrouver victorieuse, et le roi est fier de cette gloire de son peuple. C'est un nouveau lien entre eux; ce jour de gloire et de majesté sans mélange accordé à la vieillesse de Charles X sera salué

par les acclamations de la nation tout entière. » C'est le patriote qui vient de parler. Et voici comment, dans le même article, s'exprime l'homme de parti : « Nous ne permettrons pas à M. de Bourmont de faire, dans une monarchie constitutionnelle, un acte de monarchie despotique. Nous demanderons compte de l'illégalité de la guerre, tout en remerciant Dieu de la victoire. Les fanfaronnades militaires ne servent à rien à la tribune : il faudra donc répondre et satisfaire à la loi. Voilà, au bruit du canon d'Alger, quels sont nos sentiments et nos idées : joie de la victoire, reconnaissance pour l'armée et félicitations au roi, et, à côté de cela, recherche sévère et punition convenable de l'illégalité de la guerre. Nous avons, au sujet d'Alger, deux choses à faire qui valent mieux que de répondre aux rodomontades impuissantes de nos adversaires : la première, d'examiner ce que nos ministres vont faire de leur conquête, et la seconde de les accuser d'avoir fait la guerre illégalement, sans crédits votés par les Chambres. Accuser les ministres! Quoi! après une victoire? Oui, car Alger est vaincu, mais non par la Charte, non par les lois de l'État... Nos adversaires doivent voir que ce triomphe ne nous afflige, ni ne nous abat; l'affliction serait méprisable, l'abattement serait sot. Ce serait oublier également que c'est la France, que c'est le roi et non le ministère qui a vaincu. »

Elle était pourtant bien belle, cette victoire

dont les adversaires du ministère Polignac se félicitaient avec tant de réticences. Le 13 juin, au petit jour, à la suite d'une violente tempête, le ciel s'était tout à coup éclairé. Alger avait apparu aux yeux émerveillés de nos marins et de nos soldats, avec ses terrasses étagées, toute blanche sur un fond de verdure sombre. Puis la flotte avait défilé devant la ville pour gagner la presqu'île de Sidi-Ferruch, où elle était arrivée quelques heures après. L'amiral Duperré estimait que le débarquement de l'armée n'exigerait pas moins de vingt-sept jours. Ces prévisions pessimistes avaient reçu le 14 juin un éclatant démenti : huit heures avaient suffi pour le débarquement. La marine et l'armée avaient rivalisé de courage. Le 24 juin, le lieutenant Amédée de Bourmont, le second des quatre fils que le général avait amenés avec lui, était blessé mortellement au champ d'honneur. Le 5 juillet, son père, domptant la douleur par l'héroïsme, prenait Alger. L'envoyé du dey avait dit au vainqueur : « Quand les Algériens sont en guerre avec le roi de France, ils ne doivent pas faire la prière du soir avant d'avoir conclu la paix. »

M. Ernest Daudet a dit dans sa concise et belle *Histoire de la Restauration :* « Ce sont là de douloureux et grands souvenirs qu'on ne saurait évoquer sans leur rendre hommage et réparer l'injustice dans laquelle ils sont restés longtemps enveloppés. Le temps, en passant sur eux, per-

met d'ailleurs de les juger avec plus d'équité que ne l'ont fait les contemporains. Aujourd'hui les cœurs généreux se plaisent à les rapprocher des dernières journées du règne de Charles X, si tragiques et si fatales. Ils mettent impartialement, en regard de l'imprudente conduite du vieux roi, cette glorieuse conquête d'Alger qui honore sa mémoire et de laquelle on peut dire, avec plus de justice qu'on ne l'a dit des ordonnances de Juillet, qu'elle constitue le véritable testament du gouvernement de la Restauration. »

La nouvelle de la prise d'Alger était parvenue à Paris le 9 juillet. C'est le ministre de la marine, M. d'Haussez, qui la reçut le premier, et courut la porter au souverain. Charles X tressaillit de joie, et, comme son ministre s'inclinait pour lui baiser la main : « Aujourd'hui l'on s'embrasse », s'écria le vieux monarque, et il pressa M. d'Haussez contre son cœur.

Le surlendemain, dimanche 11 juillet, il y eut à Notre-Dame un *Te Deum* d'actions de grâce, auquel Charles X et la famille royale assistèrent.

Le roi, venant de Saint-Cloud, arriva aux Tuileries à onze heures du matin. A midi, il entendit la messe à la chapelle du château. Après la messe, le chancelier, les ministres, les grands dignitaires, le grand référendaire de la Chambre des pairs, le nonce du pape, des maréchaux, des pairs de France, les ambassadeurs d'Espagne, de Naples, des ministres d'État et un grand nombre de gé-

néraux eurent l'honneur de lui faire leur cour. Après la réception, il présida le conseil des ministres, auquel assista le Dauphin. A trois heures et demie, une salve d'artillerie annonça que le souverain et son cortège sortaient du palais des Tuileries pour se rendre à Notre-Dame. Le cortège partit dans l'ordre suivant : gendarmes, états-majors de le 1re division militaire et de la place de Paris; une voiture du Dauphin, une voiture de la duchesse de Berry, dans lesquelles étaient les grands officiers de la couronne, musique et gardes du corps, hérauts d'armes, nombreux état-major, voiture du roi.

Dans cette voiture, qui était celle du sacre, Charles X avait avec lui le Dauphin et la duchesse de Berry. Le maréchal Marmont, duc de Raguse, et le duc de Luxembourg étaient à cheval aux portières. Un détachement de gardes du corps à pied marchait en haie des deux côtés du carrosse royal. Un détachement de gardes du corps à cheval, une voiture de la duchesse de Berry, où étaient les dames de la princesse, et un escadron de cuirassiers fermaient la marche. La garde royale et la troupe de ligne faisaient une double haie sur tout l'itinéraire du cortège. Une salve d'artillerie annonça son arrivée à l'église métropolitaine. Sous le porche de la cathédrale, l'archevêque de Paris dit au roi : « La main du Tout-Puissant est avec vous, sire. Que votre grande âme s'affermisse de plus en plus et votre

confiance dans le divin secours, dans la protection de Marie, ne sera pas vaine. Puisse Votre Majesté en recevoir bientôt une nouvelle récompense! Puisse-t-elle bientôt venir encore remercier le Seigneur, après d'autres merveilles non moins douces et non moins éclatantes! »

Charles X répondit : « Monsieur l'archevêque, nous avions imploré le secours du Tout-Puissant pour une expédition qui devait être à la fois si glorieuse à la France et si utile à l'humanité. Le Seigneur a béni nos armes. C'était un devoir pour moi et pour chacun de mes sujets de lui en rendre aussitôt de solennelles actions de grâces. Ce bienfait signalé m'a fait éprouver un bonheur que je n'avais pas ressenti depuis bien des années. Je viens me prosterner aux pieds du Très-Haut, lui offrir l'hommage de ma vive et profonde reconnaissance; je sollicite de lui la grâce de consacrer le reste de mes forces à rendre mes peuples heureux, et je désire avec ardeur que les Français comprennent que je ne respire que pour leur bonheur. »

Le souverain fut ensuite conduit processionnellement sous un dais jusque dans le chœur, où un fauteuil et un prie-Dieu lui avaient été préparés. Puis on entonna le *Te Deum.* Femme de cœur, patriote dans l'âme, la duchesse de Berry était profondément émue. Les chants religieux qui retentissaient lui rappelaient ceux de son mariage célébré, quatorze années auparavant, dans

le même sanctuaire, et il lui semblait que, du haut du ciel, son mari contemplait le triomphe du roi et de la France.

En revenant aux Tuileries, Charles X fut salué par les nombreux vivats de la foule qui se pressait sur son passage. Rentré au château à cinq heures un quart, il en repartit pour Saint-Cloud une demi-heure après. Il s'en allait le cœur plein de joie, ne se doutant guère que jamais il ne reparaîtrait dans les murs de Paris.

La duchesse de Berry voulut associer ses enfants à l'allégresse nationale. Dans la journée du lendemain 12 juillet, ils donnèrent une collation au Trocadéro, à Saint-Cloud. La fête joyeuse se termina par un feu d'artifice. C'est le dernier qui ait été tiré en l'honneur de la branche aînée. La Révolution ne devait se laisser toucher ni par le prestige de la victoire, ni par la grâce et l'innocence du duc de Bordeaux et de sa sœur.

VI

LES ENFANTS DE FRANCE.

La duchesse de Berry était une heureuse mère. Ses deux enfants, qui la chérissaient, et qui avaient l'un pour l'autre la plus vive tendresse, croissaient chaque jour en grâce et en intelligence. Le duc de Bordeaux recevait une éducation militaire et chrétienne qui produisait les meilleurs résultats. On l'élevait dans le culte de Dieu, de la patrie et de l'honneur. On espérait en faire un roi religieux et vaillant. Il avait auprès de lui, outre ses gouverneur, sous-gouverneur, précepteur et sous-précepteur, un premier valet de chambre, le chevalier de La Villatte, capitaine commandant de la garde royale, qui ne le quittait jamais, et l'aimait *maternellement* (le mot est de Chateaubriand), tout en lui donnant une éducation énergique et virile. Le capitaine de La Villatte était un noble caractère. Sous la

Terreur, il s'était substitué à son père dans la prison des condamnés, et il l'avait ainsi soustrait à l'échafaud. Il était entré le premier dans les retranchements du Trocadéro, en Espagne. Ce brave soldat, chien fidèle de la monarchie, ainsi que l'appelait encore Chateaubriand, traitait le jeune prince comme un vétéran traite un enfant de troupe; il lui apprenait à se lever de bonne heure, à supporter le froid, le chaud et la fatigue. On ne faisait du feu dans la chambre de l'enfant que lorsque le thermomètre était au-dessous de zéro. Il sortait par tous les temps, grimpait aux arbres pour devenir, disait-il, grand et fort comme son ami La Villatte, se plaisait au maniement des armes et faisait à merveille l'exercice. On lui avait formé un petit régiment, composé de ses jeunes camarades: les trois Gramont, les deux Bourbon-Busset, les Damas, Brissac, Rivière, Durfort, Sinety, Blacas, Meffray, Locmaria, Bouillé, Nicolay, etc., qu'on appelait le régiment de Bordeaux et qui portait l'uniforme de l'infanterie de la garde royale. Jamais le petit prince n'était plus heureux que lorsqu'il bivouaquait, avec sa troupe enfantine, à Bagatelle ou dans le jardin de l'Élysée, et faisait, sur un feu de campagne, une soupe de soldat que Charles X goûtait et trouvait toujours excellente.

Le 29 septembre 1827, jour anniversaire de sa naissance, le duc de Bordeaux fit manœuvrer son régiment; il avait le sac au dos, comme

ses petits soldats, et portait comme eux, l'uniforme du 3e d'infanterie de la garde, ce jour-là de service à Saint-Cloud.

Deux ans plus tard, le 29 septembre 1829, le jeune prince fut fêté — pour la dernière fois à Saint-Cloud — par les gardes du corps. L'un d'eux, M. Choquart, avait composé en son honneur une cantate dont voici deux couplets :

Jeté sur l'océan des âges,
En sommeillant dans ton berceau,
Tu conjuras tous les orages
Qui couvraient encore un tombeau.
Ce berceau, comme une arche sainte
Calmant une auguste douleur,
A reçu sa dernière plainte
Et nos premiers chants de bonheur.

Vieillis avec le blanc panache,
Nos cheveux prendront sa couleur;
Mais, quand ta bannière sans tache
Ira flotter au champ d'honneur,
Ceux qui l'auront toujours suivie,
Fiers de mourir à ton côté,
Donneront un reste de vie
Pour ta jeune immortalité.

Le roi dit à l'auteur : « Vos vers sont charmants, Monsieur; c'est l'esprit du cœur qui les a dictés. »

Le petit prince avait déjà les instincts militaires. Au commencement de l'expédition d'Alger, comme son grand-père, qui depuis deux jours était sans nouvelles, paraissait être inquiet,

il lui demanda une audience, dont il ne voulut pas indiquer le motif. Introduit près du roi, il mit le genou en terre et dit : « Sire, je suis trop jeune encore pour combattre; mais qu'on me permette de partir pour Alger; je suis sûr qu'en me voyant, nos soldats seraient encore plus braves. »

Malgré les trop nombreuses adulations qui lui étaient adressées, dans l'atmosphère de royalisme exalté où il vivait, il savait déjà se garer de la flatterie. Un jour, en jouant, il avait atteint par mégarde un courtisan avec son fouet, et celui-ci le remerciait de cette maladresse comme d'une faveur. Alors le petit prince se tourna du côté du capitaine La Villatte, et lui dit tout bas, en se rappelant la fable du bon La Fontaine : « C'est un flatteur. Eh bien! il n'aura pas mon fromage. »

On avait appris au duc de Bordeaux à aimer à la fois les soldats et les pauvres. Il n'avait pas de plus grande joie que de faire l'aumône. Le 15 juillet, jour de sa fête, la Saint-Henri, il vêtissait, avec sa petite épargne, un certain nombre d'enfants et de vieillards. Ordinairement, il dépensait bien vite et très volontiers son pécule. Tout à coup, on le vit devenir économe et s'interdire la moindre fantaisie. On se demandait la cause de ce changement subit. Au bout de quelque temps le mystère fut éclairci. Le capitaine de La Villatte avait parlé d'une maison de sœurs

de charité qu'il aurait voulu établir dans son village de Plauzat, et, comme les fonds manquaient, le petit prince s'était mis à thésauriser, pour pouvoir les fournir aux bonnes sœurs à qui s'intéressait le capitaine.

Le duc de Bordeaux avait ses pauvres, comme il avait son régiment. Il appelait ses *petits garçons* les enfants indigents élevés à l'établissement de Saint-Nicolas. Il faisait des parties de barres avec eux dans le parc de Bagatelle, et lorsqu'on lui faisait cadeau de quelque nouveau jouet, on doublait son plaisir, si on lui promettait d'en donner un semblable à ses *petits garçons*. Son enfance s'écoulait heureuse, et l'on eût dit alors que l'avenir lui souriait. Les vieillards de Paris se souviennent tous de la sympathie qu'il inspirait à la foule, des saluts qu'on lui faisait et que lui et la petite Mademoiselle rendaient avec tant de grâce et de gentillesse. Le peuple, qui est bon, aime les enfants, et il s'associait aux joies maternelles de la veuve du duc de Berry.

Il n'y a rien de plus touchant que la mutuelle tendresse d'un frère et d'une sœur qui, ayant à peu près le même âge, reçoivent la même éducation, et entrent dans la vie en se donnant la main. J'ai eu le même bonheur que le duc de Bordeaux. Ainsi que lui, j'ai été élevé avec une charmante sœur, née peu de temps après moi, et qui a été la compagne de toute mon enfance. Hélas ! je l'ai perdue, et son souvenir me revient

sans cesse à la pensée, quand je songe aux premières années des deux enfants de la duchesse de Berry, car, pauvres ou riches, obscurs ou illustres, particuliers ou princes, nous avons une communauté de joies, et plus encore, une communauté de souffrances.

Mademoiselle, qui avait juste une année de plus que son frère, — elle était née le 21 septembre 1819, et lui le 29 septembre 1820 — annonça dès sa plus tendre enfance les qualités d'esprit et de cœur qui devaient en faire une femme d'élite. Aucune princesse n'était plus digne de bonheur, et cependant que de chagrins, que de catastrophes lui réservait la Providence! Elle n'avait que huit ans quand on lui apprit en détail l'horrible tragédie de la mort de son père. C'est au château de Rosny que sa gouvernante, la duchesse de Gontaut, lui fit ce récit saisissant. Dans les premiers temps de son mariage, la duchesse de Berry, désirant passer pendant la belle saison quelques semaines à la campagne, pour s'y reposer, sans étiquette, des fatigues de sa vie de princesse, son époux lui avait acheté la terre de Rosny, où ils vivaient tous deux comme de simples particuliers, et où s'écoulèrent les moments les plus heureux de leur existence. Après l'assassinat du prince, sa veuve s'attacha plus que jamais à une demeure qui lui rappelait de tendres souvenirs. Elle y fonda un asile pour les veuves et les vieillards du village, une école pour

les enfants pauvres, et y fit construire une église, avec une chapelle où fut déposé le cœur de son époux. Un service de messes et de prières fut assuré pour le repos de l'âme du prince dont la mort avait fait verser tant de larmes. Quatre sœurs grises étaient attachées aux établissements de charité créés par la princesse. Elle se plaisait à les visiter, à prendre part elle-même aux petits travaux de la pharmacie, aux leçons des enfants et aux soins qu'on donnait aux malades. On aurait dit alors qu'elle était la cinquième sœur grise de Rosny.

Écoutons la duchesse de Gontaut : « Madame la duchesse de Berry, aimant à surveiller les différents établissements fondés par elle à Rosny y allait souvent, accompagnée de madame la Dauphine et même du roi. Madame la duchesse d'Orléans y fut souvent. Dans un de ses voyages, Madame y mena Mademoiselle; je l'y suivis. Mademoiselle, ayant huit ans alors, comprenait déjà le malheur d'être orpheline.

« Arrivant à Rosny, j'aperçus de loin, et pour la première fois, le monument élevé à Monseigneur. J'en fus impressionnée et demandai à Madame la permission de faire connaître à Mademoiselle, et près des précieux restes de son père, les détails touchants de ses derniers moments, son pardon sublime pour l'assassin qui lui avait donné la mort, la grâce qu'il ne cessa jusqu'à son dernier soupir de demander au roi.

Il m'importait aussi de faire comprendre à ce jeune cœur l'agonie des souffrances de celui de sa mère, si grande, si courageuse, et qui put, jusqu'au dernier instant, donner à Monseigneur mourant force et consolation... Madame, touchée des sentiments que je venais de lui exprimer, m'approuva... Le jour suivant, après la messe, Madame s'était retirée, Mademoiselle s'agenouilla au pied du monument funèbre, écouta le triste récit de la mort de son père. Bientôt je vis couler ses larmes; je la vis étendre ses bras sur ce marbre si près du noble cœur qu'elle pouvait désormais apprécier. Admirable petite princesse ! Elle était touchante, charmante alors. »

Mademoiselle avait appris avec son frère à faire la charité. Il avait été établi que, lors des leçons, et particulièrement dans les cours, des jetons leur seraient donnés, comme récompenses pour les réponses correctes, et seraient retirés pour les fautes de mémoire ou de jugement. A la fin de chaque mois, le roi et la duchesse de Berry payaient les jetons, d'après un tarif invariable, et le montant en était consacré à de bonnes œuvres, telles que l'habillement des pauvres, femmes, vieillards ou enfants. Ces charités étaient ordinairement réservées pour les fêtes de la Saint-Louis et de la Saint-Henri. Un jour, il manquait trois cents francs à la bourse des aumônes. Le petit prince et sa sœur deman-

dèrent alors à doubler leur travail, et eurent bien vite gagné les jetons nécessaires pour compléter la somme destinée à leurs pauvres.

Charles X avait accordé à sa petite-fille une pension pour lui permettre de secourir le malheur, d'être agréable à ses amies, d'avoir des attentions pour les personnes de son entourage. La jeune princesse aimait beaucoup mieux donner que recevoir. Son grand bonheur était de faire des cadeaux le jour de l'an. Elle était aussi généreuse et aussi aimable que sa mère.

Le vieux roi avait pour ses petits-enfants une profonde tendresse. Il les voyait tous les jours, et rien ne le charmait plus que les progrès de leur jeune intelligence.

Chose curieuse ! la duchesse d'Angoulême ne donnait jamais d'étrennes au duc de Bordeaux et à Mademoiselle, et n'omettait jamais d'en donner aux enfants du duc d'Orléans. C'est par hasard que Charles X le sut. Touché du tact du jeune prince et de sa sœur, qui n'en avaient jamais fait la remarque, il résolut de les en récompenser, et leur demanda ce qu'ils désiraient le plus pour leurs étrennes. « Ce sont des chevaux que je puisse monter », dit le duc de Bordeaux avec vivacité. — « C'est une voiture, et même un petit postillon », dit très timidement Mademoiselle. Le roi fit dessiner une petite voiture, deux chevaux et un postillon, et montrant à ses petits-enfants le dessin : « N'est-ce point

ce que vous désirez ? » leur dit-il. Mademoiselle répondit, en souriant : « C'est bien joli, mais c'est bien petit. » Le bon grand-père, charmé de sa bonne humeur, l'embrassa; puis il mena les deux enfants à la fenêtre, d'où ils aperçurent, dans la cour des Tuileries, avec autant de joie que de surprise, petit postillon, poneys et calèche. « Ils en jouirent l'un et l'autre, dit la duchesse de Gontaut, jusqu'au moment où ils ne possédèrent plus rien. »

Charles X avait donné au duc de Bordeaux, pour la Saint-Henri, un superbe joujou qui plaisait au jeune prince. C'était une merveille sortie des magasins de Giroux : une mer orageuse en or et en argent, couverte de petits vaisseaux qui, par un ressort, se mettaient en mouvement au son d'une boîte à musique. Ayant reçu de la fille de l'empereur du Brésil une belle collection de papillons et d'oiseaux, le duc de Bordeaux voulut remercier princièrement la princesse, et lui envoya le beau joujou, avec la permission du roi, qui dit alors à Mme de Gontaut : « J'ai déjà remarqué qu'Henri n'est pas égoïste; c'est le signe d'un bon cœur. »

Le frère et la sœur avaient un tact et un esprit précoces, dont leur mère était justement fière. L'un et l'autre jouaient déjà fort bien leur rôle de prince et de princesse. Le duc de Bordeaux savait parler aux officiers et aux soldats. La petite Mademoiselle présidait à un cercle de cour

avec l'aisance et l'affabilité d'une reine. Au moment même où la révolution de Juillet éclata, elle s'apprêtait à partir pour Dieppe sans sa mère et à y recevoir ses jeunes cousins et cousines, fils et filles du duc d'Orléans. La duchesse de Berry, à cette époque, était intimement persuadée que, si jamais une émeute venait à éclater, il lui suffirait de prendre ses enfants par la main et de les montrer à la foule pour apaiser la sédition.

VII

LES DERNIERS JOURS DE CALME.

Le dimanche 11 juillet 1830, Charles X, venant de Paris où il avait passé une journée digne du roi Très Chrétien, était rentré dans son palais de Saint-Cloud. Jamais peut-être il n'avait prié de si bien bon cœur sous les voûtes antiques de Notre-Dame qu'en ce beau jour où il venait de rendre grâces à Dieu pour la victoire de ses troupes et pour la prise d'Alger. Il rapportait de la cathédrale une impression patriotique et sainte. Peut-être sur son pasage les acclamations avaient-elles été moins nombreuses, moins chaleureuses que de coutume ; mais le vieux monarque était tant soit peu dur d'oreille, et sans doute n'avait pas remarqué la différence. Le soir, en se mettant à table au château de Saint-Cloud, sa résidence préférée, il reçut avec joie les félicitations de sa famille et de ceux des

membres de sa maison civile et de sa maison militaire qui étaient de service auprès de lui. Il regrettait seulement l'absence de la duchesse d'Angoulême, qui se trouvait alors à Vichy où elle prenait les eaux. La pieuse princesse, Française dans l'âme, aurait été si heureuse de cette belle et glorieuse journée! Quand la nuit fut venue, le roi, des hauteurs de Saint-Cloud, aperçut dans le lointain les lumières innombrables de Paris. Les édifices publics et les maisons particulières y étaient illuminés. Le triomphateur du matin aurait été bien étonné si quelque prophète de malheur était venu lui dire que la Révolution ne lui permettrait jamais de rentrer dans ces murs qui étincelaient de mille feux pour célébrer la victoire des armes royales.

D'après les résultats déjà connus, Charles X savait bien que les élections ne seraient point favorables au ministère, mais il ne s'en affligeait point parce que le succès de l'opposition serait pour lui, croyait-il, l'occasion de trancher une fois pour toutes le nœud gordien. Il regardait la prise d'Alger comme un heureux présage. Dans sa pensée, c'était le jugement de Dieu prononcé en faveur de la cause royale. Jamais il n'y avait eu plus de calme, plus de bonhomie, plus de sérénité sur son visage, plus de grâce et d'amabilité dans ses manières. Il ressemblait à un gentilhomme campagnard qui aurait vécu dans ses terres au bout de la France, ne parlant pas de

politique, et ne s'occupant jamais de ce qui se faisait ou se disait dans la capitale. A en juger par les conversations qui avaient lieu entre le roi et ses courtisans, on eût dit que la situation du royaume n'avait jamais été plus tranquille.

La duchesse de Berry, dont l'entourage partageait les idées du souverain et approuvait la politique du prince de Polignac, était pleine d'entrain et de gaiété. Les beaux ombrages du parc de Saint-Cloud ne lui avaient jamais semblé plus agréables. On avait planté sur la montagne de Montretout, dans la plus belle vue et la plus admirable exposition, le jardin qui reçut le nom de Trocadéro. Il était destiné aux promenades du duc de Bordeaux, et se trouvait relié au deuxième étage du château de Saint-Cloud, étage où était le logement du jeune prince, par une légère passerelle jetée au-dessus d'une large allée. Quant à la duchesse de Berry, elle occupait, au rez-de-chaussée, l'appartement qui avait été sous l'Empire celui du roi de Rome, et celui de Chales X sous le règne de Louis XVIII. Le calme de la radieuse nature faisait oublier à l'aimable duchesse les vaines agitations des hommes. Elle goûtait en paix le charme de la villégiature royale, et Charles X, qui se sentait aimé par son fils, par sa belle-fille, par ses petits-enfants, se trouvait aussi heureux comme père de famille que comme roi.

Les bulletins de la cour ne mentionnaient

guère que les chasses du souverain et quelques audiences données par lui. Le 13 juillet, il chassait à tir dans le parc de Saint-Cloud avec le Dauphin. Le 15, c'était la Saint-Henri, fête du duc de Bordeaux. A neuf heures du matin, les musiciens et les tambours des gardes du corps vinrent jouer sous les fenêtres du jeune prince. Le duc d'Orléans et toute sa famille lui firent une visite. Puis il reçut les félicitations des officiers de la maison du roi et des maisons des princes et princesses, du nonce du Pape, des ambassadeurs d'Espagne et de Naples ; et les dames des Halles de Paris, de Versailles et de Saint-Cloud, furent admises à l'honneur de lui présenter des bouquets. A neuf heures, le roi et le Dauphin partirent du château pour aller chasser à tir dans les bois de Marly. Dix jours plus tard, les ordonnances devaient être signées. Le vicomte Sosthènes de La Rochefoucauld a écrit dans ses *Mémoires :* « Dix jours avant les fatales ordonnances, M. de Polignac dit au roi à peu près ces paroles : « Sire, il n'y a pas de marques de dévouement que je ne sois disposé à vous donner ; mais le succès des ordonnances ne me paraît pas assez assuré pour être tenté d'y risquer ma tête. — Allons, lui répondit le roi, en lui prenant l'oreille en riant, tu me la donneras le jour où je te la demanderai, et tu signeras quand je te le dirai. »

Le dimanche 18 juillet, le roi reçut avant la messe, au château de Saint-Cloud, des députa-

tions de la cour de cassation, de la cour des comptes et le conseil royal de l'instruction publique, qui le félicitèrent du succès de l'expédition d'Afrique. Il répondit ainsi au discours du comte Portalis, premier président de la cour de cassation : « J'avoue que ce moment est un des plus doux que mon cœur puisse éprouver. Français jusqu'au fond de l'âme, combien ne dois-je pas être fier de tout ce que nos armes acquièrent de gloire, de gloire solide pour l'intérêt de la France avant tout, et pour celui de l'Europe entière ! J'en rends mille grâces à Dieu, qui a fait plus que moi. Je ne doute pas que toutes les nations ne prennent part à la gloire de nos armes, gloire pure, gloire sainte, gloire qui rejaillira à jamais sur les braves qui n'ont fait qu'obéir à mes ordres, et qui, avec une vaillance et une vigueur dont on peut à peine se faire une idée, ont su vaincre et en même temps conquérir l'affection d'une partie de la population qui les combattait. »

Après la messe, le roi reçut, à son passage dans le salon de Mars, les hommages d'une députation des forts des halles, marchés et ports : les dames des halles eurent l'honneur de lui présenter des bouquets. Les députations portaient quatorze drapeaux et oriflammes.

Les grandes eaux du parc de Saint-Cloud jouèrent dans cette journée du 18 juillet où Charles X avait toutes les apparences d'un roi heureux et victorieux. La cour voyait les choses

en beau et la population était en liesse. La ville, le château, le parc, les environs, avaient un air de fête. Une foule nombreuse admirait les cascades encadrées dans une superbe architecture, où les eaux, se précipitant d'étage, en étage, jaillissent en écume blanche et reflètent les feux du soleil.

Le lendemain 19 juillet, le gouvernement connaissait au complet les résultats des élections. C'était pour l'opposition un triomphe. Sur 428 députés élus, elle en avait 270, parmi lesquels 202 faisaient partie des 221 votants de l'Adresse. Les amis du ministère n'étaient qu'au nombre de 145; 13 députés étaient douteux. Si le ministère battu avait fait place à un ministère Casimir Périer, la monarchie serait peut-être sortie de la situation critique où elle se trouvait. Mais le roi, les ministres, le parti de la cour repoussaient également l'idée d'une pareille concession. Charles X était déjà décidé aux ordonnances. Mais, enveloppant ses résolutions dans un mystère impénétrable, il paraissait ne pas même faire attention à ce qui se passait, si près de lui. S'imaginant que le succès tenait à une seule chose, le secret avant l'entreprise, il se disait que la population, prise à l'improviste, n'ayant ni armes ni munitions, serait incapable d'une résistance quelconque, et que, depuis le licenciement de la garde nationale, on n'avait rien à craindre de la bourgeoisie. Comme son grand-

père Louis XV, et comme presque tous les Bourbons, il avait le talent de très bien dissimuler. Aux personnes qui parlaient de coup d'État, il disait : « Je suis las de ces insinuations calomnieuses, » et il n'avouait pas même aux membres de sa famille quels étaient ses desseins. Dans les sphères officielles, le mot d'ordre était une tranquillité absolue. « Quand je vais au ministère des affaires étrangères, disait l'ambassadeur d'Angleterre, je crois entrer dans le paradis des fous de Milton. Ces fous sont dans une situation déplorable, mais ils se croient toujours à merveille. »

L'étiquette continuait à fonctionner avec une régularité imperturbable, et les bulletins de la cour étaient toujours rédigés dans le même style. On lisait au *Moniteur* : « Saint-Cloud, le 20 juillet. Hier au soir, avant l'ordre, le roi a travaillé avec S. Exc. M. le prince de Polignac, président du conseil. Aujourd'hui, à onze heures, le roi a entendu la messe à la chapelle. Le roi a envoyé complimenter Mme la maréchale comtesse de Bourmont, à l'occasion de la mort de M. Amédée de Bourmont, son fils. Sa Majesté a reçu en audience particulière M. le baron Imbert de Saint-Amand, major des lanciers de la garde. A midi, le roi et S. A. R. M. le Dauphin ont chassé à tir dans le parc de Saint-Cloud ; M. le duc de Luxembourg a accompagné Sa Majesté. S. A. R. Mgr le duc de Bordeaux, accompagné de M. le

baron de Damas, son gouverneur, est allé promener dans le parc de Bagatelle. »

Dans la soirée du 23 juillet, le prince de Talleyrand venait présenter ses hommages à Charles X, et, après l'ordre, il avait l'honneur de faire la partie du souverain.

Le même jour, le duc de Broglie écrivait à une personne de sa famille : « Le vent semble toujours au coup d'État, mais ajourné après la réunion des Chambres et les sottises qu'on espère de la Chambre des députés. C'est beaucoup, car enfin il est permis d'espérer qu'elle ne fera pas de sottises. En tout cas, je crois que la plus grande serait le coup d'Etat lui-même. Je suis convaincu qu'en cas de coup d'État le refus d'impôt s'établirait promptement et universellement, sans aucun désordre. Je préfère cependant beaucoup qu'on n'en vienne pas là. »

Le secret des projets du roi avait été scrupuleusement gardé. Rien à la cour, rien à la ville ne pouvait donner le moindre soupçon. L'intention du prince de Polignac avait été de concentrer à Paris toutes les troupes de la première division militaire ; mais cette proposition ne fut pas acceptée, parce qu'on craignait de dévoiler ainsi le plan dont on méditait l'exécution prochaine. Dans la séance tenue par le conseil des ministres au château de Saint-Cloud le 24 juillet, on demanda quelles étaient les mesures militaires qui avaient été prises. M. de Polignac répondit

que, dans quelques heures, il pourrait rassembler dix-huit-mille hommes à Paris. Il croyait sincèrement qu'il n'aurait affaire qu'à une poignée de journalistes et de bourgeois ; qu'en aucun cas le peuple ne se mettrait de la partie, et que c'était tout au plus s'il y aurait une petite échauffourée que quelques escouades de police et de gendarmerie réprimeraient à l'instant.

En attendant, la dissimulation était poussée si loin qu'elle se trouvait être, à vrai dire, la seule mesure par laquelle le ministère cherchait à assurer le succès des ordonnances. Il était convaincu qu'il avait dans son jeu toutes les chances de succès, à une seule condition, c'est que le public ne connaîtrait les ordonnances que le jour même où elles seraient rendues. « Le gouvernement jouait serré, a écrit le duc de Broglie dans ses *Souvenirs*. La session devait s'ouvrir le 3 août : il faisait étalage des préparatifs que cette solennité rendait nécessaires. Les journaux ne tarissaient pas sur les projets déjà libellés, sur les réformes faites ou à faire ; les lettres closes étaient expédiées ; j'avais la mienne, et celle-là, je suis bien fâché de ne l'avoir pas conservée ; plusieurs mêmes n'ont reçu les leurs qu'au lendemain de la catastrophe. Point d'appareil militaire ; point de mouvements de troupes dans Paris ni aux environs ; le ministre de la guerre en titre d'office, M. de Bourmont, triomphait en Algérie, faisant rendre gorge et vider les lieux

au dernier des Barberousse ; son *alter ego* intérimaire, M. de Champagny, ne sachant rien de rien, tout favori qu'il était du Dauphin, se délassait en villégiature aux environs de la capitale. »

La Dauphine elle-même, dont le séjour aux eaux de Vichy n'était pas encore terminé, n'avait pas été mise dans la confidence. Assurément, si la fille de Louis XVI avait pu se douter de ce qui allait se passer, elle aurait tenu à se trouver, dans les heures de danger, auprès de celui qui était son roi, son oncle et son beau-père. Jamais on ne l'aurait décidée à rester éloignée du terrain où allait se jouer une si grosse partie. Quant à la duchesse de Berry, elle n'avait pas la moindre idée d'une catastrophe prochaine. Elle ne songeait qu'à des projets de voyage et de villégiature. La duchesse de Gontaut raconte, dans ses Mémoires inédits, que la princesse devant aller à Rosny, désira envoyer pendant son absence sa fille, Mademoiselle, prendre quelques bains de mer à Dieppe. Apprenant que la duchesse d'Orléans se proposait de se rendre au château d'Eu avec ses filles, elle pensa qu'il leur serait agréable de passer par Dieppe et de s'y arrêter quelques jours. Elle leur offrit donc l'hospitalité dans la maison qu'elle y possédait, et qu'elle ne devait pas occuper cette année-là. En son absence, ce serait Mademoiselle qui ferait les honneurs. La petite princesse était d'avance toute joyeuse d'une pareille mission. Sa gouvernante lui dit qu'avant tout, il fal-

lait la sanction du roi. « Faites votre plan, répondit le bon grand-père, il m'amusera, et si je le trouve convenable, raisonnable, je consentirai. » Mademoiselle, enchantée, fit tout de suite son programme : réception d'usage, le maire en tête, un discours à la main: jeunes filles en blanc, corbeilles de fleurs, dîner de gala, grand bal, et le soir fêtes champêtres. Tout cela exigeait des préparatifs assez considérables. La jeune princesse ayant consulté M. Charles Leduc, inspecteur de sa maison, fut quelque peu déconcertée en apprenant qu'elle était loin d'avoir les ressources nécessaires en argenterie, en linge, en porcelaine. Elle fit alors conter son dénûment au roi, qui lui promit de l'aider en lui donnant la permission de recourir à la liste civile. Tout était arrangé. Il ne restait plus qu'à adresser les invitations. « Mademoiselle, ajoute la duchesse de Gontaut, écrivit à la duchesse d'Orléans une lettre respectueuse, gracieuse, un peu originale, qu'elle présenta au roi ; il l'approuva, s'en amusa et lui promit de l'envoyer. La réponse de la duchesse d'Orléans à la petite-nièce qu'elle aimait fut tendre, aimable, acceptant avec plaisir et finissant par ces mots : « Noubliez jamais, ma chère « Louise, que votre tante ne pourrait trouver dans « son cœur la force de refuser ce que vous lui de « mandez ; attendez-moi, ainsi que vos cousines, « bientôt à Dieppe. » Les ordres furent alors donnés à Charles Leduc pour demander ce que le roi avait

permis d'emprunter ; il reçut de M. Singer, contrôleur de la liste civile, argenterie, linge, etc. Les caisses contenant ces objets furent mises à sa disposition ; il dut partir pour Dieppe le lundi 26 juillet. » Lundi 26 juillet ! C'était précisément le jour où les ordonnances seraient publiées au *Moniteur*. Elles allaient être signées le dimanche 25 juillet par le roi et par les ministres, au château de Saint-Cloud.

VIII

LES ORDONNANCES.

Peu de jours avant le 25 juillet, le comte Pozzo di Borgo, ambassadeur de Russie, avait trouvé Charles X assis devant son bureau, les yeux fixés sur la Charte ouverte à l'article 14, celui qui autorisait le souverain à rendre des Ordonnances. Le roi lisait et relisait cet article pour y chercher en toute conscience ce qu'il désirait y trouver. On lit à ce sujet dans les *Memoires* du duc Ambroise de Doudeauville : « Charles X me disait qu'il tenait beaucoup à la Charte et qu'il y serait toujours fidèle, d'abord parce qu'il l'avait jurée, ensuite parce qu'il n'avait rien à mettre à la place. Mais il voyait que cette même Charte était très menacée, et plus d'un discours, plus d'un écrit, devaient lui faire croire qu'il pouvait se servir de l'article 14 pour arrêter le mal et pour consolider l'ouvrage de son frère. Son projet,

je ne puis en douter, était de revenir sur ses pas aussitôt qu'il aurait pu déjouer les trames des conspirateurs, qui ne cessaient de travailler à renverser le trône et la Charte même, parce qu'elle avait été donnée par un Bourbon. Il croyait, et ce fut là une grave erreur, qu'il ne faudrait pas de grands moyens pour l'exécution de ces Ordonnances, et l'aveuglement de ceux qui le conseillaient fut tel qu'aucune mesure de précaution ne fut prise. »

Charles X se trompait peut-être; mais, en tout cas, il était de bonne foi, sa conscience ne lui reprochait rien. Dans sa pensée, le préambule de la Charte en déterminait le véritable esprit. Louis XVIII avait écrit dans ce préambule : « En même temps que nous reconnaissions qu'une Constitution libre et monarchique devait remplir l'attente de l'Europe éclairée, nous avons dû nous souvenir aussi que notre premier devoir envers nos peuples était de conserver pour leur propre intérêt les droits et les prérogatives de notre couronne. Nous avons espéré qu'instruits par l'expérience, ils seraient convaincus que l'autorité suprême peut seule donner aux institutions qu'elle établit la force, la permanence et la majesté dont elle est elle-même revêtue; qu'ainsi lorsque la sagesse des rois s'accorde librement avec le vœu des peuples, une Charte constitutionnelle peut être de longue durée; mais que, quand la violence arrache des concessions à la faiblesse du gouver-

nement, la liberté publique n'est pas moins en danger que le trône. »

Charles X avait la conviction intime qu'en promulguant les Ordonnances il ne faisait rien de contraire à sa conscience, et qu'elles étaient conformes non seulement à l'esprit, mais même à la lettre de la Charte. Il avait médité cette phrase du testament de Louis XVI : « Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément tout ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que j'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur des peuples qu'en régnant suivant les lois; mais, en même temps, qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le bien qui est dans son cœur qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et qu'autrement, étant lié dans ses opérations et n'inspirant point de respect, il est plus nuisible qu'utile. »

Le souvenir de Louis XVI était pour les erreurs de Charles X sinon une excuse, du moins une circonstance atténuante. Avait-on assez reproché au roi-martyr ses concessions et ses faiblesses ? L'avait-on assez critiqué de s'être abandonné au ministère girondin ? Avait-on assez répété qu'avec un peu plus de vigueur il aurait conjuré facilement tous les périls de la situation ? Aux yeux de Charles X, les libéraux de 1830 étaient de nouveaux Girondins, aussi à craindre

que ceux de 1792. Aux conseillers qui l'engageaient à se livrer pieds et poings liés à un ministère libéral, il répondait : « Je ne veux pas monter en charrette comme mon frère. »

Persuadé qu'il agissait plus encore dans l'intérêt de la France que dans son intérêt personnel, et que les Ordonnances qu'il allait signer le soir étaient une œuvre de salut et de conservation sociale, le vieux roi ne doutait ni de la légalité, ni du succès de son entreprise. Il ne devait, croyait-il, pour la faire réussir, que garder le secret jusqu'au lendemain matin. Aussi conserva-t-il pendant sa dernière journée de dissimulation — celle du dimanche 25 juillet 1830 — un air de calme et d'insouciance qui détourna tous les soupçons.

Le château de Saint-Cloud avait le même aspect que les dimanches précédents. Comme à l'ordinaire, un certain nombre de courtisans et de personnages politiques s'y étaient rendus pour présenter leurs hommages au souverain après la messe. A midi, il entrait dans la chapelle avec la duchesse de Berry et le Dauphin. De larges travées unissaient la galerie d'Apollon avec la chapelle et la tribune royale. Cent cinquante à deux cents personnes, groupées en face de ces ouvertures avec l'intention apparente d'y entendre la messe, se tenaient debout, causant à voix presque haute de tout autre chose que de l'office. Un historien libéral, M. de Vaulabelle, a dit en racon-

tant cette journée du 25 juillet : « L'intérieur de la cour de Charles X n'avait nullement l'aspect austère, presque monacal que lui ont prêté quelques écrivains. Saint-Cloud et les Tuileries étaient peut-être dans le royaume, les endroits où l'influence du parti clérical se faisait le moins sentir, du moins par les signes extérieurs; aucun prélat, aucun prêtre n'y jouissait d'un crédit marqué; le confesseur du roi était un prêtre obscur nommé Jocard, dépourvu de toute espèce d'influence, et qui, jusqu'au dernier jour, resta complètement ignoré. »

La messe étant finie, le roi traversa la galerie d'Apollon, en adressant quelques paroles de bienveillance aux personnes rangées sur son passage. Le prince Paul de Wurtemberg, le chancelier de France, les ministres, des maréchaux, des grands officiers de la couronne, des pairs, des députés, le nonce du pape, les ambassadeurs d'Espagne, de Naples, des préfets et un grand nombre de généraux lui firent leur cour. Il reçut ensuite en audience particulière lord Stuart de Rothesay, ambassadeur d'Angleterre, l'archevêque de Besançon et M. Dupré de Saint-Maur.

Parmi les fonctionnaires qui étaient venus au château de Saint-Cloud se trouvait M. Mangin, le préfet de police. Sans rien lui avouer de ce qui se préparait, les ministres lui demandèrent quelques renseignements sur l'état des esprits à Paris. « Je me doute, leur répondit-il, du motif qui

excite votre sollicitude ; mais tout ce que je puis vous dire, c'est que, quoi que vous fassiez, Paris ne bougera pas. Marchez hardiment, je réponds de Paris, sur ma tête. »

Le conseil s'ouvrit ensuite dans le cabinet du roi, qui avait à sa droite son fils, à sa gauche le prince de Polignac. La séance commença par la lecture d'un rapport de M. de Chantelauze, ministre de la justice, au sujet de la situation générale. Ce rapport devait être publié le lendemain, en tête des Ordonnances. Charles X y donna sa pleine approbation. Les Ordonnances furent lues ensuite. La première suspendait la liberté de la presse. La seconde prononçait la dissolution de la Chambre des députés. La troisième créait un nouveau système électoral qui réduisait à deux cent cinquante-huit le nombre des représentants. La quatrième convoquait les collèges électoraux pour les 6 et 8 septembre, et les Chambres pour le 28 du même mois.

La lecture terminée, le prince de Polignac déclara qu'il était en mesure de comprimer toute tentative de résistance.

Charles X recueillit ensuite les avis. Le Dauphin, consulté le premier, donna son adhésion par un signe de tête. Tous les ministres en firent autant. Le roi interrogeait une dernière fois sa conscience, et sa conscience l'approuvait. Il se rappelait l'article 14 de la Charte, ainsi conçu : « Le roi est le chef suprême de l'État, com-

mande les forces de terre et de mer, déclare la guerre, fait les traités de paix, d'alliance et de commerce, nomme à tous les emplois d'administration publique et *fait les règlements et ordonnances nécessaires pour l'exécution des lois et la sûreté de l'État.* »

En ce qui touchait la presse, Charles X se croyait couvert par l'article 8 de la Charte : « Les Français ont le droit de publier et de faire imprimer leurs opinions, *en se conformant aux lois qui doivent réprimer les abus de cette liberté.* » Avant de donner sa signature, il déclara, comme pour rassurer une dernière fois sa conscience royale, que ses résolutions n'excédaient pas les limites posées par la Charte à son pouvoir, et qu'il avait la ferme volonté de rentrer dans l'état de choses habituel dès que l'effervescence des esprits serait calmée. Au moment de signer, il appuya son front sur ses deux mains, et demeura pensif. Puis, reprenant la plume : « Plus j'y réfléchis, dit-il, plus je suis convaincu qu'il est impossible de faire autrement. » Et il signa. Les ministres signèrent après lui, chacun d'eux le saluant profondément avant de mettre son nom au bas des Ordonnances. « Messieurs, s'écria-t-il alors, voilà de graves mesures. Vous pouvez compter sur moi, comme je compte sur vous. C'est désormais entre nous à la vie et à la mort. »

Au moment même où cette scène se passait

à Saint-Cloud, le duc d'Orléans sortait de son château de Neuilly pour aller dîner à Saint-Leu, chez le duc de Bourbon, prince de Condé, qui devait faire les honneurs du repas avec la baronne de Feuchères. L'ambassadeur d'Angleterre, le ministre de Suède, plusieurs membres du corps diplomatique figuraient parmi les invités, ainsi que le baron de Vitrolles, qui avait été à Saint-Cloud le matin. Avant le dîner, on se promena dans le jardin. Le duc d'Orléans prit le bras de M. de Vitrolles. « — Vous avez été ce matin à Saint-Cloud, lui dit-il. Qu'y avez-vous vu? Que pensez-vous? » Et comme le baron ne dissimulait pas ses craintes sur l'éventualité peut-être prochaine d'une détermination qui pourrait amener quelque grave changement. « Mais que voudraient-ils faire? reprit le duc d'Orléans avec une certaine émotion. Ils ne sauraient se passer des Chambres, ni sortir de la légalité. »

Après le dîner, le salon se dégarnit de quelques-uns des convives, ceux qui se préparaient à remplir des rôles dans la représentation annoncée sur le petit théâtre du château de Saint-Leu. C'étaient principalement des personnes de la maison du prince de Condé, et en tête la baronne de Feuchères. On joua deux pièces, l'une sérieuse, l'autre comique. Pendant l'entr'acte, le duc d'Orléans reprit sa conversation avec le baron de Vitrolles. « Mais que peuvent-ils vou-

loir? lui disait-il. Que prétendent-ils faire? Ah! mon Dieu, que nous réservent-ils? » M. de Vitrolles a écrit dans ses *Mémoires*, à propos de cette conversation : « Le duc d'Orléans vint encore pendant un assez long intervalle m'entretenir de ses appréhensions. Nous en restâmes aux suppositions les plus vagues; aucune ne nous rassurait, et je suis resté bien convaincu qu'en ce moment ce prince n'avait ni prévu ni préparé les événements qui le jetèrent fatalement au pouvoir. Quelque prévenu que je fusse contre son caractère et son opposition sourde et timide pendant toute la Restauration, je ne pus apercevoir, dans les communications continuelles de cette journée, ni une espérance flagrante, pas même ce mauvais sourire qui serait venu effleurer ses lèvres s'il avait prévu le mal des autres et ce qu'il en pouvait retirer pour lui. Il ne voyait pas à travers les nuages, et il s'en effrayait. »

A onze heures du soir, au moment même où, au palais de Saint-Cloud, tout était rentré dans le silence et où le duc d'Orléans assistait à la comédie de société jouée au château de Saint-Leu, à Paris, le ministre de la justice, M. de Chantelauze, qui venait de faire appeler à son ministère le rédacteur en chef du *Moniteur*, M. Sauvo, lui remettait mystérieusement le rapport et les Ordonnances destinées à paraître dans le numéro du lendemain. Le rédacteur parcourut

ces pièces, sans pouvoir retenir un mouvement d'émotion. « — Eh bien?... lui demanda un autre ministre qui était présent, M. de Montbel. — Dieu sauve le roi et la France! reprit M. Sauvo. — Nous l'espérons bien, répliquèrent les deux ministres. » Le rédacteur du *Moniteur* s'apprêtait à partir : « Messieurs, dit-il en sortant, j'ai cinquante-sept ans; j'ai vu toutes les journées de la Révolution, et je me retire avec une profonde terreur. »

IX

LE 26 JUILLET.

Le lundi 26 juillet 1830, quand les personnes qui habitaient le château de Saint-Cloud se réveillèrent, aucune d'entre elles, à l'exception de Charles X et de son fils, ne soupçonnait les Ordonnances que le *Moniteur* du matin allait bientôt leur faire connaître. Le temps était beau. Le roi et le Dauphin devaient chasser à courre dans la forêt de Rambouillet. Le duc de Bordeaux et sa sœur devaient visiter une manufacture à Versailles, puis passer le reste de la journée au Petit-Trianon, où un dîner leur était préparé, ainsi qu'à toutes les personnes de leurs maisons, par les soins du baron de Damas. Avant de partir pour la chasse, Charles X embrassa ses petits-enfants, et répondit peu de chose au récit de leurs projets du jour. Il se promenait de long en large et paraissait préoc-

cupé. La conversation suivante s'engagea entre lui et la duchesse de Gontaut :

« Avez-vous lu *le Moniteur?*

— Non, Sire, il est ennuyeux, et n'apprend jamais rien.

— Aujourd'hui, il ne vous ennuierait pas, et vous étonnerait peut-être. Lisez-le, vous y verrez quatre Ordonnances que j'ai signées. »

Et le roi, les comptant sur ses doigts, ajouta : « Modification de la loi électorale, suspension du régime constitutionnel, suppression de la liberté de la presse, dissolution de la Chambre. »

La duchesse pâlissait. Après un instant de silence, le dialogue reprit :

« Eh bien! qu'en pensez-vous?

— Sire, nous voilà donc arrivés à ce moment redouté, celui d'un coup d'État!

— Vous avez bon cœur, je vous l'ai dit cent fois; mais vous êtes trop vive, vous vous laissez monter la tête.

— Ce sont les paroles du roi, qui, m'éclairant, m'effrayent plus que tout ce qu'on eût pu m'apprendre. Je lui demande de me permettre de lui rappeler le danger, l'immense danger de la position que Sa Majesté, presque en plaisantant, fit connaître aux jeunes princes, leur disant : « Soyez sages, bien sages, car je n'ai plus de troupes pour vous mettre à la raison; elles sont absentes, disséminées par toute la France; j'ai

dû les renvoyer pour arrêter les incendies, punir l'esprit de révolte anarchique répandu dans toutes les parties du royaume... » Cela n'est que trop vrai. Hélas! Sire, là est la plaie. Puis-je ne point craindre le choix de cet instant pour un coup d'État? Je ne puis douter des bonnes intentions de M. de Polignac, de son attachement pour le roi; mais, si Sa Majesté me le permet, il est de mon devoir de lui dire ici que l'on regrette l'absence de M. de Bourmont, qui connaît l'armée, sa force ou sa faiblesse, tandis que la présence de M. de Polignac au ministère de la guerre, loin de rassurer, effraye, consterne, non seulement l'entourage de Sa Majesté, mais la masse entière des royalistes en France. On en parle jusqu'à présent sans mauvais vouloir contre le ministère, mais avec la terreur que ce moment inspire. »

Charles X avait l'air mécontent. Alors la duchesse de Gontaut, les mains jointes, le supplia de lui permettre un mot, une question peut-être indiscrète.

— Parlez, lui dit-il, je vous y autorise, je l'exige même.

— Le roi, en signant les Ordonnances, n'a-t-il pas violé la Charte donnée par son auguste frère, adoptée par lui-même?

— Non, je vous le jure. Sur ma parole d'honneur, je ne le crois pas; ils me l'ont assuré, car l'article 14 de cette même Charte me donne un

pouvoir suffisant et positif de gouverner par Ordonnances en cas d'urgence.

— Urgence ! Le roi en est-il là ?

— Pouvez-vous en douter ? Que pensez-vous, par exemple, de feuilles périodiques qui ne tendent qu'à inspirer ou justifier des actes anarchiques ? La désorganisation s'est répandue dans tout le royaume, et, vous le voyez, pour en arrêter le cours, il faut enfin prendre un parti. Calmez-vous, jouissez de cette belle journée ; moi, je vais la passer à Rambouillet. Ainsi, vous voyez que je suis parfaitement tranquille sur le résultat des mesures dont je viens de vous parler. Je vous enjoins d'ordonner à un huissier de se trouver à mon arrivée ce soir, pour me dire simplement des nouvelles des enfants. » Puis embrassant le duc de Bordeaux et Mademoiselle, le vieux roi leur recommanda d'être sages, leur donna rendez-vous pour le lendemain matin, et, se retournant vers la duchesse de Gontaut, il lui dit avec bonté : « Adieu, tout ira bien, calmez-vous. »

Pendant que le souverain se rendait de Saint-Cloud à Rambouillet, les Parisiens apprenaient les Ordonnances par *le Moniteur*. Le journal officiel avait paru un peu plus tard que de coutume. Il commençait ainsi : « Saint-Cloud, le 25 juillet. Aujourd'hui, avant la messe, S. Exc. lord Stuart de Rothesay a remis au roi en audience particulière les lettres par lesquelles Sa Majesté

Britannique le confirme dans sa qualité d'ambassadeur extraordinaire près la cour de France. » Venait ensuite le rapport des ministres relatif aux Ordonnances. Ce rapport, qui tenait tout le reste de la première page et la première colonne de la seconde, était signé : « le président du conseil des ministres, prince de Polignac; le garde des sceaux de France, ministre de la justice, Chantelauze; le ministre secrétaire d'État de la marine et des colonies, baron d'Haussez; le ministre secrétaire d'État de l'intérieur, comte de Peyronnet; le ministre secrétaire d'État des finances, Montbel; le ministre secrétaire d'État des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, comte de Guernon-Ranville; le ministre secrétaire d'État des travaux publics, baron Capelle. » Venaient ensuite les Ordonnances, qui tenaient deux colonnes de la seconde page et une partie de la troisième.

Le Moniteur n'était guère reçu que par les hauts fonctionnaires, les membres des deux Chambres et les journaux. D'autre part, il fallait être versé dans les choses politiques pour bien apprécier la portée du numéro qui venait de paraître. Aussi l'émotion des masses populaires fut-elle d'abord insignifiante. La bourgeoisie paraissait seule être agitée, et cette agitation se concentrait surtout à la Bourse. Rien n'annonçait une insurrection redoutable. La rente baissait de près de quatre francs, ce qui prouvait l'extrême

mécontentement de la bourgeoisie riche et du monde financier, mais cela n'indiquait pas un soulèvement du peuple. On allait à ses affaires ou à ses plaisirs comme d'habitude; les cafés étaient pleins. Il y avait une fête populaire à la Villette, et l'on s'y était porté en foule. Déjà le parti de la cour chantait victoire. Le prince de Polignac répétait son oracle : « On ne bougera pas. » Chargé de l'intérim de la guerre en l'absence du maréchal de Bourmont, il passait tranquillement dans l'hôtel de ce ministère une adjudication. Après avoir lu les Ordonnances, le vicomte de Foucault, colonel de la gendarmerie de Paris, s'était rendu auprès du préfet de police. « Voilà, dit-il, des mesures qui vont probablement nous donner de la besogne ; je suis invité à dîner dans le faubourg Saint-Honoré, je resterai chez-moi. — Pourquoi n'iriez-vous pas ? lui répondit le préfet de police ; il vous suffirait de dire où l'on vous trouverait en cas de besoin. »

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, celui-là même qui, d'après le plan des ministres, devait, dans le cas où des troubles se produiraient, les réprimer, se trouvait le matin à Saint-Cloud, où il faisait son service de major général de la garde royale. N'ayant été prévenu de rien par Charles X, il voulut au moins lire *le Moniteur* qui contenait les Ordonnances, et envoya demander le journal au duc de Duras, premier gentilhomme de la Chambre. Le duc fit répondre

que le seul exemplaire arrivé à Saint-Cloud se trouvant dans le cabinet du roi, il ne pouvait le communiquer à personne. « Je me rendis à Paris, a écrit le maréchal dans ses *Mémoires*. N'ayant pas encore vu *le Moniteur ;* je le fis demander chez le baron de Fagel, ministre des Pays-Bas, logé dans l'hôtel qui touchait le mien. Ma surprise fut d'autant plus grande en lisant les Ordonnances, que M. de Polignac avait donné sa parole à l'ambassadeur de Russie, Pozzo di Borgo, dans la nuit du samedi au dimanche, qu'il n'y aurait point de coup d'État. » Il est vrai que, d'après M. de Polignac, les Ordonnances constituaient, non point un coup d'État, mais une application légale de l'article 14 de la Charte.

Tel n'était point l'avis des journaux de l'opposition. Leurs rédacteurs se réunissaient dans les bureaux du *National*, et chargeaient M. Thiers de rédiger une protestation, qu'ils signèrent au nombre de quarante-quatre, et dans laquelle ils déclaraient que le gouvernement avait perdu le caractère de légalité qui commande l'obéissance.

Pendant ce temps, Charles X et le Dauphin continuaient à chasser dans la forêt de Rambouillet sans dire un mot de politique. La chasse n'était pas bonne, et l'on finit par perdre la trace du cerf. Le veneur s'efforçait inutilement d'attirer l'attention du roi sur les branches brisées qui indiquaient le passage de la bête. Char-

les X, ordinairement attentif à ces détails cynégétiques, y était alors indifférent, et les personnes de sa suite, ne connaissant pas encore les Ordonnances, se demandaient pourquoi il avait l'air distrait.

A Paris, vers cinq heures du soir, des groupes commençaient à se former dans les rues et au Palais-Royal. Quelques cris furent poussés. Au moment où le prince de Polignac rentrait à l'hôtel des affaires étrangères, boulevard des Capucines, on lança des pierres contre sa voiture; mais une charge faite par la gendarmerie composant le poste du ministère ne tarda point à dissiper l'attroupement. Informé de la baisse des fonds publics par le commissaire de police de la Bourse : « Ce n'est rien, dit le prince, la rente remontera, et, si j'avais des capitaux disponibles, je n'hésiterais pas à en acheter. »

Le soir, tout était calme. On dansait aux bals de barrières. Les théâtres étaient pleins. L'opposition ne s'y manifestait que par l'empressement du public à applaudir ce qui pouvait être interprété comme une allusion hostile au gouvernement. C'était le jour de réception de plusieurs ministres. Leurs soirées furent brillantes. Les visiteurs nombreux qui venaient les saluer s'imaginaient voir en eux des vainqueurs. Le comte de Guernon-Ranville a raconté que des hommes même qu'il avait jusqu'alors considérés comme très libéraux le félicitaient du parti qu'avait pris

le ministère, et disaient hautement que c'était le seul moyen d'en finir avec les révolutionnaires.

En même temps, Charles X et le Dauphin, revenant de Rambouillet, rentraient au château de Saint-Cloud. Il était dix heures trois quarts du soir. En descendant de voiture, le roi dit au maréchal Marmont : « Avez-vous été à Paris? Qu'y a-t-il de nouveau ? » Le maréchal répondit : « Un grand effroi, un abattement, Sire, et une chute de fonds extraordinaire. » Le Dauphin suivait le roi. Il demanda au maréchal de combien les fonds étaient tombés. Celui-ci répliqua : « Monseigneur, de quatre pour cent. » Le prince reprit : « Ils remonteront. »

Quand Charles X entra dans le salon, il y trouva la duchesse de Berry, qui se jeta dans ses bras, en le félicitant d'être enfin roi. Le souverain ne prit pas même la peine d'annoncer au maréchal Marmont qu'il se proposait de lui conférer le commandement de toute la force armée. Il se contenta de lui donner le mot d'ordre, suivant l'usage, et alla tranquillement se coucher, tandis que chacun se retirait en silence.

X

LE 27 JUILLET.

La nuit du 26 au 27 juillet était le dernier moment de répit que la Providence accordait à la cause royale. Si cette nuit avait été employée utilement, si des préparatifs militaires avaient été faits avec vigueur, si la police avait saisi les journaux sous presse et empêché leur publication, si les Parisiens avaient trouvé à leur réveil toute la garnison sous les armes, Charles X aurait encore pu triompher. Mais rien ne fut fait. Le malheureux souverain, absolument trompé sur la situation, était le jouet de

> cet esprit d'imprudence et d'erreur
> De la chute des rois funeste avant-coureur.

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, qui avait couché à Saint-Cloud, où il était de service en qualité de major général de la garde, ne savait

même pas, le matin du mardi 27 juillet, que le commandement des troupes lui était réservé. Irrité de n'avoir pas été mis à la tête de l'expédition d'Alger, ce qu'il avait désiré avec passion, il n'était alors satisfait ni des hommes ni des choses. « Mécontent pour ce qui me concernait personnellement, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*, effrayé de l'avenir, je ne rêvais qu'une chose : c'était mon éloignement. Aussi attendais-je avec la plus vive impatience la fin de mon service. Le 1er septembre, je devais être libre. J'avais tout disposé pour une longue absence, et j'avais résolu de partir dès le mois d'octobre pour l'Italie. Je comptais y passer l'hiver et le printemps. Mon intention était de revoir les immortels champs de bataille de ma jeunesse. Là je trouverais des souvenirs qui me dédommageraient des misères présentes, me rajeuniraient en me rappelant les vives sensations que m'avait causées une gloire éclatante, en me rappelant le premier âge dans le plus beau pays du monde. Si le bouleversement de cette pauvre France fût arrivé pendant mon absence, des devoirs impérieux n'auraient pas uni mon nom à la catastrophe. »

Le maréchal passait le mardi de chaque semaine à la campagne d'un de ses amis, dans les environs de Saint-Germain. Il s'apprêtait à s'y rendre comme d'habitude, quand un valet de pied du roi vint lui annoncer que Charles X désirait lui parler après la messe, à onze heures

et demie. Le maréchal attendit la fin de l'office, puis entra dans le cabinet du roi. « Il paraît, lui dit le souverain, que l'on a quelques inquiétudes pour la tranquillité de Paris. Rendez-vous-y, prenez le commandement, et passez d'abord chez le prince de Polignac. Si tout est en ordre le soir, vous pourrez rentrer à Saint-Cloud. »

Le maréchal Marmont partit immédiatement pour Paris. Dès son arrivée, il se rendit boulevard des Capucines, au ministère des affaires étrangères, où le prince de Polignac lui donna connaissance de l'ordonnance royale ainsi conçue :

« Article premier. — Notre cousin le maréchal duc de Raguse est chargé du commandement supérieur des troupes de la première division militaire.

« Article 2. — Notre président du conseil, chargé par intérim du portefeuille de la guerre, est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

« Donné en notre château de Saint-Cloud, le 27 juillet de l'an de grâce 1830, et de notre règne le sixième. — *Signé :* CHARLES. »

A une heure, le maréchal s'installait à l'état-major général de la garde, place du Carrousel. Au point de vue militaire, il trouvait les choses dans un état déplorable. La garde royale avait été diminuée de deux régiments qui venaient

d'être envoyés en Normandie où, depuis quelques mois, se produisaient des incendies attribués à la malveillance politique. La garnison de Paris, que le prince de Polignac avait évaluée à dix-huit mille hommes, n'était que de onze mille. Les quatre commandants des quatre divisions de la garde étaient absents. Aucune précaution n'avait été prise en vue d'une émeute. L'armée allait être obligée de camper sur les places publiques sans munitions, sans subsistance. On pouvait compter sur la fidélité des régiments de la garde, mais il n'en était pas de même des quatre régiments de ligne qui leur étaient associés. On n'avait pas même pris le soin de consigner les troupes. Il fallut attendre la rentrée des soldats pour l'appel de quatre heures de l'après-midi, avant de pouvoir leur faire prendre les armes.

Chateaubriand a dit : « La journée du 27 commença mal. Le roi investit du commandement de Paris le duc de Raguse. C'était s'appuyer sur la mauvaise fortune. » Aucun choix ne pouvait être plus malheureux. Jamais le peuple et l'armée n'avaient pardonné au maréchal la défection d'Essonnes. On appelait une trahison une *ragusade*. L'homme qui était accusé d'avoir perdu l'Empire allait perdre la Restauration. Au moment même où il s'installait à l'état-major de la place du Carrousel, de nombreux groupes d'ouvriers, de commis, d'étudiants se dirigeaient de tous les points de Paris vers les quartiers du

centre et affluaient au Palais-Royal, où ils lisaient et commentaient avec une vive effervescence les articles du *Temps* et du *National*, qui avaient paru malgré les prescriptions des Ordonnances. Aussitôt que cette foule hostile apprit que le duc de Raguse avait le commandement des troupes, elle poussa des cris d'indignation. Fanatisés par les chansons de Béranger et par les souvenirs de l'épopée impériale, les anciens soldats de Napoléon furent au comble de la colère. Pour eux le duc de Raguse était un traître, et le combattre, c'était combattre l'ennemi de la France.

La journée fut houleuse, et, en attendant que la garnison eût pris les armes, la gendarmerie eut de la peine à réprimer les attroupements. A cinq heures du soir, les troupes étaient en position : le 1er régiment de la garde sur le boulevard des Capucines, avec deux pièces de canon et cinquante lanciers; le 3e au Carrousel, avec quatre pièces de canon et cent cinquante lanciers; les Suisses sur la place Louis XV, avec six pièces de canon; le 15e de ligne sur le Pont-Neuf; le 5e sur la place Vendôme; le 50e aux boulevards Poissonnière et Saint-Denis; le 53e et les cuirassiers sur la place de la Bastille. Toutes ces troupes se mirent en communication entre elles par des patrouilles dans toutes les directions. D'abord, elles ne rencontrèrent pas de résistance sérieuse. Mais, laissons la parole à leur chef, le maréchal

Marmont : « Vers les sept heures du soir, dit-il, des attroupements se portèrent encore dans la rue Saint-Honoré, en arrivant par les rues transversales. Deux barricades, commencées près des rues du Duc-de-Bordeaux et de l'Échelle furent détruites par mon ordre. Les troupes s'étant retirées, on les recommença. Il fallut y retourner. Des matériaux de construction, qui se trouvèrent là, servirent d'armes contre les troupes. Quelques soldats furent blessés par des pierres; et, à deux reprises, ils firent feu. Ces hostilités de la part des Parisiens ne pouvaient pas être sérieuses, et ces espèces de retranchements, construits si près des lieux où des forces considérables étaient réunies, semblaient n'avoir d'autre but que de provoquer et de juger les dispositions des troupes. Des patrouilles ont pu avoir quelque rencontre ailleurs, et cela est probable, puisqu'un homme a été tué vers la rue Feydeau; mais cependant rien de plus important ne se passa dans cette journée. »

A Saint-Cloud, Charles X continuait à envisager les choses avec une tranquillité complète. Le prince de Polignac se serait reproché d'inquieter son roi à propos d'une crise dont l'issue ne lui paraissait pas douteuse, et, comme c'était lui seul qui correspondait avec le souverain, les bulletins envoyés à Saint-Cloud ne relataient que les nouvelles favorables à la cause royale, et Charles X se croyait sûr du succès. Dans la

journée, il recevait en audience particulière l'évêque de Beauvais, ainsi que le marquis de Dampierre, pair de France, et il travaillait avec le ministre de l'intérieur, puis avec le comte de la Bouillerie, intendant de sa maison. L'étiquette fonctionnait de la façon la plus régulière, et un calme absolu régnait au château de Saint-Cloud.

En résumé, la journée, du mardi 27 juillet ne semblait pas avoir été mauvaise pour la cause royale. Beaucoup de libéraux ne songeaient pas encore à une révolution. Ils auraient bien voulu en profiter, mais sans courir personnellement aucun risque. Les plus audacieux en paroles étaient les moins résolus pour l'action. Chateaubriand a écrit au sujet de cette journée du 27 juillet : « Quand le préfet de police envoya saisir les presses du *National*, M. Carrel résista, mais M. Thiers et M. Mignet, croyant la partie perdue, disparurent deux jours. M. Thiers alla se cacher dans la vallée de Montmorency chez une Mme de Courchamp, parente des deux MM. Becquet, dont l'un a travaillé au *National* et l'autre au *Journal des Débats*. Le parti de l'usurpation ne se montrait pas encore ; son chef, caché hors de Paris, ne savait s'il irait à Saint-Cloud ou au Palais-Royal. »

Une trentaine de députés libéraux s'étaient réunis chez M. Casimir Périer ; mais la plupart d'entre eux ne cherchaient pas même à dissi-

muler leur frayeur. Leur hôte était peut-être le moins rassuré de tous. Le banquier l'emportait en lui sur le révolutionnaire. Au comble de l'émotion, il adressait à ses collègues cette apostrophe : « Entendez-vous me rendre responsable des événements terribles qui semblent se préparer? Cela serait insupportable, je ne peux pas le supporter. Vous nous perdez. En sortant de la légalité, vous nous faites abandonner une position superbe! » Les hommes en blouse n'étaient pas de cet avis. Comme cela arrive presque toujours en temps de révolution, les prolétaires devaient tirer les marrons du feu, et les bourgeois devaient les manger.

Cependant, la nuit était venue. Les royalistes croyaient l'insurrection découragée. « A neuf heures du soir, dit le maréchal Marmont, les groupes se dissipèrent d'eux-mêmes. Chacun rentra à son logis, et, à dix heures et demie, toutes les rues devinrent libres. La tranquillité étant parfaitement rétablie, rien absolument n'annonçant des projets de désordre pour la nuit, les troupes reçurent l'ordre de rentrer dans leurs casernes. »

Charles X apprit ces nouvelles avec satisfaction avant de se coucher. Au milieu de sa sérénité, il eut toutefois comme un vague pressentiment que la situation n'était peut-être pas tout à fait aussi bonne qu'on paraissait le croire autour de lui. Voyant que le général de Bordesoulle se

présentait à la place du duc de Raguse pour prendre le mot d'ordre : « Ah ! dit-il, vous venez pour le maréchal. Je l'ai envoyé à Paris. Je l'avais autorisé à venir coucher à Saint-Cloud, mais il a bien fait de rester. »

XI

LE 28 JUILLET.

Le mercredi 28 juillet, de grand matin, les groupes se reformèrent, et l'effervescence fut extrême. Les armuriers, les débitants de plomb et de poudre livraient volontairement leurs armes et leurs munitions aux insurgés. On ne criait plus comme la veille : A bas les ministres! A bas la Charte! » On criait « Vive la liberté! A bas les Bourbons! » A sept heures, on coupait les cordes des réverbères, on traînait les drapeaux blancs des mairies dans le ruisseau, on brisait les armoiries royales, on élevait des barricades. Le maréchal Marmont envoya partout l'ordre aux troupes de sortir des casernes aussitôt après avoir mangé la soupe et de prendre leurs positions. Puis il expédia à Saint-Cloud une lettre ainsi conçue : « Mercredi, neuf heures du matin. J'ai déjà eu l'honneur de rendre compte hier à Votre

Majesté de la dispersion des groupes qui ont troublé la tranquillité de Paris. Ce matin, ils se reforment plus nombreux et plus menaçants. Ce n'est plus une émeute, c'est une révolution. Il est urgent que Votre Majesté prenne des moyens de pacification. L'honneur de la couronne peut encore être sauvé. Demain, peut-être, il ne serait plus temps. Je prends mes mesures pour combattre la révolte. Les troupes seront prêtes à midi, mais j'attends avec impatience les ordres de Votre Majesté. » Remise au moment où Charles X allait à la messe dite à la chapelle du château de Saint-Cloud, cette lettre resta déposée sur un tabouret de la galerie d'Apollon et ne fut ouverte par le roi qu'au retour de la chapelle.

Le calme du vieux monarque continuait à être imperturbable. Ses courtisans tenaient à honneur de n'avoir pas même l'air d'être inquiets. *Le Moniteur* venait de paraître comme de coutume. Le numéro du mercredi 28 juillet, le dernier de la Restauration, ne contenait pas même la mention des troubles de Paris, et quiconque n'aurait lu que ce journal se serait imaginé que la capitale jouissait de la plus complète tranquillité. La feuille officielle, après avoir énuméré les audiences particulières que le souverain avait données la veille, ajoutait : « S. A. R. Monseigneur le duc de Bordeaux s'est rendu samedi dernier à Vincennes. Après avoir visité les différentes parties de l'arsenal d'artillerie qui y est établi, Son Altesse

Royale s'est rendue dans le parc et a assisté aux manœuvres de deux batteries de campagne. C'était la première fois que Son Altesse Royale entendait tirer le canon de si près, et l'on a remarqué que le jeune prince n'éprouvait d'autre émotion que celle du plaisir en assistant à un spectacle nouveau pour lui. » Venait ensuite une pièce de vers adressée au vice-amiral baron Duperré par un apprenti marin à Brest et finissant ainsi :

Quand de pareils hauts faits sa tête est couronnée,
Un mot doit le sauver d'éloges superflus.
Pour lui du cinq juillet l'immortelle journée
N'est qu'un laurier de plus.

Le numéro se terminait par l'annonce des spectacles du soir. L'Opéra devait donner *Guillaume Tell*.

A dix heures du matin, les quartiers populeux de Paris étaient déjà en pleine révolte ; mais, sur d'autres points, le calme régnait encore. La nuit avait été paisible aux Champs-Élysées et au faubourg Saint-Honoré. Le duc de Broglie a raconté, dans ses *Souvenirs*, qu'en allant vers dix heures du matin chez M. Guizot, qui demeurait rue de la Ville-l'Évêque, il ne remarqua aucun symptôme d'agitation. Il trouva M. Guizot dans son cabinet occupé à mettre au net le projet de protestation dont on l'avait chargé la veille. A côté, dans le salon, se trouvaient plusieurs libé-

raux, entre autres M. de Rémusat et M. Cousin, qui discutaient assez vivement. Bientôt entra M. Armand Carrel, le rédacteur du *National*. « Tout est fini pour cette fois, dit-il tristement. Le gouvernement est maître du terrain; mais patience, il n'est pas au bout. » On continua à raisonner pendant quelque temps sur les chances du présent et de l'avenir, quand tout à coup les gens de la maison entrèrent en criant qu'il y avait du bruit. « Nous nous précipitâmes dans la rue, ajoute le duc de Broglie... En débouchant de la place de la Ville-l'Évêque, sur l'extrémité du boulevard, nous aperçûmes dans l'angle qui faisait face à l'église de la Madeleine une escouade d'hommes en blouse, armés de fusils, qui firent mine de nous coucher en joue. Puis, voyant que nous étions sans armes, ils nous firent en riant signe de passer... Presque au même instant, nous entendîmes le tocsin sonner à grand carillon, d'abord à l'Hôtel de Ville, puis à la cathédrale. »

Que se passe-t-il?

Des groupes nombreux se sont portés de la place de l'Hôtel-de-Ville au parvis Notre-Dame. Les tours de la cathédrale ont été envahies. Le gros bourdon, qui pèse vingt-six mille livres, est mis en mouvement, et voici qu'on sonne le tocsin. Tous les regards se dirigent sur le sommet des tours. Un drapeau y est hissé. Ce drapeau, quel est-il? On doute, on s'interroge. Bientôt des cris d'allégresse et de triomphe retentissent. D'anciens

soldats de l'Empire se découvrent et s'inclinent. Ils se souviennent de la chanson de Béranger :

Ce drapeau payait à la France
Tout le sang qu'il nous a coûté.
Sur le sein de la Liberté,
Nos fils jouaient avec sa lance.
Qu'il prouve encore aux oppresseurs
Combien la gloire est roturière !
Quand secoûrai-je la poussière
Qui ternit ses nobles couleurs ?

Eh ! bien, la voilà secouée, cette poussière. Le drapeau qu'on arbore aux tours de Notre-Dame, c'est le drapeau d'Austerlitz. Sa vue fait tressaillir de joie les libéraux, de douleur les légitimistes. Le tocsin qui sonne, c'est pour la Restauration le glas funèbre.

Presque en même temps, les ministres remettent au maréchal Marmont l'ordonnance royale déclarant Paris en état de siège, et viennent s'installer au château des Tuileries. Comme écrasé sous le poids de la fatalité de son nom, le maréchal vient de concevoir un plan pour l'exécution duquel il lui faudrait trente mille soldats. Il prend pour ligne d'opération un arc de cercle décrit par les boulevards depuis la Madeleine jusqu'à la place de la Bastille, et qui a pour corde la rue Saint-Honoré jusqu'au marché des Innocents, les quais de la rive droite depuis la place du Châtelet jusqu'à l'Hôtel de Ville et la rue Saint-Antoine. La rue Richelieu et la rue Saint-Denis coupent

perpendiculairement cet arc de la base au sommet. Quatre colonnes sont chargées de parcourir ces différentes lignes. Elles se mettent en mouvement à midi. Les chefs ont pour instruction de disperser par leur marche tous les rassemblements qui se trouveraient devant eux, de détruire les barricades qui s'opposeraient à leur marche et de ne faire usage de leur armes que s'ils étaient attaqués. Le maréchal Marmont a ajouté : « Vous entendez bien, vous ne devez tirer que si on engage sur vous une fusillade, non pas quelques coups de fusil isolés, mais cinquante coups de fusil tirés d'ensemble sur les troupes. »

A peine les quatre colonnes se sont-elles ébranlées que, sur leur passage, une horrible fusillade sort des fenêtres de presque toutes les maisons. Les troupes ripostent. C'est partout un combat terrible. Une température de Sénégal augmente les angoisses des soldats. Le thermomètre marque trente-cinq degrés centigrades. La malheureuse armée de Marmont est plongée dans une fournaise sanglante.

Cependant la quiétude de Charles X continue au château de Saint-Cloud. Le vieux roi paraît résolu à ne croire uniquement que les rapports du prince de Polignac. Il ne permet pas même qu'on lui donne d'autres renseignements. En vain la duchesse de Gontaut le supplie, à plusieurs reprises, de monter dans son salon d'où, par un excellent télescope, il aurait pu voir tout

le second étage de la rue de Rivoli par lequel, de chaque maison, de chaque fenêtre, hommes et femmes jettent projectiles, pianos, commodes, tous les meubles enfin dont ils peuvent se saisir, afin d'écraser les troupes agglomérées dans la rue. Le tocsin et le canon se font entendre jusqu'au palais de Saint-Cloud. Le courage de la duchesse de Berry s'exalte. Ne rien faire est pour elle un supplice. « Quel malheur d'être femme! » s'écrie-t-elle. Et elle supplie le roi de lui permettre d'aller à Paris se montrer à cheval à l'armée et au peuple. Pour toute réponse, Charles X lui ordonne d'un ton sévère de se tenir tranquille.

La situation s'aggrave d'heure en heure. Le duc de Raguse commence à penser qu'on ne peut en venir à bout que par des négociations. A trois heures de l'après-midi, il se met à écrire au roi, quand on lui annonce à son quartier général de la place du Carrousel l'arrivée de MM. Laffitte, Casimir Périer, Mauguin et des généraux Lobau et Gérard, qui viennent lui demander la cessation du feu. M. Laffitte qui, le premier, va porter la parole, a été déjà, pour le maréchal, un homme de malheur. C'est lui qui, à Paris, dans la soirée du 30 mars 1814, lui a conseillé la défection d'Essonnes.

— Monsieur le maréchal, dit-il, nous venons, au milieu des angoisses que nous cause l'état des choses, vous demander de faire arrêter l'effusion du sang.

— Et nous adresser, ajoute le général Gérard, à un homme qui a le cœur français.

Le duc de Raguse répond : — Messieurs, je vous fais la même demande. Des troubles graves se sont manifestés ce matin et ont présenté tous les signes d'une rébellion. J'ai ordonné de disperser les rassemblements et de rétablir le bon ordre. Les troupes, en se rendant sur les points qui leur avaient été indiqués, ont été assaillies par une fusillade meurtrière. Elles ont répondu à ce feu, et elles ont dû y répondre. Que les Parisiens suspendent leurs hostilités, et les nôtres cesseront à l'instant. Ceux qui ont commencé doivent finir les premiers. Cela est de justice et de droit; on ne peut se laisser tuer sans se défendre.

Les interlocuteurs du maréchal lui disent alors qu'il faudrait annoncer le retrait des Ordonnances et que, dans ce cas, ils s'engageaient tous à employer leur influence pour rétablir la paix.

Le duc de Raguse réplique : « N'ayant pas de pouvoirs politiques, je ne puis prendre aucun engagement à cet égard. Mais je vous propose, si vous faites cesser le feu des citoyens, de me rendre à votre tête à Saint-Cloud pour donner plus de poids à vos réclamations. »

M. Laffitte et M. Mauguin veulent développer leurs griefs contre la marche du gouvernement. Le maréchal les interrompt. « Messieurs, dit-il, n'entrons pas dans une discussion superflue et

sans objet. Ce serait perdre notre temps, car vous blâmeriez des choses que je suis loin d'approuver; mais il y a là une question militaire. En ce moment, elle prime toutes les autres à mes yeux, et je ne puis l'abandonner. » Le général Gérard et le général Lobau ne peuvent s'empêcher de donner leur adhésion à ce langage.

« Voyez, messieurs, reprend le maréchal, quelle puissance j'aurais pour soutenir vos vœux si le calme était rétabli. Au surplus, la fatalité m'a chargé de ce cruel commandement. C'était le plus grand chagrin qui pût accabler ma vie. Mais je ne puis transiger avec mes devoirs, dussent la proscription et la mort être le prix de leur accomplissement. Aidez-moi à tout concilier en faisant cesser, de la part des habitants, des hostilités qui ont prévenu et motivé celles des troupes. »

Alors les interlocuteurs du duc de Raguse le prient d'envoyer sur-le-champ à Charles X l'expression de leurs demandes. Il y consent. Il leur propose ensuite de voir le prince de Polignac, qui est dans la pièce voisine avec les autres ministres, mais le président du conseil refuse de les recevoir.

L'entrevue étant terminée, le maréchal ajoute à sa lettre commencée les lignes suivantes : « A l'instant où j'allais fermer ma lettre, se sont présentés chez moi MM. Casimir Périer, Laffitte, Mauguin, le général Gérard et le général Lobau.

Ils m'ont dit qu'ils venaient me demander de faire cesser le feu. Je leur ai répondu que je leur faisais la même prière; mais ils mettent pour condition à leur coopération la promesse du rappel des Ordonnances. Je leur ai répondu que, n'ayant aucun pouvoir politique, je ne pouvais prendre aucun engagement à cet égard. Après une assez longue conversation, ils se sont bornés à me demander de rendre compte de leur démarche à Votre Majesté. Je pense qu'il est urgent que Votre Majesté profite sans retard des ouvertures qui lui sont faites. »

Le maréchal confie la lettre à son premier aide de camp, le colonel Komiérowski, avec ordre d'aller vite, de la remettre lui-même au roi, et de donner des explications verbales sur la situation de Paris. Le colonel part avec une escorte de vingt-cinq lanciers, et arrive à Saint-Cloud à quatre heures.

Introduit dans le cabinet du roi par le duc de Duras, premier gentilhomme de la chambre, le colonel Komiérowski remet à Charles X la lettre du duc de Raguse, et rend compte verbalement au souverain de l'état des choses. Il lui expose que ce n'est pas seulement la populace de Paris, mais la population tout entière qui s'est soulevée, et qu'il a pu en juger par lui-même en traversant Passy, où des coups de fusil ont été tirés contre lui par des bourgeois. Plusieurs fois, lorsque le colonel insiste sur des détails tendant

à démontrer la gravité de la situation, le roi l'interrompt et lui dit : « Abrégez. » Les nouvelles qu'il reçoit, loin de le troubler, le rassurent. Il se dit à lui-même que si cinq députés libéraux sont venus demander au duc de Raguse une suspension d'armes, c'est que l'insurrection se croit vaincue. Il ordonne au colonel de se retirer et d'attendre ses ordres.

Les ordres n'arrivant pas, le colonel Komiérowski prie le duc de Duras d'aller les demander au roi. Le duc répond que l'étiquette lui interdit d'entrer sans être mandé. Enfin, le colonel est rappelé dans le cabinet du souverain, qui ne lui remet rien d'écrit, et le charge seulement de dire au maréchal de tenir bon, de réunir ses forces au Carrousel et à la place Louis XV, et d'agir avec des masses. Charles X répète deux fois ce dernier mot. La duchesse de Berry et le Dauphin, qui se trouvent alors dans le cabinet du roi, gardent le silence. Peu d'instants après le départ du colonel Komiérowski, un homme très dévoué à la monarchie, le général Vincent, qui vient de Paris, arrive à Saint-Cloud et dit que la cause royale court les plus grands périls si les Ordonnances ne sont pas immédiatement rapportées. Charles X se contente de lui répondre : « Mon cher, vous êtes un bon général, mais vous n'entendez rien à ces choses-là. »

Cependant la nuit venait. Les quatre colonnes de troupes, commandées par les géné-

raux Quinsonnas, Talon, Saint-Chamans et Saint-Hilaire, n'avaient pu opérer leurs mouvements qu'au milieu des plus grands périls, en traversant des barricades et en recevant le feu et les projectiles de tout genre qui partaient des fenêtres de chaque maison. A force de courage et de sang-froid, elles étaient arrivées au but que le maréchal Marmont leur avait assigné. Elles étaient parvenues à reprendre l'Hôtel de Ville aux insurgés, à occuper la place de Grève, la place de la Bastille et les autres points convenus. Mais, comme elles n'avaient plus ni vivres, ni munitions, elles reçurent, à la tombée de la nuit, l'ordre de revenir sur leurs pas, d'abandonner les positions difficilement conquises et de camper dans les cours du Louvre, dans le jardin des Tuileries, sur la place Vendôme, sur la place Louis XV et sur le boulevard de la Madeleine. Durant leur marche rétrograde, si pénible et si périlleuse, les officiers leur avaient dit qu'une fois de retour elles trouveraient au château des Tuileries Charles X et le Dauphin, qui les attendaient, et qu'alors elles ne manqueraient plus de rien. Le drapeau blanc n'était jamais hissé sur le dôme du pavillon de l'Horloge que lorsque le roi était au Tuileries. En approchant, les troupes constatèrent que le drapeau ne flottait pas, et dirent avec une surprise remplie d'amertume : « Le roi et le Dauphin nous abandonnent. Ils renoncent donc à se défendre ! »

Harassés de fatigue, dévorés par une soif brûlante, exténués par une chaleur insupportable, n'ayant pas mangé depuis le matin, les malheureux soldats souffraient autant au point de vue matériel qu'au point de vue moral. Ils regrettaient le sang versé dans une lutte fratricide. Beaucoup d'entre eux qui, après avoir servi sous l'Empire, étaient entrés dans la garde royale, gémissaient d'être obligés de combattre d'anciens frères d'armes qui ramenaient le drapeau tricolore. Le maréchal ne put même pas faire distribuer du pain aux troupes. Deux ou trois bataillons seulement reçurent un quart de ration; le reste dut attendre au lendemain et se contenter d'une distribution de vin provenant des caves du château des Tuileries.

Dans la soirée, le duc de Raguse reçut de Charles X la lettre et l'ordre suivants :

« Mon cher maréchal,

« J'apprends avec grand plaisir la bonne et honorable conduite des troupes sous vos ordres. Remerciez-les de ma part, et accordez-leur un mois et demi de solde. Réunissez vos troupes en tenant bon et attendez mes ordres de demain.

Ordre pour le maréchal duc de Raguse, commandant supérieur de la 1re division militaire :

1° Rassembler toutes les forces entre la place des Victoires, la place Vendôme et les Tuileries;

2° Assurer le ministère des affaires étrangères, celui des finances et celui de la marine;

3° Assurer le voyage des ministres de Paris à Saint-Cloud, demain 29, entre dix et onze heures;

4° Dans cette position, attendre les ordres que je serai dans le cas de donner dans la journée de demain;

5° Repousser les assaillants, s'il s'en présente, mais ne point faire de nouvelles attaques contre les révoltés.

Fait à Saint-Cloud, le 28 juillet 1830.

« CHARLES.

Les quatre colonnes qui, pendant toute la journée, avaient fidèlement, mais avec chagrin, subi tant de pertes, versé tant de sang et ne s'étaient retiré que faute de pain pour manger, de cartouches pour tirer, se retrouvaient, après tant d'héroïsme inutile, revenues à leurs positions du matin. Comme l'a remarqué le duc Victor de Broglie, on ne pouvait pas dire qu'elles eussent été vaincues; mais elles avaient été, pour ainsi dire, à la nage dans un océan d'émeute dont les flots s'ouvraient devant elles et se refermaient derrière. Dans la soirée, toutes les troupes se retrouvant concentrées, avaient en leur possession le Louvre, les Tuileries, le Palais-Royal, la Banque, les Champs-Élysées. Le reste de Paris

était livré à l'insurrection, qui couvrait les quais, les rues et les boulevards de barricades. « Dans ma longue carrière militaire, a écrit le maréchal Marmont, et au milieu d'événements de tout genre dans lesquels j'ai été acteur, je n'ai rien éprouvé de comparable aux tourments et aux anxiétés de cette journée. Mon quartier général était établi sur la place du Carrousel. Je recevais à chaque moment une multitude de rapports alarmants. A force de calme et de soins, j'étais parvenu à pourvoir à tout, et la journée s'était terminée aussi bien que possible, c'est-à-dire sans graves accidents; mais toute illusion devait cesser pour un homme raisonnable, et, à moins que les réflexions de la nuit, les pertes éprouvées, ne changeassent complètement l'esprit des Parisiens, il n'y avait plus d'espérance possible que dans une transaction très prompte. »

Toutefois, la cause royale ne paraissait pas encore désespérée dans la nuit du mercredi 28 au jeudi 29 juillet 1830. Le prince de Polignac, ministre de la guerre par intérim, venait, sur la demande du maréchal Marmont, de donner quelques ordres dont le résultat aurait pu être utile à Charles X. Il avait enjoint aux élèves de l'École de Saint-Cyr de se rendre à Saint-Cloud avec leurs pièces d'artillerie. Les deux camps de Lunéville et de Saint-Omer étaient levés, et les troupes qui les composaient devaient se diriger à marches forcées sur Paris. D'autres renforts y

étaient attendus. La position stratégique occupée par le maréchal ne semblait pas difficile à défendre. Il avait à sa droite la Seine, le boulevard à sa gauche, sur son front le Louvre et la place des Victoires, et il couvrait ainsi les Tuileries, les Champs-Élysées et la route de Saint-Cloud. Il avait dit au prince de Polignac, et celui-ci l'avait écrit au roi, que cette position était inexpugnable, et qu'il pourrait y tenir trois semaines.

Le combat ayant cessé avec la nuit, et faute de munitions, Charles X se sentait rassuré, et s'imaginait peut-être que l'insurrection était vaincue, parce qu'on n'entendait plus à Saint-Cloud le bruit du canon et de la fusillade. Le vieux roi parlait déjà du bonheur qu'il aurait à accorder aux insurgés le bienfait de sa clémence. Le calme d'une belle nuit étoilée contrastait avec les agitations et les passions humaines. La duchesse de Gontaut a dit dans ses Mémoires : « On mettait de l'importance, dans l'appartement royal, à ne point paraître inquiet. Aucune des heures, des habitudes ne fut interrompue : la petite promenade après le dîner, sur la terrasse, où les enfants jouaient, et où la pauvre gouvernante, quoique insupportable, lui disait-on tendrement, recevait encore de tristes confidences; la partie de whist, que rien ne dérangeait, établie en face même du balcon. Voir les quatre joueurs de whist calmes, tout à leur jeu, oserai-je dire le mot? cela me scandalisait; j'avais tort, car le

roi m'avoua plus tard qu'il voulait seulement paraître tranquille, parce qu'il s'était engagé à l'être. »

Charles X, homme de cour s'il en fut jamais, avait coutume de se conformer scrupuleusement à l'étiquette. Il ne disait pas : « Allons, je veux jouer, qu'on dresse une table. » Il la trouvait dressée, et le premier gentilhomme de la Chambre lui disait : « Sire, c'est l'heure du jeu; votre partie est arrangée. » Le duc de Duras venait de le dire comme à l'ordinaire, et le roi s'était assis machinalement à la table de jeu où il s'asseyait chaque soir, à la même heure. C'était pour lui comme une question de dignité de rester impassible, et de ne rien changer à ses habitudes.

XII

LE 29 JUILLET

Le matin du jeudi 29 juillet 1830, Charles X ne se reprochait pas ses résolutions. Ses yeux n'étaient pas dessillés. Il comptait sur les renforts militaires qui allaient, croyait-il, affluer à Paris, et demeurait convaincu qu'en attendant, la position du duc de Raguse était, comme l'avait dit le maréchal, absolument inexpugnable. Autour de lui, les esprits commençaient à s'assombrir, et les courtisans étaient déjà bien revenus de leur optimisme de la veille; mais lui, toujours confiant dans la protection de Dieu, s'imaginait encore que sa cause triompherait. Il se leva de grand matin, et reçut, bien avant l'heure habituelle des audiences, le général duc de Mortemart, capitaine-colonel des Cent-Suisses. Malgré sa haute naissance et sa situation dans la maison militaire du roi, le duc passait pour très

hostile aux idées de l'extrême droite. Fils du feu duc de Mortemart et d'une demoiselle de Cossé-Brissac, il avait émigré en 1791 avec sa famille et n'était revenu en France qu'en 1801. Entré dans les armées de Napoléon, il avait eu la croix à la bataille de Friedland, s'était distingué à Ratisbonne, à Essling, à Wagram, en Russie, à Leipzick, à Hanau, et, pendant la campagne de 1814, il avait été chargé par l'empereur d'aller porter à Marie-Louise les drapeaux pris sur les alliés à Champaubert, à Nangis et à Montereau.

Le roi Louis XVIII avait fait le duc de Mortemart pair de France et capitaine-colonel des Cent-Suisses. Ses opinions libérales ne l'empêchèrent pas d'être nommé par Charles X lieutenant général et ambassadeur en Russie. Le duc venait de Saint-Pétersbourg et allait prendre les eaux dans le Midi. Le 28 juillet, il avait vu ce qui se passait à Paris, et, arrivé à Saint-Cloud dans la soirée, il voulut tout de suite en rendre compte au souverain ; il ne put être reçu que le lendemain 29.

Charles X accueillit très bien le duc de Mortemart ; mais, quand celui-ci déclara sans ambages que soutenir le prince de Polignac et les Ordonnances n'était plus possible : « Mortemart, dit le roi, vous êtes un honnête et loyal serviteur, je sais ce que vous valez, mais vous êtes jeune encore ; né au milieu de la Révolution, vous en

avez pris, sans vous en apercevoir, les préjugés et les fausses idées. Ma vieille expérience est au-dessus de ces illusions... Je sais où me mèneraient les concessions qu'on me demande, et je ne veux pas, comme mon frère, monter en charrette. J'aime mieux monter à cheval. — Je crois, sire, répondit le duc de Mortemart, que le temps n'est pas éloigné où vous serez obligé d'y monter. — Nous verrons, nous verrons, » reprit le roi, puis il congédia le duc.

Quelque temps après, les ministres, venant de Paris, arrivaient à Saint-Cloud pour y tenir conseil. Le marquis de Sémonville, grand référendaire de la Chambre des pairs, et le comte d'Argout, pair de France, y arrivaient presque au même moment et suppliaient le souverain de rapporter les Ordonnances. Charles X, renseigné sur la gravité de la situation, commençait enfin à sortir de sa quiétude.

L'heure du conseil des ministres ne fut cependant pas changée. Il eut lieu après la messe, à midi. Le roi était grave et triste, mais point abattu. Il venait de prier avec ferveur, et sa soumission aux décrets de la Providence le rendait à l'avance résigné à toutes les épreuves. Quant au Dauphin, qui, dès le début, avait désiré ardemment combattre lui-même l'insurrection, et qui n'avait été retenu à Saint-Cloud que par la volonté inébranlable de son père, il s'indignait à la pensée qu'on pourrait transiger avec une

émeute. Selon lui, on exagérait certainement le danger de la situation; mais, fût-elle aussi grave qu'on le prétendait, il fallait espérer et combattre jusqu'à la fin. Le baron d'Haussez déclara qu'il considérait Paris comme perdu pour le roi, mais que Paris n'était pas la France; qu'à son avis il fallait gagner du temps par une suspension d'armes, et à la faveur de ce répit se porter rapidement sur la Loire, en envoyant aux troupes de Saint-Omer et de Lunéville, qui allaient à Paris, l'ordre de se diriger sur la ville que le roi aurait choisie pour résidence. « Monsieur d'Haussez, s'écria alors le Dauphin, je n'aime pas les conseils timides. Le meilleur parti, le plus digne, c'est de se faire tuer. » Il n'y avait plus qu'un seul ministre qui rejetât toute idée de transaction, c'était M. de Guernon-Ranville. Il voulait qu'on fît la guerre à Paris et hors Paris, en maintenant le ministère et les Ordonnances. « Ce n'est pas, dit-il, l'heure de délibérer et de transiger, c'est l'heure de se défendre. En voulant céder, on perdra l'honneur sans rien gagner. » Seul, le Dauphin se rangeait à cet avis. Le roi ne pensait plus à combattre.

Cependant, à la cour, tout le monde blâmait le maréchal Marmont, et c'est à lui qu'on attribuait tous les malheurs des derniers jours; le Dauphin demandait sa destitution. Le malheureux maréchal n'avait plus pour défenseur que Charles X, qui ne voulut pas lui infliger la flétris-

sure d'une révocation, mais qui finit par prendre un moyen terme. Il nomma le Dauphin général en chef de l'armée, et plaça, par cela même, le maréchal sous ses ordres. En conséquence, le fils de Charles X écrivit, pendant le conseil des ministres, la lettre suivante au duc de Raguse :

« Mon cousin,

« Le roi m'ayant donné le commandement en chef de toutes ses troupes, je vous donne l'ordre de vous retirer sur-le-champ, avec toutes les troupes, sur Saint-Cloud. Vous y servirez sous mes ordres. Je vous charge en même temps de prendre les mesures nécessaires pour y faire transporter de Paris toutes les valeurs du Trésor royal, suivant l'arrêté que vient de prendre le ministre des finances. Vous voudrez bien prévenir immédiatement les troupes qu'elles ont passé sous mon commandement.

« De mon quartier général, à Saint-Cloud, le 29 juillet 1830.

« LOUIS-ANTOINE. »

Un courrier partit aussitôt chargé de cette missive.

Le conseil des ministres continuait, quand un officier très connu pour son dévouement à la monarchie, le général du Coëtlosquet, qui venait de Paris, demanda instamment à être reçu par le roi. D'abord, on ne voulut pas l'introduire

parce qu'il n'était pas en habit de cour ; mais il insista si vivement qu'il finit par arriver jusqu'au souverain. Harassé de fatigue, brûlé par le soleil, les vêtements en désordre, il voulait parler, mais il ne le pouvait point ; l'émotion lui coupait la la voix. « Je le vois encore, a écrit M. d'Haussez dans ses *Mémoires*, je le vois appuyé contre les rayons de la bibliothèque, sans cravate, défiguré par la poussière, et pouvant à peine se soutenir. Il venait annoncer que tout se perdait dans Paris. »

Que s'était-il donc passé depuis le matin ?

Au lever du soleil, le maréchal Marmont ne croyait pas encore la situation désespérée. Ses troupes, concentrées et maîtresses des Tuileries, du Louvre, du Carrousel et des grandes voies qui y aboutissent, occupaient un quadrilatère dont un côté était formé par la Seine, un autre côté par la rue et le faubourg Saint-Honoré, et qui s'étendait depuis le Louvre jusqu'au bois de Boulogne. A la pointe du jour, le maréchal plaça deux bataillons suisses dans la cour du Louvre. C'était la tête de ligne, et il considérait ce poste comme une forteresse imprenable. Le 3e bataillon suisse, le 3e régiment de la garde et le 6e étaient sur le Carrousel avec six pièces de canon. Le 1er et le 2e régiment de la garde occupaient la place Louis XV et le boulevard de la Madeleine avec deux pièces d'artillerie. Le 15e et le 5e de ligne étaient placés dans le jardin des Tuileries, et

deux pièces de canon se trouvaient en face de la rue de Castiglione. Le 5e et le 53e de ligne étaient sur la place Vendôme. Le maréchal établit des postes dans les maisons à l'entrée des rues aboutissant au Carrousel et à la place qui sépare le Louvre des Tuileries. Il plaça dans la rue de Rohan une batterie qui enfilait la rue de Richelieu et empêchait tout mouvement offensif de ce côté. Il mit un détachement dans les maisons de la rue de Rohan, en face de la rue de Rivoli, pour empêcher les habitants de ces maisons de fusiller les troupes qui étaient massées dans cette dernière rue. Il en fit autant pour les maisons de la place du Carrousel situées en face du château des Tuileries.

C'était là une très bonne position stratégique. Mais, pour en profiter, il aurait fallu au duc de Raguse un caractère inflexible, et c'est ce qui lui manquait. Dans la guerre des rues, plus encore que sur les champs de bataille, un général doit savoir ce qu'il veut. Le combat du 13 vendémiaire avait été livré à peu près sur le même emplacement que celui du 29 juillet 1830. Mais Marmont n'était pas Bonaparte. Bonaparte n'avait fait entendre que la voix du canon, Marmont parlementa. A la place de Marmont, Bonaparte aurait fait arrêter sans scrupules les cinq députés qui étaient venus négocier au quartier général. Marmont ne se contenta pas de combattre, il fit de la politique. En hésitant, par

humanité ou par intérêt personnel, à se servir de son artillerie; en interdisant à ses troupes de tirer autrement que pour se défendre contre une attaque; en convoquant les maires et adjoints pour les envoyer parcourir les environs des Tuileries et parler au peuple, il paralysa l'action militaire.

La chose que le duc de Raguse désirait le plus, c'était la chute du ministère, tout en le défendant par les armes. « J'attendais à chaque moment, a-t-il dit, des nouvelles et des pouvoirs. Si encore, à onze heures, j'eusse été autorisé à promettre le retrait des Ordonnances, la dynastie était sauvée. Dans une circonstance aussi critique, il était de la plus grande importance de traiter quand on occupait encore Paris, quand le château des Tuileries, véritable chef-lieu de la capitale, était encore en notre possession; aussi étais-je décidé à tout risquer plutôt qu'à me retirer volontairement. »

Voyons maintenant par suite de quelles circonstances le maréchal se crut obligé, quelques instants plus tard, de battre en retraite. Un des députés libéraux, M. Casimir Périer, s'avança devant le 5e et le 53e de ligne, qui occupaient la place Vendôme, et les détermina à la défection. Le maréchal fit alors sortir de leur cantonnement au jardin des Tuileries le 15e et le 50e de ligne, qui auraient pu être entraînés par cet exemple, et les envoya aux Champs-Élysées. Un nombreux

attroupement se montrant rue de Richelieu, le capitaine d'artillerie commandant la pièce de canon placée rue de Rohan dans cette direction, fit demander au maréchal l'autorisation de tirer sur ce rassemblement. Le duc de Raguse se rendit lui-même près de la pièce, et, bien que les personnes du rassemblement fissent feu contre les troupes, il défendit de tirer par crainte d'atteindre des femmes. Voulant cependant arrêter les hostilités sur ce point, il donna l'ordre au chef de bataillon de La Rue, son aide de camp, d'aller parlementer encore et d'annoncer aux insurgés qu'on était en négociations, mais que, s'ils avançaient encore, on tirerait sur eux. Cet officier parvint à faire cesser le feu.

Il était une heure de l'après-midi, et le maréchal, toujours rue de Rohan, croyait que le calme renaissait, quand il entendit une vive fusillade. Le bataillon suisse auquel il avait donné l'ordre de sortir du Louvre, pour occuper la place du Carrousel, avait laissé en arrière une compagnie, placée à l'angle gauche du Louvre, du côté de la rue du Coq, où des maisons en construction facilitaient les approches des insurgés. L'adjudant-major de ce bataillon, étant allé chercher cette compagnie, la retira immédiatement sans prévenir le colonel de Salis, qui l'eût fait remplacer. Les insurgés, voyant le poste dégarni, s'y précipitèrent et parvinrent à pénétrer dans les appartements du Louvre. Il y eut alors parmi les troupes

une véritable panique. Se croyant bloquées, elles s'enfuirent en désordre du côté de l'arc de triomphe du Carrousel. Le duc de Raguse les rejoignit.

« Je monte à cheval, dit-il dans ses *Mémoires*. Des hommes et des chevaux sont tués à mes côtés, et j'arrive dans la cour du château. Là, je rallie soixante Suisses. Avec cette faible troupe, je fais tête à ceux qui nous pressent... Les Parisiens pénètrent dans la cour même des Tuileries, et l'un d'eux tombe percé d'une balle au moment où, arrivé à dix pas, il venait de tirer sur moi. Je les fais charger par quatre officiers qui m'accompagnaient, et ils sont chassés. Je fais fermer la grille sous les coups de fusil. Mes soixante Suisses restent maîtres du champ de bataille. »

Les troupes passent par le vestibule du pavillon de l'Horloge, et continuent de battre en retraite avec le maréchal par le jardin des Tuileries et la place Louis XV.

En même temps, les insurgés de la rive gauche, trouvant ouvert le guichet placé près du pavillon de Flore, s'élancent dans la cour des Tuileries, abandonnée par les troupes, longent les appartement du rez-de-chaussée, arrivent sous la voûte centrale, montent dans la salle des Maréchaux et jusqu'au faîte du pavillon de l'Horloge, où ils plantent le drapeau tricolore.

A ce moment, la duchesse de Berry, appuyée sur les lambris d'une fenêtre au deuxième étage du château de Saint-Cloud, dirige une lunette

d'approche sur Paris, dont les principaux monuments se détachent à la clarté d'un ciel limpide. « Ah! mon Dieu, s'écrie-t-elle, je vois le drapeau tricolore. »

Le duc de Raguse continue sa retraite. « J'occupe, dit-il, la tête du faubourg du Roule, assuré que, dans cette position, personne ne se présentera devant nous. En vue du château, ayant de l'artillerie dans un lieu découvert, nous étions encore menaçants. C'était quelque chose pour les négociations. Tant que nous étions en présence, nos paroles avaient du poids. Si la cour eût alors évacué Saint-Cloud et fût allée s'établir à Saint-Denis, libres des soins de sa sûreté, nous aurions pu, une fois rejoints par l'artillerie de Vincennes dont l'arrivée devait avoir lieu dans la journée, nous aurions pu, dis-je, aller prendre position à Montmartre, et de là foudroyer la ville ou au moins la menacer. Au lieu de cela, on en avait jugé autrement à Saint-Cloud, et je reçus en ce moment la nouvelle que le roi avait donné le commandement de son armée à M. le Dauphin. Celui-ci me prescrivait d'évacuer Paris et de ramener les troupes à Saint-Cloud. » Les souffrances des troupes avaient été extrêmes. Elles étaient depuis trente heures sous les armes et avaient eu à soutenir les combats les plus opiniâtres et les plus sanglants.

Le conseil des ministres continuait. Après les nouvelles que lui donna le général du Coëtlosquet, Charles X se décida à céder; M. de Guernon-

Ranville était le seul ministre qui continuât à parler de résistance. « Si le trône légitime doit encore une fois tomber, s'écriait-il, que du moins il tombe avec honneur! La honte seule n'a pas d'avenir. » Le Dauphin approuvait ce langage, mais le roi fléchissait de plus en plus. « Messieurs, dit-il, on m'impose l'obligation de renvoyer des ministres qui ont toute mon affection, pour en prendre d'autres qui me sont donnés par mes ennemis. Me voilà dans la situation de mon malheureux frère en 1792. Puisqu'il le faut, je vais faire appeler le duc de Mortemart. Je le plains de s'être attiré la confiance de mes ennemis. S'il a eu des torts, en voilà une punition bien cruelle. Chacun a ses chagrins; un de ceux que je ressens le plus vivement, c'est cette cruelle séparation. » La voix de Charles X était altérée par les larmes.

La douleur du vieux roi fut encore augmentée par l'arrivée du maréchal Marmont. « Sire, lui dit le maréchal, c'est une bataille perdue! Une balle dirigée contre moi a tué, à mes côtés, le cheval d'un de mes officiers. Je regrette qu'elle ne m'ait pas traversé la tête : la mort serait préférable pour moi au triste spectacle dont je viens d'être témoin. »

Une consolation pour Charles X, dans cette journée de deuil, fut l'arrivée à Saint-Cloud des élèves de l'école de Saint-Cyr qui, à la différence de ceux de l'école Polytechnique, lui demeu-

raient fidèles. Accompagné de la duchesse de Berry, du duc de Bordeaux et de Mademoiselle, il parcourut les rangs de leur bataillon. « Veillez sur ce précieux enfant, leur dit-il. Un jour, j'espère, il sera votre roi et saura apprécier votre dévouement. » Mademoiselle qui n'avait que onze ans, s'avança, tenant à la main le duc de Bordeaux, plus jeune qu'elle d'une année. « Ah! Messieurs, dit-elle aux jeunes gens, je vous en prie, défendez bien mon frère! » Tous les élèves répondirent en criant : « Vive le roi! »

Il s'agissait maintenant de décider le duc de Mortemart à prendre le ministère. Le premier mot du duc avait été celui-ci : « Veuillez dire au roi que je défendrai Sa Majesté à la tête de ma compagnie jusqu'à la dernière goutte de mon sang. Mais je ne veux me mêler d'aucune affaire politique, encore moins de celle-ci que de toute autre. » Le roi l'ayant fait appeler, lui dit: « Vous aviez raison, la position est plus difficile que je ne pensais ce matin; on croit qu'un ministère dont vous seriez le chef pourrait tout arranger. Je vous ai nommé. » Le duc répondit : « Je ne me crois pas capable, Sire, de remplir vos vues. Je prie Votre Majesté de choisir une autre personne. » Charles X insista; puis, tirant de sa poche un papier : « Voilà, dit-il, votre nomination. Dès ce moment, vous êtes ministre des affaires étrangères et président du conseil. » M. de Mortemart refusait de prendre le papier. Le roi

voulait absolument le lui mettre dans la main. Le duc reculait toujours. Charles X, le voyant littéralement au pied du mur, les bras collés contre le corps, lui passa le papier dans sa ceinture d'officier général. Le duc l'en retira pour le rendre. « Monsieur, lui dit alors le roi, vous refusez donc de sauver ma couronne et la tête de mes ministres? » M. de Mortemart ne put résister à de telles paroles. Il accepta, mais en disant : « Que Votre Majesté n'oublie jamais ce que j'ai l'honneur de lui dire. Si je réussis à rétablir dans Paris l'autorité royale, ce ne pourra être qu'au prix des plus pénibles concessions arrachées par la nécessité. Nul doute qu'on me rendra responsable des suites qu'elles pourront avoir. Si j'échoue dans ma négociation, je ne serai pas moins à plaindre, et trop heureux si l'on ne prétend pas que j'ai trahi! » — « Et voilà comment, dira plus tard le duc, je me suis trouvé revêtu de cette dignité de premier ministre, ordinairement si enviée. »

M. de Mortemart aurait dû partir immédiatement pour Paris, où la cause royale n'était pas encore absolument perdue. Mais Charles X le retint à Saint-Cloud, peut-être avec l'arrière-pensée que, durant la nuit, quelque événement inattendu changerait la face des choses. Il se contenta de faire partir pour la capitale MM. d'Argout, de Sémonville et de Vitrolles, en les chargeant d'annoncer le retrait des Ordonnances et la

nomination d'un ministère libéral présidé par le duc de Mortemart, avec le général Gérard pour ministre de la guerre, mais sans leur donner un écrit certifiant l'authenticité de la nouvelle. A leur grand étonnement, ces trois négociateurs trouvèrent à Paris un gouvernement provisoire installé à l'Hôtel de Ville, sous la présidence du général de La Fayette.

A Saint-Cloud, l'on se faisait encore des illusions. On se disait qu'aux troupes qui entouraient le roi allaient se joindre quarante pièces d'artillerie sorties de Vincennes, un régiment suisse qui arrivait d'Orléans, et toute les troupes du camp de Saint-Omer. On pensait que la nomination d'un ministère libéral calmerait les esprits, et qu'en tout cas le trône serait sauvé. Le canon ne grondait plus; on croyait tout fini; Paris, de loin, semblait tranquille, et l'on aimait à se persuader que, le lendemain, le duc de Mortemart pourrait paisiblement s'installer au ministère des affaires étrangères. « La cour, a dit M. Louis de Viel-Castel, avait repris ou, pour mieux dire, conservé son aspect accoutumé. Le soir on vit encore le roi faire sa partie de whist, à laquelle prirent part successivement M. de Polignac et M. de Mortemart. Le Dauphin, fit sa partie d'échecs comme à l'ordinaire. M. de Polignac se montrait calme et serein; mais M. de Mortemart était agité et inquiet. Il aurait désiré partir pour Paris avec MM. de Semonville et d'Argout; mais le roi s'y

était opposé, voulant attendre le retour du comte Alexandre de Girardin, qu'il avait chargé d'aller s'enquérir de la situation, et comptant encore sur quelque retour de fortune, ou, tout au moins, pensant que, comme M. de Semonville le lui avait fait espérer, lorsque les choses étaient moins avancées, les grands corps de l'État viendraient, le lendemain, implorer sa clémence, ce qui sauverait la dignité royale, et lui permettrait de mesurer ses concessions. » Le roi se coucha à l'heure accoutumée, sans avoir signé les ordonnances que le duc de Mortemart attendait en vain depuis plusieurs heures. Les lumières s'éteignirent; le château de Saint-Cloud était en paix.

XIII

LE 30 JUILLET.

Charles X, en se couchant le soir du jeudi 29 juillet, était loin de croire encore que son trône fût perdu. S'il n'avait pas déjà envoyé le duc de Mortemart à Paris, c'est qu'il ne pouvait s'habituer à l'idée d'un ministère libéral. Presque tous les souverains qui font des concessions ont envie de reprendre d'une main ce qu'ils donnent de l'autre; le nouveau président du conseil, en présence des répugnances du roi, n'osait point formuler de programme; de part et d'autre, on demeurait dans l'équivoque. Peut-on reprocher à Charles X ses lenteurs et ses hésitations? En ce moment, le duc d'Orléans et les députés libéraux hésitaient autant que lui-même. Les uns et les autres attendaient, avant de prendre un parti définitif, que la fortune eût rendu son arrêt.

Cependant, MM. d'Argout et Vitrolles, arrivaient à Saint-Cloud à une heure et demie du matin. Le silence le plus profond régnait dans le château, dont toutes les portes étaient fermées. Le duc de Mortemart, souffrant et très inquiet, s'était jeté sur un canapé pour prendre enfin un peu de repos. Surpris de le savoir encore à Saint-Cloud, MM. d'Argout et de Vitrolles le firent réveiller, et le pressèrent de partir pour Paris sans perdre un moment. « Il y a longtemps, leur dit-il, que je voudrais y être; mais comment voulez-vous que je fasse? Je n'ai ni l'ordonnance qui rapporte les actes du 25, ni celles qui nomment ministres le général Gérard et M. Casimir Périer. Je n'ai pas de pouvoirs, je n'ai rien enfin. » Alors ses interlocuteurs le supplièrent de forcer la porte du roi. A pareille heure, la chose était fort difficile. Le duc de Mortemart parvint cependant à entrer dans la chambre à coucher de Charles X. Le souverain se réveilla. Il semblait plutôt disposé à revenir sur ses concessions de la veille qu'à en faire de nouvelles. Le duc le conjura de recevoir MM. d'Argout et de Vitrolles qui, arrivant de Paris, pourraient lui faire connaître la gravité de la situation et la nécessité de prendre enfin un parti. Le roi ne voulut pas voir M. d'Argout, mais il reçut M. de Vitrolles, qui finit par le convaincre. Les ordonnances furent rédigées. L'une rapportait celles du 25 juillet; l'autre convoquait les Chambres

pour le 3 août; la troisième nommait le duc de Mortemart président du conseil et ministre des affaires étrangères; le général Gérard, ministre de la guerre, et M. Casimir Périer, ministre des finances; une dernière enfin rétablissait la garde nationale; mais on n'avait osé parler au roi ni du drapeau tricolore, ni de M. de La Fayette, et le nom du commandant en chef était laissé en blanc. Pour obtenir la signature royale, le nouveau président du conseil eut encore à soutenir une lutte. Le rétablissement de la garde nationale surtout inspirait au souverain une profonde répugnance. De guerre lasse, il se décida pourtant à signer.

Le duc de Mortemart demanda un cheval. On le lui refusa, un ordre du Dauphin interdisant de laisser sortir aucun cheval des écuries royales. Alors il emprunta une voiture particulière, dans laquelle il partit pour Paris le vendredi 30 juillet, à six heures du matin. Des obstacles de tout genre l'arrêtèrent en chemin. Obligé de descendre de voiture, il fit à pied une partie de la route, et ne parvint à entrer dans Paris que par une brèche ouverte près de Vaugirard, dans le mur d'octroi qu'on réparait. Pendant le trajet, il s'était blessé au talon. « Je plains sincèrement un homme de courage et d'honneur, comme M. de Mortemart, a dit Chateaubriand, quand je viens à penser que la monarchie légitime a peut-être été renversée parce que le ministre chargé des pouvoirs du roi

n'a pu rencontrer dans Paris deux députés, et que, fatigué d'avoir fait trois lieues à pied, il s'est écorché le talon. »

Cependant les libéraux étaient encore très incertains sur les résolutions qu'ils devaient prendre. L'un d'entre eux, M. Mauguin, a écrit : « Charles X disposait de forces encore considérables... Nous craignions une attaque. On se trompe, et l'on juge d'après les événements, quand on croit que Charles X était à bout de ressources, le 29 juillet; la faiblesse de son caractère et l'incapacité de ses conseillers ont été pour beaucoup dans le changement de sa fortune. » La plus grande division existait dans le camp libéral. Les uns voulaient la République, les autres l'Empire, les autres la royauté du duc d'Orléans. Il y en avait aussi beaucoup qui consentaient au maintien de Charles X avec un ministère libéral. Le 30 juillet, à six heures du matin, au moment même où M. de Mortemart partait de Saint-Cloud pour Paris, M. Laffitte disait, dans son hôtel, à M. Alexandre de La Borde : « Les choses sont arrangées; le duc de Mortemart est président du conseil, Gérard et Périer sont ministres; j'aurais peut-être désiré autre chose, mais que voulez-vous? tout paraît décidé. »

Pendant les trois journées de combat, M. Thiers ne s'était pas montré. Il reparut en scène le 30 juillet. Il avait rédigé dans la nuit un placard ainsi conçu, qui fut affiché à huit heures du matin :

« Charles X ne peut plus rentrer dans Paris; il a fait couler le sang du peuple;

« La République nous exposerait à d'affreuses divisions; elle nous brouillerait avec l'Europe;

« Le duc d'Orléans est un prince dévoué à la cause de la Révolution;

« Le duc d'Orléans ne s'est jamais battu contre nous;

« Le duc d'Orléans était à Jemmapes;

« Le duc d'Orléans a porté les couleurs nationales, le duc d'Orléans peut seul les porter encore;

« Le duc d'Orléans s'est prononcé; il accepte la Charte comme nous l'avons toujours voulue et entendue;

« C'est du peuple français qu'il tiendra sa couronne. »

A midi et demi, un certain nombre de députés libéraux se réunissaient au Palais-Bourbon dans le local habituel des délibérations de la Chambre. M. Laffitte, arrivé en chaise à porteurs, présidait. « Douze ou quinze heures auparavant, a dit M. de Vaulabelle, ils auraient accepté le duc de Bordeaux et la régence de sa mère; le matin, la royauté de ce jeune prince, ayant le duc d'Orléans pour régent, aurait été accueillie avec acclamations. » A midi, l'on songeait à un changement de dynastie. Cependant les députés consentirent à attendre le duc de Mortemart; mais le duc ne venait pas. Remplissant loyalement, mais à

contre-cœur, sa mission, accablé par la fatigue, dévoré par la fièvre, estropié par sa chute du matin au point qu'il lui fallait l'appui de deux personnes pour se tenir debout, il ne parut pas au Palais-Bourbon. On le vit au Luxembourg, où s'étaient réunis un certain nombre de pairs, mais il ne put rien y faire d'utile. Il se contenta d'envoyer le comte de Sussy au Palais-Bourbon, puis à l'Hôtel de Ville, pour y porter les nouvelles ordonnances. Cette démarche ne produisit aucun résultat; malgré l'ardente opposition des républicains de l'Hôtel de Ville, les chances de la cause orléaniste augmentaient d'heure en heure.

Que faisait en ce moment l'homme qui allait devenir roi? Il se tenait caché, depuis le mardi 27 juillet, au Raincy, au milieu d'un bois, dans la loge d'un garde de ses forêts. Sa famille connaissait seule le lieu de sa retraite. A tous ceux qui le demandaient ses serviteurs faisaient invariablement la même réponse : « Monseigneur est absent, et nous ne savons pas où il est. » Dans la matinée du 30 juillet, M. Thiers se rendit à Neuilly. Il n'y trouva pas le prince, mais il eut une longue conversation avec la duchesse d'Orléans et Mme Adélaïde. Il en retira la conviction que le duc finirait par accepter la couronne, et, revenu dans la journée à Paris, il contribua plus que personne à décider les députés libéraux, réunis au Palais-Bourbon, à prier le duc d'Orléans de venir à Paris pour y exercer les fonctions de

lieutenant général du royaume et y arborer le drapeau tricolore.

Après le départ de M. Thiers, la duchesse d'Orléans avait envoyé son chevalier d'honneur, le comte Anatole de Montesquiou, au Raincy, pour engager le duc à sortir de sa retraite. Le prince hésita longtemps. Plusieurs fois, il donna l'ordre du départ, plusieurs fois il le rétracta. Chateaubriand a dit : « Enfin, persuadé par le chevalier d'honneur de la duchesse d'Orléans, Louis-Philippe monta en voiture. M. de Montesquiou partit en avant; il alla d'abord assez vite; mais, quand il regarda en arrière, il vit la calèche de Son Altesse Royale s'arrêter et rebrousser chemin vers le Raincy. M. de Montesquiou revient en hâte, implore la future Majesté, qui courait se cacher au désert, comme ces illustres chrétiens fuyant jadis la pesante dignité de l'épiscopat; le serviteur fidèle obtint une dernière et malheureuse victoire. Le soir du 30, la députation des douze membres de la Chambre des députés, qui devait offrir la lieutenance générale du royaume au prince, lui envoya un message à Neuilly, Louis-Philippe reçut ce message à la grille du parc, le lut aux flambeaux, et se mit à l'instant en route pour Paris, accompagné de MM. de Berthois, Haymès et Oudart. Il portait à sa boutonnière une cocarde tricolore; il allait enlever une vieille couronne au garde-meuble. »

Nous venons de voir ce qui s'était passé à

Paris et à Neuilly dans la journée du vendredi 30 juillet. Examinons maintenant la physionomie du château de Saint-Cloud pendant la même journée.

Charles X, confiant dans le succès de la mission du duc de Mortemart, se flattait encore que la crise n'aurait pour résultat qu'un changement de ministère, mais les courtisans commençaient à penser qu'elle allait aboutir à une révolution. Des nouvelles fausses et contradictoires circulaient; tantôt on croyait tout sauvé, tantôt on croyait tout perdu. Les ambitieux se disaient : — De quel côté va souffler le vent? — et ne songeaient qu'à leurs intérêts personnels. Chacun avait l'instinct que cette cour, la veille encore si majestueuse, allait se disloquer. Ceux qui avaient le plus flatté Charles X étaient ceux qui devaient être les premiers à le renier. Peu à peu, la marée montante des palinodies et des apostasies allait tout envahir. Mais, dans cette journée du 30 juillet — la dernière passée par le vieux monarque à Saint-Cloud — la cause royale ne semblait pas encore absolument désespérée. Beaucoup de courtisans pensaient que Charles X abdiquerait peut-être, mais qu'en tout cas les intérêts de son petit-fils ne péricliteraient point : ceux-là adressaient déjà à la duchesse de Berry les hommages et les protestations d'un dévouement intéressé.

Dès le matin, le duc de Raguse alla voir les troupes de la garde pour leur donner confiance

et pourvoir, autant que possible, à leurs approvisionnements de vivres; mais une chose le contraria beaucoup : déjà la solde se trouvait en retard, et une gratification, ordonnée par le roi, n'avait été payée qu'en partie. Dans la journée, il y eut un certain nombre de désertions; la confusion et le désordre commençaient à se mettre partout. La garde royale était mécontente du duc de Raguse. Elle contenait beaucoup d'anciens officiers et soldats de l'Empire, qui ne lui avaient jamais pardonné la défection d'Essonnes et trouvaient équivoque sa conduite pendant les trois dernières journées. « Les troupes, exténuées, a dit Chateaubriand, ne causaient, par leurs blessures et leur délabrement, que de l'ébahissement aux domestiques titrés, dorés et repus qui mangeaient à la table du roi. On ne songea point à couper les lignes télégraphiques; passaient librement sur la route courriers, voyageurs, malles-postes, diligences, avec le drapeau tricolore qui insurgeait les villages en les traversant. Les embauchages par le moyen de l'argent et des femmes commencèrent. Les proclamations de la Commune de Paris étaient colportées çà et là. Le roi et la cour ne se voulaient pas encore persuader qu'ils fussent en péril. Afin de prouver qu'ils méprisaient les gestes de quelques bourgeois mutinés et qu'il n'y avait point de révolution, ils laissaient tout aller : le doigt de Dieu se voit dans tout cela. »

La famille royale était déjà divisée. Le duc

d'Angoulême et la duchesse de Berry n'approuvaient point la politique du roi. Dans la journée, le Dauphin, s'entretenant avec le duc de Raguse, blâma Charles X d'avoir promis de retirer les ordonnances et de faire un nouveau ministère. — Mais quels sont ses moyens? lui dit le maréchal. — N'importe, répliqua le prince, il vaut mieux périr que de reculer. — Mais périr c'est la fin de tout; c'est quand on ne peut pas faire autre chose, et il y a des ressources si on veut en faire usage. — Les électeurs ont fait une impertinence au roi en renvoyant les députés qui avaient voté l'Adresse. — Peut-être n'est-ce ni poli, ni aimable pour le roi; mais, quand on est occupé de la défense de ses droits, on n'en est pas aux politesses, et le pays s'est défendu, dans cette circonstance, avec les armes que la Charte lui a données. Le prince termina ainsi l'entretien. — Enfin, le roi est le maître, mais je suis loin d'approuver ce qu'il a fait. Et là-dessus il congédia le maréchal.

Le prince de Polignac et les autres anciens ministres, encore si entourés et si flattés la veille, étaient déjà abandonnés. On les rendait responsables de tous les malheurs actuels, de tous ceux qui se produiraient encore. Mécontents des autres et d'eux-mêmes, ils erraient comme des ombres dans les salons et les jardins.

Quant à la duchesse de Berry, elle gémissait toujours de l'inaction à laquelle le roi la réduisait

depuis le commencement de la semaine. Pendant les trois jours de combat, elle n'avait cessé de se dire intérieurement : Comment ! tandis que tant de braves gens affrontent la mort pour défendre la cause de mon fils, je ne suis pas au milieu d'eux pour les remercier, les encourager et partager leurs périls ! En regardant des hauteurs de Saint-Cloud, Paris, la ville géante couchée à l'horizon, elle était comme un vaillant soldat qui, de loin, assisterait à la bataille et serait, malgré son ardeur, empêché d'accourir à la voix du canon. Les détonations d'artillerie, le bruit de la fusillade, loin d'intimider la courageuse princesse, l'excitaient ; des instincts d'amazone exaltaient son âme intrépide. Il lui fallait tout le respect qu'elle portait au vieux roi pour l'empêcher de partir malgré lui ou d'éclater en récriminations. Qui sait ? Si la courageuse mère, tenant son fils à la main, était venue suivie du duc de Mortemart annoncer à la population parisienne que les Ordonnances étaient révoquées et qu'un ministère libéral arrivait au pouvoir, la monarchie légitime aurait peut-être été sauvée. Mais Charles X, qui restait maître absolu dans sa famille, avait formellement défendu à la duchesse de Berry, comme au Dauphin, de s'éloigner du château de Saint-Cloud. Il s'était dit que si lui, le vieux pilote habitué à tant d'orages, ne pouvait résister à la tempête actuelle, une toute jeune femme sans expérience n'en aurait certainement pas la

force. Il craignait, d'ailleurs, qu'une fois à Paris la princesse n'y servît d'otage à la Révolution. De pareilles inquiétudes s'expliquaient. Le roi n'était-il pas le beau-frère de Marie-Antoinette, le frère de Mme Élisabeth? Mais le souvenir des femmes sacrifiées par la Révolution n'ébranlait pas la duchesse de Berry. Plus le danger était grand, plus la digne fille de Henri IV désirait le braver. Quand la lutte armée eut pris fin, la princesse sentit s'accroître encore dans son cœur le regret de n'y avoir pas été mêlée; la vue des armes, des uniformes ranimait son ardeur martiale. Les troupes la savaient courageuse, et ne l'enveloppaient pas dans les critiques qu'elles adressaient au roi, qui aurait dû être aux Tuileries pendant la lutte, au lieu de rester à Saint-Cloud. Si Charles X avait déjà beaucoup perdu de son prestige, la duchesse de Berry conservait encore tout le sien.

Autant la situation de la monarchie était sombre, autant le ciel était lumineux. Un éblouissant soleil, versant sur des scènes lamentables des torrents de lumière, semblait, par la splendeur de ses rayons, insulter aux douleurs de la race de Louis XIV. Nature méridionale, la duchesse de Berry, loin de se laisser accabler par la température de ces chaudes journées de juillet, y puisait un surcroît d'énergie et d'exaltation.

A ce moment, où tant de défections se préparaient et où la trahison commençait à se glisser

autour du château de Saint-Cloud, les enfants de l'aimable princesse avaient encore le don de charmer et d'attendrir par leur grâce et par leur innocence. Les soldats, après tant d'heures de privations et de fatigues, de dangers et de souffrances, oubliaient tous leurs maux lorsque les deux enfants leur témoignaient de l'intérêt. Des blessés étaient dans la cour. Ils manquaient de pain. Le fils et la fille de la duchesse de Berry, qui allaient se mettre à table, voulurent les nourrir avec leur propre dîner. « J'approuvai ce bon sentiment, a dit la duchesse de Gontaut, je les aidai même. Jamais je n'oublierai la physionomie animée, intelligente et l'élan de cœur de Monseigneur quand, s'emparant d'un immense gigot, il descendit en toute hâte. Mademoiselle le suivit, chargée aussi de ce qu'elle avait pu atteindre. Arrivés près des soldats, ces admirables petits princes s'écrièrent : — Prenez, mes amis, c'est notre dîner. Prenez tout, même les plats. Je les laissai faire, ils furent comblés de bénédictions. »

En remontant les escaliers du château, la gouvernante rencontra le prince de Polignac, toujours calme, qui lui dit : « Donnez-moi à dîner. — Il n'y a plus de dîner ici, répondit-elle. Les princes ont tout distribué aux malheureux qui, dans la cour, meurent de faim. » M. de Polignac reprit alors tranquillement : « Eh bien! allons dîner chez M. de Cossé. » Se dirigeant vers l'appartement de ce dernier, il trouva dans les cor-

ridors du château les gens des princes qui se lamentaient, car on répondait à toutes leurs demandes : « Tout était épuisé : il n'y a plus d'argent; il n'y a plus de vivres. »

La journée continuait ainsi dans des alternatives d'espérance et de découragement. Les messagers que le duc de Mortemart avait envoyés à Saint-Cloud ne pouvaient y parvenir, leur marche ayant été interceptée par les insurgés en armes. Charles X ne savait donc rien de ce qui se passait à Paris : on aurait dit qu'il en était à cent lieues.

Vers le soir, le duc de Raguse vit le roi, et l'engagea à partir sans retard avec toutes les troupes pour s'éloigner de Paris, dont l'atmosphère lui serait funeste, et à se rendre, sans s'arrêter, sur la Loire, à Blois, par exemple. Charles X parla de Tours et ajouta : « En tout cas, il faut attendre les effets du voyage de Mortemart. » Le maréchal répondit que le silence du duc depuis le matin devait laisser peu d'espoir sur l'issue de ses démarches; en s'éloignant promptement on conserverait, pensait-il, la fidélité des troupes. Si le roi rapportait officiellement les Ordonnances, s'il convoquait tout de suite les Chambres dans une ville du centre, s'il appelait près de lui le corps diplomatique, Sa Majesté, par la fermeté et la dignité de son attitude, frapperait d'illégalité tout ce qui se ferait à Paris. La conversation en resta là et le maréchal se retira.

Peu de temps après, — à six heures du soir, — il eut un entretien avec le général Tromelin, qui arrivait à pied de Paris. En route, le général s'était croisé avec des déserteurs, et il annonçait comme imminente une attaque des insurgés sur Saint-Cloud. Le maréchal, alarmé par ces nouvelles, se décida, pour remédier au silence que le Dauphin avait gardé vis-à-vis de la troupe, à adresser cet ordre du jour à la garde, sur laquelle se bornait alors son commandement.

« Soldats, vous venez, dans ces jours de combats, de donner des preuvee de courage et de dévouement. Le roi est content de vous. Des récompenses vont être accordées. Les Ordonnances sont rapportées. M. le duc de Mortemart, nommé premier ministre, va assurer la pacification. C'est le moment de serrer vos rangs autour du trône que vous avez si vaillamment défendu, et de rester près de vos drapeaux. Le maréchal, major général de la garde :

Duc de Raguse. »

Le maréchal ne prit pas même le temps de soumettre au Dauphin cet ordre du jour, afin qu'il pût être lu dans les bivouacs avant l'appel du soir. Mais il se rendit auprès de Charles X vers neuf heures, voulant lui demander ses ordres pour le lendemain et lui annoncer ce qu'il venait de faire. Le roi dit alors au maréchal :

« Vous avez tort, il ne faut jamais parler politique aux troupes.

— Cela est vrai quand tout est en ordre; mais, quand tout se découd, il faut bien chercher à maintenir. La politique est forcément dans l'esprit des soldats. Ce ne sont pas des automates; il faut parler à leur intelligence, à leur honneur, à leurs intérêts.

— L'avez-vous dit à mon fils?

— Non, sire. Le temps pressait; je ne me suis adressé qu'à la garde, et je me réservais d'en donner connaissance à Monseigneur en venant à l'ordre chez Votre Majesté.

— Vous avez eu tort. Courez chez lui pour le lui apprendre.

Le maréchal quitte Charles X, et se rend dans l'appartement du Dauphin. Depuis le commencement de la semaine, ce prince est exaspéré. Il lui a fallu toute son obéissance de sujet, tout son dévouement à son père, à son roi, pour ne pas manifester son indignation. Furieux d'avoir été, lui aussi, retenu à Saint-Cloud, au lieu de combattre à Paris, il aurait mille fois préféré la mort aux humiliations que subissait la royauté. Les idées libérales, les atermoiements, les hésitations du duc de Raguse l'ont révolté. Il en est venu à s'associer aux rancunes des vieux soldats de Napoléon, ceux qui appelaient une trahison, une *ragusade*. Il a longtemps cherché à dissimuler sa fureur. Il ne le peut plus. Elle éclate.

Laissons le maréchal lui-même raconter cette scène lamentable :

« M. le Dauphin était entré chez le roi au moment où j'en sortais, mais par une autre porte. Je ne le rencontrai donc pas, mais je ne l'attendis pas longtemps. Deux minutes étaient à peine écoulées, et il arriva avec un air égaré. En passant devant moi, il me dit avec un air furieux : — Entrez!

« A peine dans son salon, il me prend à la gorge, en s'écriant : — Traître! misérable traître! vous vous avisez de faire un ordre du jour sans ma permission!

« A cette attaque subite, je le saisis par les épaules et le repousse loin de moi; lui, redoublant ses cris et recommençant ses insultes :

« — Rendez-moi votre épée!

« — On peut me l'arracher, mais je ne la rendrai jamais!

« Il se jette sur moi, la tire; il semble vouloir m'en frapper et s'écrie : — Gardes du corps, à moi! Saisissez ce traître, et emmenez-le!

« Dire la sensation que j'éprouvai dans cet horrible moment est chose impossible. Un sentiment d'horreur, d'indignation, de mépris, me domina. Mais je m'arrête, car j'aurai cessé de vivre quand ces *Mémoires* paraîtront. Le récit des faits sera, pour la postérité, ma seule vengeance. Je fus enveloppé par six gardes du corps et conduit ainsi dans mon logement. Les six

gardes du corps restèrent dans ma chambre, où je fus retenu prisonnier. »

Dans des temps ordinaires, le maréchal Marmont aurait été un modèle de dévouement, de discipline, d'honneur. Aux époques troublées où il vécut, dans ces moments de crises suprêmes dont le plus grand malheur est l'incertitude sur le droit et le devoir, il se trouva au-dessous de son rôle en voulant être habile, alors qu'il aurait dû se borner à rester héroïque. Une sorte de fatalité le poursuivit; sa destinée fut de perdre tour à tour la cause du drapeau tricolore et celle du drapeau blanc. Il ne fut pas moins funeste à Charles X qu'à Napoléon, et cependant il aimait sincèrement les deux souverains. C'était un homme de cœur, un militaire d'une grande bravoure et d'une haute intelligence. On comprend qu'il dut souffrir quand le Dauphin lui adressa les mêmes reproches que l'empereur. Était-il donc condamné par un sort cruel à subir des accusations identiques sous deux régimes si opposés, et le nom de traître devait-il le suivre partout comme un stigmate indélébile?

« Je cherchais la cause d'une semblable folie, a-t-il ajouté en parlant de la conduite du Dauphin. Une susceptibilité exagérée, surexcitée par les malheurs du moment, et la faiblesse naturelle de ses organes sont les motifs auxquels il faut s'arrêter pour chasser le soupçon d'un calcul odieux par lequel il m'eût signalé à l'opinion

publique comme la cause véritable de la catastrophe. Cette idée me vint cependant à l'esprit, et je crus fermement à ma fin prochaine; mais, je puis le dire avec orgueil, je n'en fus pas agité, tant les autres sentiments dont j'étais animé avaient envahi toutes mes facultés. »

Au bout d'une demi-heure, le duc de Luxembourg, capitaine des gardes de service, arriva, accompagné de tous les officiers supérieurs des gardes du corps, et rapporta au maréchal son épée, en lui annonçant qu'il était mandé par le roi. Le maréchal se rendit tout de suite près de Charles X, qui lui dit :

— Vous avez mal fait de publier un ordre du jour sans le soumettre à mon fils; mais je conviens qu'il a été trop vif. Allez chez lui. Convenez de votre tort, il reconnaîtra le sien.

— Trop vif, sire! Est-ce ainsi qu'on traite un homme d'honneur? Voir M. le Dauphin? Jamais! Un mur d'airain est désormais entre lui et moi. Voilà donc le prix de tant de sacrifices, la récompense de tant de dévouement! Sire, mes sentiments pour vous ne sont pas équivoques; mais votre fils me fait horreur!

— Allons, mon cher maréchal, calmez-vous; n'ajoutez pas à tous nos malheurs celui de vous séparer de nous.

Charles X prononça ces dernières paroles du ton le plus touchant; puis, attirant le maréchal par les deux mains et l'entourant de ses bras, il

le conduisit jusqu'au seuil de son cabinet, dont la porte avait été laissée ouverte, sans doute avec intention, pour que tous les officiers de service fussent témoins de la réparation accordée. Puis le roi chargea le duc de Guiche de conduire le duc de Raguse près du Dauphin.

Revenons au récit du maréchal : « Une fois seul avec le duc de Guiche, ma fureur me reprit, et j'ajoutai avec une énergie dont je ne pourrais jamais donner la mesure : « Fasse le ciel que la « France ne tombe jamais dans les mains d'un pareil homme! » Après un quart d'heure de débats, et dans la triste circonstance où nous étions, je vis bien la nécessité de me résoudre à obéir. J'allai chez M. le Dauphin. Je lui dis avec hauteur et de la manière la plus solennelle :

« — Monseigneur, c'est par l'ordre exprès du roi que je viens près de vous et que je reconnais avoir eu tort en publiant un ordre du jour sans votre assentiment.

« Il attendit un moment, et me répondit : — Puisque vous reconnaissez votre tort, je reconnais que j'ai été un peu vif.

« Je ne répondis rien, et il ajouta : — Au surplus, j'en ai été puni, car je me suis blessé avec votre épée. Et il me montra la coupure qu'il s'était faite à la main. Je lui repartis vivement : — Elle n'avait pas été destinée à faire couler votre sang, mais à le défendre.

« — Allons, me dit-il, n'y pensons plus, et embrassons-nous.

« Il m'embrassa avec difficulté, car assurément je ne pliai pas les reins pour me rapprocher de sa taille. Il me prit la main, que je ne serrai pas. Je fis une profonde révérence sans le regarder, et je m'en fus chez moi. »

Cet incident pénible et douloureux marquait la dernière soirée que Charles X et sa cour passèrent à Saint-Cloud. Aucun message du duc de Mortemart n'arrivait au château, et le roi, de plus en plus inquiet, était dans une incertitude complète sur ce qui avait pu se passer pendant la journée à Paris. Il finit par charger le général comte Arthur de La Bourdonnaye, gentilhomme de la Chambre et député du centre droit, d'aller à la recherche du duc, afin de rapporter des nouvelles positives, et, en attendant que M. de La Bourdonnaye pût être de retour, il se coucha.

XVI

TRIANON.

Charles X dormait pour la dernière fois au château de Saint-Cloud. Son sommeil ne devait pas y être long. Le vieux roi commençait à peine à se reposer après tant d'émotions et d'inquiétudes, lorsque le bruit se répandit que des insurgés, rassemblés entre Auteuil et Boulogne, profiteraient de la nuit pour surprendre le château. La nouvelle était fausse, mais les courtisans passaient toujours d'un excès de confiance à un excès de découragement, et plus les rumeurs étaient alarmantes, plus ils les croyaient vraisemblables. On effraya la duchesse de Berry, en lui persuadant que ses enfants étaient en danger. Autant la princesse aurait voulu combattre la Révolution face à face, en plein jour, autant il lui répugnait d'être surprise pendant la nuit et emprisonnée sans combat. Elle supplia donc le

Dauphin d'entraîner le roi hors de Saint-Cloud. D'abord, le Dauphin refusa de troubler le sommeil de son père ; mais la princesse finit par l'y décider. On réveilla le roi. « Qu'y a-t-il ? » s'écria Charles X. On lui répondit : « Sire, Monsieur le Dauphin fait prier Votre Majesté de partir pour Versailles. » Affaibli et découragé, le souverain ne fit pas d'objection. Il se leva, et s'apprêta à partir. Il chargea le maréchal Marmont de prendre le commandement des quatre compagnies de gardes du corps, qui allaient lui servir d'escorte, et fit avancer dans la cour du château des voitures pour lui, pour sa belle-fille et pour ses petits-enfants.

Écoutons le récit d'un témoin oculaire, M. Théodore Anne, garde du corps de la compagnie de Noailles : « Nous étions, dit-il, depuis huit heures du soir couchés près de nos chevaux et la bride dans le bras, lorsqu'à deux heures du matin, le 31 juillet, les maréchaux des logis vinrent nous prescrire de brider, de sortir et de monter à cheval sans bruit, le roi allant quitter Saint-Cloud. Cet ordre, auquel nous nous attendions depuis longtemps, ne nous surprit pas ; nous l'exécutâmes sur-le-champ, et nous fûmes nous mettre en bataille par numéro de compagnie derrière le château, en face de l'Orangerie, la droite appuyée à la route de Ville-d'Avray, la gauche à l'entrée du parc du côté du château. A trois heures et demie du matin, les voitures de

la cour parurent; le roi était dans la dernière. A la portière de gauche se tenait le maréchal Marmont, à cheval. Le plus grand silence régna pendant toute la route. Chacun était en proie à ses réflexions. Ce roi, naguère entouré de courtisans à gros gages, et réduit maintenant à l'escorte de quelques soldats fidèles à leur serment et à leur devoir; ce jeune prince que l'on saluait la veille encore du titre d'héritier de la belle couronne de France; cette jeune princesse, ange de grâce et de bonté, et auprès d'eux leur mère, être angélique, adoré, dont le passage en France n'a été marqué que par les bienfaits qu'elle y a répandus, tout ce malheur qui frappait une auguste famille trompée, trahie, mais innocente du mal qui a été fait, tout cela, dis-je, serrait le cœur et ne laissait de place qu'aux plus tristes pensées. »

En passant par Ville-d'Avray, on s'aperçut que les habitants, pour flatter la Révolution, avaient déjà effacé de leurs enseignes les mots qui pouvaient les faire accuser de sentiments royalistes. Un marchand de vin, *A la chasse royale*, avait biffé le mot *royale*. Un autre, dont l'enseigne était *Au garde à pied*, l'avait également dissimulée.

En route, le roi monta à cheval. La duchesse de Gontaut, qui était dans la même voiture que Mademoiselle, a écrit : « Je vis une main s'appuyer sur la portière de mon côté; je m'avançai, le jour

commençait à poindre, je rencontrai les yeux du roi tristes, mais point abattus. Il ne me dit rien, et en silence il continuait à escorter les voitures de ses petits-enfants, tout ce qui lui restait de précieux sur la terre. En quittant Saint-Cloud, la cour et ses grandeurs, je n'avais point soupiré, mais je pleurais en voyant les traits tristes et résignés du roi. »

On marchait au pas et en silence. Le marquis de Vérac, gouverneur de Versailles, se présenta devant Charles X à la butte de Picardie, et l'avertit que la place d'armes était encombrée de gardes nationaux ayant déjà arboré la cocarde tricolore et tenant des propos hostiles. Le roi ordonna alors de diriger la marche vers le Grand-Trianon. En y arrivant, à six heures du matin, on descendit dans le grand salon de marbre où, par le soleil levant, chacun se reconnut. Mme la duchesse de Berry était en habit de cheval, de petits pistolets à la ceinture. Le roi lui demanda pourquoi. « Pour défendre mes enfants, répondit-elle, dans le cas où l'on parviendrait jusqu'à eux. » Sa Majesté lui frappa amicalement sur l'épaule, et sourit.

Charles X était ému en revoyant, dans de si douloureuses circonstances, les poétiques endroits qui lui rappelaient les souvenirs les plus doux de son enfance et de sa jeunesse. Le Grand-Trianon se compose seulement d'un rez-de-chausée, mais ses proportions sont d'une harmonieuse élé-

gance, et tout le prestige de Louis XIV y vit encore. En arrivant à ce gracieux palais par l'avenue qui le précède, Charles X jeta à droite un regard sur le Petit-Trianon, situé à quelques pas, et s'attendrit, en évoquant l'image de son infortunée belle-sœur, qui avait été comme la déesse de ce petit temple.

C'est là où le souverain fugitif aurait voulu méditer et se recueillir. Mais les cruelles exigences de la destinée ne lui en laissaient pas le loisir. Il réunit ses anciens ministres au Grand-Trianon dans un dernier conseil. Il y fut question d'appeler à Tours les grands corps de l'État, d'y convoquer les Chambres pour le 15 août et de prendre des mesures militaires pour intercepter les communications entre Paris et les départements. On prépara des projets d'ordonnances, de proclamations, de circulaires. Les ministres s'imaginaient peut-être qu'ils allaient recommencer la lutte contre la révolution.

L'arrivée du Dauphin dissipa les illusions dernières. Ce prince, au lieu de suivre Charles X, quand le roi quittait Saint-Cloud, avait voulu y rester quelque temps encore avec les troupes, peut-être dans l'espoir d'un retour favorable de la fortune. « C'était une mesure impolitique et peu militaire, a dit le maréchal Marmont. Provoquer une espèce d'action au moment où il fallait éviter jusqu'à la plus légère apparence de combat, c'était donner un prétexte à la désor-

ganisation, au désordre, et, en quelque sorte, vouloir les faire naître.

« Les trente-six heures écoulées depuis l'évacuation de Paris, continue le maréchal, avaient donné le temps aux esprits de fermenter, aux influences d'agir, aux exemples de séduire. Il fallait se retirer à petites journées, en pourvoyant à tous les besoins des troupes, et une fois arrivé assez loin pour être hors de l'influence de Paris, s'occuper à changer leur esprit et à retremper leur moral; mais la pensée de cette nécessité ne vint pas à M. le Dauphin... Au lieu de cela, il voulut se retirer en se battant, ce qui est toujours, même à la guerre, un pis-aller, et il eut le triste sort de se faire battre par les seuls habitants de Sèvres. »

L'entrée du pont, du côté de ce village, était occupée par un bataillon et les lanciers de la garde commandés par le duc d'Esclignac. Les insurgés, placés à l'autre extrémité du pont, tentèrent de forcer le passage. Le Dauphin, s'avançant vers eux, les engagea à ne point commencer la lutte. Ils lui répondirent par une vive fusillade. Le duc d'Esclignac fut grièvement blessé. Les troupes faiblirent. Il y eut des défections. Tout ce que put faire le prince fut de concentrer sa petite armée, et d'aller avec elle rejoindre Charles X. Un peu avant midi, il quitta Saint-Cloud, suivi d'une dizaine de pièces d'artillerie et de douze mille hommes environ.

Pendant tout le trajet de Saint-Cloud à Trianon, le Dauphin rencontra dans la population de tous les villages qu'il traversait des dispositions notoirement hostiles. L'incident du pont de Sèvres l'avait vivement impressionné: il n'était plus sûr de ses troupes. La ville de Versailles s'agitait.

Le prince arriva, entre une heure et deux, au Grand-Trianon. Sa première parole fut pour conseiller à son père de se diriger vers Rambouillet. Charles X suivit ce conseil. On fit entendre aux anciens ministres que désormais ils devaient se retirer, et on leur remit, avec quelques subsides, des passeports en blanc. Ils voulaient cependant prendre place dans les voitures de la suite de leur maître; mais, au moment où ils se préparaient à y monter, l'un d'eux, M. Capelle, qui venait de voir le roi, leur apprit que le souverain regrettait de ne pouvoir les emmener, parce que leur présence auprès de lui pourrait nuire à un arrangement avec les chefs du mouvement parisien : « Je les remercie de leurs services, avait ajouté Charles X, ils doivent maintenant songer à leur sûreté. »

La duchesse de Berry partit la première avec ses enfants, par la route ordinaire de Rambouillet. Le roi, prenant à cheval un autre chemin, devait la rejoindre après avoir gagné la plaine et franchi la ligne des bois qui pouvaient servir d'embuscade aux tirailleurs des insurgés.

La princesse avait déjà quitté depuis quelque temps Trianon. Comme s'il eût eu le pressentiment que jamais il ne devait revoir ce palais de plaisance, témoin des jours heureux de sa vie, le vieux roi ne pouvait se décider à partir. Il jetait un regard mélancolique sur les beaux ombrages qui avaient abrité son enfance et celle de ses deux frères, ces ombrages témoins des jeux que Victor Hugo a chantés :

Beaux enfants qu'on berce et qu'on flatte,
Tout surpris, vous si purs, si doux,
Que des vieux en robe écarlate
Viennent vous parler à genoux!
Quand les sévères Malesherbes
Ont relevé leurs fronts superbes,
Vous courez jouer dans les herbes,
Sans savoir que tout doit finir,
Et que votre race qui sombre
Porte à ses deux bouts couverts d'ombre
Ravaillac dans le passé sombre,
Robespierre dans l'avenir!...

Que l'aîné, peu crédule à la vie, à la gloire,
Au peuple ivre d'amour, sache, d'une nuit noire,
D'avance emplir son cœur de courage pourvu.
Qu'il rêve un ciel de pluie, un tombereau qui roule
Et là-bas, tout au fond, au-dessus de la foule
Quelque étrange echafaud dans la brume entrevu.

Frères par la naissancé et par le malheur frères,
Les deux autres fuiront, battus des vents contraires ;
Le règne de Louis, roi de quelques bannis,
Commence dans l'exil, celui de Charles y tombe.
L'un n'aura pas de sacre, et l'autre pas de tombe.
A l'un Reims doit manquer, à l'autre Saint-Denis.

Ce n'était pas sans un cruel serrement de cœur que le frère de Louis XVI, le beau-frère de Marie-Antoinette, disait adieu aux Trianons. Les officiers de sa maison étaient impatients de le voir s'éloigner. L'un d'eux lui dit : « Le roi oublie qu'il veut partir. — Ah! oui, » répondit Charles X. Alors le vieux monarque traversa les appartements à pas lents et comptés. Arrivé sur le perron, il jeta tristement les yeux autour de lui, monta à cheval et s'éloigna sans prononcer une seule parole.

Lorsque vous visiterez le Grand-Trianon, lecteur, songez à la journée du 31 juillet 1830. Arrêtez-vous dans le vestibule aux colonnes de marbre, qui est à ce palais ce que la galerie des Glaces est au château de Versailles. C'est là que se trouvaient réunis les derniers courtisans du roi qui partait pour l'exil. Les souvenirs des divers régimes, depuis Louis XIV jusqu'à nos jours, sont confondus dans ce majestueux vestibule. On y voit maintenant un beau groupe de marbre offert à l'impératrice Eugénie par les dames milanaises au lendemain de la bataille de Magenta; il représente la ville de Milan sous la forme d'une femme qui a des chaînes brisées à ses pieds, et qui embrasse une autre femme : la souveraine de la France. C'est là que s'est tenu le conseil de guerre qui a jugé le maréchal Bazaine. On aurait dû, selon nous, choisir un autre cadre pour les débats de ce procès douloureux, dont

M. Thiers avait voulu épargner le spectacle à la patrie vaincue.

Que de tristesses sont liées à cette riante demeure! C'est au Grand-Trianon que Napoléon Ier vint chercher un refuge à sa mélancolie, le jour où fut prononcé son divorce avec l'impératrice Joséphine, ce qui porta malheur à l'empereur et à l'Empire. C'est le Grand-Trianon qui fut la première station de la fuite du roi Charles X, et, comme par une sorte de peine du talion, ce fut dans le même palais que s'arrêta un instant, le 24 février 1848, Louis-Philippe s'enfuyant de Paris pour toujours.

La visite des palais célèbres est la meilleure leçon d'histoire et de philosophie. En dehors du Grand-Trianon, à droite de l'esplanade qui précède le palais, le long de la courte avenue qui conduit au Petit-Trianon, se trouve la salle des voitures où sont réunis les carrosses de gala qui rappellent les plus grandes splendeurs de la Royauté et de l'Empire. De toutes ces voitures magnifiques, dont la vue évoque le souvenir des éblouissants cortèges, des entrées triomphales, des pompes et des solennités resplendissantes, de ces voitures d'or aux panneaux armoriés, aux glaces sans tain, à l'aspect féerique, la plus belle, la plus majestueuse, celle qui domine toutes les autres par sa richesse et par ses proportions, c'est sans contredit la voiture du sacre de Charles X. Cette voiture merveilleuse est celle

qui, sous le règne de Napoléon III, servit pour le baptême du prince impérial. On se contenta de peindre, à la place des armes du roi, celles de l'empereur. Ces dernières y figurent encore. Mais que sont devenus les lis? Que sont devenus les aigles?

XV

L'ARRIVÉE A RAMBOUILLET.

Charles X était parti à cheval du Grand-Trianon, le samedi 31 juillet 1830, à deux heures et demie de l'après-midi. Il se tenait tantôt en avant, tantôt au milieu de ses gardes du corps. Le maréchal duc de Raguse et quelques officiers l'entouraient. En passant devant Saint-Cyr, on vit, rangés en bataille, leur colonel en tête, les débris des gendarmes à pied et à cheval qui avaient survécu aux sanglants combats de la capitale. Le colonel de Foucault et les gendarmes crièrent : « Vive le roi! » Le cortège continua sa marche. Charles X rejoignit en route la duchesse de Berry. Un peu avant Rambouillet, on fit une halte. La compagnie de Noailles, qui marchait derrière les voitures des princes, reçut l'ordre de les dépasser lorsqu'on se remit en mouvement. « Quand nous arrivâmes à la hauteur de celle de

Madame, a dit M. Théodore Anne, Son Altesse Royale, qui avait pris le costume d'homme et qui était avec ses enfants, se plaça sur le marchepied pour nous voir défiler ; elle nous saluait affectueusement et semblait nous remercier de l'appui que, dans ce triste moment, nous prêtions tant à elle qu'à ses enfants, dont elle s'occupait avec une si touchante sollicitude. Cette bonne princesse, contre laquelle nulle plainte ne peut s'élever, et qui faisait tout le bien que la modicité de son revenu lui permettait d'accomplir, emportera tous mes regrets. »

Lorsque Charles X était venu passer la journée du 26 juillet à Rambouillet pour y chasser dans sa forêt favorite et y chercher l'oubli de ses préoccupations politiques, — c'était, on s'en souvient, le jour où avaient paru les Ordonnances, — il ne se doutait guère qu'il y retournerait avant la fin de la semaine dans des conditions bien différentes. Ce n'était plus un roi puissant, venant se distraire au milieu de quelques courtisans. C'était un fugitif reculant devant l'insurrection et sentant sa couronne vaciller sur sa tête.

Il était nuit. On n'attendait pas le souverain. La réception se ressentit des événements. Point d'acclamations, point de fanfares, point de flambeaux. La lune seule éclairait la vieille tour où mourut François Ier. A dix heures du soir, le carrosse royal entrait silencieusement dans la cour du château où Napoléon, fuyant de la Malmai-

son, était venu, lui aussi, passer la première nuit de son exil éternel. Le roi descendit tristement de voiture. Il s'arrêta sur le premier palier, pour y donner le bras à Mme la duchesse de Berry. Arrivé dans le principal salon, — cette pièce qui a trois grandes fenêtres en forme d'arcades, et qu'on appelle la salle du Bal, — il y trouva les autorités de la ville, prévenues depuis quelques instants seulement de son approche, et qui n'avaient eu le temps de faire aucuns préparatifs. « Eh ! bien, monsieur Delorme, dit-il au maire, vos habitants sont-ils toujours sages? — Oui, sire. — Ah ! pourquoi n'en est-il pas ainsi partout? » Il adressa quelques mots à d'autres personnes, et, revenant au maire : « Vous dites donc que vos habitants sont sages ? — Sire, je réponds d'eux comme de moi-même. » On amena au roi le duc de Bordeaux et sa sœur, qu'on allait coucher au premier étage. Il les embrassa, en pleurant ; puis, tirant sa montre : « Dix heures seulement, dit-il ; je croyais qu'il était plus tard. » Et il se retira dans sa chambre.

« — Du pain, du pain ! s'écria alors le duc de Raguse, en parlant aux autorités. Du pain pour ces messieurs qui n'ont rien pris de toute la journée ! Du pain pour les troupes d'escorte qui n'ont rien mangé depuis vingt-quatre heures ! »

Le dénûment était tel que la famille royale elle-même en souffrit. Écoutons la duchesse de Gontaut. « La probabilité de l'arrivée du roi

n'ayant point été prévue, le château était complètement fermé : aucune provision, aucun secours à espérer. Je fis ouvrir un petit appartement où j'établis Mademoiselle fatiguée ; je la couchai ; mais elle avait faim. J'envoyai à la ville. « Rien ! rien ! » fut la réponse que l'on m'apporta. Les troupes arrivées avant nous avaient tout épuisé. Ma pauvre petite princesse me dit avec tristesse qu'elle ne pouvait dormir tant elle avait faim. Je fus à la cuisine, à l'office ; partout, pas même un œuf, qui m'eût alors paru une grande ressource ; j'en aurais pleuré de chagrin. Je remontai près d'elle, espérant la trouver endormie ; elle m'attendait. Recherchant partout dans la chambre, je trouvai un vieux morceau de pain oublié sur une commode, probablement depuis longtemps, car il était bien dur ; elle s'en saisit, fit des efforts pour le rompre, parvint avec peine à le briser en deux et, m'en remettant la moitié, elle me dit avec une voix touchante et dont je n'oublierai jamais l'expression : « — Qu'il ne puisse jamais être dit que je n'ai pas partagé avec vous mon dernier morceau de pain ; mangez-le, le voilà. »

Émue à ce souvenir, la duchesse de Gontaut ajoute : « Chrère adorable princesse ! après avoir dévoré la malheureuse miette de pain qu'elle avait conservée pour elle, elle s'endormit paisible dans mes bras. Je passai près d'elle une triste nuit. Je regrettais le passé, je craignais l'avenir ; mais,

avec le jour, mon courage revint et ne m'abandonna jamais. »

Charles X avait une grande prédilection pour Rambouillet. Il se souvenait d'y avoir passé bien des heures agréables dans sa jeunesse, quand le château appartenait au vertueux duc de Penthièvre, puis à Louis XVI, qui en fit l'acquisition en 1778. Il pouvait y évoquer des images radieuses : la princesse de Lamballe et la reine Marie-Antoinette. Il y voyait encore, dans les jardins, le pavillon des coquillages, que le duc de Penthièvre fit construire pour sa bru, la princesse de Lamballe, et la laiterie que la reine avait établie comme au Petit-Trianon. Aucunes chasses ne plaisaient plus à Charles X que celles de Rambouillet. Ce n'était pas sans émotion qu'il se retrouvait dans cette résidence où il allait passer de si cruels moments.

Bizarre caprice du sort! ce sont les séjours de plaisance qui deviennent pour les Bourbons, comme pour les Bonaparte, des stations de calvaire et des étapes de catastrophes. Les deux dynasties rivales ont des itinéraires communs d'humiliations et d'exils, et les palais témoins de leurs joies finissent par n'abriter que leurs douleurs.

La duchesse de Berry allait se trouver, au château de Rambouillet, dans la même position que l'impératrice Marie-Louise. La femme de l'empereur y avait séjourné depuis le 13 jus-

qu'au 23 avril 1814, avec son fils dépossédé, comme le duc de Bordeaux allait l'être. C'est là qu'elle avait eu, avec son père, une pénible et décourageante entrevue. C'est là que le jeune aiglon, comme dit le poète, était devenu le prisonnier de l'Autriche; c'est de là qu'il était parti pour Vienne, où le duc de Bordeaux devait aller, lui aussi. L'analogie sera frappante entre Napoléon II, fantôme d'empereur, et Henri V, fantôme de roi.

Ne remarque-t-on pas une grande similitude entre le voyage de Napoléon pour Rochefort et celui de Charles X pour Cherbourg ? C'est d'un lieu de plaisance, la Malmaison, que part l'empereur; c'est d'un lieu de plaisance, le Trianon, que part le roi. Tous deux s'arrêtent en route à Rambouillet: tous deux y arrivent à la même heure, dix heures du soir; tous deux y ont le même état d'esprit, les mêmes arrière-pensées de résistance, les mêmes perplexités, les mêmes angoisses. Tous deux, enfin, ne tardent pas à s'y sentir vaincus par une fatalité inexorable.

Le départ de la Malmaison le 29 juin 1815, fut-il moins triste que celui du Grand-Trianon le 31 juillet 1830 ? Lisons le récit du général Beker, cité par la marquise de Blocqueville dans son bel ouvrage sur son père, le maréchal Davout, prince d'Eckmühl, et nous serons de plus en plus frappés par l'analogie des deux situations : « Le trajet s'effectua dans le plus grand silence jus-

qu'au château de Rambouillet, où primitivement on ne devait pas descendre, mais où, soit par fatigue, soit dans l'espoir d'un changement de fortune, l'empereur voulut s'arrêter vers dix heures du soir. Le souper se passa tristement; aucune parole ne fut échangée ; le grand maréchal comte Bertrand avait recommandé de n'adresser aucune question, de se tenir dans une grande réserve et de ne pas provoquer d'explications sur les événements consommés. Mais chacun était trop pénétré de ce sentiment de haute convenance pour vouloir troubler par quelques réflexions le respect dû à une si haute infortune.

« Après le souper, l'empereur se retira dans sa chambre à coucher, où il resta seul enfermé avec le général Bertrand. On ne savait pas qu'il eût l'intention de passer la nuit à Rambouillet, et l'on fut étonné quand le grand maréchal vint annoncer que Sa Majesté, très fatiguée, s'était mise au lit et ne continuerait le voyage que dans la matinée du lendemain. Les généraux Savary, Beker et Rovigo s'installèrent alors dans le salon jusqu'à ce qu'il plût à l'empereur de transmettre ses ordres.

« La nuit s'écoula dans cette attente ; on croyait toujours que des nouvelles moins sinistres viendraient relever les espérances et ouvrir les chances d'un sort moins rigoureux. Ne recevant aucun avis favorable, Napoléon se résolut au départ, et, le 30 juin 1815, à onze heures du

matin, on se remit en route dans le même ordre que la veille. »

Au moment où l'empereur était à Rambouillet, il restait encore, malgré quelques milliers de déserteurs, une masse organisée de soixante-dix mille hommes aguerris, ne demandant qu'à combattre pour repousser l'ennemi qui s'était témérairement avancé sur Saint-Germain et sur Versailles. A Charles X aussi il restait un noyau d'armée avec laquelle il aurait pu chasser les Parisiens qui marchèrent en désordre contre Rambouillet le 3 août. Mais le roi, comme l'empereur, se sentait condamné par la fortune. Peut-on lui reprocher ses hésitations, lorsqu'on se rappelle qu'un homme de fer, un monarque inflexible, un géant des batailles comme Napoléon hésita, lui aussi? Quand le vent du malheur souffle sur les souverains, les plus forts deviennent faibles, les plus résolus indécis. Les perplexités de Napoléon lors de ses abdications à Fontainebleau et à l'Élysée ne furent pas moins vives que celles de Charles X, lors de son abdication à Rambouillet, et le roi, se dirigeant vers Cherbourg, où il s'embarquera sur un navire américain, nous fera plus d'une fois songer à l'empereur, se rendant à Rochefort, où il s'embarqua sur un navire anglais.

Les personnes qui s'intéressent à l'histoire de Charles X feront bien d'aller visiter le château de Rambouillet.

A l'extérieur du château rien n'est changé. Il

n'a pas des proportions grandioses; mais ses deux façades présentent un aspect pittoresque : celle du côté de la cour, avec les deux tours féodales, la grande et la petite, dont elle est flanquée à droite et à gauche: celle du côté du jardin avec son petit escalier de fer en spirale et son balcon tournant, avec sa vue sur la pièce d'eau et sur les magnifiques ombrages. En revanche, l'intérieur est l'image de la solitude et du délabrement; les pièces, bien qu'intactes, ne contiennent plus un seul meuble. Pendant la guerre franco-allemande, Rambouillet fut occupé par les Prussiens. Le château, dont ils avaient fait une ambulance, fut, après leur départ, nettoyé de fond en comble. En 1871, l'État le loua pour douze ans au duc de la Trémoille. Le maître d'hôtel du duc habitait, dans la grande tour, une toute petite chambre à une seule fenêtre, où François Ier rendit le dernier soupir. Rien de plus modeste que cette pièce, soutenue au milieu par une grosse poutre, et dont l'étroite alcôve renfermait le lit où mourut si misérablement le plus artiste de tous les souverains, le monarque du camp du Drap-d'Or, le roi sacré chevalier par Bayard, le vainqueur de Marignan, le père des lettres, l'hôte radieux des palais de Fontainebleau et de Chambord. Le bail de 1871 ne fut pas renouvelé en 1883. Le duc de la Trémoille fit naturellement retirer les meubles qu'il avait mis dans le château, et qui ne furent pas remplacés.

Aujourd'hui, le château de Rambouillet n'a plus pour habitants que trois ou quatre gardiens qui le montrent à de rares visiteurs. Les communs sont occupés par l'école des enfants de troupe. La belle bergerie de mérinos, qui appartient à l'État, est toujours dans les jardins, où les touristes voient encore le pavillon des coquillages et la laiterie de Marie-Antoinette. Le président de la République vient parfois chasser dans les tirés du parc, et les autres chasses sont louées à des particuliers.

Malgré le délabrement de l'intérieur, une visite au château de Rambouillet est très intéressante. On se fait montrer, à l'extrémité de la salle de Bal, l'emplacement où était la table sur laquelle le frère de Louis XVI et de Louis XVIII signa l'abdication qui, dans sa pensée, ne devait être que la sienne et celle de son fils, mais qui fut celle de la branche aînée tout entière. On contemple également la chambre où Napoléon passa la cruelle nuit du 29 au 30 juin 1815, et la chambre où Charles X passa deux nuits non moins pénibles, celle du 31 juillet au 1er août et celle du 1er au 2 août 1830. Quand on a la passion de l'histoire, ont est toujours vivement frappé par la vue des localités où se sont accomplis les grands événements historiques. Il faut voir à la fois avec les yeux du corps et avec ceux de l'imagination pour que le passé se reconstruise, et la meilleure manière d'évoquer, de ressusciter les acteurs

qui ont figuré dans les annales humaines, c'est de contempler les endroits où ils eurent à jouer le rôle que leur avaient assigné les décrets de la Providence.

Nous avons laissé Charles X à Rambouillet dans la soirée du 31 juillet 1830. Nous allons y retrouver le lendemain matin un nouveau personnage dans le drame douloureux dont les péripéties se déroulent. C'est Mme la duchesse d'Angoulême. L'orpheline du Temple a vu l'agonie de la royauté de Louis XVI. Elle assistera également à l'agonie de la royauté de Charles X.

XVI

LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.

La seule personne de sa famille que Charles X eût mise au courant de ses projets était son fils. La duchesse d'Angoulême n'en avait pas été plus informée que la duchesse de Berry. Elle prenait tranquillement les eaux à Vichy, tandis que le souverain préparait à Saint-Cloud le coup d'État. Peut-être, si elle se fût trouvée auprès du roi, son oncle et beau-père, la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette aurait-elle surpris le secret de ses résolutions et l'aurait-elle déterminé à ne pas y donner suite. Mais Charles X, qui devinait que la princesse ne partagerait pas ses idées, n'était pas fâché qu'elle fût loin. Il se disait qu'à son retour tout serait terminé, et qu'elle trouverait la cause royale à tout jamais consolidée par le triomphe des Ordonnances.

La Dauphine avait quitté le roi depuis le 7 juillet, et son voyage de Saint-Cloud à Vichy n'avait été qu'une série d'ovations. Le 9, à Moulins, elle passa en revue le 1er régiment de dragons; toutes les maisons étaient pavoisées. Le lendemain matin, elle alla visiter à Souvigny l'église du prieuré où sont enfermés les tombeaux des anciens ducs de Bourbon, et fut conduite processionnellement sous un dais jusqu'à son prie-Dieu. Après la messe, elle descendit dans les caveaux. « Une empreinte visible d'émotion, a dit *le Moniteur*, se montrait sur sa physionomie. Tous les cœurs étaient attendris du spectacle qu'offrait, ainsi recueillie, la fille auguste de nos rois. » La pieuse princesse continua son excursion, qui était une sorte de pèlerinage au milieu des souvenirs de ses ancêtres, et on lui fit voir, à Bourbon-l'Archambault, première résidence des sires de Bourbon, les ruines de la Sainte-Chapelle, jadis célèbre par la richesse de son reliquaire et la splendeur de ses vitraux.

En revenant vers Moulins, la Dauphine rencontra sur la route un courrier qui arrivait de Lyon et qui lui remit des dépêches annonçant la reddition d'Alger. Elle en fit immédiatement instruire les habitants de Bourbon-l'Archambault. A Souvigny, où elle passa de nouveau, une population nombreuse couvrait les chemins, et fit arrêter sa voiture sous l'arc de triomphe en feuillage dressé en son honneur. Sa joie était au com-

ble. « Approchez, dit-elle à la foule. Alger s'est rendu ! Nos naufragés sont sauvés ! »

Le lendemain, 10 juillet, la princesse arrivait enfin à Vichy, à cinq heures et demie du soir. Son premier acte, en entrant dans la ville, fut de remettre au maire, le baron Lucas, une note annonçant la prise d'Alger. « Transmettez cette bonne nouvelle à tout le monde, s'écria la fille de Louis XVI, je veux que chacun partage ma joie. » Elle dit ensuite aux sœurs hospitalières : « Mes sœurs, je ne doute pas que vous n'ayez fait de ferventes prières pour le succès de nos armées. » — « Et aussi, répondirent les religieuses, pour le roi et pour Madame la Dauphine. » La princesse fit ensuite une longue promenade à pied. Admirant les rives de l'Allier, du Sychon et le magnifique paysage qui borde les vallées, elle s'arrêtait souvent pour causer avec les villageois qu'elle rencontrait sur son passage. A la chute du jour, les jardins de Vichy furent illuminés. Le lendemain matin, la princesse recevait les autorités et les officiers du 1er dragons.

Si disposée qu'elle fût, par le souvenir de ses malheurs, à voir les choses en noir et à se défier de la fortune, la fille de Louis XVI ne se serait jamais imaginé, pendant son heureux séjour à Vichy, qu'elle était si proche du moment où allaient recommencer les odyssées de ses exils. On lisait encore dans *le Moniteur* du mardi 27 juillet : « S. A. R. Madame la Dauphine est

attendue à Saint-Cloud vendredi ou samedi prochain. » Et cependant l'infortunée princesse ne devait jamais revoir cette ville.

Le comte de Puymaigre, alors préfet de Mâcon, a écrit dans ses curieux *Souvenirs* : « Nous venions de célébrer le triomphe d'Alger, lorsque je fus instruit officiellement que Madame la Dauphine, quittant les eaux de Vichy, serait à Autun le 26 juillet, et à Mâcon le 27. Je fus heureux de cette nouvelle. Il y a dans mon dévouement à cette auguste princesse ce que j'oserais appeler un profond attachement, si celle qui l'inspirait n'était la fille de Louis XVI, la petite-fille de Marie-Thérèse. Tout fut bientôt prêt pour la recevoir. Fort de ses anciennes bontés pour moi, je m'embarrassai peu de l'ordre qu'elle m'avait donné, comme aux autres préfets, de ne pas venir à sa rencontre, et je courus au-devant d'elle à Autun. »

Le mardi 27 juillet, à sept heures du matin, la princesse partit de cette ville, où elle avait couché au palais épiscopal. Un courrier vêtu de vert la précédait. Six chevaux de poste traînaient sa voiture, où elle avait fait monter avec elle trois personnes : Mme de Sainte-Maure, le marquis de Conflans et le comte de Puymaigre. Cette vaste berline, dont les panneaux armoriés portaient l'écusson aux fleurs de lis, avait peine à se frayer un passage dans les rues étroites et tortueuses d'Autun, où se pressait une population qui faisait

entendre des cris d'allégresse. Des drapeaux blancs pendaient aux fenêtres. Tout présentait un air de fête. Et, cependant, la Dauphine semblait triste, comme si elle eût été préoccupée par le pressentiment de quelque événement funeste.

A peine sortie d'Autun, la duchesse d'Angoulême ouvrit un très grand sac vert qu'elle portait toujours en voyage; elle en tira une foule de journaux. Après les avoir rapidement parcourus : « Il n'y a rien de nouveau, » dit-elle, et la duchesse parut plus à l'aise. Elle s'arrêta quelques instants à Chalon-sur-Saône, et en repartit à midi.

La chaleur était extrême. La poussière, en épais tourbillons, pénétrait de toutes parts dans la berline. La Dauphine gardait un silence soucieux et profond. Arrivée au plateau de la montagne qui domine la ville de Tournus, elle descendit de voiture, et contempla le panorama magnifique se développant à l'horizon immense. Puis elle parla en termes émus de la prise d'Alger, ce fait d'armes si glorieux pour la France et si envié par l'Angleterre. « Et cependant, ajouta-t-elle avec un accent d'amertume, il s'est trouvé des Français qui ont pu faire des vœux contre une armée française! »

Le même jour — mardi 27 juillet 1830 — la princesse entrait à Mâcon, à quatre heures de l'après-midi, et, reçue encore avec tous les honneurs dus à son rang, elle descendait à la pré-

fecture. Ce fut là qu'elle apprit les Ordonnances du 25. Le télégraphe avait apporté la nouvelle au préfet de Lyon, M. de Brosses, qui vint lui en rendre compte. « Elle parut fort troublée, a dit le comte de Puymaigre ; l'altération de ses traits, ses mouvements saccadés, la brièveté de ses paroles, tout annonçait que cette femme si forte, si acclimatée à la mauvaise fortune, avait peine à dissimuler de trop justes alarmes. Cependant, elle ressaisit toute sa dignité pour subir les exigences de sa haute position, pour recevoir ce qu'on appelle les présentations, scènes de remplissage d'une vie de prince, où s'exhalent si souvent un dévouement de contrebande, une lâche et cupide servilité, un serment hypocrite, et qui, alors surtout, devaient lui être bien à charge. » Tout l'appareil du faste était encore déployé autour de la fille des rois. Un arc de triomphe aux armes des Bourbons rappelait la conquête d'Alger. Une garde nombreuse, bivouaquant dans la cour et les jardins de la préfecture, leur donnait l'aspect d'un brillant quartier général. Le soir, on alluma des feux de joie.

Le lendemain, mercredi 28 juillet, à cinq heures du matin, la princesse était sur la terrasse qui domine les belles rives de la Saône, terrasse attenante à la chambre où elle avait couché. Elle fit appeler le préfet et M. de Puymaigre, et leur parla des Ordonnances, dont elle ne connaissait pas encore le texte. « Elle im-

prouvait les Ordonnances, a écrit ce dernier, et toutefois, sans consulter l'immense intérêt qu'elle avait à cet épouvantable tête ou pile, où l'on jouait la monarchie dans les rues de Paris, elle voulait rester dans les devoirs de l'épouse du premier sujet du roi. Ces mots, comme échappés aux plus amers regrets : « — C'est peut-être un très « grand malheur que je n'aie pas été à Paris, » ces mots m'ont révélé sa pensée. Elle se promenait, ou plutôt marchait au hasard dans le jardin, comme succombant sous le poids de ses préoccupations; puis, comme dominée par l'inflexible nécessité d'achever un voyage qui semblait arrêté par une volonté au-dessus de la sienne : « — Je prévois des choses pénibles à Dijon. Je leur dirai que je ne suis rien dans l'État, que je ne sais qu'obéir au roi. Du reste, je ne crains rien pour moi, je ne crains que pour le roi et pour la France. Je compte sur votre dévouement. » Telles furent les dernières paroles adressées par la Dauphine au comte de Puymaigre et au préfet de Lyon.

Le lendemain 29 juillet, à Dijon, la princesse, encore reçue officiellement, assistait à une représentation théâtrale. A son entrée dans la salle de spectacle, elle entendit les cris de « Vive la Charte! Vivent les 221! A bas les ministres! A bas les Ordonnances! » Elle se retira après la première pièce. Mais la foule la suivit jusqu'à la préfecture, en poussant les mêmes cris. Il fal-

lut employer la force pour mettre la fille de Louis XVI à l'abri des insultes d'une populace hostile.

La princesse continua sa route. Avant d'arriver à Tonnerre, où elle devait passer la journée du vendredi 30 juillet, elle s'arrêta au château d'Ancy-le-Franc, chez le marquis de Louvois. M. de Partouneaux, le sous-préfet de Tonnerre, écrivait le même jour : « Quelle réception nous préparions à Madame la Dauphine! J'étais parvenu à électriser les esprits. Depuis deux jours, j'étais encombré d'ouvriers, la sous-préfecture n'est plus reconnaissable; tout est rafraîchi, tout est décoré avec luxe et avec élégance; j'y ai préparé dix-huit chambres; des arbres, des guirlandes, des arcs de triomphe, devaient orner nos rues et nos places. La ville et les environs devaient assister à nos fêtes. Les sinistres nouvelles de Paris, racontées par des voyageurs, ont jeté la consternation dans tous les cœurs. »

M. de Partouneaux se rendit au château d'Ancy-le-Franc. La Dauphine lui dit : « Ils ne veulent pas que j'aille coucher à Tonnerre. — Je réponds des habitants de cette ville, repartit le sous-préfet; mais, nous n'aurons point de démonstrations de joie; tous les cœurs sont navrés de douleur. — Des démonstrations de joie! reprit la princesse. Ah! je ne puis en vouloir. Mon cœur est déchiré. Le sang français coule! Que n'étais-je auprès du roi! » Et, à ces

mots, des larmes abondantes tombèrent de ses yeux. Elle se plaignit ensuite de l'absence de nouvelles. Ignorant où se trouvait sa famille, elle était dans une inquiétude mortelle.

Le sous-préfet repartit pour Tonnerre, où il prépara l'entrée silencieuse de la Dauphine. La population se montra respectueuse, et, quand la princesse traversa la ville, elle n'entendit pas un cri, pas une parole hostile. Après avoir visité l'hospice et l'église de Notre-Dame, elle arriva à la sous-préfecture où elle apprit les nouvelles de Paris, l'établissement d'un gouvernement provisoire avec La Fayette comme général en chef de la garde nationale. Troyes, Sens, Auxerre, Joigny n'étaient pas tranquilles. On savait, d'après les avis officiels, que la Dauphine devait quitter Tonnerre le 31 juillet, à cinq heures du matin. Qui sait si quelques insurgés ne viendraient pas sur la route enlever un si précieux otage?

Après une réception à la sous-préfecture, où l'on vit plus d'une personne pleurer, la princesse demanda M. de Partouneaux et lui annonça son intention de partir secrètement dans la soirée. Au moment où on la croyait endormie, elle descendit par un escalier dérobé et parvint à sortir de la ville sans être reconnue.

« Le lendemain, a écrit M. de Partouneaux, je revis les vestiges de cette réception que je croyais peu de jours auparavant devoir être si

brillante. Le vestibule avait encore les deux médaillons où, au milieu d'un bouquet de lis, se voyaient la date du passage de Louis XIV à Tonnerre, et celle du passage de Madame la Dauphine : 22 juin 1674-30 juillet 1830. Une magnifique couronne et des festons de feuillage ornaient le perron de l'hôtel; le devant de la cheminée de mon salon représentait la ville d'Alger conquise. Le drapeau blanc flottait sur ses tours, sur ses forts enlevés par l'armée de Charles X qui, aujourd'hui, voit son propre drapeau proscrit et qui, comme le dey d'Alger qu'il vient de chasser de ses États par les armes, cherche un refuge sur la terre étrangère. »

Après avoir quitté Tonnerre, la Dauphine rencontra en route le fils aîné du duc d'Orléans, le duc de Chartres, qui avait alors dix-neuf ans, et qui était déjà colonel d'un régiment de cavalerie. Le duc de Broglie a ainsi raconté cette rencontre : « Entre Joigny et Sens, la voiture de la princesse se croisa avec celle de M. le duc de Chartres, revenant de la barrière de Montrouge, où il avait été arrêté par les insurgés et mis en liberté sur un ordre de M. de La Fayette. Il savait que la Dauphine était attendue. Ayant reconnu l'officier assis sur le siège, il le fit arrêter, mit pied à terre, raconta à la princesse ce qui lui était arrivé, la prévint de l'impossibilité où elle serait de gagner Saint-Cloud en passant sous les murs de Paris, et se mit à sa disposition

pour tous les services qu'il pourrait lui rendre. La Dauphine aimait le duc de Chartres. Elle le remercia avec effusion.

« — Et vous, lui dit-elle, où allez-vous?

« — A Joigny, où est mon régiment.

« — C'est bien, dit la Dauphine, conservez-nous-le. »

Le 31 juillet, la princesse arriva, dans l'après-midi, au château de Fontainebleau, où elle se reposa pendant quelques heures. Il y avait un saisissant contraste entre ses malheurs et les magnificences de ce palais de ses ancêtres, où elle se rappelait l'entrée triomphale de la duchesse de Berry en 1816. A neuf heures du soir, elle repartit dans une voiture appartenant au gouverneur du château, le comte Melchior de Polignac, qui la fit passer pour une de ses parentes. En même temps, on renvoya avec une escorte de gendarmes les femmes de chambre, dans la propre voiture de la princesse, par une route différente, et à la poste on était convaincu que c'était la Dauphine qui voyageait dans cette voiture.

Ayant appris, à la Croix-de-Berny, que Charles X avait abandonné Saint-Cloud, la princesse tourna Paris, ne relaya pas à Versailles, où la populace témoignait des dispositions hostiles: et arriva enfin au château de Rambouillet, le matin du 1er août. « Dès qu'elle fut aperçue, a dit la duchesse de Gontaut, les troupes, la reconnais-

sant, se précipitèrent sur la main qu'elle tendait. Elle en était aimée, car elle avait toujours témoigné envers la garde royale une franche et constante sollicitude. Elle fut accueillie, saluée par des cris fidèles qui furent entendus du château. Chacun courut; je tenais Mademoiselle par la main. Elle s'élança vers sa tante. Le roi reçut dans ses bras la fille de Louis XVI. « Ne nous quittons plus s'écria-t-elle, ce sera la plus grande des consolations. » Profondément attendrie, je lui baisais la main. Je trouvai Mme la Dauphine triste, mais point abattue. Son âme, habituée au malheur, savait le supporter avec la digne résignation dont ses traits furent toujours empreints. »

L'arrivée de la pieuse princesse fut un rayon de joie au milieu de tant de douleurs. Charles X, qui voyait la révolution de 1830 à travers les souvenirs de 1793, avait été très inquiet du sort de sa nièce. En la retrouvant saine et sauve, il remercia Dieu avec effusion.

XVII

LE 1er AOUT.

Le matin du dimanche 1er août, Charles X, à Rambouillet, ne désespérait pas encore, et il se croyait en sûreté au milieu de ses gardes du corps qui campaient dans le parc. L'un d'eux a dit : « La nuit fut tranquille ; cependant on n'était pas sans inquiétude sur les intentions des habitants, dont quelques-uns rôdaient autour de nous, et l'on veilla tour à tour auprès des chevaux que pendant notre sommeil on aurait pu détacher et enlever. »

Le Dauphin avait couché à Trappes, avec les régiments de la garde royale, qui manquaient de vivres et de secours. Leurs dispositions ne laissaient pas que d'être effrayantes. La désertion allait toujours croissant, et les colonels craignaient de rester exposés aux insultes et aux attaques des paysans avec quelques officiers et les

drapeaux. L'un d'eux proposa même d'envoyer à Paris pour conclure avec le gouvernement provisoire une convention par suite de laquelle les régiments retourneraient dans leurs garnisons. Le sentiment de l'honneur militaire empêcha les colonels français d'accepter cette proposition. Toutefois, le désordre augmentait, les soldats désertaient par bandes, les chefs, découragés, n'y mettaient plus d'obstacle : « Je restai tout à fait étranger à ce qui se faisait, est-il dit dans les Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse. Simple spectateur du plus triste tableau, j'attendais avec anxiété la fin de cet horrible drame. Une femme de mes amies m'écrivit de Paris pour me prévenir de l'exaspération existant contre moi, et m'engagea à m'éloigner de ma personne. Elle m'envoyait un homme sûr pour me conduire; elle m'offrait de l'argent, tous les secours et toutes les garanties de sûreté personnelle dont je pouvais avoir besoin. Je refusai ses offres, tout en appréciant les sentiments qui les avaient dictées. L'honneur me prescrivait de rester, quelles que pussent en être les conséquences. »

Cependant le Dauphin était parti de Trappes à la pointe du jour avec les régiments de la garde royale. Le matin, il se trouvait aussi à Rambouillet, où il amenait l'infanterie et la cavalerie légère. Il laissa le 2e régiment suisse, venu d'Orléans, au village du Perey, et la division de grosse cavalerie à Cognières. L'infanterie prit position

en avant du château de Rambouillet. Les quarante-deux pièces d'artillerie de cette petite armée furent parquées au hameau de la Rue-Verte, en arrière du Perey. La défense du château fut confiée aux gardes du corps, aux grenadiers à cheval de la garde, à la gendarmerie d'élite et à un régiment suisse. Malgré la difficulté de payer et de nourrir les troupes, il y avait encore là un appareil militaire imposant, et la majeure partie des régiments restaient fidèles.

Comme le séjour à Rambouillet semblait devoir se prolonger, les officiers et les soldats songèrent à s'y organiser. On éleva des cabanes, on arracha des treillages, on abattit des arbres pour faire du feu; les branches servirent de toiture. Chacun donna à sa maison le nom qui lui convint. L'un demeurait au *quinconce des Tuileries*, l'autre s'était établi à la *Rotonde du Palais-Royal*, un troisième avait pris pour enseigne les *Barreaux-Verts*, un quatrième avait baptisé sa demeure la *Petite-Provence*. Le parc ressemblait à un camp.

Quelques coups de fusil donnèrent une fausse alarme. Il ne s'agissait que de chasseurs. Le roi venait de donner l'ordre d'ouvrir les tirés, et avait autorisé les officiers à tuer des faisans. Ils en firent un véritable massacre. Un cerf qui s'était échappé traversa le camp; on courut sur lui, on le tua, on le fit rôtir, et on le mangea. Les soldats, privés des ressources de la chasse, se

dédommageaient en se baignant, presque sous les yeux des princesses, dans les pièces d'eau du parterre. Tandis que le parc était ainsi en désordre, l'intérieur du château restait soumis aux lois d'une stricte étiquette. Cependant la duchese d'Angoulême, faute de vêtements, ne pouvait quitter ses habits de voyage, et se plaignait de manquer de linge. La duchesse de Berry, qui n'avait pas non plus emporté de robes, gardait les habits d'homme avec lesquels elle était partie de Saint-Cloud. Mais tous les courtisans de Charles X, militaires et civils, portaient toujours les uniformes de leurs grades et de leurs fonctions, et le roi était entouré du même respect, des mêmes hommages qu'aux jours les plus heureux de son règne.

Que se passait-il à Paris le 1er août? On y lisait, dans *le Moniteur* paru le matin : « Résumé de ce jour 31 juillet adressé à M. le général Dubourg. La victoire est à nous! De tous côtés on arbore le drapeau tricolore. Charles X est parti hier au soir. Le duc d'Angoulême est sorti de Saint-Cloud à onze heures trente-cinq minutes ce matin, par Ville-d'Avray, dans une voiture à six chevaux, suivi de huit ou neuf pièces d'artillerie et de leurs caissons. Le traître duc de Raguse galopait en courtisan, en tête de sa voiture; ce dernier a donné l'ordre qu'après le départ le château fût fermé. Il était accompagné du 1er régiment d'infanterie de la garde, des dragons d'élite et des

faibles débris des lanciers de la garde. Les militaires restés ne demandant qu'à se ranger sous les couleurs nationales, leurs chevaux se trouvent chez les habitants, nous allons en prendre possession et ramener nos frères égarés aux cris de : « Vive la Charte ! Vive la grande nation ! »

Si tel était le langage de la feuille officielle, on peut se figurer ce que Charles X devait attendre du nouveau gouvernement. Cependant, le vieux roi se faisait encore des illusions. Il avait, pendant tout son règne, soutenu que le duc d'Orléans lui serait toujours fidèle, et, même après les événements de Juillet, il ne voulait pas se rétracter. Le 31, le vicomte de Conny étant venu lui dire : « Comment se fait-il, sire, que, dans les circonstances terribles où se trouve la monarchie, M. le duc d'Orléans ne soit point accouru près de Votre Majesté ? » Charles X avait répondu : « Je le crois à Saint-Leu ; mais mon cousin n'accéderait point aux propositions qui lui seraient faites. Le souvenir de son père est présent à sa pensée. M. le duc d'Orléans nous est attaché. » A Rambouillet, le 1er août, le général de Girardin, qui venait de Paris, ne dissipa point les illusions du roi. D'après ce que note le duc de Raguse dans ses *Mémoires*, le général annonçait que le duc d'Orléans, auquel on offrait la couronne, déclarait ne pas en vouloir, disant et répétant que jamais il ne serait un usurpateur.

Le même jour, le lieutenant général du

royaume prenait cependant les mesures les plus inquiétantes pour la branche aînée. Il nommait M. Dupont (de l'Eure), le général Gérard, le baron Louis et M. Guizot commissaires aux départements de la justice, de la guerre, des finances et de l'intérieur. Il substituait la cocarde et le drapeau tricolores à la cocarde et au drapeau blanc. Il convoquait les deux Chambres pour le surlendemain, 3 août. C'était la date que Charles X avait fixée à deux reprises différentes, mais ce n'est pas lui, c'est le duc d'Orléans qui allait ouvrir la session. A cette nouvelle, l'infortuné souverain, espérant contre toute espérance, essaya de donner un caractère légal à ce qui se passait, en investissant, lui-même, le duc d'Orléans des pouvoirs de lieutenant général du royaume. — « Dans un tel désordre, dit-il, je veux essayer de faire appel à mon cousin; je ne lui ai fait que du bien; il ne peut manquer de répondre à ma confiance. »

Puis, Charles X dicta l'acte suivant :

« Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui existent dans la capitale et dans une partie de la France, comptant, d'ailleurs, sur le sincère attachement de son cousin le duc d'Orléans, le nomme lieutenant général du royaume.

« Le roi, ayant jugé convenable de retirer ses Ordonnances du 25 juillet, approuve que les Chambres se réunissent le 3 août, et il veut

espérer qu'elles rétabliront la tranquillité en France.

« Le roi attendra ici le retour de la personne chargée de porter à Paris cette déclaration.

« Si l'on cherchait à attenter à la vie du roi et de sa famille, ou à leur liberté, il se défendra jusqu'à la mort.

« Fait à Rambouillet, le 1er août.

« CHARLES. »

Le roi, qui avait l'âme bonne, s'imaginait très facilement que les autres étaient aussi bons que lui, et il avait la naïveté de croire que sa déclaration produirait à Paris un effet d'apaisement général.

Le Dauphin, qui commandait en chef la petite armée de Rambouillet, annonça aux troupes par un ordre du jour que les vivres de campagne leur étaient alloués. Dans la soirée, on leur donna lecture d'un autre ordre du jour ainsi conçu : « Le roi informe l'armée, d'une manière officielle qu'il est entré en arrangement avec le gouvernement provisoire, et tout porte à croire que cet arrangement est sur le point de se conclure. Sa Majesté porte cette nouvelle à la connaissance de l'armée, afin de calmer l'agitation que quelques régiments ont montrée. L'armée sentira qu'elle doit rester calme, impassible et attendre les événements avec tranquillité.

« *Signé :* LOUIS-ANTOINE. »

Le soir, après son dîner, Charles X, accompagné par le duc et la duchesse d'Angoulême, ainsi que par la duchesse de Berry, le duc de Bordeaux et Mademoiselle, passa devant le front de bandière du camp. « Il fut reçu, a dit M. Théodore Anne, avec des témoignages d'attachement, mais sans cris. Comment aurions-nous pu crier? Tout le monde pleurait, les princes mêmes pleuraient comme nous. Il y a quelque chose de si touchant dans l'infortune d'une tête couronnée, quelque chose de si pénible dans la destinée de cette malheureuse et innocente famille, trois fois condamnée à l'exil, que cette douleur doit paraître bien naturelle. »

Le message annonçant au duc d'Orléans que Charles X le nommait lieutenant général du royaume fut apporté au Palais-Royal dans la nuit du 1er au 2 août. Au moment où il le reçut, Louis-Philippe n'était pas encore couché. Il jetait sur le papier, en compagnie de M. Dupin, les bases de son discours pour l'ouverture des Chambres, qui devait avoir lieu le 3 août. M. Dupin, voyant le prince se troubler, lui dit qu'ayant accepté la première délégation de la Chambre des députés, il ne pouvait pas accepter celle du roi, et rédigea une lettre par laquelle le duc d'Orléans accusait simplement réception du message, en établissant qu'il était lieutenant général du royaume par le choix de la Chambre. Louis-Philippe relut plusieurs fois cette réponse;

il la recopia ensuite de sa main, et fit donner l'ordre à son aide de camp, M. de Berthois, de se tenir prêt à la porter à Rambouillet; puis il dit à M. Dupin, avant de la cacheter : « Je veux aller la communiquer à ma sœur. » Le prince sortit en effet, et, au bout de quelques minutes, lorsqu'il revint, il remit la dépêche à l'aide de camp. M. Dupin a écrit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « On a prétendu (Berryer me l'a même affirmé) que la lettre que j'avais préparée n'est pas celle que M. de Berthois fut chargé de remettre à Charles X ; que cette lettre était la lettre ostensible que cet aide de camp devait présenter à la barrière, s'il était arrêté dans sa mission; mais qu'il était porteur secret d'une autre lettre cachée dans sa cravate, et que cette seconde lettre, conçue en d'autres termes, fut seule remise à Charles X. Le fait est-il vrai ? Je l'ignore. Louis-Philippe n'était pas obligé de me dire toute sa pensée. Je ne raconte que ce que j'ai vu et su. La lettre à la rédaction de laquelle j'ai concouru est la seule que j'aie connue. » Quoi qu'il en soit, l'opinion générale est que la réponse qui fut reçue par Charles X contenait des paroles d'affection et de dévouement qui déterminèrent le crédule monarque à la résolution qu'il prit le 2 août.

XVIII

L'ABDICATION.

Nous sommes au lundi 2 août. Avant de raconter ce qui va se passer au château de Rambouillet, occupons-nous du Palais-Royal, à Paris. Il est dix heures du matin, M. Odilon Barrot est invité à se rendre auprès du duc d'Orléans pour affaire urgente. Il trouve le lieutenant général du royaume seul dans son cabinet. « Je viens de recevoir, lui dit le prince, une lettre de Charles X qui, sur le point de quitter la France, me demande des sauvegardes. J'ai jeté les yeux sur vous pour cette mission. Il est convenable que la Chambre, l'armée et la population de Paris y soient représentées. Le maréchal Mortier, duc de Trévise, représentera l'armée ; le baron Schonen et le colonel Jacqueminot, tous deux députés, représenteront la Chambre, et vous, consentez-vous à représenter la garde nationale parisienne ? »

M. Barrot s'incline.

« Le temps presse, ajoute Louis-Philippe. Allez faire vos préparatifs de voyage, et, dans deux heures, une voiture sera prête pour vous transporter à Rambouillet. M. le duc de Coigny, qui a des relations personnelles avec Charles X, vous servira d'introducteur auprès de lui. Voici la réponse que j'adresse au roi et que vous lui remettrez... Vous voudrez bien, avant de partir, repasser par le Palais-Royal, car j'aurai des instructions particulières à vous donner. »

M. Barrot prend à peine le temps d'aller chez lui, puis retourne au Palais-Royal. Cette fois, la duchesse d'Orléans est dans le cabinet de son mari. Le duc se récrie sur sa fatale destinée, qui le condamne à être l'instrument de la déchéance et de l'exil d'une famille qui l'a comblé de bienfaits et pour laquelle il a une si profonde affection. La duchesse, livrée à une extrême agitation, se jette au cou de son époux, cherche à le consoler et, se tournant vers M. Dupin : « — Le voyez-vous, dit-elle, c'est le plus honnête homme du royaume. » « — Monsieur Odilon Barrot, dit alors Louis-Philippe, je vous ai choisi parce que je connais votre cœur et que j'ai pu déjà apprécier la générosité de vos sentiments. »

En même temps, à Rambouillet, la situation s'aggravait pour Charles X. Les troupes qui lui restaient, déjà insuffisantes pour protéger sa personne, allaient toujours en diminuant. Le matin

du lundi 2 août, trois régiments de grosse cavalerie de la garde passèrent du côté du nouveau gouvernement, et partirent de Cognières pour Paris, avec leurs colonels et les étendards déployés. Les colonels suisses demandèrent au nouveau pouvoir une sauvegarde écrite et une feuille de route pour se retirer avec leurs troupes en Bourgogne. Quant aux cinq régiments d'infanterie de la garde qui se trouvaient à Rambouillet (le sixième était en Normandie), la désertion les décimait. Il restait encore quatre régiments de la garde, dont trois de cavalerie légère et un d'artillerie. Mais il devenait très difficile de les nourrir et de les entretenir. Le 2e régiment suisse venait de se retirer du Perey, et le château de Rambouillet se trouvait tout à fait à découvert, à la merci de la première alerte et de la première panique qui pourraient s'emparer des esprits.

Le mot d'abdication commençait à circuler au milieu des derniers courtisans de Charles X. Le duc de Raguse recommandait chaleureusement cette combinaison dans le grand salon de Rambouillet. Le roi en fut informé. Il fit appeler dans son cabinet le maréchal, et celui-ci s'exprima à peu près en ces termes : « Avec le mouvement imprimé, avec ce qui se passe, Sire, vous dire que vous pouvez encore régner serait vous tromper. Chaque jour, votre situation deviendra plus fâcheuse, et j'ose dire plus misérable. Il y a encore de la grandeur à s'élever volontairement et

de soi-même au-dessus d'une grande infortune. Que Votre Majesté ne se laisse pas arracher sa couronne qui tombe ; qu'Elle sache s'en dépouiller elle-même, la prendre et la mettre sur la tête de son petit-fils. Cette action peut rallier beaucoup de monde autour de lui ; elle consacre le principe de la légitimité, et ôte le droit à l'Europe de se mêler de nos tristes affaires ; elle conserve nos institutions, seuls éléments de gouvernement et d'opinion qui nous restent, et peuvent nous préserver de l'anarchie. Cette résolution est un grand acte de prudence, puisqu'elle coupe court à d'immenses difficultés, dont les conséquences sont au-dessus des prévisions humaines. »

Charles X écoutait avec calme et sang-froid. Après avoir remercié le maréchal de sa franchise, « J'ai déjà pensé à ce parti, dit-il, mais il y a bien des inconvénients, il faut d'abord que mon fils y consente, car ses droits sont les mêmes que les miens ; ensuite, mon petit-fils, ce pauvre enfant, il faudra le confier aux soins de M. le duc d'Orléans. »

Le duc de Raguse répliqua : « Sur la première question, je ne puis supposer que M. le Dauphin se sépare du roi dans une résolution jugée nécessaire au salut de ses peuples. Quant à la seconde, c'est une mesure d'exécution, et, certes, il n'y aura rien à négliger pour assurer la vie et la conservation du jeune prince. »

Charles X et son interlocuteur retournèrent la

question sous toutes ses faces. Puis le roi congédia le maréchal, après l'avoir de nouveau remercié, et prit un peu de temps pour réfléchir. Le roi avait l'âme chrétienne et généreuse : la pensée d'arrêter l'effusion du sang, de terminer les discordes civiles, l'idée d'une immolation personnelle, d'un sacrifice fait à la France, l'encourageaient à abdiquer. Il caressait, en outre, l'illusion que, si son peuple avait méconnu les intentions d'un vieux monarque, l'innocence d'un enfant ne pouvait soulever aucune haine. Au dire de la duchesse de Gontaut, il avait été touché par la dernière lettre du duc d'Orléans, qui était pleine de témoignages d'attachement et de fidélité, et il croyait que Henri V ne pourrait pas être moins bien traité par Louis-Philippe que Louis XV par le régent. Cette dernière considération le décida, et, convaincu d'avoir tout concilié en remplissant un devoir suprême, il rédigea et signa l'acte d'abdication ainsi conçu :

« Rambouillet, ce 2 août 1830.

« Mon cousin,

« Je suis trop profondément peiné des maux qui affligent ou qui pourraient menacer mes peuples, pour n'avoir pas cherché un moyen de les prévenir. J'ai donc pris la résolution d'abdiquer la couronne en faveur de mon petit-fils, le duc de Bordeaux.

« Le Dauphin, qui partage mes sentiments, renonce aussi à ses droits en faveur de son neveu.

« Vous aurez donc, par votre qualité de lieutenant général du royaume, à faire proclamer l'avènement de Henri V à la couronne. Vous prendrez, d'ailleurs, toutes les mesures qui vous concernent pour régler les formes du gouvernement pendant la minorité du nouveau roi. Ici, je me borne à vous faire connaître ces dispositions ; c'est un moyen d'éviter encore bien des maux.

« Vous communiquerez mes intentions au corps diplomatique, et vous me ferez connaître le plus tôt possible la proclamation par laquelle mon petit-fils sera reconnu roi sous le nom de Henri V.

« Je charge le lieutenant général vicomte de Foissac-Latour de vous remettre cette lettre. Il a l'ordre de s'entendre avec vous pour les arrangements à prendre en faveur des personnes qui m'ont accompagné, ainsi que pour les arrangements convenables pour ce qui me concerne et le reste de ma famille.

« Nous réglerons ensuite les autres mesures qui seront la conséquenee du changement de règne.

« Je vous renouvelle, mon cousin, l'assurance des sentiments avec lesquels je suis votre affectionné cousin.

« CHARLES. »

Le roi venait de terminer cette lettre quand la

duchesse de Gontaut lui amena le duc de Bordeaux et Mademoiselle. Il tendit les bras à son petit-fils, le tint un moment sur son cœur, puis, le remettant à terre, il prit la lettre et dit : « Voilà mon abdication. La rédaction ne m'en plaît pas complètement. »

Écoutons Mme de Gontaut. « Nous lisions cet acte quand Madame la Dauphine entra. Le roi le lui présenta ; elle le lut, fut respectueuse, touchante d'abnégation, sublime. Le Dauphin survint alors. Après avoir jeté les yeux sur le papier, que déjà il connaissait, il prit la plume et le signa. Jamais abdications, faites en un instant, ne purent être plus franches, spontanées et touchantes ; même dévouement, même respect, même but : la France, son bonheur et la paix.

« Mademoiselle était près de là ; voyant couler les larmes, elle dit tout bas : « Il va nous arriver un malheur, mon frère, car tout le monde pleure en nous regardant. Allons prier le bon Dieu. » Et elle l'entraîna doucement sur le balcon. Ils se mirent à genoux...

« L'abdication signée, le roi me dit : « Emmenez les enfants ; leur tristesse me fait mal. Allez, tâchez de les distraire, mais il faudra que je vous parle, je vous ferai avertir. » Le Dauphin, la Dauphine, Madame la duchesse de Berry, qui arrivait alors, restèrent avec le roi, ainsi que le baron de Damas. »

Peu de temps après, le maréchal Marmont, étant

descendu dans la cour du château pour y donner des ordres, aperçut le Dauphin à l'une des fenêtres. Le prince lui fit signe de monter. « Monsieur le maréchal, dit-il, vous savez les résolutions prises par le roi, et auxquelles je me suis associé : je suis donc destiné à ne jouer désormais aucun rôle politique dans ce pays. Je vous demande maintenant, comme chrétien et comme homme, d'oublier ce qui s'est passé entre nous. » Le Dauphin tendit alors la main au maréchal, et celui-ci, touché d'une si grande infortune, la serra avec une émotion douloureuse.

Revenons au duc de Bordeaux ou, pour mieux dire, à Henri V. La tristesse de l'enfance est, en général, de peu de durée. Celle du petit prince céda aux soins que sa sœur prit pour le distraire. Elle l'aida à se faire un attelage avec des chaises et un haut siège sur lequel il était, un fouet à la main, quand son gouverneur, le baron de Damas, entra, s'inclina, et dit : « Sire! » Il se fit un silence. « Sire, je suis chargé de vous apprendre que le roi, votre auguste grand-père, n'ayant pu faire le bonheur de la France, malgré le désir de son cœur, vient d'abdiquer. C'est vous qui allez être roi sous le nom de Henri V. »

L'enfant descendit alors de son siège et, se plaçant en face de son gouverneur, il lui dit : « Bon papa, qui est si bon, n'a pu faire le bonheur de la France; alors on veut me faire roi. Quelle bêtise! » Et il ajouta en haussant les épaules :

« Mais, monsieur le baron, c'est impossible ce que vous me dites là ! » Puis, reprenant le fouet et les rênes, il dit : « Allons, ma sœur, jouons ! » Et le baron de Damas sortit.

La duchesse de Gontaut ajoute à ce récit : « Bientôt le roi me fit appeler. Il était seul, me parut calme ; il me demanda comment Bordeaux avait reçu la nouvelle de sa royauté. Je le lui répétai, il ne put s'empêcher de sourire. Sa Majesté me dit : « Il y a peu de jours que Louise ayant écrit à la duchesse d'Orléans pour l'engager à faire un voyage à Dieppe, la réponse qu'elle en reçut fut charmante. Rappelez-la-lui, en lui annonçant que nous allons lui confier ce que nous avons de plus cher au monde. Je viens de le lui apprendre ; mais je sais qu'elle vous aime, une lettre de vous sera reçue avec amitié. Je ne vous la dicte pas ; vous saurez dire ce que nous éprouvons, et mon Dieu ! ce que vous éprouvez vous-même de cette cruelle séparation. » Obéir était mon devoir ; mais comment le faire, moi simple femme ? Recommander mon roi à sa tante ? Impossible, inconvenant ! Je me recueillis un instant, et, Dieu aidant, je le fis, mais au nom de Mademoiselle, de manière à toucher le cœur de sa tante bonne et pieuse. »

Le duc et la duchesse d'Angoulême approuvaient ou semblaient approuver les résolutions de Charles X. Mais il n'en était pas de même de la duchesse de Berry. La courageuse et tendre mère

n'acceptait pas l'idée qu'on pourrait lui arracher son enfant. Elle avait la conviction intime, inébranlable, que son devoir et son droit étaient de le garder auprès d'elle, et qu'il ne pouvait y avoir d'autre régence que la sienne. Si Henri V était proclamé, c'est elle qui, en vertu des lois antiques de la monarchie française, devait gouverner au nom de son fils mineur. Elle se croyait, non sans raison, en possession de droits semblables à ceux de Blanche de Castille, de Marie de Médicis, d'Anne d'Autriche. Moins étrangère que ces princesses, puisqu'elle appartenait non seulement par son mariage mais par sa naissance à la famille des Bourbons, elle considérait son exclusion de la régence comme un affront qu'elle avait conscience de n'avoir point mérité, et contre lequel elle protestait avec toute l'énergie de son caractère. Pouvait-on dire qu'elle n'était pas populaire? N'avait-elle pas su se concilier les sympathies de toutes les classes de la société? Ne se rappelait-elle pas les protestations de dévouement enthousiaste et presque idolâtre qui lui avaient été adressées au moment de son mariage, de son veuvage, et surtout de la naissance de son fils? N'avait-elle pas encore dans l'oreille le bruit des fanfares éclatantes, des acclamations frénétiques, par lesquelles elle avait été saluée tout récemment, quand elle parcourait les diverses provinces du royaume? Elle avait pris au sérieux, — et peut-on lui en faire un reproche? — les protestations

partout réitérées d'une manière si respectueuse, si solennelle. Lui avait-on assez répété qu'au moindre péril elle n'aurait qu'à faire un signe pour voir chaque bon Français devenir son défenseur? Pouvait-elle douter que la nation française ne fût une race de chevaliers, qui rougirait d'abandonner une femme? D'ailleurs, quel grief aurait-on à formuler contre elle? Jamais elle ne s'était mêlée de politique, et son fils, un enfant de neuf ans, pouvait-il être responsable des fautes ou des erreurs de Charles X? Elle voulait donc aller plaider elle-même la cause de Henri V, et présenter le petit roi aux Chambres, au peuple et à l'armée. Un officier de sa maison se rendit chez le sous-préfet de Rambouillet et lui porta l'ordre de se procurer des chevaux de poste. Pendant qu'on attelait la berline, elle pria, elle conjura Charles X de la laisser emmener son fils à Paris. Le roi répondit que jamais il ne consentirait à ce que le royal enfant courût des chances si périlleuses et vînt s'exposer à la fureur des partis. — « Eh! bien, dit alors la princesse, je n'emmènerai pas Henri. » Puis elle reprit d'un ton résolu : « J'irai seule, j'irai seule. » Mais les instances de la Dauphine, qui se rappelait le sort de Marie-Antoinette, de Madame Élisabeth, de Louis XVII, furent si vives, les ordres de Charles X furent si formels que, malgré tous ses efforts, malgré toutes ses supplications, elle fut forcée de rester.

Charles X venait d'abdiquer comme roi, mais, comme chef de famille, il était toujours obéi. La berline attelée de six chevaux de poste, resta plusieurs heures dans la cour du château, et ce ne fut qu'à sept heures du soir que la duchesse de Berry vint contremander l'ordre du départ. La mère de Henri V pleurait.

M. Alfred Nettement a dit : « Il y avait dans ces larmes l'intelligence d'une situation politique. Dans la crise où l'on se trouvait, c'était tout d'être présent. Mme la duchesse de Berry, une fois à Paris, pouvait agir sur la population, neutraliser M. le duc d'Orléans et embarrasser la Chambre. La Fortune est comme les hommes, elle donne tort à l'absence. »

Le Dauphin avait gardé le commandement des troupes jusqu'à six heures du soir. Il le remit alors au maréchal Marmont. L'acte d'abdication étant imprimé, le maréchal se rendit auprès de chaque régiment et en fit faire la lecture. Parlant aux officiers, aux sous-officiers et aux soldats réunis en masse autour de lui, il s'efforça de leur faire sentir quelle importance il y avait pour la sûreté comme pour la dignité de Charles X à ce qu'il restât entouré du plus grand nombre d'individus possible; c'était pour les troupes un devoir d'honneur et de conscience de ne pas l'abandonner; la résolution du monarque était magnanime, et il fallait lui en faire trouver le prix dans un redoublement de soin et de respect. Le maréchal

recommença cinq ou six fois les mêmes discours, en faisant reconnaître partout Henri V.

L'heure du dîner de la famille royale fut avancée. Charles X parut pour la première fois en frac, ayant quitté son uniforme. Plus de décorations, plus de boutons à couronne royale. Après le dîner, le vieux roi, tenant par la main son petit-fils, se rendit au bivouac des gardes du corps. Quand on l'aperçut, on voulut prendre les armes ; il le défendit, et, s'avançant vers les troupes réunies, il leur apprit son abdication en faveur du duc de Bordeaux, qu'il présenta comme roi, demandant la même fidélité, le même dévouement dont les gardes du corps et la garde royale n'avaient jamais cessé de donner des preuves jusqu'à ce jour. Des cris enthousiastes retentirent. Chaque épée, chaque sabre était levé en l'air. Le Dauphin se joignait à son père pour recommander le royal enfant aux troupes. La Dauphine adressait aux officiers et aux soldats des paroles encourageantes, dignes, affectueuses. Mais c'était surtout la duchesse de Berry qui les électrisait par son courage ; elle leur parlait de gloire et d'espérance. Le mot d'ordre fut donné le même soir par le général baron de Damas au nom de Henri V.

Le général de Foissac-Latour, qui devait remettre l'acte d'abdication à Louis-Philippe, avait quitté Rambouillet à trois heures de l'après-midi. Il se croisa en route avec les commissaires que

ce prince envoyait à Charles X. C'étaient le duc de Coigny, M. Odilon Barrot, le colonel Jacqueminot et le baron de Schonen. « Le maréchal Mortier, est-il dit dans les *Mémoires* de M. Barrot, avait refusé de partir avec nous. Il donna pour raison qu'étant chevalier des ordres, il ne pouvait se dispenser de paraître en présence du roi revêtu de son cordon bleu, que telle était la règle. Ce vieux et brave soldat n'avait rien trouvé de mieux, pour motiver son refus, que de se retrancher dans une question d'étiquette au moins puérile ; malgré la gravité et le danger de la situation, nous ne pûmes nous empêcher de sourire lorsqu'on nous communiqua cette étrange excuse. Le maréchal Maison, désigné pour tenir la place du maréchal Mortier ayant accepté, nous rejoignit à Rambouillet, où nous arrivâmes entre neuf et dix heures du soir. »

Les cinq commissaires descendirent à l'auberge, et firent avertir le maréchal Marmont de leur arrivée, en le priant de se mettre en rapport avec eux. Le maréchal venait de rentrer au château et de rendre compte à Charles X de sa tournée dans les camps. Il alla trouver les commissaires ; tous portaient la cocarde tricolore, à l'exception du duc de Coigny, qui avait gardé la cocarde blanche. Ils exposèrent en peu de mots l'objet de leur mission et demandèrent à être introduits auprès du roi.

M. Odilon Barrot ajoute dans ses *Mémoires :*

« Le maréchal ayant été prendre les ordres de Charles X, revint après quelques instants nous dire que le roi était rentré dans ses appartements, et qu'il était d'étiquette (toujours l'étiquette) que nul ne pouvait être introduit dans un tel moment. Nous le priâmes de retourner auprès du roi, accompagné cette fois du duc de Coigny, auquel nous remîmes la lettre du duc d'Orléans dont nous étions porteurs. Le maréchal Marmont revint bientôt, nous disant que le roi n'avait pas lu sans surprise la lettre que lui adressait son cousin; qu'il n'avait pas demandé de sauvegardes, et qu'il n'en avait pas besoin; qu'il était entouré de son armée fidèle, et qu'il attendrait dans cette situation le résultat des communications qu'il avait ordonné de faire aux Chambres. Le duc de Raguse ajoutait que, « néanmoins, le roi ne trouvait pas mauvais que nous restassions à Rambouillet jusqu'à ce que le malentendu fût éclairci ».

Les commissaires répondirent au maréchal qu'ils étaient venus à Rambouillet avec le caractère de sauvegardes, pour remplir une mission de paix et de protection; que, dès qu'ils n'étaient pas agréés par Charles X en cette qualité, ils ne pouvaient rester un seul instant de plus. Comme les chevaux de leurs voitures n'étaient pas dételés, ils repartirent immédiatement pour Paris.

Presque au même moment le général de Foissac-Latour parvenait, non sans difficulté, à faire

remettre à Louis-Philippe, au Palais-Royal, l'acte d'abdication de Charles X et du Dauphin. On lui dit d'abord que le prince était à Neuilly et souffrant. Il attendit, blotti au fond d'un fiacre sur la place du Palais-Royal, craignant à chaque instant d'être assailli par une foule agitée et tumultueuse. Un aide camp du duc d'Orléans vint enfin le délivrer de cette pénible situation, et le conduisit, par la rue de Valois, jusqu'aux combles du palais, dont les escaliers et les vestibules étaient encombrés d'hommes du peuple et d'individus de toutes les classes de la société, les uns couchés sur les dalles et sur les marches, les autres quittant les appartements, d'autres y dirigeant leurs pas, chacun allant, venant librement. Le général aperçut distinctement, par une porte entr'ouverte, le duc d'Orléans couché sur un lit de sangle, paraissant accablé de fatigue. Toujours conduit par l'aide de camp, il parvint jusqu'à la grande galerie. La duchesse d'Orléans y était seule. Elle vint à lui. Il remit à la princesse les lettres dont il était chargé. A la lecture de celle que lui adressait la sœur de Henri V, la duchesse d'Orléans eut les larmes aux yeux. Elle se borna à prononcer cette phrase : « Dites à la famille royale que mon mari est un honnête homme, et répétez-le à la duchesse de Gontaut. » Il était onze heures du soir. Ainsi se termina la journée du 2 août 1830.

XIX

LE 3 AOUT A PARIS.

Examinons maintenant ce qui se passa, le mardi 3 août, à Paris et à Rambouillet. Les commissaires, venant de cette dernière ville, arrivèrent au Palais-Royal à quatre heures du matin, et firent éveiller le duc d'Orléans, qui se donna à peine le temps de se vêtir; ses pieds étaient nus dans ses pantoufles. M. Odilon Barrot lui dit : « Monseigneur, Charles X, répondant au message que nous lui avons porté de votre part, nous a fait dire qu'il n'avait pas demandé de sauvegardes, et de plus qu'entouré de son armée fidèle, il n'en avait pas besoin. Il nous a paru évident qu'il cherchait à gagner du temps: cette situation est périlleuse, il faut la faire cesser; et, si un coup est à frapper, c'est à vous, et à vous seul, d'en prendre l'initiative. »

M. Barrot ajoute dans ses *Mémoires :* « J'ap-

puyais sur ces dernières paroles; nous n'avions pas le temps, en effet, de demander l'explication de cette étrange méprise qui nous faisait partir de Paris comme *sauvegardes* sur une prétendue demande qui ne se trouvait pas vraie, méprise qui nous avait fait une position très fausse et même très périlleuse; car, si Charles X eût été résolu à jouer son va-tout et à compromettre ce qui lui restait de force autour de lui dans un effort suprême, il n'aurait eu rien de mieux à faire que de nous faire passer par les armes, comme rebelles et espions, ainsi que le bruit en avait couru, et d'ordonner immédiatement après de marcher sur Paris. »

Au fond, les commissaires avaient été très inquiets. La voix et le geste de M. Barrot se ressentaient probablement des sentiments qu'il éprouvait, car Louis-Philippe, au lieu de discourir selon son habitude, lui répondit, après l'avoir regardé : « Vous avez raison, il faut faire une démonstration sur Rambouillet. Prévenez le général La Fayette et que le rappel soit battu dans tous les quartiers de Paris; chaque légion de la garde nationale fournira un contingent de six cents hommes, et vous, Messieurs, vous précéderez cette colonne à Rambouillet. »

Le Moniteur du 6 août a constaté que la marche des Parisiens fut ordonnée par Louis-Philippe. On y lit, en effet : « Charles X avait formé à Rambouillet un camp où s'étaient grou-

pés autour de lui divers corps de la garde royale. On ne pouvait laisser subsister aux portes de la capitale une force armée qui ne relevait pas du gouvernement établi et qui, par sa seule présence près de Paris, y entretenait dans la population un état d'irritation dangereuse .. Il y avait, à tout instant, lieu de craindre que des masses populaires ne s'ébranlassent et ne se missent en marche. Le lieutenant général du royaume reconnut alors la nécessité de devancer le mouvement que la prolongation du séjour du roi Charles X à Rambouillet ne pouvait manquer de produire, afin de placer à sa tête des chefs, qui, en le régularisant, prévinssent les excès que l'on aurait pu redouter. Il ordonna au général La Fayette de faire marcher six mille hommes dans la direction de Rambouillet, espérant que cette démonstration suffirait pour déterminer Charles X à prendre le seul parti que tant de circonstances se réunissaient à lui faire adopter : celui de s'éloigner et de dissoudre le rassemblement dont il était entouré. »

Le matin du 3 août ; les Parisiens étaient très agités. On avait d'abord répandu le bruit que les commissaires, en se présentant aux avant-postes de l'armée royale, y avaient été égorgés. Aussitôt qu'on apprit leur retour et le résultat négatif de leur voyage, la foule devint encore plus houleuse. Partout se formaient des groupes où l'on disait : « Charles X ne veut pas quitter Ram-

bouillet. Il prétend, avec ses anciens ministres, gouverner la France. Il marche sur Paris avec son armée pour nous forcer, à coups de canon, à reconnaître son petit-fils. Il a envoyé soulever la Vendée. Il attend les chouans pour recommencer la guerre. » Paris était au lendemain de la révolution. L'émotion du combat subsistait encore tout entière. Des barricades continuaient à obstruer les rues. Quand on battit le rappel dans les douze légions de la garde nationale, la multitude tressaillit. Des hommes du peuple suivaient les tambours. Un élève de l'École polytechnique, debout dans un cabriolet, battait la générale aux applaudissements de la foule. Tout à coup, avec cette rapidité électrique qui se produit dans les moments de révolution, d'un bout à l'autre de Paris et de la banlieue, on entendit crier : « A Rambouillet ! à Rambouillet ! » Les Champs-Élysées étaient le lieu de rendez-vous, d'où l'on devait se mettre en route. Rien de plus étrange que cette armée improvisée. On aurait dit une mascarade. Gamins, hommes faits, vieillards, gardes nationaux, gens du peuple, uniformes, redingotes, vestes, blouses, casquettes, chapeaux, bonnets à poil de grenadiers, casques de cuirassiers, schapskas de lanciers, fusils de munition, fusils de chasse, carabines, pistolets d'arçon, briquets d'infanterie, épées, sabres, lances enlevées à la troupe pendant les trois journées de juillet, baïonnettes mises au

bout d'un bâton, tout cela présentait l'aspect d'une cohue et d'un pêle-mêle indescriptibles.

« A cette armée qui ne connaissait ni l'obéissance, ni la discipline, a dit le duc Victor de Broglie dans ses *Souvenirs*, on donna pour chef le général Pajol, homme d'une grande énergie; on lui adjoignit comme chef d'état-major le général Jacqueminot; des élèves de l'École polytechnique furent placés à la tête des compagnies formées au hasard. Comme aucun militaire ne se faisait illusion sur le sort qui attendait cette multitude si elle se trouvait en rase campagne en présence des régiments de la garde royale, le général Pajol avait pour instructions, en cas d'attaque, de se jeter dans les bois et d'y disperser son monde. »

Le duc de Broglie ajoute : « Ces instructions furent rédigées en conseil. Je tenais la plume; la minute en existe tout entière de ma main dans les papiers remis au roi Louis-Philippe après la Révolution de 1848. Quand je fus chargé à cette époque, par M. Dufaure, ministre de l'intérieur sous l'administration du général Cavaignac, de présider une commission chargée elle-même d'opérer séparation entre les papiers du roi trouvés dans son cabinet et livrés comme eux au pillage dans le sac des Tuileries, la minute dont il s'agit tomba sous mes yeux. Je n'en pouvais méconnaître ni la rédaction ni l'existence. Je fus sur le point de la réserver pour la

remettre moi-même au roi, en lui demandant la permission de la garder ; mais, tout compte fait, je trouvai plus délicat de la laisser dans le paquet, sauf à prier ce bon prince de me la remettre de sa main. Je ne l'ai revu que quelques jours avant sa mort et dans un moment où il avait à peine la libre disposition de lui-même. »

Une fois muni de ses instructions, le général Pajol, aux Champs-Élysées, donna le signal du départ. Le peuple souverain n'entendait pas faire à pied un trajet de quinze lieues. On réquisitionna tout ce qu'on trouva de véhicules : omnibus, fiacres, tapissières, cabriolets, diligences, charrettes, voitures de maîtres. On y entassa le plus de monde possible. Il y avait comme des grappes humaines dans les intérieurs, sur les sièges, sur les impériales. Les piétons espéraient bien qu'eux aussi trouveraient des moyens de locomotion, car ils étaient décidés à s'emparer en route de tous les véhicules qu'ils pourraient rencontrer. On riait, on chantait, on hurlait, on échangeait des quolibets et des lazzis. M. Odilon Barrot a dit : « Un étranger qui aurait vu passer un convoi si bizarre sans connaître la cause qui lui donnait l'impulsion, n'aurait su comment le caractériser; il l'aurait pris pour une de ces processions grotesques par lesquelles quelques-unes de nos provinces du Nord ont la coutume de célébrer un anniversaire local, bien plutôt que

pour une armée allant décider du sort de la monarchie. »

La colonne expéditionnaire était partie depuis quelque temps dans la direction de Rambouillet, quand une salve d'artillerie, tirée par le canon des Invalides, annonça que le duc d'Orléans arrivait au Palais-Bourbon, où allait avoir lieu l'ouverture de la session des Chambres. Il était une heure moins un quart. Deux cent cinquante députés environ, et un petit nombre de pairs, sans uniforme, étaient réunis. Le trône, où Louis-Philippe ne comptait pas encore s'asseoir ce jour-là, était élevé sur une estrade et couvert de draperies semées de fleurs de lis. Le drapeau qui flottait au-dessus de la couronne royale était tricolore. A la porte du palais, le duc d'Orléans fut reçu par les grandes députations venues à sa rencontre. On salua son entrée dans la salle par des acclamations. Il prit place sur un tabouret, disposé à la droite du trône, et son second fils, le duc de Nemours, sur un tabouret à la gauche. Le duc de Chartres était absent. La duchesse d'Orléans, Mme Adélaïde, et les jeunes princes et princesses occupaient une tribune. « Messieurs, asseyez-vous, » dit le duc ; puis il prononça un discours où se trouvaient les passages suivants :

« Dans l'absence de tout pouvoir public, le vœu de mes concitoyens s'est tourné vers moi ; ils m'ont jugé digne de concourir avec eux au

salut de la patrie : ils m'ont invité à exercer les fonctions de lieutenant général du royaume. Leur cause m'a paru juste, le péril immense, la nécessité impérieuse, mon devoir sacré. Je suis accouru au milieu de ce vaillant peuple, suivi de ma famille, et portant ces couleurs qui, pour la seconde fois, ont marqué parmi nous le triomphe de la liberté...

« Le respect de tous les droits, le soin de tous les intérêts, la bonne foi dans le gouvernement, sont les meilleurs moyens de désarmer les partis et de ramener dans les esprits cette confiance dans les institutions, cette stabilité, seuls gages assurés du bonheur des peuples et de la force des États. Messieurs les pairs et messieurs les députés, aussitôt que les Chambres seront constituées, je ferai porter à leur connaissance l'acte d'abdication de S. M. le roi Charles X. Par ce même acte, S. A. R. Louis-Antoine de France, Dauphin, renonce également à ses droits. Cet acte a été remis entre mes mains hier 2 août, à onze heures du soir. J'en ordonne ce matin le dépôt dans les archives de la Chambre des pairs, et je le fais insérer dans la partie officielle du *Moniteur*. »

Ainsi, Louis-Philippe qui, dans son discours, parlait du respect de tous les droits, ne disait pas un seul mot de ceux du duc de Bordeaux, devenu Henri V. Il omettait d'annoncer que c'était en faveur du jeune prince qu'étaient faites les

abdications de Charles X et du Dauphin, et il ne prononçait pas même le nom du royal enfant qui, d'après la Charte, était le souverain légitime de la France.

X

LE 3 AOUT A RAMBOUILLET.

Le matin du mardi 3 août, Charles X se faisait encore l'illusion que son petit-fils serait dans la journée proclamé roi de France et de Navarre par les Chambres. Le duc de Luxembourg, capitaine des gardes de service, mettait cette phrase dans son ordre du jour aux quatres compagnies : « Gardes du corps de Charles X ou de Henri V, votre position ne change pas. » Les courtisans s'imaginaient jusqu'au dernier moment qu'ils allaient conserver leurs charges et leurs gros traitements sous le nouveau règne. « On doutait si peu, à Rambouillet, de l'efficacité des abdications, a dit Chateaubriand, que l'on préparait le jeune prince à son voyage; la cocarde tricolore, son égide, était déjà façonnée par les mains des plus grands zélateurs des Ordonnances. Supposez que Mme la duchesse de Berry, partie subite-

ment avec son fils, se fût présentée à la Chambre des députés au moment où M. le duc d'Orléans y prononçait le discours d'ouverture, il restait deux chances; chances périlleuses! Mais, du moins, une catastrophe arrivant, l'enfant enlevé au ciel n'aurait pas traîné de misérables jours en terre étrangère. Mes conseils, mes vœux, mes cris furent inutiles; je demandais en vain Marie-Caroline. » Marie-Caroline ne parut pas, mais nous l'avons dit, on ne peut accuser la courageuse mère.

Charles X attendait avec patience et dignité les nouvelles de Paris. Le maréchal Marmont a admiré son attitude touchante, sa résignation pieuse et calme, sa figure noble, triste et bienveillante. Il est moins juste pour le duc d'Angoulême, auquel il n'a point pardonné la scène de Saint-Cloud. « M. le Dauphin, dit-il, par sa gaieté et une insouciance qui tenait de la stupidité, présentait une disparate révoltante. N'imagina-t-il pas de dire à Girardin : — Qu'est-ce que je ferai de mes chiens? — Monseigneur, vous avez d'autres intérêts qui passent avant ceux-là! — Eh! bien, je ne veux m'occuper que de mes chiens. — Libre à vous, monseigneur; mais moi je ne veux pas parler de chiens.

« Au surplus, ajoute le vindicatif maréchal, M. le Dauphin est un homme indéfinissable, tranchant, despote, susceptible et rempli d'amour-propre quand il avait du pouvoir. Il a dit et ré-

pété depuis la catastrophe, et, je crois, avec sincérité, que de tout cela il ne regrettait que ses chiens et ses chevaux. »

Vers midi, il se produisit un fait de nature à donner à la petite cour de Rambouillet l'espérance qu'elle pouvait compter sur la fidélité des troupes. Un ardent révolutionnaire, le colonel Poques, avait reçu du gouvernement de l'Hôtel de Ville la mission de se rendre à Rambouillet pour y revendiquer les diamants de la couronne. Entouré d'un certain nombre de soldats débandés, il se plaça devant les avant-postes de l'armée royale et leur fit des sommations hautaines. On lui enjoignit de se retirer. Au lieu d'obéir, il resta et planta le drapeau tricolore dans la grande avenue du château. On fit feu. Le colonel fut blessé à la jambe. La duchesse de Gontaut raconte qu'on le transporta dans les communs du château, où des soins lui furent prodigués, et où le roi lui envoya son chirurgien. « Le colonel Poques, ajoute-t-elle, avait une mère qu'il adorait; elle habitait Pau, où était alors ma famille. Il lui écrivit une touchante lettre, qu'il demanda au général Trogoff de me remettre, me suppliant de la faire parvenir à sa mère. Je le promis, et je le fis. On me blâma de cette *sensiblerie*. Ce furent seulement des personnes qui n'avaient pas de mère. Le roi me l'avait permis. »

Dans la journée, on vit arriver à Rambouillet un des plus fidèles serviteurs de la royauté, un

des diplomates les plus distingués de la Restauration, le duc de Montmorency-Laval.

Anne-Pierre-Adrien de Montmorency, duc de Laval, cousin du duc Mathieu de Montmorency, avait été ambassadeur en Espagne à partir de 1814, à Rome à partir de 1821, et à Vienne en 1828. En 1829, il avait refusé le portefeuille des affaires étrangères. Depuis le mois de septembre de la même année, il était ambassadeur à Londres. Il y avait traité les affaires de Grèce et d'Algérie avec autant d'intelligence que de patriotisme et de fermeté. Le 25 juillet 1830, le jour même de la signature des Ordonnances, il avait dit à lord Aberdeen : « Je ne sais pas ce que vous pouvez espérer de la générosité de la France ; mais ce que je sais, c'est que vous n'obtiendrez jamais rien par les menaces. » Le duc de Laval arrivait à Paris en vertu d'un congé. Il ne se doutait guère qu'il allait y trouver une révolution. (Nous avons lu le récit de sa visite à Rambouillet le 3 août 1830 dans ses papiers, dont nous devons la communication à l'obligeance de son petit-fils, le comte de Couronnel, qui les tient lui-même de son père, le marquis de Mailly-Couronnel.)

L'ambassadeur de Charles X fut frappé de la tranquillité que montrait le vieux roi. Comme oubliant la gravité d'événements d'un intérêt plus immédiat, il s'entretint longuement et vivement avec son ambassadeur des affaires diplomatiques qui, quelques jours auparavant, occupaient l'at-

tention de l'Europe. Il fallut même qu'à deux ou trois reprises le duc ramenât la pensée du souverain sur l'imminence du danger que l'inaction de Rambouillet grossissait depuis trois jours. « C'est alors, est-il dit dans les papiers de l'ambassadeur, que le duc de Laval ouvrit à Charles X une idée dont la hardiesse allait à son cœur, et dont il réclamait l'exécution. C'était le duc de Bordeaux lui-même qu'il demandait au roi, pour le mener à Paris au milieu des deux Chambres, que désarmeraient le courage du tuteur et l'innocence de l'enfant. D'ailleurs, aucune haine, aucune prévention populaire ne s'élevait contre le nom et le caractère de M. de Montmorency. C'était un grand avantage sur le baron de Damas. Le duc de Laval alla renouveler sa proposition à la duchesse de Berry. Mais, dans l'abattement et la consternation où étaient les esprits au château de Rambouillet, la hardiesse d'un tel projet ne pouvait être adoptée sur-le-champ. Il eût fallu de nouvelles instances, de plus amples développements d'un plan téméraire en apparence, mais qui seul pouvait encore sauver les affaires. La rapidité avec laquelle les événements marchèrent dans la soirée anéantit l'espoir de ceux qui voulaient faire jouer à Madame le rôle de Marie-Thérèse, et les conseillers de Cherbourg l'emportèrent. »

A quatre heures, le roi et la famille royale dînèrent seuls. Dans une chambre à côté, dînait ce qui restait de la cour. On pouvait être quarante

à table. On y remarquait le duc de Raguse, l'air abattu et soucieux, le duc de Luxembourg, le duc de Lévis, le duc de Guiche, Mme de Castéja, etc. Le dîner fut triste, sombre, abrégé, comme le voulaient les circonstances.

Cependant l'esprit des troupes d'élite qui entouraient encore le roi, continuait à être bon, et, en somme, la journée ne s'était pas trop mal passée. On se plaignait bien un peu du manque de vivres et d'argent qui causait plusieurs désertions; mais on se plaignait surtout d'une inaction dont on espérait la fin pour le soir même, car le bruit de la marche des Parisiens sur Rambouillet s'était déjà répandu dans les rangs, et ceux des officiers et des soldats qui restaient sincèrement dévoués à la branche aînée des Bourbons attendaient avec une impatiente ardeur ce qu'ils considéraient comme le moment de la revanche.

Les Parisiens, marchant en désordre, mais assez rapidement, n'étaient plus loin de Rambouillet. Les commissaires, lorsque leur voiture eut dépassé la tête de la colonne déjà arrivée à Sèvres, crurent prudent de faire appeler le général Pajol, qui avait le commandement, au moins nominal, de cette étrange armée. Ils lui recommandèrent expressément de placer une avant-garde un peu forte à Trappes, petit village qui précède Rambouillet, et de donner l'ordre à l'officier qui commanderait ce poste, de ne permettre à qui que ce soit de passer outre, ajoutant que le succès

de leur mission pouvait dépendre de la stricte exécution de cette consigne.

Les Parisiens étaient partis des Champs-Élysées à midi. A huit heures du soir, la tête de leur colonne atteignait Coignières, à trois lieues de Rambouillet. Le général Pajol y établit son quartier général. L'artillerie, composée de six bouches à feu, fut placée à la gauche de la route. Les volontaires, exténués de fatigue, souffrant de la chaleur, de la faim, de la soif, bivouaquèrent à droite, dans les champs de blé et de luzerne, et, très préoccupés de leur subsistance, se répandirent dans les environs pour se procurer des vivres à prix d'argent ou autrement. Les voitures furent disposées autour du camp pour en former l'enceinte. Au dire de M. Odilon Barrot, quelques escadrons de cavalerie auraient suffi pour avoir raison de cette population confuse.

Arrivés à Trappes, les trois commissaires (M. Barrot, le baron de Schonen et le maréchal marquis Maison), s'arrêtèrent, et dépêchèrent un émissaire au maréchal Marmont, duc de Raguse, pour lui annoncer qu'ils étaient de nouveau à la disposition du roi, et pour lui demander un sauf-conduit. Une heure après, ce sauf-conduit leur parvenait, et leur voiture, entourée par un escadron de gardes du corps, entrait à Rambouillet par la porte du parc. Il faisait nuit. Les bivouacs des troupes de l'armée royale étaient éclairés. Les guides des commissaires mirent quelque

affectation à les faire passer devant les régiments d'infanterie et de cavalerie massés sur la route et dans le parc, et surtout devant les quarante pièces de canon mises en batterie près du château.

« Rien de plus saisissant et de plus tristement solennel, a dit M. Barrot, que l'aspect du château de Rambouillet dans cet instant critique. Au moment où nous y fûmes introduits, la grande salle était encombrée de fonctionnaires de tous rangs qui, à notre vue, se séparèrent en deux haies, à travers lesquelles nous nous avançâmes. Comment rendre les sentiments divers qui se peignaient sur tous les visages, le désespoir déchirant chez les uns, une joie mal contenue chez les autres? Mais ce qui dominait, c'était la vive anxiété que notre présence causait chez tous. Apportions-nous la paix ou la guerre? Allait-on être dans la nécessité de se faire tuer pour la dynastie régnante dans un dernier et suprême conflit, ou une transaction permettrait-elle à chacun, après avoir sauvegardé son honneur, de songer à ses intérêts et de se retourner vers le soleil levant? Tout cela était écrit sur ces figures, sur lesquelles je pus, en passant, jeter un regard rapide. Aux questions qui m'étaient adressées par les uns et par les autres sur ce qu'ils avaient à craindre ou à espérer, je m'étais borné à répondre : « Espérez! » Et ce mot, circulant rapidement dans la foule, en avait déjà changé la physionomie, lors-

que la porte du cabinet dans lequel se trouvait le roi s'ouvrit, et se referma sur nous. »

Charles X était seul, debout près d'une table. Il avait l'air sévère. « — Eh bien ! dit-il, que me veut-on ? — Sire, répondit M. Barrot, nous sommes suivis par une colonne armée de la population de Paris. Nous l'avons devancée, et nous nous sommes hâtés de nous rendre auprès de vous, pour épargner à la France un horrible conflit, dans lequel périraient infailliblement vos plus fidèles serviteurs, ceux qui doivent vous être le plus chers ; conflit désormais sans objet, puisque vous et votre fils avez abdiqué. — J'ai abdiqué, il est vrai, dit Charles X ; mais c'est au profit de mon petit-fils, et nous sommes tous résolus ici à défendre ses droits jusqu'à la dernière goutte de notre sang. » Le roi prononça cette dernière phrase d'une voix forte, avec une énergie qui semblait exprimer une irrévocable résolution.

M. Barrot reprit : « Il ne m'appartient pas de préjuger les droits dont vous parlez, ni les espérances qui s'y rattachent ; mais gardez-vous que le nom de votre petit-fils soit le signal de la catastrophe qui se prépare. Quel que soit l'avenir que Dieu lui réserve, dans l'intérêt même de cet avenir, qu'il ne soit pas souillé du sang qui va couler. »

Charles X se sentait ému : « Eh bien ! dit-il, que faut-il faire ? »

Oubliant les lois de l'étiquette, son interlocuteur lui prit la main, la pressa et lui dit : « Vous avez déjà commencé le sacrifice, sire, il faut le consommer et le consommer tout de suite, il n'y a pas un instant à perdre. »

Charles X congédia ensuite les trois commissaires ; puis, comme ceux-ci se retiraient, il témoigna le désir d'entretenir le maréchal Maison en particulier. « Lorsqu'ils furent seuls, ajoute M. Barrot, Charles X, d'après ce que le maréchal nous rapporta aussitôt après cet entretien, lui aurait dit : — Vous êtes militaire, maréchal, incapable par conséquent de me tromper. Combien sont-ils ? — Sire, aurait répondu le maréchal avec cette bonhomie apparente qui n'excluait pas une certaine finesse, je ne les ai pas comptés : mais, approximativement, ils sont bien de soixante à quatre-vingt mille hommes. »

En réalité, ils n'étaient pas plus de quinze mille. Le maréchal Maison le savait parfaitement. N'est-ce pas un étrange euphémisme que de mettre sa déclaration inexacte sur le compte d'une *bonhomie apparente qui n'excluait pas une certaine finesse?*

« Cela suffit, reprit le roi : dans un quart d'heure, je vous ferai savoir mes résolutions. »

Consulté par Charles X, le maréchal Marmont insista pour un départ immédiat. Depuis le commencement de la crise, l'auteur de la défection d'Essonnes, mécontent et découragé, n'avait agi

qu'à contre-cœur et sous le coup de la fatalité. Lors de leur première visite à Rambouillet, les commissaires avaient été frappés de son langage. Il leur avait dit : « — J'étais adversaire très prononcé des Ordonnances, et pourtant je me suis vu forcé de les exécuter. » Il avait ajouté, comme pour s'excuser de la lutte des trois journées : « La rue devait être libre pour la troupe, comme pour les citoyens ; par cela seul qu'on la leur interdisait, il a bien fallu ordonner le feu. » Puis, il avait protesté de sa résolution de se séparer de la famille proscrite dès qu'il l'aurait accompagnée sur la terre d'exil et qu'il aurait ainsi accompli son devoir. Il en avait demandé acte aux commissaires, et ceux-ci le lui avaient délivré en faisant de tristes réflexions sur les vicissitudes de cette existence.

On comprend qu'avec de telles dispositions d'esprit le maréchal Marmont devait trouver bien des objections à un combat suprême. A la différence du général Vincent, qui suppliait Charles X de le laisser conduire les troupes contre les bandes parisiennes, le maréchal déclara qu'une telle entreprise était impraticable. Il a écrit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Quelque peu redoutables que fussent militairement les bandes tumultueuses qui s'avançaient contre nous, nous n'étions pas en mesure, avec l'esprit actuel des troupes, de les arrêter ou de les combattre. Il eût été tout simple de marcher, avec

six mille chevaux et six pièces de canon, contre cette masse sans organisation. Il eût été facile de la mettre en fuite; mais dans toute la cavalerie, nous n'avions de troupes sûres que les gardes du corps, et leur destination ne pouvait être changée. Ils ne pouvaient quitter la personne du roi. D'un autre côté, pour pouvoir agir avec de la cavalerie, il fallait aller à près de trois lieues, puisque les bois de Rambouillet s'étendent jusqu'à cette distance du côté de Paris. »

Le maréchal ajoute que la tête de colonne des Parisiens était déjà arrivée au Percy, c'est-à-dire à l'entrée du bois; qu'ils s'y seraient trouvés en plus grand nombre au jour; que la moindre troupe qui aurait fusillé dans le bois aurait pu arrêter cette cavalerie; qu'il eût donc fallu emmener avec soi un peu d'infanterie, et que Charles X n'en avait presque plus. Sa conclusion est que l'offensive n'était pas praticable; que, d'un autre côté, comme défensive, Rambouillet n'offre aucune espèce de position; que c'est un entonnoir où l'on ne peut pas même former régulièrement des troupes, et qu'en conséquence le roi n'avait qu'une chose à faire : se retirer.

Le parti royaliste n'a pas accepté la thèse du maréchal Marmont et lui a vivement reproché son attitude. On a prétendu qu'en partant du château, le maréchal Maison aurait dit : « Si j'étais à la place de Marmont, avec des troupes comme les siennes et quarante-deux pièces de

canon, ce sont ces étourdis de Parisiens qui s'envoleraient ! » Le général Pajol aurait avoué plus tard au général Vincent qu'à la moindre attaque, « tous ces gens-là se seraient mis à la débandade comme des moineaux effrayés ».

D'après les chiffres donnés par M. de Chateaubriand, il restait encore, le 3 août, à Rambouillet, trois mille cinq cents hommes de l'infanterie de la garde, quatre régiments de cavalerie légère formant vingt escadrons et présentant un effectif de deux mille hommes. La maison militaire, gardes du corps, etc., cavalerie et infanterie, se montait à treize cents hommes ; en tout, huit mille huit cents hommes, sept batteries attelées et composées de quarante-deux pièces de canon.

« Et devant qui se retirait-on ? a dit l'auteur des *Memoires d'Outre-Tombe*. Devant une troupe presque sans armes, arrivant en omnibus, en fiacres, en petites voitures. Le géneral Pajol se croyait bien perdu lorsqu'il fut forcé de se mettre à la tête de cette multitude, laquelle, après tout, ne s'élevait pas au delà de quinze mille individus, avec l'adjonction des Rouennais arrivés. La moitié de cette troupe restait sur les chemins. Quelques jeunes gens exaltés, vaillants et généreux, mêlés à ce ramas, se seraient sacrifiés ; le reste se fût probablement dispersé. Dans les champs de Rambouillet, en rase campagne, il eût fallu aborder le feu de la ligne et de l'artille-

rie ; une victoire, selon toutes les apparences, eût été remportée. Entre la victoire du peuple à Paris et la victoire du roi à Rambouillet, des négociations se seraient établies. »

Quoi qu'il en soit, ce qui est à peu près certain, c'est que, si le maréchal Maison avait dit au roi la vérité sur l'effectif des bandes parisiennes et leur état de désorganisation absolue, Charles X n'aurait pas quitté Rambouillet. Mais croyant avoir devant lui une véritable armée de soixante à quatre-vingt mille hommes, qui allait, lui disait-on, l'attaquer dans la nuit, il ordonna de battre en retraite et de se diriger sur Maintenon, où il allait demander l'hospitalité au duc de Noailles.

A dix heures du soir, on fit sonner le bouteselle, et tout le camp s'apprêta à partir. « Ainsi, l'on cédait aux représentations perfides du maréchal Maison, est-il dit dans les papiers du duc de Laval, et l'on fuyait devant un ennemi plus à mépriser qu'à craindre. Quelle honte ! quel désespoir pour tous les jeunes officiers, encore pleins, il n'y a qu'un instant, de l'espoir de venger leurs revers et leurs injures par une victoire éclatante, certains maintenant d'ajouter une déroute à une première défaite ! Le cœur du roi s'était laissé attendrir à l'effrayant tableau d'une guerre civile, des horreurs qui allaient suivre, des horreurs qui avaient déjà précédé. Dans le bouleversement de cette retraite précipitée, le

duc de Laval voulut essayer de parvenir jusqu'à Charles X et de lui parler encore. Mais il n'arriva que pour baiser la main de Sa Majesté au moment où elle montait en voiture. »

La duchesse de Gontaut a dit : « Je fus éveiller Mademoiselle. Pauvre petite princesse! Elle dormait si bien, si fort, qu'elle ne comprenait même pas la cruelle parole : « partir! » Il fallut la lui répéter. Elle, si douce, si résignée au devoir indiqué, dit alors en sanglotant : « Non! non! Pas partir! » Je lui fis une espèce de petit canapé composé de cinq ou six paires de draps que j'avais pris à la hâte dans notre appartement. Pour conduire Mademoiselle a sa voiture, il fallut passer dans la cour par-dessus des réchauds sur lesquels on faisait fondre l'argenterie royale, afin de pouvoir payer la nourriture des soldats. »

Au même moment, les commissaires étaient dans la joie. M. Odilon Barrot écrivait au général Pajol la lettre suivante : « Général vous pouvez arrêter votre mouvement; nous venons de déterminer le roi à partir *à force de lui faire peur*. (Cette phrase est soulignée dans les *Memoires* de M. Barrot, où se trouve relatée la lettre.) Ses forces étaient considérables et bien posées. Le maréchal Maison n'estime pas à moins de dix mille le nombre réuni. Recevez, général, tous mes sentiments d'estime et de cordialité. »

M. Barrot écrivait en outre, à Louis-Philippe, cette lettre où il y a comme une prophétie des événements de 1848 : « Monseigneur, c'est avec bonheur que nous vous annonçons le succès de notre mission. Le roi se détermine à partir avec toute sa famille. Nous lui avons fait entendre que l'intérêt de son petit-fils pouvait le déterminer à résister et à verser encore du sang, mais qu'il valait encore mieux, quel que fût l'avenir de cette cause, qu'elle restât pure de toute violence et de conflit sanglant. Cette raison a paru le déterminer. Occupez-vous donc de donner satisfaction à ce que peut exiger de raisonnable le principe républicain, car je crois que c'est là votre seul ennemi redoutable; les partisans de la famille déchue s'en constitueront les auxiliaires. Vous avez, prince, pour combattre cet ennemi, cette franchise, cette honnêteté de cœur, cette simplicité de mœurs qui doivent vous faire triompher. Nous vous écrirons avec les plus grands détails tous les incidents de notre voyage. Dieu veuille qu'il se termine heureusement. Je suis avec respect, Monseigneur, de Votre Altesse Royale, le très humble et très obéissant serviteur. »

Les commissaires, après avoir apposé les scellés sur le fourgon qui renfermait les diamants de la Couronne, et l'avoir surmonté d'un drapeau tricolore, le confièrent à la garde du maire de la ville, puis ils firent atteler à leur

voiture quatre mules qui restaient dans les écuries, et se mêlèrent au convoi de la royauté, s'avançant lentement à travers cette belle forêt de Rambouillet, qu'éclairaient çà et là quelques rares lumières.

XXI

MAINTENON.

Au mois de décembre 1674, Françoise d'Aubigné, veuve du poète Scarron, trouvant l'emploi d'un don gracieux qui, en sa qualité de gouvernante des enfants de Mme de Montespan et de Louis XIV, venait de lui être accordé par le roi, acquit, au prix de deux cent quarante mille livres la terre de Maintenon, située à quatorze lieues de Paris, à dix de Versailles, à quatre de Chartres. En février 1675, elle écrivait à son frère : « C'est un gros château, au bout d'un grand bourg; une situation selon mon goût, des prairies tout autour, et la rivière qui passe par les fossés. Il vaut dix mille livres de rente, et en vaudra douze dans deux ans. » Et à Mme de Coulanges : « J'ai été deux jours à Maintenon, qui m'ont paru un moment. C'est une assez belle maison, un peu trop grande pour le train que

j'y destine. Elle a de forts beaux droits, des bois où Mme de Sévigné rêverait à Mme de Grignan tout à son aise. Je voudrais pouvoir y demeurer, mais le temps n'est pas encore venu. »

Au retour de ce petit voyage, un mot inattendu, prononcé par le roi, produisit un très grand effet à la cour. En adressant la parole à Mme Scarron, Louis XIV, toujours galant pour elle, la nomma devant tout le monde Mme de Maintenon. Ainsi, elle devenait marquise. « Il est très vrai, écrivait-elle à Mme de Coulanges, que le roi m'a nommée Mme de Maintenon, et que j'ai eu l'imbécillité d'en rougir. Les amis de mon mari ont tort de m'accuser d'avoir concerté avec le roi ce changement. Ce ne sont pas ses amis qui le disent, ce sont mes ennemis ou mes envieux; peu de bonheur en attire beaucoup. »

Le château dont la célèbre compagne de Louis XIV a tiré son nom historique était destiné à donner asile au dernier souverain de la branche aînée des Bourbons. Le duc Paul de Noailles, dont un ancêtre avait été l'héritier de Mme de Maintenon, se souvint, en grand seigneur et en homme de cœur, des bienfaits dont la royauté avait honoré sa famille.

A Rambouillet, au moment où il venait d'apprendre la marche des Parisiens, et où il se décidait à partir sans retard, en pleine nuit, Charles X avait rencontré dans le grand salon du château le duc de Noailles, et lui avait dit, avec

l'accent affectueux de l'amitié : « Mon cher duc, pour éviter de grands malheurs, je me décide à m'éloigner. Recevez-nous à Maintenon. » Le duc s'était incliné et, en toute hâte, y avait devancé le roi.

L'Almanach de la cour pour l'année 1830 contenait quatre gravures représentant quatre châteaux : Chenonceaux, Maintenon, Lude, Montfort. Il y avait, au sujet du château de Maintenon, une petite notice explicative. Quand, au commencement de 1830, le frère de Louis XVI et de Louis XVIII jeta les yeux sur cet almanach, — le dernier de son règne, — il ne se doutait guère qu'avant la fin de l'année, il viendrait, roi détrôné et fugitif, demander un asile de quelques heures au château, tout rempli encore des glorieux souvenirs du plus grand de ses ancêtres, le Roi-Soleil.

Il était deux heures du matin lorsque Charles X, accompagné de la famille royale, arriva à Maintenon. Le duc de Noailles le reçut au bas de l'escalier avec les marques du respect le plus profond. Tout le château était éclairé comme pour une fête. Auprès du duc se tenait la duchesse, sœur du général duc de Mortemart, cette femme d'élite, si noble d'esprit et de cœur, morte en 1887 à quatre-vingt-sept ans. La duchesse était alors enceinte. Elle devait mettre au monde, le mois suivant, son second fils, le marquis Emmanuel de Noailles (celui qui a re-

présenté avec distinction la France comme ministre plénipotentiaire à Washington et comme ambassadeur à Rome, puis à Constantinople). Le roi, remarquant que la duchesse avait l'air fatigué et souffrant, exigea qu'elle allât se reposer. Elle fut remplacée, pour faire les honneurs du château, par sa nièce, Mlle de Beauvilliers de Saint-Aignan, qui devait épouser, en 1832, le prince de Chalais, fils aîné du duc de Périgord, et mourir en 1834, — femme aussi respectable que charmante, dont le duc Paul de Noailles, son oncle, a dit : « Sa vie fut sur la terre comme l'apparition d'un ange. »

On se réunit d'abord dans le salon qui avait été la chambre à coucher de Louis XIV. Les commissaires y arrivèrent, et s'y joignirent aux personnes de la suite du roi. Le duc de Noailles conduisit ensuite Charles X dans la chambre qu'il devait occuper au premier étage. C'était la chambre de Mme de Maintenon. Un garde du corps fut mis en faction sur le petit balcon qui borde la fenêtre de cette chambre. Puis on mena la duchesse de Berry et ses enfants dans les appartements qui leur étaient destinés au rez-de-chaussée.

Pendant ce temps, les commissaires, assis dans le salon autour d'une table ronde, s'occupaient déjà de tracer l'itinéraire du voyage que Charles X allait entreprendre. Ils envoyaient et recevaient des dépêches. Près d'eux était la

duchesse de Gontaut, qui écrivait de tristes adieux à sa fille, la duchesse de Rohan. Elle le leur dit, en les priant de faire parvenir sa lettre à Dieppe. M. de Schonen le lui promit.

La nuit s'avançant, les commissaires se séparèrent, et Mme de Gontaut revint près de Mademoiselle, au moment même où le roi et la duchesse de Berry entraient dans la chambre où couchait la petite princesse. « Nous venons, dit alors Charles X, vous parler d'arrangements à prendre pour l'avenir, nous trouvant dans la nécessité de restreindre autant que possible le nombre des personnes qui doivent nous accompagner. Vous comprendrez aisément que nous sommes forcés à une séparation qui, je le sais, vous sera pénible : celle de Mme de Rivera. Annoncez-le lui, y ajoutant mes sincères regrets de nous voir obligés à faire ce sacrifice. » (Mlle Eugénie de Rivera était appelée Madame, et portait le titre de comtesse, en qualité de chanoinesse. C'était une jeune Espagnole très sympathique, orpheline et sans fortune, qui remplissait les fonctions de sous-gouvernante de Mademoiselle.)

« — Quoi ! dit vivement la duchesse de Gontaut, l'abandonner ainsi ! — Elle ne sera point abandonnée, reprit le roi. Nous la laisserons momentanément dans le plus respectable asile. Elle y attendra, près de l'amie de sa première jeunesse, le moment où nous pourrons la rapprocher de nous. »

L'infortuné souverain dit ensuite : « J'ignore complètement le sort qui m'est réservé. » Alors la duchesse de Gontaut lui raconta la conversation des commissaires, qui, devant elle, venaient de tracer l'itinéraire du voyage, en fixant les étapes depuis Maintenon jusqu'à Cherbourg, port choisi pour l'embarquement. Ce nom : Cherbourg, ce mot : embarquement, qui avaient si fortement impressionné Mme de Gontaut, ne parurent point exciter l'émotion de Charles X. La duchesse de Berry ne cacha pas la sienne. Puis le vieux roi reprit le chemin de sa chambre à coucher, montant péniblement les degrés de l'escalier que Louis XIV avait franchis.

« Cette visite imprévue, a écrit la duchesse de Gontaut, cette décision pénible, arrivée au moment où je venais de tracer mes derniers adieux à ma fille, me donnèrent un découragement étranger à mon caractère ; mais bientôt je sentis qu'il était du devoir de supporter sans faiblesse l'avenir tel qu'il plaît à Dieu de l'imposer... Annoncer à Mme de Rivera notre séparation fut pour moi un profond chagrin... Son dévouement ne se fût affaibli par aucun obstacle. Elle eût travaillé avec bonheur pour sa princesse : mais la quitter au moment de l'exil lui faisait un mortel chagrin ; elle me le dit même durement.

« Chère Eugénie, ajoute Mme de Gontaut, nous ignorions l'une et l'autre que la Providence avait ses vues. La Providence veillait sur vous. Cet

abandon que je pleurais vous plaça haut, et vous pûtes faire l'agrément, le bonheur de l'époux qui vous fut accordé. Cette divine Providence vous donna des filles, un entourage qui vous aime, et dont vous êtes l'âme. Bénissons donc la main de Dieu qui a soutenu l'orpheline et protégé la vertu ! »

Le roi venait de faire son sacrifice. Il se décidait à partir pour Cherbourg. En arrivant au château de Maintenon, le maréchal Marmont s'était figuré qu'après un repos convenable la famille royale et les troupes continueraient la retraite sur Chartres, pour aller gagner la Loire, et tenter un essai de gouvernement au nom de Henri V. Le maréchal avait même envoyé une avant-garde, commandée par le général Talon, sur Chartres, et, dans cette ville, des officiers pour y faire préparer des vivres. Mais, venant prendre les ordres du roi, au sujet de la continuation du mouvement, il apprit que Charles X, renonçant à la lutte, abandonnait l'idée de se rendre sur la Loire, et s'apprêtait à partir pour Cherbourg, afin de s'y embarquer.

Pendant la marche de nuit des troupes de Rambouillet à Maintenon, un courrier, expédié de Paris, apporta aux deux régiments suisses de la garde royale le sauf-conduit du lieutenant général du royaume, pour se rendre à Châlons et Mâcon. Ce sauf-conduit tomba entre les mains du général Vincent, qui l'envoya au duc de Raguse.

« J'éprouvai un profond sentiment d'indignation, a dit le maréchal, en voyant ces deux régiments, comblés des bienfaits du roi, s'empresser de l'abandonner au moment même ou leur présence semblait lui être le plus utile et le plus nécessaire... Je le demande : quel avantage résultait-il pour les Bourbons d'avoir eu, à prix d'or et en blessant l'opinion publique, des troupes bonnes, sans doute, mais qui ne pouvaient assurément avoir la prétention d'être supérieures aux troupes françaises ? A quoi bon ces troupes privilégiées, qui étaient exemptes, en certains cas, de service ? A quoi tout cela servait-il, si ces troupes ne se dévouaient pas au moins à la défense personnelle du roi ? »

Charles X ayant définitivement renoncé à la lutte, une partie des troupes fut renvoyée. L'infanterie française de la garde royale, dont l'effectif se trouvait réduit à douze cents hommes, fut dirigée sur Chartres, où elle devait trouver des vivres, et de là être envoyée dans ses garnisons pour y recevoir les ordres du nouveau gouvernement auquel s'était déjà ralliée la grosse cavalerie de la garde, elle était disséminée sur plusieurs points. Les lanciers, les hussards et l'artillerie, qui étaient près de Chartres, reçurent l'ordre de s'y rendre, et de rentrer ensuite dans leurs garnisons respectives, comme l'infanterie. Restaient les chasseurs, les dragons, les gendarmes d'élite et les gardes du corps. Les chasseurs étaient dé-

sorganisés, depuis qu'un de leurs escadrons avait été conduit à Paris par un de leurs chefs. Les dragons, les gendarmes d'élite et les gardes du corps demeuraient absolument fidèles.

Bien qu'épuisés de fatigue, les commissaires, avant de se reposer, s'occupèrent du licenciement des troupes qui ne devaient pas suivre Charles X et de la fixation des étapes pour les jours suivants.

Le duc de Luxembourg assistait à cette espèce de conseil de guerre. La conversation se porta sur les événements qui venaient de s'accomplir. « Je ne suis pas bien sûr, dit le duc aux commissaires, que vous ne nous ayez pas fait faire une grosse sottise, en déterminant le roi à se retirer. — Pourquoi ? dit alors M. Barrot. Je suppose qu'avec les forces que vous commandiez, vous eussiez pu obtenir un avantage momentané sur cette troupe irrégulière qui s'avançait vers Rambouillet, et que vous eussiez réussi à la ramener sur Paris. A l'instant même le tocsin eût sonné dans toutes les campagnes; ces populations, dont vous avez pu juger l'esprit, se seraient levées en masse, vous auraient entamés, et pas un de vous, peut-être, n'aurait échappé. — C'est égal, reprit le duc de Luxembourg, avouez qu'en balayant cette canaille, nous eussions rendu un grand service à votre Louis-Philippe. »

M. Odilon Barrot, après avoir relaté cet entretien, ajoute : « Au moment où j'allais m'étendre

sur un lit de camp qui avait été préparé pour moi dans la salle de billard, M. le duc de Noailles entra; il n'avait pas hésité à donner l'hospitalité à son roi malheureux; mais il n'était pas rassuré sur les conséquences de cet acte de dévouement. Il croyait voir arriver d'un moment à l'autre la colonne des insurgés de Paris, et il craignait surtout pour sa femme enceinte les secousses que lui occasionnerait une lutte, suivie peut-être de graves excès : je le rassurai en lui communiquant les ordres que nous avions donnés, et je m'endormis. »

Le matin du 4 août, le parc de Maintenon était encore rempli de troupes, campées sous les arbres. De bonne heure, Charles X assista à la messe dans la petite chapelle du château. La compagnie des gardes à pied ordinaires du corps du roi, dite aussi compagnie des Cent-Suisses — celle dont le général duc de Mortemart, frère de la duchese de Noailles, était le capitaine-colonel — remit ensuite son étendard à Charles X. Les officiers, ainsi que ceux des autres corps qui allaient s'éloigner, prirent congé de la famille royale. Le roi leur donna sa main à baiser, et les remercia de leur fidélité. Si profonde que fût sa douleur, il parvint à la dominer. Son attitude demeura grave et digne. Les yeux de la duchesse d'Angoulême étaient remplis de larmes. « Adieu, disait-elle, adieu, mes amis, soyez heureux! » Il était dix heures du matin lorsqu'on vint avertir

le roi qu'on attendait ses ordres pour le départ. Il prit alors congé du duc et de la duchesse de Noailles, et les remercia en termes touchants de leur noble hospitalité. La duchesse de Gontaut dit que la grâce de ses manières fut admirée encore, et que, dans ce dernier moment, il sut, comme toujours, trouver des mots qui consolent et qu'on n'oublie jamais.

Le souvenir du séjour de Charles X au château de Maintenon a été religieusement conservé par la famille de Noailles. Dans la chambre où le roi logea on a mis sur une plaque de bois dorée cette inscription : « Ici S. M. le roi Charles X a passé la nuit du 3 au 4 août 1830. » Au-dessus de cette plaque, il y a un tableau qui représente le dernier souverain de la branche aînée des Bourbons, revêtu du manteau et du collier de chef suprême de l'ordre du Saint-Esprit. La petite chapelle où il entendit la messe, le matin du 4 août, est restée telle qu'elle était alors avec ses beaux vitraux du seizième siècle.

Le duc Paul de Noailles, qui donna l'hospitalité à Charles X, et qui est mort en 1885, membre de l'Académie française, a écrit au sujet de Mme de Maintenon un livre magistral, et a travaillé, avec autant de zèle que d'intelligence, à la restauration et à l'entretien du château dont la compagne de Louis XIV prit le nom. Il est bien pittoresque ce manoir, où l'architecture du moyen âge se combine si harmonieusement avec

celle de la Renaissance. Que de choses contribuent à la beauté de l'édifice : les tours qui datent de Philippe-Auguste, les fossés remplis d'eau — une eau toujours limpide et pure — le mélange élégant de pierres et de briques, les fenêtres, les balcons, les arcades, qui datent de Cottereau, le trésorier des finances de Charles VII et de Louis XI, la grande galerie qui fait songer à celle du château de don Ruy Gomez de Silva, et où apparaissent les portraits des Noailles les plus célèbres : amiraux et maréchaux de France, cardinaux et ambassadeurs! A Maintenon, le souvenir de Charles X n'est pas moins vivace que celui de Louis XIV. Le duc de Noailles actuel, le remarquable auteur de *Cent ans de république aux États-Unis*, avait quatre ans quand le roi fugitif vint passer quelques heures au château, et il se rappelle l'impression que lui produisit, dans la matinée du 4 août 1830, la vue des troupes campées sous les arbres du parc qui, avec les quarante-huit arches de son gigantesque aqueduc, fait songer aux plus beaux paysages du Poussin. On aime à voir les châteaux historiques appartenir aux dignes héritiers de leurs anciens possesseurs, et l'on se plaît à saluer une illustre famille qui a le culte du passé.

XXII

DREUX ET VERNEUIL.

Charles X et son cortège cheminèrent sans difficulté depuis Maintenon jusqu'aux environs de Dreux, désigné pour la première étape. Les voitures du roi et de sa famille étaient suivies par celle des commissaires, et sur la route les paysans ne témoignaient point d'hostilité. Un maréchal des logis du palais, le comte de Geslin, avait pris les devants pour aller préparer les logements à Dreux. Il trouva la ville fermée et barricadée. On l'arrêta, on le conduisit à l'Hôtel de Ville, et on lui signifia que toute la population, armée, s'opposerait à l'entrée de Charles X dans la ville. On le relâcha ensuite pour qu'il pût porter cette nouvelle aux commissaires. Il rebroussa chemin, et, les rencontrant aux abords de la ville, il leur apprit, tout effaré, ce qui se passait.

Écoutons le récit de M. Odilon Barrot : « Nous fîmes prendre à notre voiture, hors de laquelle flottaient nos écharpes tricolores, la tête de l'escorte, et lorsque nous fûmes en vue de Dreux, Schonen et moi nous descendîmes et nous avançâmes vers le poste de gardes nationaux. Reconnus et acclamés, nous fûmes portés pour ainsi dire à l'Hôtel de Ville au milieu d'une affluence immense des habitants de la ville et des campagnes environnantes, et là, chacun de nous monté sur une table, harangua cette foule. « La cause « du droit et de la liberté a triomphé, leur di- « sions-nous, il n'y a plus de combat et par consé- « quent plus d'ennemis. Il n'y a plus que le « malheur d'une famille déchue, et s'acheminant « vers l'exil à respecter. Le peuple de Paris, « qui a versé son sang pour le triomphe de la « cause commune, a donné l'exemple de ce res- « pect pour le malheur. Serez-vous moins géné- « reux que lui? — Non! non! Qu'il entre! » Telle fut la réponse que la foule fit retentir de toutes parts à l'Hôtel de Ville, comme dans les rues et les places publiques. »

Le maréchal des logis, qui avait accompagné les commissaires, au lieu de se réjouir de leur intervention, se répandait en gémissements. « Faut-il, que j'aie assez vécu, s'écriait-il pour entendre traiter ainsi mon maître? — Vous êtes fou, mon cher, reprit M. Odilon Barrot; dites-moi donc quel moyen il faut employer pour

entrer dans une ville fermée, quand on ne peut pas y rentrer par la force ? »

En retournant à la rencontre du roi, les commissaires trouvèrent sur la route le Dauphin, qui était à cheval à la tête de l'escorte. Ils lui rendirent compte de ce qu'ils avaient fait et obtenu. « Cela ne me regarde pas, répondit le prince, allez le dire à mon père. » Les commissaires s'approchèrent alors de la voiture de Charles X, et lui annoncèrent que l'obstacle qui s'opposait à son entrée à Dreux était levé, mais qu'il devait être préparé à trouver toute la ville pavoisée des couleurs nationales. « Cela m'est égal, dit le roi, pourvu que j'entre, » et il donna l'ordre d'avancer.

Le même jour, mercredi 4 août, vers quatre heures du soir, Charles X entrait à Dreux où, dans la chapelle du château appartenant à la famille d'Orléans, sont les tombeaux des princes et des princesses de sa maison. La promesse faite par les habitants de la ville fut exactement tenue. La population, si animée quelques instants auparavant, vit passer avec le plus grand calme le long cortège d'hommes et de bagages. Il n'y eut pas une insulte, pas un cri.

Un escadron de gardes du corps bivouaqua devant la demeure du roi. Le reste fut réparti sur le bord de la rivière ou dans les prairies.

Les dragons de la garde, commandés par le lieutenant-colonel Cannuet, officier très distingué

de l'ancienne armée, avaient suivi le roi sans qu'il restât un seul homme en arrière. « Arrivé à Dreux, a dit le maréchal Marmont, le roi renvoya ce brave régiment, exemple de bonne discipline et de fidélité, et lui adressa des éloges qu'il venait de mériter. L'escorte ne se composa plus que des gardes du corps, de la gendarmerie d'élite et de deux pièces de canon. Le roi régla son itinéraire; mais il le composa de journées si courtes et de tant de séjours, que son voyage eût été éternel. Je fus chargé de communiquer cet itinéraire aux commissaires. Ceux-ci demandèrent quelques changements qui furent l'objet d'arrangements postérieurs. »

Les vagues espérances que certains gardes du corps avaient conservées jusque-là se dissipaient. L'un d'eux, M. Théodore Anne, a écrit : « Ce fut à Dreux que nous sûmes que nous allions à Cherbourg, où le roi s'embarquerait. On gardait encore quelque espérance, disait-on, pour M. le duc de Bordeaux, et l'on parlait de voyager à petites journées pour attendre les événements. Mais la présence des commissaires nous montrait tout ce qu'il y avait d'illusion dans un pareil espoir. »

M. Odilon Barrot raconte, dans ses *Mémoires*, qu'à Dreux le roi fut rejoint par un de ses aides de camp. On l'interrogea sur toutes les circonstances de la journée de la veille. On lui demanda de combien d'hommes était composée la colonne qui s'était avancée de Paris sur Rambouillet, si

elle était en ordre, si elle était bien armée. Il répondit qu'il y avait environ de quinze à vingt mille hommes, qu'une grande partie n'était pas sérieusement armée, et que le plus grand désordre se faisait remarquer dans toute cette foule qui marchait pêle-mêle sans être formée en bataillons. « Cet officier, ajoute M. Barrot, exagérait peut-être dans un sens opposé à l'exagération du maréchal Maison; mais on peut juger de l'exaspération que ce récit jeta dans l'âme de tous ces hommes qui regrettaient de n'avoir pas combattu, et qui se plaignaient hautement de ce que le roi s'était laissé tromper par le maréchal Maison. Tel qui s'était félicité tout haut du dénouement pacifique que la retraite de Rambouillet avait substitué à un conflit sanglant, qui avait ses hasards, criait le plus fort à l'infamie et à la trahison. Mais la réflexion sur la situation de cette petite troupe de fidèles, que chaque pas éclaircissait de plus en plus, et qui, entourée de populations hostiles, ne pouvait même traverser une ville sans l'intervention de ses sauvegardes, fit bientôt évanouir toute colère. »

C'est encore M. Barrot qui relate ainsi un entretien qu'il eut, le soir du même jour, avec la duchesse de Gontaut : « Mme de Gontaut nous dit ce mot si plein de sens et d'esprit : — Si le *trente juillet* je vous avais apporté le jeune prince à l'Hôtel de Ville et que je l'eusse mis sur les genoux du général La Fayette, qu'auriez-vous fait ?

— Ma foi, Madame, il est probable qu'alors ni vous ni nous ne serions ici. »

On passa la nuit du 4 au 5 août à Dreux. Le matin, on ne fut pas sans inquiétude. Nous fûmes éveillées, a dit la duchesse de Gontaut, par le bruit si connu, hélas! d'une émeute; je courus à la fenêtre; je vis l'hôtel entouré de paysans armés de faux; j'eus un instant d'inquiétude, qui fut bientôt calmée, quand on vint m'avertir que la politique n'entrait pour rien dans ce mouvement populaire; que c'étaient simplement les moissonneurs des environs, qui, voulant obtenir une augmentation de salaire, s'insurgeaient, pour suivre l'exemple de Paris. Cette agitation, continuant une partie de cette journée, fut désagréable, mais sans danger. »

L'étape suivante devait être Verneuil. Les commissaires partirent de Dreux le jeudi 5 août, à quatre heures du matin, précédant la famille royale d'une heure, pour disposer les populations au calme et prévenir toute manifestation blessante.

Le trajet de Dreux à Verneuil, où l'on devait coucher le soir, se fit sans encombre. On trouvait, sur la route, au haut des clochers de tous les villages et dans toutes les villes, le drapeau tricolore établi et les gardes nationales parées des trois couleurs. Ce spectacle était extrêmement désagréable au roi. Du reste, la population se montrait calme et silencieuse, résultat de sa dis-

position personnelle, de son instinct, et aussi des recommandations des commissaires, qui, précédant le cortège, avaient soin de les renouveler constamment.

Quand on fut arrivé à Verneuil, où l'on passa la nuit du 5 au 6 août, M. Odilon Barrot écrivit à Louis-Philippe : « Partout sur notre route, nous avons trouvé l'unanimité, au moins apparente, pour le nouveau gouvernement. Les gardes nationales étaient sous les armes et portaient la cocarde nationale... La suite du roi ne se compose plus que de cinq cents gardes du corps environ, quelques gendarmes d'élite, deux pièces de canon; beaucoup de bagages et de valets. Nous avons insinué de renvoyer une grande partie du service; mais la force des habitudes l'emporte. Le roi paraît satisfait des soins dont nous l'entourons; nous n'avançons que bien lentement : le roi dit qu'il ne peut pas faire de plus fortes journées, et il n'est ni dans notre mission ni dans notre volonté de le contraindre à voyager plus vite... Nous avons adressé hier un courrier à Paris; nous en envoyons un aujourd'hui à Caen pour avoir de l'argent ; le roi en manque absolument; il parle de sa volonté de rembourser les sommes dépensées; ce point ne nous regarde pas. Mme la duchesse de Berry fait prier S. A. R. la duchesse d'Orléans de faire veiller à son château de Rosny. La duchesse d'Angoulême paraît tout absorbée dans sa douleur. »

On peut dire, à l'honneur de Charles X, qu'il sortait pauvre de son royaume. Il n'avait rien gardé pour lui des millions de sa liste civile. Tout avait été dépensé en représentation, en bonnes œuvres, en largesses. Les ministres se doutaient si peu de l'importance du mouvement de Paris, qu'on n'avait pas songé à avoir de l'argent; le trésor du roi ne contenait rien; à Rambouillet, Sa Majesté avait fait vendre de l'argenterie pour payer le peu de vivres qu'on avait trouvés pour les troupes, et à Dreux, le receveur n'avait pu remettre aux commissaires que quatre mille francs, la seule somme que contînt sa caisse.

Le maréchal Marmont mentionne ces embarras d'argent « J'étais, dit-il, l'unique intermédiaire entre le roi et les commissaires. Je cherchais à concilier des dispositions souvent opposées, surtout à diminuer les angoisses d'un pareil voyage. Les commissaires m'avaient fait connaître leurs pouvoirs pour faire payer aux troupes tout ce qui leur était dû. On s'occupa d'abord de celles qui avaient été dirigées sur Chartres, et devaient retourner dans leurs garnisons. A Verneuil, on donna des acomptes aux gardes du corps et aux officiers d'état-major, réduits à un pressant besoin.

« Les commissaires me chargèrent de faire l'offre au roi de tout l'argent qu'il voudrait, en annonçant à Cherbourg un million à sa disposition. J'en rendis compte au roi, qui m'ordonna

de faire connaître son refus. Il exigeait, au contraire, que l'on tînt une note exacte des dépenses de son voyage, pour qu'il pût en opérer plus tard le remboursement. »

Les partisans de la Révolution eux-mêmes ne pouvaient s'empêcher d'admirer la piété, la délicatesse, le désintéressement du souverain qui avait la triple majesté du rang, de la vieillesse et du malheur.

Aucun incident remarquable ne se produisit, d'ailleurs, à Verneuil. La population était calme, et le matin du vendredi 6 août, on se dirigea sur Laigle, où l'on devait coucher le soir.

XXIII

LAIGLE ET LE MERLERAULT.

L'immense convoi s'avançait au pas, à travers une double haie formée par les populations accourues de dix lieues à la ronde, pour contempler ce spectacle unique, l'exode d'une cour et d'un roi. « Notre manière de voyager, dit le maréchal Marmont, était celle-ci : une heure ou deux avant le moment fixé pour le départ du roi, je faisais partir les bagages et les gens de la suite avec un détachement de gendarmes; Charles X entendait la messe, et jamais il ne s'en est dispensé, même quand il partait à quatre heures du matin. Deux compagnies de gardes du corps ouvraient la marche. Après elles, les voitures des enfants, des princesses, de Monsieur le Dauphin et celle du roi, où étaient avec lui le duc de Polignac, premier écuyer, et le duc de Luxembourg, capitaine de service. Venaient en-

suite les deux autres compagnies, des gardes du corps et les gendarmes. Je marchais à cheval à peu de distance de la voiture du roi. »

Depuis Rambouillet, les rangs des courtisans du malheur s'étaient bien éclaircis. On distinguait encore sur la route, à la suite de la famille royale fugitive : le prince de Croï-Solre, capitaine des gardes ; le général comte de Trogoff, aide de camp du roi, gouverneur du château de Saint-Cloud ; le général comte de Lassalle, aide de camp du roi, gouverneur du château de Compiègne ; le marquis de Courbon-Blenac, major des gardes du corps ; le baron de Gressot et le marquis de Choiseul-Beaupré, maréchaux de camp, aides-majors généraux de la garde royale ; deux autres maréchaux de camp : le comte Auguste de Larochejaquelein et le baron de Crossard ; le marquis de la Maisonfort, aide-major des gardes du corps ; le marquis de La Roche-Fontenilles, colonel du 1er régiment des grenadiers à cheval de la garde ; le baron Weyler de Navas, sous-intendant de la maison militaire.

La maison civile du roi était à peine représentée dans ce cortège du départ pour l'exil. Il y avait, outre le duc Armand de Polignac, premier écuyer, le comte O'Hegerty, écuyer commandant, et le vicomte Hocquart, chambellan, maître de l'hôtel.

Le Dauphin avait auprès de lui le duc de Guiche, son premier menin, et le duc de Levis ; le duc de Bordeaux, son gouverneur, le baron de

Damas, et ses deux sous-gouverneurs : le marquis de Barbançois et le comte de Maupas.

Avec la Dauphine étaient : la marquise de Sainte-Maure, dame pour accompagner, et M. O'Hégerty fils, écuyer. Avec la duchesse de Berry : le comte de Brissac, chevalier d'honneur; le comte de Mesnard, premier écuyer, et la comtesse de Bouillé, dame pour accompagner. Avec Mademoiselle : sa gouvernante, la duchesse de Gontaut, et la baronne de Charette.

A ce cortège de la fidélité s'étaient joints : le comte de Chateaubriand, colonel du 4e chasseurs, et quelques officiers de la garde royale, entre autres, MM. Jules et Amédée d'Espinay Saint-Luc, capitaines au 2e grenadiers à cheval; d'Offémont, sous-lieu tant au même régiment; de Bouillé, sous-lieutenant aux chasseurs.

On voyageait à petites journées. C'était une conséquence forcée du mode de voyage qu'avait adopté Charles X, qui désirait être entouré de ses gardes du corps tant qu'il serait en France. Il fallait donc ménager et les hommes, dont quelques-uns suivaient à pied, et les chevaux, qui ne se relayaient pas. Au dire de Chateaubriand, « parfois Charles X et sa famille s'arrêtaient dans de méchantes stations de rouliers pour prendre un repas sur le bout d'une table sale où des charretiers avaient dîné avant lui. Henri V et sa sœur s'amusaient dans la cour avec les poulets et les pigeons de l'auberge. » L'auteur des *Mémoires*

d'Outre-Tombe ajoute : « Je l'avais dit : la monarchie s'en allait, et l'on se mettait à la fenêtre pour la voir passer. »

On arriva à Laigle dans la journée du vendredi 6 août et l'on y resta jusqu'au lendemain matin.

Le roi logea au château. C'est à Laigle qu'on commença à donner quelques billets de logement aux gardes du corps. Jusque-là ils avaient toujours bivouaqué; encore ne put-on délivrer que six billets par peloton de trente hommes, de sorte que l'on voit que cette *faveur* ne revint pas trop souvent pendant le reste du voyage. On craignait quelque bruit à Laigle, ville manufacturière, et qui n'est presque peuplée que d'ouvriers; mais pas un mot, pas un cri ne fut proféré, et le calme qui avait régné jusqu'alors ne fut point interrompu.

De Laigle, M. Odilon Barrot écrivit à Louis-Philippe : « Nous avons fait connaître au roi les dispositions que Votre Altesse Royale avait prises pour munir Sa Majesté d'une somme de six cent mille francs en quadruples d'Espagne. Elle ne s'est pas expliquée sur la question de savoir si elle accepterait ou refuserait; mais, dans tous les cas, elle a assuré que son acceptation serait subordonnée essentiellement au remboursement de cette somme par un tiers qui a sa confiance, et qui l'effectuerait à Paris. Le roi a recommandé ses troupes, c'est-à-dire les gardes

du corps, quelques grenadiers à cheval, les gendarmes de chasse, deux batteries de canon, à notre sollicitude; ces hommes appartiennent à la France; leur fidélité à un pouvoir déchu ne les rend que plus dignes de la sollicitude de ceux qui la représentent... Le roi nous a parlé des droits de M. le duc de Bordeaux. Il a insisté sur le danger qu'il y avait pour les peuples à sortir de la constitutionnalité et à se choisir un souverain. Votre Altesse Royale sentira que nous n'avons point à discuter une pareille question en présence de Charles X. Le respect pour le malheur nous eût empêchés de professer nos véritables principes. »

Lamartine l'a dit : « Les fidèles serviteurs dont le roi était entouré conservaient pour lui et la famille royale, dans toutes les haltes de la route et dans les plus humbles maisons dont il empruntait le toit, le cérémonial et l'étiquette des Tuileries. La cour des princes était restreinte, mais décente et fidèle aux revers comme à la grandeur. On y trouvait des noms à qui l'histoire doit compte de la gloire si rare du devoir et de la reconnaissance accomplis. » Un petit incident qui se passa à Laigle montre tout le respect qu'on gardait au souverain fugitif. Le roi de France ne prend jamais ses repas sur une table ronde, parce que la place d'honneur n'y est pas assez marquée. Comme on ne trouvait pas, au château de Laigle, de table conforme à l'éti-

quette, on scia une table ronde, et on la transforma en table carrée.

On partit de Laigle, le matin du samedi 9 août, et on alla coucher au Merlerault, cinquième étape depuis Rambouillet.

Là, un ancien garde du corps, M. de la Roque, avait sollicité et obtenu l'honneur de recevoir chez lui le roi. La maison n'était pas spacieuse, mais l'hospitalité fut remplie de prévenances et de respect. L'appartement du roi se composait d'une seule chambre qui était au rez-de-chaussée. L'huissier de service, en costume comme à Saint-Cloud, se tenait à la porte, afin d'introduire les personnes de la suite de Charles X, qui étaient admises à cette faveur. Au premier, il y avait une chambre pour le Dauphin et la Dauphine, une pour la duchesse de Berry et Mademoiselle, une autre pour le duc de Bordeaux et son gouverneur. Un escadron de gardes du corps bivouaquait dans un herbage situé au bout de la maison.

La famille royale dîna dans la chambre du roi. Quand le dîner fut fini, Charles X et les princes furent obligés de sortir et d'aller se promener dans le bivouac, pour donner aux domestiques la faculté de desservir. Le roi parla à plusieurs gardes du corps. Il leur demanda s'ils n'étaient pas trop fatigués, si leurs chevaux supportaient bien la route, et les remercia de leur noble fidélité. Au même moment arrivèrent deux voitures

de voyage appartenant à la Dauphine. Elles avaient été arrêtées à Tonnerre, quand la princesse revenait de Vichy, et le gouvernement les lui renvoyait. « Je suis très contente de l'arrivée de ces voitures, dit alors la fille de Louis XVI à M. O'Hégerty, son écuyer, non pour les voitures en elles-mêmes, qui sont lourdes et roulent difficilement, mais au moins à présent j'aurai des chemises. »

Ecoutons un garde du corps, M. Théodore Anne : « Le temps, depuis notre départ de Saint-Cloud, avait toujours été beau. Nous arrivions dans les villes couverts de poussière, mais du moins la pluie nous avait épargnés. Dans la nuit du 7 au 8 août, elle prit une revanche éclatante ; mais j'étais tellement fatigué que je ne sentais rien, et, quand mon camarade m'éveilla pour aller chercher un abri sous un arbre, mon manteau, une blouse de bivouac, mon habit, tout était trempé, ce qui ne m'empêcha pas de continuer le peu d'heures de sommeil qu'il nous était permis d'avoir, car au point du jour, il fallut encore retourner en faction. »

Le matin du dimanche 8 août, on se mit en route, et on alla coucher à Argentan.

XXIV

ARGENTAN.

Si lent que fût son voyage, Charles X le trouvait trop rapide encore. Il ne voulait pas croire que son cousin prendrait la couronne, et il conservait des espérances, sinon pour lui-même, du moins pour son petit-fils. Au Merlerault, il avait reçu le colonel Cradock, attaché militaire à l'ambassade d'Angleterre, envoyé par l'ambassadeur, lord Stuart, pour lui dire que le duc de Bordeaux ayant encore quelques chances de monter sur le trône, il fallait plutôt ralentir la marche que l'accélérer.

Trompé par le souvenir de ses voyages officiels, le vieux roi voyait ou croyait voir des marques de sympathie et de tristesse sur les visages de tous les paysans qui le regardaient passer. Comme un des commissaires l'interrogeait sur sa santé : « Je me porte bien physiquement, ré-

pondait-il, mais je souffre de la douleur de ces populations. »

Dans ce long et silencieux cortège, qui s'avançait avec la lenteur d'un convoi funèbre, il y avait quelque chose de triste et de solennel qui frappait les commissaires eux-mêmes. Il leur était impossible de contempler la fille de Louis XVI qui, de son côté, ne cessait de penser au voyage de Varennes. « Sur la grande route autour de nous, a dit M. Barrot, il arrivait souvent que la duchesse d'Angoulême, fatiguée de la voiture, marchait silencieuse et absorbée dans sa douleur. Alors, à sa vue le silence se faisait, on s'éloignait avec respect et attendrissement à l'aspect de ce monument vivant des plus grandes vicissitudes et des plus cruelles épreuves qu'il ait jamais été donné à un être humain de subir. Le malheur extrême et immérité le sanctifiait en quelque sorte aux yeux de ce peuple si admirable par la délicatesse et la sûreté de ses instincts. Pour moi, lorsque les détails du service me faisaient la rencontrer par hasard, je m'empressais de m'éloigner aussitôt, ne trouvant pas d'autre moyen que cette réserve respectueuse de lui prouver ma profonde sympathie pour ses malheurs. »

Le baron de Schonen n'ayant pas eu la même discrétion, et s'étant hasardé à adresser quelques paroles à la princesse, l'entendit s'écrier : — Suis-je donc condamnée à avoir toujours devant

moi le visage de cet homme? « Cette parole était dure et non méritée, ajoute M. Barrot, car c'était un sentiment bienveillant qui portait M. de Schonen à offrir ses services et ses consolations. Seulement son cœur, dans cette circonstance, n'avait pas assez d'esprit. »

En arrivant dans la soirée du dimanche 8 août à Argentan, d'où l'on ne repartit que le matin du mardi 10, on lut une proclamation par laquelle le maire, M. de Lautour, parlait de Charles X avec le respect que son malheur devait inspirer, et conjurait ses concitoyens de s'abstenir de tout cri injurieux, les avertissant qu'une conduite contraire serait une lâcheté qui déshonorerait la ville.

Le lundi 9 août, Charles X assista à la messe dans la cathédrale d'Argentan. Une grande partie de la population y était accourue, et priait avec recueillement. Après la messe, il y eut une alerte. Malgré le séjour fixé, il fut question de partir. L'ordre, donné trois fois dans la matinée, fut trois fois révoqué. Des malveillants avaient répandu le bruit, dans les campagnes environnantes, que la ville était à feu et à sang, que les gardes du corps se battaient avec les bourgeois. A cette nouvelle, les paysans avaient saisi leurs faux, leurs fourches, et ils étaient accourus pour porter secours à leurs concitoyens. Mais, à leur arrivée, ils s'aperçurent que tout était tranquille, et, calmés par les commissaires, ils retournèrent pai-

siblement à leurs occupations. M. Théodore Anne a fait à ce propos les réflexions suivantes : « Sur toute la ligne que nous avons parcourue, on nous peignait la population comme exaltée, terrible, toujours prête à se soulever, à s'opposer à notre passage. Nous arrivions, et, au lieu d'ennemis, nous ne trouvions que des amis. D'un autre côté, on disait aux citoyens que nous pillions partout, que nous enlevions sans rien payer tout ce qui nous était nécessaire ou tout ce qui pouvait tenter notre cupidité ; et quand, à notre arrivée, on voyait l'ordre avec lequel marchait la colonne, la discipline que nous observions, on s'apercevait aisément que tous ces bruits partaient de gens qui auraient voulu exciter le trouble, le désordre, et, à l'aide de cette commotion, déshonorer peut-être la France par de lâches assassinats. »

Cependant, la Révolution ne se sentait pas tranquille tant que Charles X était sur le territoire français. Chaque jour les commissaires venaient trouver le maréchal Marmont pour se lamenter sur la lenteur de la marche et sur les inquiétudes qu'on ressentait à Paris. Ils lui montraient les lettres vives, presque dures, qui leur étaient adressées, et les accusations dont ils devenaient l'objet. « Mille contes étaient faits à Paris sur ce voyage, a dit le maréchal, et une circonstance bizarre y avait donné lieu. Un rapport des commissaires, envoyé de Verneuil, avait

été mis à la poste sans adresse et n'était pas parvenu au ministère de l'intérieur. Un autre rapport, porté par un courrier, avait été retardé de trente-six heures. Pendant deux jours, on avait été sans nouvelles, ce qui avait fort alarmé. On avait répandu le bruit que Charles X avait avec lui des forces considérables, que les commissaires étaient arrêtés et détenus comme otages, que l'intention du roi était de gagner le pays des Chouans, et de commencer la guerre civile. Quand ces bruits-là nous revinrent, je ne pus m'empêcher d'en rire. Quels Chouans nous aurions été, avec cette file de carrosses et cette multitude de cuisiniers et de marmitons! »

Ce qu'il y a de certain, c'est que les inquiétudes du nouveau gouvernement étaient à leur comble. On peut en juger par cette lettre, en date du 8 août, adressée aux trois commissaires par M. Guizot, alors chargé du ministère de l'intérieur : « Messieurs, Son Altesse Royale apprend avec étonnement que la marche du roi Charles X devient de jour en jour plus lente, qu'il se propose de s'arrêter dans certaines villes, et qu'il ne vous permet pas de porter la cocarde tricolore. Ces faits, déjà connus de la population dans une foule de départements, accroissent son irritation et sa défiance. La sûreté du roi Charles X et de sa famille en pourrait être gravement compromise, et vous-mêmes, Messieurs, vous vous trouveriez bientôt hors d'état de la garantir... Son

Altesse Royale se décide à envoyer pour commissaire M. le colonel Jacqueminot, afin qu'il insiste de nouveau auprès du roi Charles X sur la nécessité de se rendre promptement et en poste au lieu de son embarquement, et d'éviter ainsi les mouvements populaires qui pourraient se manifester autour de lui... Son Altesse Royale vous invite à porter constamment la cocarde tricolore, qui est celle de la France, et pense que S. M. le roi Charles X ne peut voir dans cette mesure qu'une nouvelle marque de l'ardent désir de Son Altesse Royale que la sûreté du roi Charles X ne soit jamais menacée. Si le roi Charles X se refusait à ses représentations, Son Altesse Royale vous ordonne de suspendre les payements auxquels vous êtes chargés de pourvoir pour la suite du roi, suite dont la composition et le nombre paraissent à Son Altesse Royale plus propres à compromettre la sûreté du roi qu'à la garantir. »

Les commissaires, se trouvant en contact direct avec les populations comme avec les personnes qui entouraient Charles X, étaient beaucoup plus rassurés qu'on ne l'était au Palais-Royal. Ils furent un peu blessés des reproches indirects que leur faisait M. Guizot. M. Odilon Barrot lui répondit d'Argentan : « Mon cher ami, je pense que vos dépêches officielles ont pour objet de faciliter les efforts que nous faisons pour hâter un voyage qui se prolonge beaucoup trop.

C'est ainsi que je les explique à mes collègues, qui en sont assez blessés, et surtout le maréchal Maison, pour qui l'annonce de l'envoi de Jacqueminot paraît une insulte personnelle, en ce qu'elle semble condamner son insuffisance et sa mollesse. Vous savez quel est le caractère de notre mission; elle est toute de déférence et d'humanité; les recommandations intimes du prince et de la princesse ont rendu, à cet égard, nos ménagements plus nécessaires. Comment voulez-vous donc que nous allions brutaliser le roi, un vieillard malheureux, et des femmes, en affectant devant eux de montrer avec ostentation des signes qui les blessent profondément? Un sentiment de déférence et de convenance nous a fait, toutes les fois que nous avons approché du roi et des princesses, dissimuler nos couleurs: mais, en cela, nous n'avons que suivi l'impulsion de nos cœurs, et nulle menace ne nous a été faite, et, comme vous le pensez bien, elle eût été impuissante. Du reste, en public, et devant la suite du roi, nous n'avons jamais quitté nos couleurs. »

Dans une lettre qu'il écrivit d'Argentan au général de La Fayette, M. Odilon Barrot revenait sur le même sujet : « Général, voilà le premier jour que je trouve assez de temps pour vous écrire deux mots sur notre voyage, ou plutôt sur notre lente agonie, que le patient se plaît à prolonger. Hors du cabinet du roi, en présence des populations et de la suite du roi, nous avons tou-

jours été revêtus de nos insignes. Il ne faut pas oublier, général, que nous ne sommes pas des geôliers, et que notre mission est toute d'humanité et de déférence. Je crois qu'on honorera plus notre cause par cette générosité que par une brutalité, qui vis-à-vis de femmes et de vieillards, pourrait bien être prise pour autre chose que du patriotisme. »

Malgré ce sentiment de déférence pour un roi fugitif et vaincu, les commissaires se crurent obligés, par leurs instructions, d'agir très vivement auprès de Charles X pour le décider à accélérer sa marche et à renvoyer les deux pièces d'artillerie qui figuraient dans son escorte. On craignait à Paris un soulèvement légitimiste de la Bretagne, de la Vendée et de plusieurs départements du Midi. Comme il arrive dans tous les temps de troubles, on faisait courir une foule de fausses nouvelles : tantôt c'était Charles X, qui, échappant à la surveillance des trois commissaires, allait se jeter dans le Bocage, pour y donner le signal d'une prise d'armes; tantôt c'était la sûreté des commissaires eux-mêmes qui se trouvait, disait-on, menacée par les gens de la suite du roi. On s'effrayait surtout de cet appareil militaire et des deux terribles canons, dans lesquels on croyait voir un noyau d'armée. Voici les réflexions de M. Barrot au sujet de ces alarmes du nouveau gouvernement : « Le gouvernement de Juillet, à peine né, avait peur de

son origine, et songeait à masquer son principe; c'est sur le fait matériel de la vacance du trône qu'on voulait motiver l'avènement de la nouvelle branche; on conçoit dès lors avec quelle impatience on attendait le moment où Charles X aurait quitté réellement le territoire. Le sang-froid et la patience sont des qualités assez rares chez les hommes qui se trouvent engagés dans une révolution; ils sont naturellement impatients des dénoûments; rarement ils ont assez de confiance dans leur droit pour en avoir beaucoup dans le temps. »

Pour obtenir de Charles X le renvoi des deux pièces d'artillerie, les commissaires eurent à exercer sur l'esprit du roi une véritable pression; le maréchal Marmont, chargé par eux de lui signifier leur demande, rencontra une vive résistance. Charles X invoquait la dignité de son malheur, le respect dû à ses cheveux blancs. Les commissaires lui firent alors connaître leur résolution irrévocable par un écrit qui se terminait en ces termes : « Que le roi choisisse entre la protection morale que notre mission lui assure, et les garanties qu'il croirait trouver dans les canons qu'il traîne après lui. S'il met sa confiance dans cette force matérielle, notre mission auprès de lui est inutile, nous nous retirerons. »

Charles X finit par céder. « Cette résolution, a dit le duc de Raguse, coûta beaucoup au roi. Je ne sais pourquoi les commissaires l'exigèrent;

c'était plutôt une affaire de parade qu'une chose d'une utilité réelle. Cependant, dans telle circonstance donnée, ces pièces eussent pu nous sauver, quoique la véritable garantie du succès de notre voyage fût dans la présence des commissaires, et non dans nos forces. Nous allons entrer au milieu d'une population mal disposée, exaspérée par le souvenir récent des incendies dont son territoire avait été le théâtre, et dont les prêtres et les jésuites étaient accusés par la multitude d'être les auteurs. Tout le pays est rempli de fabriques, et ces populations sont les plus mutines et les plus difficiles à conduire en temps de révolution. »

Ce fut le même jour, lundi 9 août 1830, qu'on enleva au roi Charles X, à Argentan, les deux canons, et, à Paris, la couronne de roi de France et de Navarre. Les Chambres s'étaient réunies au Palais-Bourbon pour y proclamer le nouveau souverain. Le nombre des pairs n'excédait pas quatre-vingt-dix. On remarquait parmi eux le prince de Talleyrand, le général duc de Mortemart, le duc Decazes, le comte Portalis, le comte Roy, le duc de Broglie, le marquis de Semonville. Trois pliants avaient été préparés devant le trône, qui était disposé comme pour les séances d'ouverture ordinaires; mais on avait fait disparaître les fleurs de lis des rideaux, et quatre drapeaux tricolores flottaient des deux côtés du trône.

A deux heures, Louis-Philippe, qui n'était encore que lieutenant général du royaume, mais qui, dans quelques instants, allait porter le titre de roi, fit son entrée, accompagné de ses deux fils, le duc de Chartres et le duc de Nemours. Il s'assit sur le pliant du milieu, et ses fils s'assirent sur les deux autres. Derrière le trône vide se rangèrent les maréchaux Mortier, duc de Trévise; Macdonald, duc de Tarente; Oudinot, duc de Reggio, et le maréchal comte Molitor, portant sur des coussins les insignes de la royauté : la couronne, le sceptre, le glaive, et la main de justice. Louis-Philippe ayant signé la déclaration qui modifiait la Charte, et qui établissait un contrat entre lui et les Chambres, le pliant du milieu fut enlevé, et le nouveau souverain alla s'asseoir sur le trône, au bruit des acclamations de l'Assemblée.

« La journée du 9, a dit le duc Victor de Broglie dans ses *Souvenirs*, se termina par un dîner splendide et une réception à grand carillon, sur une échelle qui ne comportait guère de premier degré. Je m'étais retiré de bonne heure, pensant qu'après avoir, dans une matinée, concouru à faire un roi et à fonder une dynastie, c'était assez de besogne et de divertissement pour un jour. »

Après la séance, M. Guizot, toujours chargé du ministère de l'intérieur, écrivit aux trois commissaires : « Messieurs, nous n'avons reçu ce matin aucune nouvelle de vous; il paraît que les

communications sont momentanément interrompues. L'effervescence de la population de Paris et des départements environnants devient grande ; on parle de se porter en masse sur la route de Normandie jusqu'à ce qu'on ait atteint le roi Charles X, et en soulevant partout le peuple sur son passage. Si une fois ce mouvement éclatait, il serait absolument impossible de le contenir et d'en prévenir les suites. Portez-le immédiatement et dans les termes les plus positifs à la connaissance du roi Charles X, afin qu'il ne s'aperçoive pas trop tard des périls attachés à la lenteur qu'il a jusqu'ici apportée à son voyage. Les deux Chambres se sont réunies ce matin. Monseigneur le lieutenant général du royaume a accepté les propositions qu'elles lui avaient adressées, et, après avoir juré d'en observer fidèlement les clauses, il a été immédiatement proclamé roi, aux acclamations universelles. Nous vous envoyons le procès-verbal de cette mémorable séance et expédition des actes qui y ont été lus. Ils ont produit dans Paris le plus grand effet. Le roi Charles X en aura sans doute connaissance. Nous ne saurions vous trop recommander de faire tous vos efforts pour lui persuader qu'un prompt départ en poste, ainsi que nous l'avons dit dans nos dernières lettres, est aujourd'hui pour lui une résolution nécessaire et la garantie la plus sûre. »

M. Odilon Barrot crut devoir expliquer la con-

duite des commissaires au nouveau souverain, et avant de quitter Argentan, il lui écrivit : « Si, lorsque nous sommes entrés dans le cabinet du roi Charles X, nous avons évité de le blesser par des démonstrations inutiles, c'est par un sentiment de déférence pour le malheur, et nullement par suite de menaces que nous aurions bravées. En un mot, nous ne pouvons nous reprocher les égards que nous montrons pour des femmes et un vieillard qui sont consacrés par une si grande infortune; nous avons été envoyés pour les protéger, et non pour les insulter, et nous espérons que ce n'est pas à des hommes qui ont depuis longtemps voué leur tête pour opérer la révolution qui vient de s'accomplir qu'on reprochera de la désavouer. Nous partons demain à quatre heures du matin, pour aller coucher à Condé-sur-Noireau. Nous ferons treize lieues; les autres journées seront à peu près aussi fortes. Quant au projet de voyager en poste, le roi et sa famille ne s'y prêteraient qu'autant qu'on emploierait la violence ; ils se croiraient tous perdus. »

Le nouveau gouvernement finit par se calmer un peu, et renonça même à envoyer le colonel Jacqueminot stimuler le zèle des commissaires. Le vieux monarque détrôné touchait presque Cherbourg. Son successeur n'avait plus rien à craindre.

XXV

CONDÉ-SUR-NOIREAU ET VIRE

C'était le 10 août 1830, l'anniversaire du jour où trente-huit ans auparavant, la royauté avait péri. Sur la route d'Argentan à Condé-sur-Noireau, où il devait coucher le soir, Charles X pensait peut-être à cette date, en continuant le voyage dont le but était le commencement de son exil. A chaque étape, il quittait en voiture la ville où il avait passé la nuit. A une demi-lieue, on faisait halte.

Le roi montait à cheval, et en descendait un peu avant d'atteindre l'étape suivante. Il retrouvait alors sa voiture pour entrer dans la ville. « A mesure que nous avancions, a dit M. Théodore Anne, la Normandie, cette noble et riche province se développait devant nous, et nous apparaissait resplendissante de ses moissons, et belle de ses admirables points de vue ; on eût dit

chaque jour un nouveau diorama. A l'aspect de cette richesse, de ces riantes contrées, que de pensées ont sans doute assiégé l'âme de Charles X, et que de regrets elles devaient lui causer! » Tout Français qui part pour l'exil doit pleurer amèrement, mais quand cet exilé est un souverain, quand, à la vue du pays le plus magnifique de la terre, il se dit : « J'ai été roi de tout cela, » ses angoisses doivent être spécialement douloureuses.

On arriva, vers quatre heures du soir, en vue de Condé-sur-Noireau, petite ville manufacturière dont les dispositions passaient pour très hostiles à la famille royale. Les gardes du corps, les gendarmes des chasses et les officiers volontaires qui suivaient Charles X déclarèrent qu'ils se feraient tuer jusqu'au dernier plutôt que de souffrir la moindre insulte contre leur maître. Les commissaires allèrent porter cette déclaration aux habitants de la ville, qui se calmèrent: ils posèrent seulement comme condition que la garde nationale ne rendrait pas au roi les honneurs militaires, ce à quoi un officier des gardes du corps, qui s'était joint aux commissaires, répondit fièrement que le roi l'entendait ainsi. « — Sa Majesté, ajouta-t-il, a sa garde; il en reçoit le salut militaire toutes les fois qu'il paraît devant elle, et il estime que c'est assez. »

Charles X logea à Condé-sur-Noireau, dans une belle maison, où l'hospitalité lui fut très

courtoisement offerte par un propriétaire qui appartenait à la religion réformée. Ce dernier, craignant, à cause de cela, de n'être pas agréable au souverain, lui dit : « — Sire, je ne dois point vous laisser ignorer que je suis protestant. — Mais, Monsieur, répondit Charles X, Henri IV le fut. »

A Condé-sur-Noireau, le maréchal Marmont excita spécialement l'animadversion populaire. Il dut changer en secret de logis pour éviter les violences de gens qui parlaient de lui infliger le sort du maréchal Brune. Depuis cette ville commencèrent pour lui les dangers très grands qu'il ne cessa de courir pendant le reste du pénible trajet.

Le matin du mercredi 11 août, on se dirigea sur Vire, dont la population ouvrière passait pour menaçante. D'après le récit du duc de Raguse, plusieurs officiers supérieurs des gardes du corps, envoyés en avant pour le logement, vinrent à sa rencontre, sur la route, et lui dirent qu'ils avaient la certitude d'un complot formé pour l'enlever. Des gens bien intentionnés étaient venus les avertir que, si le maréchal traversait la ville seul ou faiblement accompagné, il serait assassiné, ou bien saisi et jeté dans quelque repaire. Le duc de Raguse fit son profit de cet avis, et ne marcha plus qu'entouré d'un bon nombre d'officiers. On avait désigné le costume du maréchal et jusqu'aux quatre plaques qu'il portait ;

pour n'être pas reconnu, il en ôta trois et n'en garda qu'une sur son uniforme.

A Vire, Charles X fut reçu au château du Cotin, dont le propriétaire, M. Roger, lui fit les honneurs avec les plus grands égards. Le même jour, M. Odilon Barrot écrivait au roi Louis-Philippe : « Vire, 11 août 1830, deux heures après-midi. Sire, nous sommes arrivés dans cette ville sur les onze heures et nous avons trouvé ce Bocage si renommé dans nos dissensions civiles. Le passage de Charles X, annoncé depuis plusieurs jours, avait attiré toute la population sur la route; mais nous n'avons remarqué aucune manifestation qui pût nous donner la moindre inquiétude. Le drapeau tricolore était arboré sur le clocher du plus petit village... Nous partons demain, nous rafraîchissant à Thorigny, et allant coucher à Saint-Lô. Neuf lieues... On nous avait promis les journaux tous les jours : nous en manquons. Il importe cependant que nous soyons parfaitement au courant, ne fût-ce que pour donner l'impulsion convenable autour de nous. »

Charles X demeurait très calme. A Vire, il causa, avec les commissaires, de ses biens personnels qui, d'ailleurs, étaient peu considérables. On ne lui contestait pas les économies qu'il avait placées chez un banquier de Paris lors de son avènement au trône. On reconnaissait également que les châteaux de Villeneuve-l'Etang et de Rosny, achetés sous la Restauration, l'un par

la duchesse d'Angoulême, l'autre par la duchesse de Berry, étaient les propriétés privées de ces princesses. Charles X exigeait que l'on tînt une note exacte des dépenses de son voyage, pour qu'il pût en opérer plus tard le remboursement intégral. En attendant, les commissaires voulaient qu'on lui avançât les sommes dont il avait besoin. M. Odilon Barrot a dit à ce sujet dans ses *Mémoires :* « Notre insistance auprès de notre gouvernement pour donner une large satisfaction aux intérêts de Charles X n'était pas seulement de la justice et de l'humanité, c'était de la bonne politique. Le roi Louis-Philippe le sentait bien de son côté, et n'avait pas besoin de nos incitations. Il était trop heureux de cette diversion ; aussi ne marchanda-t-il pas, et non seulement il reconnut tout ce qui était légitime dans les prétentions de Charles X, mais il avança même sur ses deniers la somme de 600,000 francs, dont Charles X avait besoin et qui lui furent remis à Cherbourg. Je n'ai pas vérifié si cette somme lui fut remboursée par le Trésor. Charles X fut touché de cet empressement, et nous chargea d'en témoigner sa reconnaissance à son cousin ; mais la duchesse de Berry, plus vive et plus franche, ne put retenir un trait sarcastique : « — Oui, dit-elle, Louis-Philippe a grand soin de nos nippes, et il nous prend notre couronne. »

XXVI

SAINT-LÔ.

Le matin du jeudi 12 août Charles X, suivi de sa famille et de son escorte, se dirigeait de Vire vers Saint-Lô. En sortant du département du Calvados, il trouva, sur la limite du département de la Manche, le comte Joseph d'Estourmel, qui venait à sa rencontre dans une voiture découverte, où il avait avec lui le général comte de Bourbon-Busset, le prince de Léon et le prince de Bauffremont. Le comte d'Estourmel est l'auteur d'un très curieux volume intitulé : *Souvenirs de France et d'Italie dans les années* 1830, 1831 *et* 1832. Il y a relaté d'une manière fort intéressante les incidents du voyage de Charles X depuis le 12 août jusqu'au 16, jour où le roi et sa famille s'embarquèrent à Cherbourg.

Conseiller d'État, gentilhomme de la Chambre, préfet de la Manche, le comte Joseph d'Estourmel

était un royaliste dévoué, mais libéral. Il avait blâmé les Ordonnances, et, au moment où la nouvelle lui en était parvenue, il avait voulu d'abord donner sa démission. Mais, voyant le trône en danger, il était resté à son poste.

« Nous trouvâmes à la frontière du département de la Manche, a dit le duc de Raguse, son préfet, le comte Joseph d'Estourmel, qui était venu, comme dans des temps ordinaires, prendre les ordres du roi, en habit de gentilhomme de la Chambre, et avec la cocarde blanche, quand partout sur notre route nous avions trouvé la révolution faite. Il s'était prononcé contre les Ordonnances, et fit preuve de courage et de loyauté jusqu'au bout. Nous logeâmes dans sa préfecture à Saint-Lô, et il accompagna le roi jusqu'au vaisseau. »

Laissons M. d'Estourmel expliquer lui-même son honorable conduite : « J'avais annoncé, dit-il, mon intention d'aller joindre le roi, dès que je le saurais près d'entrer dans le département dont il m'avait confié l'administration. Naguère j'avais pu regretter le dénûment complet où l'on m'avait laissé de toute espèce de direction; mais aujourd'hui, quitte de la responsabilité qui pesait sur moi et des devoirs de l'homme public, je me sentais bien au large; et, pour suivre l'impulsion de mon cœur qui me portait à ressentir de hautes infortunes et à m'yassocier, je n'avais pas besoin d'instructions ministérielles. J'étais loin toutefois

de blâmer ceux qui croyaient devoir agir autrement, car je la trouve d'une vérité frappante dans son application cette pensée : « En temps de révolution, le plus difficile n'est pas de faire son devoir, c'est de le connaître. » Et indépendamment des devoirs absolus, noble chaîne qui lie l'homme à la divinité, il en est de relatifs qui varient selon la situation de chacun. On peut, sans marcher parallèlement, atteindre également un but honorable, et nous ne pouvons trop nous méfier de la disposition que nous avons à juger les opinions d'autrui en les ramenant à notre point de vue exclusif, et surtout trop nous garder d'apporter dans des dissentiments politiques ces haines que le vice seul doit inspirer. »

Arrivé à la limite du département, entre Thorigny et Vire, M. d'Estourmel y rencontra Charles X. Il s'approcha respectueusement de la voiture du souverain, lui demandant ses ordres, et lui rendit compte de la situation du département. Le roi, tout surpris qu'on eût laissé venir ainsi son préfet, lui témoigna sa satisfaction.

Le général comte de Bourbon-Busset, qui accompagnait M. d'Estourmel, était le commandant du camp de Lunéville. Il avait épousé une fille de la duchesse de Gontaut. Charles X lui fit un accueil affectueux. « A présent, lui dit-il, apprenez-moi des détails qui me sont peut-être inconnus sur le mouvement du camp de Lunéville. » On fit alors une halte en plein champ. Le roi se

tenait debout. La duchesse d'Angoulême et la duchesse de Berry étaient assises sur l'herbe, ayant à leurs côtés le duc de Bordeaux et sa sœur. Escorte et chevaux se reposaient à l'ombre des grands arbres. Le général de Bourbon-Busset commença ainsi son récit :

« — Par une lettre de ma belle mère, écrite de Saint-Cloud, le 26 juillet, m'apprenant les Ordonnances, je me mis immédiatement en mesure de pouvoir partir à première sommation, que j'espérais bientôt recevoir de Votre Majesté. Cet ordre, par l'oubli de M. de Polignac, se fit attendre trois mortels et précieux jours. »

Ici, le roi dit avec un mouvement d'impatience : « Je sais tout cela ; continuez. »

Le général poursuivit son récit . « — Ce fut ensuite M. de Parazza qui, déguisé, et avec beaucoup de peine, put parvenir jusqu'à moi. Le camp, animé du plus vif enthousiasme, espérant sauver la cause du roi, se mit immédiatement en marche. La brigade d'avant-garde était déjà à la hauteur de Verdun, et celle du centre à Saint-Mihiel, où je me trouvais, lorsque je reçus une dépêche du baron de Damas qui m'enjoignait, sans signature du roi, d'obtempérer aux ordres du lieutenant général du royaume. Ces ordres furent de rentrer à Lunéville avec toutes les troupes de mon commandement. Plusieurs officiers de confiance, que j'avais eu la précaution d'envoyer verbalement prendre les ordres de Votre Majesté, vinrent en

même temps confirmer celui-ci de la manière la plus positive. Que me restait-il à faire? Pouvais-je refuser d'obéir au pouvoir de droit et au pouvoir de fait qui se trouvaient d'accord dans cette circonstance unique? Non, sans doute; je devais repousser les soupçons et la voix du cœur qui me criait de ne pas m'arrêter. »

Le roi, péniblement ému, et après un moment de profond silence, dit à M. de Bourbon-Busset : « — Que fîtes-vous alors? » Celui-ci répondit : « — Je réunis les officiers généraux, ainsi que les chefs de corps, et, après leur avoir fait connaître les ordres de Votre Majesté et du lieutenant général du royaume pour faire rétrograder sur Lunéville tous les régiments du camp, je leur prescrivis l'exécution immédiate de ce mouvement, mais leur recommandant particulièrement de maintenir la plus rigoureuse discipline pendant le cours de la marche et de faire respecter partout où ils passeraient leurs cocardes et leurs drapeaux jusqu'à Lunéville où ils trouveraient alors de nouveaux chefs et de nouveaux ordres. »

Après ce récit, — relaté dans les mémoires de la duchesse de Gontaut, qui l'entendit faire par son gendre, — Charles X, paraissant péniblement préoccupé, s'éloigna seul et pensif. La duchesse d'Angoulême causa ensuite longuement avec le général de Bourbon-Busset. Elle pleurait.

On se remit en route, et on alla déjeuner à Thorigny, dans la maison du maire, M. de la Vari-

gnière. Charles X prit à part le comte d'Estourmel, et lui dit : « J'ai abdiqué; maintenant, c'est sur le duc de Bordeaux qu'il faut tout reporter. Si quelque part on se rassemble en son nom, j'y reviendrai aussitôt. » Le préfet était tenté de lui répondre : « Si vous avez eu la pensée de revenir, pourquoi vous en aller? » Il vit le front du roi se rembrunir lorsqu'il lui avoua qu'il était parti pour porter sa démission à la réception des Ordonnances. « — Je ne voyais pas, ajouta-t-il, la possibilité de leur exécution. — Pourtant, reprit Charles X, il n'y avait pas moyen de faire autrement. »

On descendit dans la salle à manger de M. de la Varignière, où déjeunait la famille royale, à l'exception de la Dauphine, qui avait pris les devants à pied. M. d'Estourmel la trouva plus tard assise sur le bord du fossé avec Mme de Sainte-Maure et M. de Bourbon-Busset. Elle ne voulait pas se rencontrer avec les commissaires.

Après le déjeuner Charles X se dirigea de Thorigny sur Saint-Lô, où il arriva dans la même journée du jeudi 12 août. Il logea avec sa famille à la préfecture. « Au milieu de circonstances si pénibles, a dit le comte d'Estourmel, c'était pour moi une vive satisfaction de l'y recevoir. Charles X y avait consenti, parce qu'il savait qu'il n'y trouverait que des cœurs vivement émus de son infortune et que rien n'y blesserait ses yeux. En effet, j'avais obtenu, quand on avait re-

tiré le drapeau, qu'il ne serait pas remplacé. »

M. d'Estourmel ajoute à son récit : « 12 août, au soir. Après dîner, on se promène dans le jardin, où quelques curieux pénètrent. Le roi est toujours noble, affectueux et poli; le Dauphin indéfinissable. En regardant la Dauphine, le mot de Tacite me revient : *Experti invicem sumus ego et fortuna*. Elle est forte et résignée. La duchesse de Berry, agitée et courageuse. Les pauvres enfants sont charmants. Le maintien de tout ce qui accompagne le roi est convenable. Le duc de Raguse fait peine à voir. Sa fatalité est écrite sur son front. Il commande les troupes qui forment l'escorte, mais on peut dire que le roi le garde plutôt qu'il ne garde le roi. La partialité, disons mieux, l'injustice est grande à son égard. Je n'aurais pas ajouté foi au récit de la scène qui s'est passée à Saint-Cloud entre lui et M. le Dauphin, s'il ne venait de m'en affirmer la vérité. Il me raconte de curieux détails des trois journées : son entrevue avec MM. Laffitte et Périer, ses instances auprès de Charles X. Je ne rapporterai rien de ce récit, parce que le maréchal m'ajoute qu'il va le publier aussitôt sa sortie de France. Il paraît que rien ne peut égaler l'indécision, le désordre, l'imprévoyance qui, depuis les fatales Ordonnances, ont présidé aux résolutions. »

Le comte d'Estourmel remarque qu'on n'était pas préparé pour combattre, qu'on ne l'était même pas pour fuir. « Mme la duchesse de Berry est

sans chemises, dit-il. A Rambouillet, elle avait préféré s'habiller en homme. Toujours énergique, elle ne rêvait que la Vendée, courses à cheval et coups de fusil; peut-être se flattait-elle qu'on viendrait la délivrer en route, et elle voulait être prête à courir les hasards. Tout cela eût été excellent au moyen âge. Le roi fut surpris et mécontent de la voir dans ce costume, et, à Saint-Lô, on la décida à reprendre des habits de femme; mais elle n'avait emporté que des chemises d'homme, et de là lui vint la nécessité d'en emprunter d'autres à ma femme. »

Charles X coucha tranquillement à la préfecture, comme s'il avait encore régné, et sans que le drapeau tricolore, qui lui était odieux, flottât au-dessus de sa tête. Mais, au moment où il prenait un peu de repos, avant de continuer le cours de son triste voyage, des nouvelles alarmantes arrivèrent à Saint-Lô, et causèrent de vives inquiétudes au préfet et aux commissaires.

XXVII

CARENTAN.

C'était dans la nuit du jeudi 12 au vendredi 13 août. Les commissaires venaient de se coucher, à Saint-Lô, quand ils reçurent du général Hulot et du général Proteau des dépêches qui leur causèrent de vives alarmes. Le premier commandait le département de la Manche. Le second était chargé d'éclairer la route que suivait Charles X, surtout du côté de la Bretagne, et de marcher parallèlement, mais de manière à masquer ses mouvements, et à ne pas montrer ses soldats. Les deux généraux annonçaient qu'il y avait à Carentan un grand rassemblement de troupes et de gardes nationales. Le général Hulot avait reçu de Paris l'ordre de s'avancer au-devant de Charles X, autant pour hâter la marche du convoi que pour l'assurer. Ces instructions lui avaient été données par le nouveau gouver-

nement sous l'influence de l'anxiété que les lenteurs du voyage faisaient naître dans les sphères officielles et des fausses terreurs que les commissaires avaient tant de peine à dissiper. « Ce qui le prouve, a dit M. Odilon Barrot, c'est le passage de la lettre que le général Hulot nous adressait le 11 août, et dans lequel il nous mandait de lui écrire *si nous étions libres*. Le général Proteau nous faisait part, de son côté, du mouvement du général Hulot à la tête de six bataillons de ligne, des gardes nationales de diverses villes et de six pièces de canon ; lui-même avait l'ordre de se porter à l'embranchement de la route de Carentan à Saint-Lô et Bayeux. Ce qui nous inquiétait le plus dans ces dépêches, c'était l'exaltation des gardes nationales et le refus qu'elles avaient fait d'obéir aux ordres du général qui leur avait commandé de se retirer. Les gardes du corps ne céderaient pas volontairement leur poste. Un conflit devenait inévitable. »

Un rapport de gendarmerie vint encore augmenter les inquiétudes des commissaires. Ce rapport, daté de Carentan le 12 août, à onze heures du soir, annonçait que la ville était encombrée de gardes nationales venues de Cherbourg et des environs, qui avaient l'intention de forcer l'escorte du roi à la retraite. Les commissaires reçurent le rapport à trois heures du matin, et c'était trois heures plus tard que l'on devait se remettre en route. Ils envoyèrent alors à Carentan un dé-

puté libéral du Calvados. M. de la Pommeraie, pour prévenir un malheur. M. de la Pommeraie obtint que le général Hulot se retirât avec ses troupes. Mais il resta à Carentan des groupes fort animés de gardes nationaux.

Le vendredi 13 août, on partit de Saint-Lô à cinq heures du matin. Le temps était pluvieux et sombre. Les commissaires devancèrent l'escorte. Dès huit heures du matin ils étaient à Carentan. Le convoi, dont ils avaient recommandé de ralentir la marche, ne devait y arriver que vers midi. Ils trouvèrent les groupes de gardes nationaux postés sur la route, visitant toutes les voitures qui passaient, et annonçant bien haut qu'ils en feraient autant des voitures de la famille royale, sous le prétexte qu'elles pouvaient renfermer le prince de Polignac, objet de la haine populaire. Un évêque qui se rendait au-devant de Charles X venait d'être arrêté. Les commissaires le firent relâcher, et s'efforcèrent de calmer les populations. « On avait persuadé à ces braves gens, a dit M. Théodore Anne, le garde du corps de la compagnie de Noailles, que le roi arrivait avec des Suisses, indépendamment de nous. Ils étaient donc venus avec l'intention de respecter le sauf-conduit que Charles X tenait du gouvernement, mais déterminés à servir *seuls* d'escorte jusqu'à son vaisseau, ne voulant pas que les Suisses vinssent plus loin ; et je crois même qu'ils auraient été bien aises que nous nous fus-

sions arrêtés là. Dans le cas où le roi ne voudrait pas accéder à cette proposition, ils étaient décidés à nous barrer le passage, et à se défendre dans Carentan, petite ville fortifiée jadis, et qu'ils pouvaient d'ailleurs d'autant mieux mettre à l'abri d'un coup de main, que nous n'étions que de la cavalerie, qu'ils avaient du canon, et que nous n'en avions pas. »

Les commissaires parvinrent à faire disparaître cette fermentation inquiétante. Ils prirent soin de rester au milieu de la population, qui faisait haie sur le passage de la famille royale. Mêlé à la foule des curieux, M. Odilon Barrot, à pied, assistait au triste et solennel défilé, qui s'avançait lentement et au milieu d'un profond silence, à travers cette foule à peine calmée. Écoutons son récit : « Les premières voitures qui parurent étaient celles qui renfermaient le duc de Bordeaux et sa sœur. On avait appris à ces enfants, dans le temps de leur grandeur, à distribuer à la foule des saluts et des sourires gracieux toutes les fois qu'ils paraissaient en public; on ne les avait pas déshabitués de cet usage depuis leur triste déchéance, et, lorsque le peuple vit ces deux charmantes petites têtes blondes paraître aux portières et envoyer à droite et à gauche des baisers, l'attendrissement fut général. Les hommes murmuraient tout bas dans leur langage naïf : « Ils sont cependant bien gentils, ces pauvres innocents ! » et les femmes pleuraient.

En un instant l'hostilité avait fait place à un vif et universel intérêt. Ainsi est fait le peuple. Il a la naïveté et la mobilité des impressions de l'enfance. Quelques heures auparavant, il n'aurait pas hésité à se jeter dans un conflit sanglant, et, dans ce moment, il était prêt à se prosterner devant cette infortune qui se produisait à ses yeux sous les formes de l'enfance avec ses grâces et son innocence. »

Il était décidé la veille que l'on coucherait à Carentan; mais, d'après les nouvelles menaçantes transmises pendant la nuit, on résolut de ne pas s'arrêter dans cette ville, et d'aller coucher à Valognes. L'étape était de quatorze lieues; Charles X avait consenti cette fois à imposer à son escorte un peu plus de fatigue pour éviter Carentan.

Pendant le trajet jusqu'à Valognes, les populations, qu'on avait dépeintes à l'avance comme très hostiles au roi et comme voulant s'opposer de vive force à son passage, sous prétexte qu'il se rendait à Cherbourg pour livrer le port aux Anglais, témoignaient, au contraire, les plus vives sympathies à la famille royale. Le cortège fit une halte entre Sainte-Mère-Église et Montebourg. Charles X se montrait particulièrement touché de l'accueil qu'il recevait dans cette partie de son douloureux voyage. La pensée de se rendre en exil, alors qu'on recueillait encore tant de preuves de dévouement et de fidélité, cau-

sait une émotion profonde à la duchesse d'Angoulême et à la duchesse de Berry. La fille de Louis XVI était très agitée. Elle descendait souvent de voiture, faisait quelques pas à pied, s'arrêtait, s'asseyait au bord de la route, remontait en voiture, puis redescendait encore. La duchesse de Berry, nature ardente et courageuse, ne pouvait pas non plus se consoler que le roi eût si vite renoncé à la lutte. Le spectacle qui s'offrit à Montebourg, situé à deux heures en avant de Valognes, augmenta le regret des deux princesses. Un grand nombre de paysans des campagnes environnantes étaient venus à la rencontre du roi. Dès que parut l'escorte, toutes les têtes se découvrirent. On demanda à la famille royale de mettre pied à terre, de s'arrêter un instant. Elle y consentit. Des acclamations retentirent. Des paysans disaient : « On nous a bien défendu de crier; mais nous bravons la défense. Vive le roi ! Vivent les Bourbons ! Vive le duc de Bordeaux ! » Les femmes versaient des larmes. L'une d'elles dit au jeune prince : « Revenez mon bel enfant, revenez bientôt; nous vous attendons; vous nous trouverez fidèles. » Le petit prince tendit sa main. On la couvrit de baisers. L'émotion des paysans gagna la duchesse de Berry. Elle ne voulait plus quitter ces braves gens, dont la fidélité la consolait de tant de douleurs. « Arrêtons-nous ici, s'écriait-elle, attachons-nous à un arbre, à une borne, mais pour

Dieu, n'allons pas plus loin. » Cependant on se remit en route, et l'on arriva le soir à Valognes, dernière étape avant Cherbourg, Cherbourg, où l'exil devait commencer.

XXVIII

VALOGNES.

Charles X et son escorte arrivèrent à Valognes le vendredi 13 août, vers six heures du soir. A l'entrée de la ville, le convoi suivit lentement la longue rue qui, en 1827, était toute tapissée de fleurs et de feuillages pour l'arrivée de la Dauphine, dont chaque voyage était alors un voyage triomphal. Ce souvenir heureux, dans un jour de malheur, revint à l'esprit de l'orpheline du Temple, et en descendant de voiture elle pleura.

La ville était pleine de monde et de mouvement. La population tout entière s'était portée au-devant du roi, les uns par sympathie, les autres par curiosité; il n'y eut aucun désordre, pas un cri, pas une parole hostile.

La famille royale logea dans la belle maison de M. de Mesnildot, antique demeure à laquelle se rattachent des souvenirs historiques. C'est là

que l'impératrice Marie-Louise était descendue, au mois d'août 1813, lorsqu'elle se rendit à Cherbourg, pour y présider à l'ouverture du grand bassin. Jacques II avait passé dans cette maison la première nuit de son exil en France, et c'est sous le même toit que Charles X, le Jacques II français, se reposait pour la dernière fois dans son royaume, avant de commencer son exil éternel.

On savait que le roi s'embarquerait à Cherbourg, mais le lieu de son débarquement n'était pas encore fixé. Charles X avait d'abord désigné Ostende. Sur l'exclusion formelle que le gouvernement français fit de ce port, il choisit Amsterdam. Une nouvelle dépêche de Paris ayant étendu l'exclusion à tous les ports de Belgique et de Hollande, il se rabattit sur Hambourg. On lui interdit également cette ville, et l'on décida qu'on le débarquerait à Portsmouth.

Une autre question restait à résoudre. Charles X serait-il transporté sur des vaisseaux français ou sur des vaisseaux étrangers? Il avait témoigné au gouvernement britannique le désir de monter sur des navires anglais; mais ce gouvernement avait refusé, dans la crainte de mécontenter le nouveau pouvoir en France. Quant à des vaisseaux français, le roi ne voulait pas en entendre parler, parce que l'idée de naviguer sous pavillon tricolore lui était odieuse. On adopta un compromis. Il fut décidé que

Charles X et sa suite s'embarqueraient sur des navires américains frétés pour le compte du gouvernement français. Les capitaines et les équipages relèveraient de l'autorité française, mais les vaisseaux ne porteraient pas le drapeau tricolore. C'était, aux yeux de Charles X, la seule chose essentielle.

Il s'agissait enfin de déterminer le nombre des personnes qui s'embarqueraient avec la famille royale, et la suivraient dans son exil. Charles X avait parlé de deux à trois cents personnes, indépendamment des domestiques. A Valognes, ces courtisans du malheur étaient réduits à soixante ou soixante-dix, et à Cherbourg leur nombre devait diminuer encore. Comme l'a remarqué M. Odilon Barrot, il n'allait plus rester pour braver les douleurs de l'exil que ces quelques dévouements, toujours bien rares, qui sont à l'épreuve de toutes les secousses.

Le duc Victor de Broglie a dit dans ses *Souvenirs*, à propos des événements de 1830 : « Quand on s'est engagé au service d'un gouvernement et qu'on a rempli tous ses devoirs envers lui fidèlement, loyalement jusqu'au bout, si ce gouvernement vient à tomber par sa propre faute ou par accident, on est quitte envers lui; on est libre de contracter un nouvel engagement, et le mieux, en pareil cas, c'est de le faire tout haut et tout de suite; les délais, les transitions sont affaires de prudence personnelle, et peut-être d'un

peu d'hypocrisie plutôt que d'honneur et de probité. » Le noble duc conclut ainsi : « Thèse générale, en politique rien de mieux, rien de plus important, sans doute, que de rester fidèle à ses principes, à sa cause, à ses amis; mais rien de plus sot que de sacrifier le bon sens au qu'en dira-t-on? — Madame, disait à sa maîtresse au désespoir, et qui refusait toute nourriture, une femme de chambre de grand sens si vous devez manger un de ces jours, pourquoi pas dès aujourd'hui? »

Nous ne défendons pas cette théorie, mais il est certain qu'elle eut, en 1830, de nombreux adhérents. Comme toujours, les gens dont les protestations de fidélité à Charles X, pendant la période heureuse de son règne, avait été les plus bruyantes et les plus enthousiastes, furent les premiers à l'abandonner dans le malheur.

Le vieux roi pouvait faire de tristes réflexions sur la nature humaine, mais il ne voulait pas reconnaîte qu'il s'était trompé en publiant les fatales Ordonnances. « Ne voyez-vous pas, disait-il au général de Bourbon-Busset, qu'il n'y avait pas moyen de faire autrement? Il fallait toujours y arriver, le coup des révolutionnaires était monté. — Mais, Sire, répondait le général, on pouvait le parer. — Non, ne croyez pas cela; ce sont de vos idées de journaux et de salons. »

Le comte Joseph d'Estourmel demanda en vain à Charles X un témoignage écrit de satis-

faction. « — Je rends justice à votre conduite, lui dit le roi, elle est honorable; mais vous avez eu un tort grave lorsque, dans les proclamations que vous avez publiées en cessant vos fonctions, vous avez blâmé les Ordonnances, les appelant funestes et surtout illégales: elles sont peut-être extralégales, mais illégales, je n'en puis convenir. — Sire, reprit le comte d'Estourmel, j'ai dit que les Ordonnances étaient funestes; à l'appui de cette assertion, que pourrais-je ajouter? Les faits parlent; quant à l'illégalité, si je me suis permis de qualifier ainsi un acte du roi, c'est que je ne varie point sur le principe de la responsabilité ministérielle, comme Votre Majesté a pu le voir dans ma lettre du 3 août, écrite, je puis le dire, sous le feu de l'ennemi. — C'est égal, il ne fallait pas dire cela. — Mais, Sire, telle est mon opinion, et c'est surtout à la manière dont je l'ai exprimée, que j'ai dû les égards dont on m'entoure encore, et l'influence que j'ai conservée, et dont le roi a remarqué l'effet, depuis qu'il est dans le département. Si j'avais soutenu le système ministériel, pensez-vous, Sire, que je serais, aujourd'hui 14 août, auprès de votre personne, et qu'on m'aurait laissé aller avec la cocarde blanche et mon habit fleurdelisé, chercher Votre Majesté à la limite de ce département, et l'escorter comme je le fais, quand depuis quinze jours la révolution est accomplie? On a respecté mon dévoue-

ment en faveur de la manifestation de mon opinion sur les Ordonnances. — Je sais que vous faites tout ce que vous pouvez; je vois que tout se passe bien sur la route. Si, partout en France, on avait pour moi l'affection qu'on m'a l'aissé voir à Montebourg, je ne serais pas obligé de m'embarquer. Mais vous n'auriez pas dû blâmer les Ordonnances. Je n'avais pas deux partis à prendre. L'événement le prouve, et il aurait toujours fallu y revenir un peu plus tard; je vous dis la chose comme je le pense. — Sire, j'ai dit aussi ce que je pensais, et les trois lignes d'approbation que je me flattais d'obtenir auraient satisfait mon cœur, qui est contristé d'un pareil refus. »

Le comte d'Estourmel, après avoir relaté cette conversation entre le roi et lui, ajoute la réflexion suivante : « Ainsi, un fonctionnaire dont la conduite avait été, je puis le dire, aussi nette, qui, le dernier dans cette partie de la France, avait fait respecter l'autorité royale, qui était accouru au-devant de Charles X quand tant de gens s'en éloignaient, et qui, en ce moment, comme préfet, comme conseiller d'État et comme gentilhomme de la chambre, se trouvait par l'effet des circonstances à peu près le seul de sa robe auprès de lui, ne put obtenir un témoignage gratuit de satisfaction, parce qu'il avait appelé illégales et funestes les Ordonnances qui ont perdu la dynastie. »

M. d'Estourmel alla cacher son dépit auprès de la duchesse de Gontaut. Elle lui fit savoir, pour le consoler, que le roi, quelques jours avant, à la suite d'une discussion politique fort vive, s'était mis en colère contre elle, et lui avait dit qu'elle mériterait d'être envoyée en exil. « Que n'y vais-je seule aujourd'hui ! » ajouta la duchesse en soupirant.

On permit à Charles X de rester à Valognes jusqu'au 16 août, jour où il irait s'embarquer à Cherbourg. En attendant, les commissaires se rendirent dans cette dernière ville, pour s'y assurer par eux-mêmes des dispositions prises en vue du départ. Après cette inspection, ils revinrent à Valognes, auprès du roi, qui avait terminé ses préparatifs. Ils le trouvèrent moins triste et plus expansif que les jours précédents, soit qu'il se sentît dégagé désormais des appréhensions qu'il avait eues pendant le voyage, soit que la résignation religieuse qui le soutenait dans cette rude épreuve reçût de l'approche du dénoûment une nouvelle force.

Charles X avait toujours montré dans ses rapports avec les commissaires une politesse bienveillante et digne, mais froide et réservée. « Peut-être, a dit M. Odilon Barrot, son langage avec moi avait-il un peu plus d'abandon et de familiarité, à raison de ma jeunesse, et surtout parce que, n'ayant appartenu par aucun lien quelconque à son gouvernement, je lui paraissais, dans ses

idées de fidélité et de loyauté, moins chargé que mes collègues du reproche de félonie. Il avait même porté parfois cet abandon jusqu'à me parler de la Révolution, sujet sur lequel, en général, il déclinait toute conversation. — « Je n'avais pas le choix, me disait-il; les Ordonnances étaient une nécessité impérieuse et absolue. Une fois placé sur la pente des concessions, on ne peut plus s'arrêter. J'avais sous les yeux l'exemple de mon frère; j'ai mieux aimé monter à cheval qu'en charrette. Du reste, je connais tous les fils de la conspiration qui était ourdie, et sur laquelle je n'ai fait que prendre l'initiative: je pourrais vous nommer le banquier qui a soldé tout ce mouvement populaire. »

M. Barrot fit quelques respectueuses objections. Il chercha à prouver que, sans les Ordonnances, le trône n'aurait pas été ébranlé. Tout en étant écouté avec une indulgente attention, le commissaire voyait bien, par le demi-sourire et par les hochements de tête de Charles X, que les leçons données au roi par les événements lui avaient si peu profité qu'il aurait été tout prêt à recommencer.

« Cependant, ajoute M. Barrot, ce fut dans un de ces moments d'effusion, et lorsque nous venions de lui faire part des mesures que nous avions prises pour lui procurer, à lui et à sa suite, toute la sécurité et toutes les aissances qu'il pouvait désirer, qu'il nous adressa ces paroles :

« — Nous allons bientôt nous quitter, messieurs. J'éprouve le besoin de vous remercier des soins dont vous m'avez entouré dans des circonstances tout à la fois si pénibles et si périlleuses. »

Le maréchal Maison crut le moment favorable pour hasarder une sorte d'apologie personnelle. « — Croyez bien, Sire, dit-il à Charles X, que je ne me serais pas chargé de la mission que j'ai remplie auprès de Votre Majesté, si je n'avais vu l'occasion de lui prouver mon dévouement et ma reconnaissance. — Ne parlons pas de cela, » répondit sèchement Charles X, et il se tourna d'un autre côté.

« Le mot de reconnaissance, a dit M. Barrot, venait de rappeler au vieux roi que c'était de sa main que le général Maison avait reçu le bâton de maréchal de France, et il lui était pénible de le voir parmi ses adversaires, même et peut-être surtout en qualité de protecteur. Étrange et bizarre rapprochement ; en 1814, c'était le général Maison qui, en sa qualité de commandant la division militaire du Nord, avait donné la main à Louis XVIII pour débarquer à Calais. C'était le même homme, devenu maréchal, qui allait donner la main à Charles X pour l'embarquer à Cherbourg. On comprend que tous ces souvenirs jetassent quelque froid et même quelque aigreur dans les rapports de Charles X avec le maréchal Maison, qui d'ailleurs en avait la conscience, et

qui évitait ces rapports autant que les exigences du service le lui permettaient. »

Le roi paraissait n'avoir plus rien à craindre jusqu'à son embarquement; mais il n'en était pas de même du maréchal Marmont. On disait que, s'il n'était pas massacré pendant la route, ce serait à Cherbourg qu'il succomberait. « Ces bruits prirent beaucoup de force à Valognes, a-t-il écrit dans ses *Mémoires*. Je serais, disait-on, le prix de la liberté du roi, et on ne le laisserait embarquer qu'après m'avoir livré. Je ne pouvais supposer aucune arrière-pensée dans les dépositaires du pouvoir, mais je pouvais craindre un mouvement populaire. Un ancien garde du corps, propriétaire dans les environs, me fit des offres pour ma sûreté. Je le remerciai. On me proposait, et les commissaires eux-mêmes, comme ils l'avaient fait précédement, m'engageaient à quitter mon uniforme et à ne pas me montrer... Je déclarai que, puisque je commandais, je voulais rester à mon poste avec les gardes, et ne mettre bas mon uniforme que lorsque je serais sur le bâtiment. »

Les commissaires avaient d'abord décidé que les gardes du corp quitteraient Charles X à Valognes. Le maréchal Marmont représenta vivement que le roi devait à sa maison militaire de ne se séparer d'elle qu'au moment où la terre manquerait sous ses pas. Après la conduite de tous les gardes du corps, c'était un témoignage d'estime et d'affection qu'ils méritaient, et c'était une

question d'honneur pour eux. D'ailleurs, en traversant Cherbourg avec une simple escorte, rien ne garantissait d'une insulte et de quelque entreprise, tandis que six cents hommes déterminés, bien armés, et marchant serrés, imposeraient une crainte salutaire à la population. « Les gardes du corps, a dit M. Odilon Barrot, nous supplièrent par leurs chef de leur permettre d'accompagner le roi jusqu'au moment de l'embarquement. Nous ne crûmes pas devoir les empêcher de donner à leur maître ce dernier témoignage d'une fidélité que nous ne pouvions qu'honorer. Seulement, nous eûmes à prendre quelques mesures pour prévenir tout conflit entre la population de marins, dont la chaleur d'opinion nous était connue, et messieurs les gardes. » On arrêta que l'enceinte du port militaire de Cherbourg serait rigoureusement fermée, que Charles X, sa suite et les quatre compagnies de gardes du corps y pénétreraient seuls, et que les gardes, immédiatement après l'embarquement, retourneraient à Valognes. Le moment des adieux approchait. Une solennité touchante se préparait pour le dimanche 15 août, jour de l'Assomption.

XXIX

LE 15 AOUT.

Charles X, malgré ses chagrins, jouissait encore du bonheur d'être en France. Chaque jour qu'il y passait était un jour dérobé à l'exil qui devait durer autant que sa vie. L'âme tranquille et libre de remords, il trouvait dans la prière une consolation efficace, et il se soumettait avec résignation aux décrets de la Providence. Le dimanche 15 août 1830, la famille royale, qui devait partir le lendemain pour la terre étrangère, remerciait Dieu, qui lui accordait la grâce de célébrer encore une fois sur la terre de France la fête de la mère du Sauveur.

« Le 15 août, à six heures du matin, a dit le comte Joseph d'Estourmel, j'entrai à l'église de Valognes. Une femme était agenouillée sur les marches de l'autel dans l'attitude de la plus fervente prière, tout entière à son Dieu qu'elle ve-

nait de recevoir. Quand elle retourna à sa place, je reconnus la Dauphine. Pauvre fille de saint Louis, le lendemain on allait, pour la troisième fois, l'emmener dans la terre d'exil ; mais la récompense ne peut lui manquer et, quoi qu'il arrive, Marie-Thérèse a pris la bonne part. » Une heure plus tard, la duchesse de Berry vint s'agenouiller à la même place. La fille de Louis XVI et la veuve du prince assassiné avaient bien besoin de prier toutes les deux. L'une laissait en France les cendres de son père et de sa mère, l'autre les restes de son époux et le berceau de ses enfants.

Charles X, qui ne sortit pas pendant son séjour à Valognes, entendit la messe à l'hôtel Mesnildot, dont la salle à manger fut, après le déjeuner, transformée en chapelle. Ce fut la duchesse d'Angoulême qui répondit en latin aux prières du prêtre lorsque vint l'*Exaudiat*.

Le prêtre disait : « — Que le Seigneur vous exauce au jour de la tribulation, que le nom du Dieu de Jacob vous protège ! »

La princesse répondait : « — Qu'il vous envoie son secours du fond du saint des Saints, et qu'il vous assiste des hauteurs de Sion ! »

Le prêtre continuait : « — Qu'il se souvienne de tous vos sacrifices, et que votre holocauste lui soit agréable ! »

La Dauphine répondait : « — Qu'il vous traite selon votre cœur et qu'il accomplisse tous vos desseins ! »

Et le dialogue se poursuivait ainsi entre le prêtre et la princesse :

« — Nous nous réjouirons de votre salut et c'est Dieu qui sera glorifié de votre gloire.

« — Que le Seigneur accomplisse toutes vos demandes; je sais dès à présent que le Seigneur sauvera son Chist.

« — Il l'exaucera du haut du ciel, son sanctuaire: c'est dans les puissances de sa droite que le salut réside.

« — Ceux-ci se confient dans leurs chars, ceux-là dans leurs chevaux; nous, nous invoquons le nom du Seigneur notre Dieu.

« — Ils ont été liés, et ils sont tombés; pour nous, nous nous sommes relevés, et nous resterons debout. »

Puis le prêtre et la fille de Louis XVI reprirent ensemble :

« — Seigneur, sauvez le roi, et exaucez-nous au jour où nous vous invoquons. »

Il est onze heures du matin. Des trompettes retentissent. On dirait que ce sont celles des funérailles de l'antique monarchie. Quand elles se taisent, le bruit cadencé des pas d'hommes sous les armes résonne comme du fer sur le pavé. Ce sont les braves gardes du corps qui viennent remettre leurs étendards au roi malheureux. Les gendarmes des chasses, faisant le service de la porte extérieure, ouvrent la grille assiégée par la foule des curieux, et laissent entrer la colonne des gardes

du corps, qui marchent quatre par quatre, les officiers et les étendards en tête, dans une aussi belle tenue qu'aux jours où ils traversaient la cour du Carrousel pour pénétrer aux Tuileries dans les appartements du roi.

Le duc de Luxembourg et le prince de Croï sont en avant, la canne du commandement à la main. Voici, parmi le groupe des officiers supérieurs, MM. de Bonneval, du Roure, de Sainte-Aldegonde, Ducosquer, de Naylico, de La Maisonfort, de Fraguier, de Bizemont, de Lucinge. Voici le vénérable comte de Pellan qui, malgré son grand âge, a voulu accomplir son devoir jusqu'au bout. Chacune des quatre compagnies — compagnies de Croï, de Gramont, de Noailles, de Luxembourg — est introduite à son rang d'ancienneté dans le salon où se trouvent Charles X et la famille royale. L'étendard de la compagnie de Croï est porté par M. Dumesnil, celui de la compagnie de Gramont par M. de Brancion, celui de la compagnie de Noailles par M. de Chabrignac, celui de la compagnie de Luxembourg par M. de Suze. Chaque étendard est escorté par les six gardes les plus anciens de chaque compagnie.

Charles X a quitté l'uniforme qu'on lui a vu pendant si longtemps. Il porte un frac bleu, avec des boutons de métal, sans plaque et sans décoration. Il tient à la main son petits-fils. A sa droite est la duchesse d'Angoulême.

Des larmes coulent de tous les yeux. « — Al-

lons, mes amis, dit le vieux roi, calmez-vous ; faudra-t-il que ce soit moi qui vous console? »

Chaque porte-étendard s'avance à son tour. « — Messieurs, s'écrie le roi, je prends ces étendards : vous avez su les conserver sans tache, j'espère qu'un jour mon petit-fils aura le bonheur de vous les rendre. »

Un témoin oculaire de cette scène. — qui, suivant la remarque du comte d'Estournel, rappelait, proportion gardée, les héroïques adieux de Fontainebleau, — M. Mazas, a dit : « Aussitôt que la remise des étendards eut été effectuée, les rangs se rompirent, les princes se virent entourés de toute part, il régna en un clin d'œil autour d'eux une confusion qui certainement ne leur déplaisait pas. Les voix s'élevaient ; on entendait des échanges de témoignages de dévouement et de félicitations sur la belle conduite que les gardes du corps avaient tenue jusqu'alors. Quel touchant spectacle de voir cet enfant, l'héritier de tant de rois, passer de main en main, recevoir les étreintes de bras si fidèles! Le duc de Bordeaux ne perdra jamais le souvenir d'une pareille journée, car sa jeune raison était déjà trop formée pour qu'il ne fût pas sensible à de pareils transports. Le roi, le Dauphin, les deux princesses, trouvaient pour chacun de ces gardes un mot affectueux, empreint de sensibilité. J'entendis Mademoiselle dire à un officier des gardes du corps, que je ne connaissais point et qui s'inclina pour

l'écouter : « — Venez-vous avec nous ? » Cette question fit crisper le visage de l'officier. Il resta interdit. Je ne pus saisir les mots qu'il murmurait. »

Charles X s'écriait : « — Je ne puis vous dire combien je suis touché ; votre conduite a été bien belle, bien dévouée, jamais je ne vous oublierai, je vous connais tous ; dites à vos camarades que je voudrais leur dire adieu à chacun nommément ; chargez-vous-en pour moi. Il faut laisser passer l'orage, mais nous nous reverrons. » Des paroles semblables furent adressées à ce qui restait de la garde royale et aux gendarmes des chasses, dignement commandés par le baron d'André (qui est mort marquis, sénateur et général de division). Le comte d'Estourmel, également témoin de cette scène, s'est exprimé ainsi : « Les vieux militaires pleuraient ; c'était un sanglot général ; ils baisaient les mains du roi et celles du duc de Bordeaux. Charles X m'aperçut dans la foule ; j'étais fort ému ; il le vit et me tendit sa main, que je mis sur mon cœur. « — On se montre bien dans votre département, me dit-il ; j'ai été touché de l'accueil qu'on m'a fait à Saint-Lô. Ici, on est à merveille, comme à Montebourg. »

Le soir, on remit à chacun des gardes du corps, par ordre de Charles X, un exemplaire de la pièce suivante :

« Ordre du jour,

« Le roi, en quittant le sol français, voudrait

pouvoir donner à chacun de ses gardes du corps et à chacun de MM. les officiers et soldats qui l'ont accompagné jusqu'à son vaisseau, une preuve de son attachement et de son souvenir. Mais les circonstances qui affligent le roi ne lui laissent pas la possibilité d'écouter le vœu de son cœur. Privée des moyens de reconnaître une fidélité si touchante, Sa Majesté s'est fait remettre les contrôles des compagnies de ses gardes du corps, de même que l'état de MM. les officiers généraux, supérieurs et autres, ainsi que des sous-officiers et soldats qui l'ont suivi. Leurs noms, conservés par M. le duc de Bordeaux, demeureront inscrits dans les archives de la famille royale, pour attester à jamais et les malheurs du roi et les consolations qu'il a trouvées dans un dévouement si désintéressé.

« Valognes, le 15 août 1830.

« CHARLES.

« *Le major général,*

« Maréchal DUC DE RAGUSE.

« Pour copie conforme :

« *Le capitaine des gardes*, etc. »

Et plus bas :

« Par ordre du roi,

« *A M....., garde du corps de la compagnie de.....* »

Le maréchal Marmont, duc de Raguse, a jugé ainsi de ce document : « L'ordre du jour, dont

un exemplaire certifié fut remis à chaque individu présent, devient par la circonstance un titre de famille. Jamais corps n'a montré un plus admirable esprit. L'ordre, le respect et le dévouement ont régné jusqu'au bout. Aucune exigence ne s'est fait sentir. Quand, au commencement de cette triste campagne, les moyens de subsistance et l'argent étaient insuffisants, les gardes du corps refusaient d'être servis avant les troupes, dont les besoins, disaient-ils, étaient plus pressants encore que les leurs. Je voudrais pouvoir exprimer à chacun des gardes du corps des quatre compagnies toute mon admiration pour leur noble conduite. »

Après la distribution de l'ordre du jour, Charles X écrivit au roi d'Angleterre et à l'empereur d'Autriche pour leur demander l'hospitalité. M. Mazas, en qualité de secrétaire du baron de Damas, fut chargé de recopier les deux lettres. « Une simplicité antique, a-t-il dit, régnait dans toutes les expressions. Il ne s'y trouvait ni plainte contre la fortune, ni regret du passé. Dans la lettre adressée à Guillaume IV, le roi demandait un asile temporaire pour lui et sa famille. Il parlait de ses *pauvres petits-enfants* d'une manière si touchante que j'en fus ému jusqu'au plus haut degré, et que, tout en écrivant, je laissai couler quelques larmes sur la pièce originale. Je séchai le papier de mon mieux, cependant d'une manière assez imparfaite, et, lors-

que le roi de la Grande-Bretagne aura ouvert la lettre de son frère, le roi de France, il aura pu voir encore la trace des pleurs d'un Français fidèle. »

A Valognes, Charles X et la famille royale se sentirent entourés d'une atmosphère de sympathie, de compassion et de respect. Les fenêtres et les toits des maisons voisines de l'hôtel Mesnildot regorgeaient de curieux, qui espéraient apercevoir les princes. Le duc de Bordeaux et sa sœur se mirent plusieurs fois à la fenêtre. Leur bonne grâce séduisait la foule. La petite Mademoiselle était charmante avec ses cheveux blonds noués négligemment sur le haut de la tête et sa robe d'été rayée de blanc et de rose. La duchesse de Berry venait souvent voir son fils et sa fille, et les embrassait avec des transports de tendresse.

Dans la journée, on entendit les deux enfants causer. « — Je suis sûre, dit Mademoiselle, que nous reviendrons dans deux ans. « Alors, il y eut quelqu'un qui s'écria : « — Dans deux ans! Je ne doute pas, Mademoiselle, que nous n'ayons le bonheur de vous revoir au bout de six mois. » A ce moment, un sourire d'incrédulité se dessina sur les lèvres du duc de Bordeaux. Son sous-précepteur, M. de Barande, s'en aperçut et dit : « — Et vous, petit seigneur, quel est votre avis? Vous abonneriez-vous à revenir à la fin de l'olympiade? — L'olympiade! répondit le jeune prince

après un peu de réflexion. Ah ! je sais, quatre ans ! Eh ! bien, oui, je serais on ne peut plus content, si j'étais sûr que nous devons revenir dans quatre ans ! »

Le soir, le comte d'Estourmel se rendit auprès de la fille de la duchesse de Berry. La gentille enfant lui donna de ses cheveux, qu'elle coupa exprès, puis de ceux de son frère, et y ajouta une fleur pour Mme d'Estourmel. Le vicomte Hocquart, qui remplissait les fonctions de premier maître d'hôtel, dit à la petite princesse : « — Vous reviendrez en France, Mademoiselle, vous y dînerez encore, je le jure sur l'honneur, et ce sera moi qui vous y ferai servir votre premier déjeuner. »

XXX

CHERBOURG.

Le lundi 16 août, la famille royale se leva à cinq heures du matin. Elle allait partir pour Cherbourg, et n'avait plus que bien peu d'instants à passer sur la terre de France. En se réveillant, le duc de Bordeaux se mit à genoux. « J'avais maintes fois assisté aux prières du prince aux Tuileries ou à Saint-Cloud, a dit M. Alexandre Mazas, mais jamais je ne mis autant de ferveur à joindre mes vœux à ceux des personnes qui assistaient à ces pieux exercices. Que mon âme était émue en voyant le jeune Henri priant Dieu pour la dernière fois sur le sol de sa patrie! »

La prière était terminée, lorsqu'un officier des gardes du corps vint annoncer au baron de Damas que Charles X désirait avoir auprès de lui le duc de Bordeaux, pour le faire assister à la

présentation de la gendarmerie des chasses, qui allait avoir lieu. Désignée aussi sous le nom de gendarmerie d'élite, la gendarmerie des chasses présentait alors un effectif de 177 gendarmes, 43 sous-officiers et 8 officiers, commandés par le colonel d'André. Pendant les marches depuis Rambouillet, elle avait été constamment chargée de l'arrière-garde, et toutes les nuits elle avait bivouaqué autour de la demeure où couchait le roi. Voulant donner à ce corps d'élite un témoignage de satisfaction, il ordonna au colonel d'André de lui présenter non seulement les officiers, mais encore les sous-officiers, et, se plaçant au milieu du cercle avec le Dauphin, la Dauphine, la duchesse de Berry et le duc de Bordeaux, il s'exprima ainsi : « — J'ai voulu vous voir, mes amis: je suis reconnaissant de votre dévouement. Vous avez accompli jusqu'à la fin et fidèlement un bien pénible service. » Puis il prit la main de chacun de ces braves militaires, sans en excepter un seul. Ecoutons encore M. Mazas, témoin de cette scène : « L'un des sous-officiers qui paraissait le plus touché était le maréchal des logis Cleret, vétéran de l'Empire : il assista aux adieux de Napoléon à Fontainebleau, et suivit le grand homme à l'île d'Elbe. Sa fidélité à ses maîtres lui servait bien d'illustration. Quelles réflexions ne devait-il pas faire en lui-même en rapprochant les deux événements dont le sort le rendait le

témoin oculaire! Dans sa retraite, Cleret pourra dire à ses enfants si les trônes sont fragiles. »

La famille royale quitta Valognes vers dix heures du matin. La cour de l'hôtel Mesnildot était remplie de spectateurs; la grille obstruée par une masse de villageois avait peine à s'ouvrir; les visages portaient l'empreinte non seulement de la curiosité, mais de la sympathie; il y avait foule aux fenêtres et sur les toits de toutes les maisons voisines. Charles X trouva M. de Mesnildot au pied du grand escalier. « — Ah! Monsieur, lui dit-il, je vous cherche depuis bien longtemps. » Et il le remercia chaleureusement de l'hospitalité qu'il en avait reçue.

« Ce jour fut le plus pénible de tous, a dit M. Théodore Anne. Nous allions atteindre le but de notre voyage; quelques heures encore, et notre tâche était remplie. Plus nous avancions dans les jours de cette douloureuse escorte, et moins je pouvais me persuader de la réalité de notre position. Il me semblait que tout ce qui s'était passé était un rêve. Il m'était imposible de me mettre dans la tête que la monarchie était détruite, que Paris, pendant trois jours, avait été à feu et à sang, et que les Bourbons quittaient encore une fois la France. Quand le roi passa devant nous, son costume me ramena à la vérité. Jusqu'alors Sa Majesté avait marché revêtue de l'habit qu'elle portait depuis son avènement au trône : c'était un habit bleu, coupé militairement

avec deux grosses épaulettes en or, surmontées de la couronne royale, la croix d'officier de la Légion d'honneur, celle de Saint-Louis, et la plaque de l'ordre du Saint-Esprit. Aujourd'hui le roi avait quitté ces insignes et pris l'habit bourgeois. Il en était de même de Monsieur le Dauphin, qui, seulement, avait mis à sa boutonnière un ruban rouge. Le roi n'en avait point. »

Sur le perron, Charles X s'arrêta un instant, et regarda la foule avec bonté. La duchesse de Berry s'appuyait sur le bras de M. de Brissac, véritable *chevalier* d'honneur, chez qui le dévouement fut toujours une religion. De grosses larmes coulaient des yeux de la duchesse d'Angoulême. Les gardes du corps marchaient par quatre. La voiture du roi, dans laquelle étaient montés le Dauphin et le duc de Bordeaux, se trouvait placée entre deux sections des gardes. Le duc de Luxembourg, le prince de Croï, un lieutenant des gardes et le colonel d'André se tenaient à cheval aux portières. Les quatre compagnies des gardes du corps marchaient suivant le numéro d'ordre. Celle de Croï tenait la tête de la colonne, et celle de Luxembourg formait la gauche. Un détachement de gendarmes d'élite éclairait la route, et le reste des deux escadrons servait d'arrière-garde. Le maréchal Marmont se tenait au milieu d'un groupe d'officiers de toutes armes ; la population de la ville et des

villages voisins continuait à saluer avec respect les exilés.

A peu près au milieu du chemin, on fit une courte halte. Le roi, le Dauphin, la duchesse de Berry, le duc de Bordeaux et sa sœur descendirent pour causer un instant. Bientôt, on sonna : *à cheval*. Ceux qui avaient mis pied à terre regagnèrent leurs rangs. Charles X et les princes remontèrent en voiture, et l'on allait partir quand la Dauphine, qui avait marché un peu en avant et s'était arrêtée dans une ferme avec Mme de Saint-Maur, rejoignit le cortège. Les gardes du corps croyaient que la princesse allait regagner sa voiture. Déjà ils rangeaient leurs chevaux pour lui faire place, quand elle s'écria : « — Non! non! je vais monter dans la voiture du roi. » Elle voulait être auprès de son oncle et s'associer au danger qu'il allait peut-être courir, si, comme on avait lieu de le craindre, on trouvait à Cherbourg des dispositions menaçantes. On baissa le marchepied, et la famille royale se trouva au complet.

Au sommet de la côte qu'il faut descendre pour arriver à Cherbourg, on apercevait la mer à l'horizon. Au bas de la côte, à l'entrée de la ville, un mouvement d'hésitation se fit remarquer à la tête de la colonne. Les gardes de la compagnie de Croï firent halte. Le marquis de Courbon, major des gardes, accourut à la portière du roi. « — Eh bien, qu'y a-t-il donc? s'écria

le roi. — Sire, un rassemblement assez considérable s'est formé au bas de la côte, en avant de la ville, mais il ne manifeste pas d'intentions hostiles. — Marchez toujours, » reprit le roi.

Une députation de la garde nationale venait de se présenter à l'avant-garde, en asssurant que, si l'on ne prenait pas, pour entrer, la cocarde tricolore, elle ne répondait de rien. « Le sort était jeté, a dit le maréchal Marmont dans ses *Mémoires*. La seule chose à faire était d'avancer, et nous continuâmes notre marche. Je crus à une catastrophe, et que cette démarche devait en être le prélude et le prétexte: mais la belle contenance des gardes du corps imposa. On vit le peu de sûreté à se jouer à de pareils hommes... Je me sus bon gré d'avoir insisté pour amener toute la maison du roi jusqu'au lieu même de l'embarquement. A cette précaution seule, nous devons d'avoir heureusement fini notre voyage. »

A l'entrée de Cherbourg, on rencontra un capitaine du 64e de ligne, qui n'était pas de service. Cet officier, voyant passer le roi, ôta par un mouvement subit, son schako, et le mit derrière lui, pour cacher à Charles X la cocarde tricolore qu'il portait.

Il faut près de trois quarts d'heure pour aller de la barrière de la ville au port, en côtoyant la mer. Pendant ce trajet, la foule qui bordait le chemin ne fit point de manifestation malveil-

lante. On entendit seulement quelques individus crier : « A bas la cocarde blanche! » De loin en loin se trouvaient rangés en bataille des détachements du 64e de ligne. On vit des officiers baisser leur épée, et mettre la pointe à terre en signe de deuil. Avant d'arriver au port, le cortège passa à cinquante pas d'un petit obélisque élevé en mémoire du débarquement du duc de Berry, en 1814.

Plus on approchait du port militaire, plus les groupes grossissaient. La foule, dans laquelle se trouvaient, avec des ouvriers de la marine, des commis-voyageurs et beaucoup d'individus étrangers à la Normandie, devenait houleuse et agitée. On parvint cependant à franchir sans accident la grille qui sépare la ville du port militaire. Le 64e de ligne en facilita le passage à la famille royale et à l'escorte, et la referma brusquement, dès que le dernier peloton fut entré.

Les quatre compagnies des gardes du corps se rangèrent alors en bataille, faisant face à la mer. Les voitures s'arrêtèrent devant un petit pont couvert d'étoffe bleue, et la famille royale mit pied à terre. Le temps était magnifique, et le soleil éclairait de toutes ses splendeurs cette scène douloureuse. Les commissaires venaient de faire une dernière inspection des bâtiments, et debout, la tête découverte, ils attendaient les exilés pour assister à leur embarquement. « Ce fut un moment d'attendrissement universel, a dit

M. Odilon Barrot, que celui où nous vîmes descendre ce vieillard sur lequel tant d'infortunes s'étaient appesanties sans altérer en lui les grâces de la jeunesse, et sans troubler cette sérénité d'âme que lui donnaient, au milieu de ses plus cruelles épreuves, ses croyances sincères et profondes. L'attendrissement redoubla, et les sanglots recommencèrent à éclater autour de nous, lorsqu'après lui descendit, couverte de ces vêtements de deuil qu'elle n'avait jamais quittés, la duchesse d'Angoulême, cette sainte femme à qui la Providence n'avait épargné aucune douleur. Puis vint un jeune enfant, et, à son apparition, un frémissement se fit entendre au milieu de cette foule d'exilés.

« Les gardes du corps, dit encore M. Odilon Barrot, firent retentir leurs armes, sans cependant pousser un cri. M. de Clermont-Tonnerre saisit cet enfant avec une sorte d'exaltation, et le montra aux assistants, avant de l'emporter dans le bâtiment. La duchesse de Berry vint ensuite. Nous les suivions, profondément émus nous-mêmes de cette scène que le génie d'un grand artiste devrait transmettre à la postérité, ne fût-ce que comme une leçon éclatante pour les peuples et pour les rois. »

Le départ de Charles X avait été calculé, le matin, sur l'heure de la marée. Tous les bagages étaient embarqués depuis la veille. Dès qu'il fut descendu de voiture, le roi put monter

sur le navire le *Great-Britain*. L'installation était achevée. Le Dauphin suivait, tenant par la main le duc de Bordeaux; la duchesse de Gontaut conduisait Mademoiselle; la duchesse de Berry s'appuyait sur le bras de M. de Charette, la duchesse d'Angoulême sur celui de M. de La Rochejaquelein. Vinrent ensuite : le duc de Luxembourg, le maréchal duc de Raguse, le baron de Damas, gouverneur du duc de Bordeaux, les deux sous-gouverneurs et le précepteur du jeune prince, qui tous allaient partir sur le *Great-Britain*. Le second navire, le *Charles-Carrol*, reçut les autres personnes de la suite du roi, notamment le duc Armand de Polignac, M. Ogherty, Mme de Bouillé, M. Alfred de Damas, M. Emmanuel de Brissac.

Le nouveau gouvernement aurait voulu que le maréchal Maison suivît le roi jusqu'à son débarquement sur le territoire anglais. Il avait écrit dans ce sens aux commissaires; mais ceux-ci ne crurent pas pouvoir obéir à cette injonction, et répondirent par une dépêche ainsi conçue : « Impossibilité d'embarquer le maréchal Maison. Engagement pris avec le roi : pas de cocarde nationale sur son bord. Le maréchal ne peut la quitter, représentant son souverain et la France devant un équipage étranger. D'ailleurs, la présence du maréchal ne serait plus à titre de *sauvegarde*, mais à titre de *surveillant*. Or, telle n'est pas notre mission. Nous n'avons accepté

que le rôle de *sauvegarde*. Nous ne nous sommes présentés à Charles X qu'avec ce caractère. Le vaisseau est un lieu d'asile et de liberté; il a été choisi étranger; comme tel, le roi doit y être entièrement libre. »

Sur la question de la cocarde, Charles X avait été inflexible. Il ne voulait pas voir les couleurs de la Révolution. Les équipages du *Great-Britain* et du *Charles-Carrol* portaient le pavillon américain. Bien qu'appartenant à la marine militaire française, le commandant Dumont-d'Urville devait se tenir à bord en bourgeois, afin d'éviter au roi le déplaisir de voir une cocarde tricolore. Cet officier, pour plus de sûreté, demanda deux bâtiments d'escorte. On mit à sa disposition deux petits navires de l'État, la *Seine* et le *Rôdeur*. Mais on eut soin de cacher cette mesure à Charles X.

Avant de donner le signal du départ, les commissaires vinrent prendre congé de la famille royale à bord, et lui demander si elle n'avait pas quelques recommandations à transmettre à leur gouvernement. Ce fut alors que le roi leur remit ces lignes, qu'il avait écrites de sa main : « Au moment où je vais m'embarquer, je dois vous témoigner, messieurs, que, dans la commission dont vous avez été chargés près de moi, je n'ai eu qu'à me louer des soins et des attentions que vous avez eus personnellement pour moi, pour ma famille et pour les personnes qui m'ont

accompagné. Je vous dois cette justice, et je vous la rends, comme vous m'en avez témoigné le désir. »

Charles X parla ensuite aux commissaires des intérêts laissés par lui en France. Il avait surtout à cœur de continuer les pensions qu'il faisait à de pauvres vieux émigrés, vis-à-vis desquels il se considérait comme personnellement engagé. « Seulement, ajoute M. Odilon Barrot, tout en nous recommandant cette dette qu'il qualifiait de dette d'honneur et d'humanité, il aurait bien voulu n'être pas redevable de son acquittement au gouvernement de la Révolution, et voici comment il raisonnait : « Vous savez, messieurs, qu'il a été trouvé un trésor considérable dans la *Casauba* d'Alger. Il est inutile que je vous rappelle les principes de notre droit public. Ce trésor m'est acquis par les droits de la conquête, et j'en dispose en faveur de mes malheureux pensionnaires. » Dans un tel moment, toute discussion eût été une souveraine inconvenance et une inutile brutalité. Nous nous inclinâmes, nous bornant à répondre que nous en référerions à notre gouvernement. »

N'est-ce pas une chose saisissante, cette mention de la conquête d'Alger, faite à l'heure même où commence l'exil? « Le ciel en ce moment, a dit l'auteur des *Mémoires d'Outre-Tombe*, se plut à insulter le parti vainqueur et le parti vaincu. Tandis que l'on soutenait que la France

entière avait été indignée des Ordonnances, il arriva au roi Louis-Philippe des adresses de la province, envoyées au roi Charles X pour féliciter celui-ci sur les *mesures salutaires qu'il avait prises et qui sauvaient la monarchie*. Le bey de Tittery, de son côté, expédiait au monarque détrôné, qui cheminait vers Cherbourg, la soumission suivante : « Au nom de Dieu, etc., etc..., je reconnais pour seigneur et souverain absolu le grand Charles X, le victorieux; je lui payerai le tribut, etc... » On ne peut se jouer plus ironiquement de l'une et l'autre fortune. On fabrique aujourd'hui les révolutions à la machine; elles sont faites si vite qu'un monarque, roi encore sur la frontière de ses États, n'est déjà plus qu'un banni dans sa capitale. »

Charles X eut au moins ce privilège de partir en souverain, escorté par ses gardes du corps jusqu'à l'heure de son embarquement pour l'exil. Dix-sept ans et demi plus tard, Louis-Philippe sera obligé de quitter la France sous un déguisement, et à peine suivi d'un serviteur.

Le navire qui allait emporter Charles X et sa famille vers le rivage anglais n'avait plus que quelques instants à rester dans la rade française. Le roi voulut parler une dernière fois au maréchal Maison. Il le fit venir dans sa cabine. Le maréchal s'écria, en sortant : « Quel beau caractère a cet homme-là! Il n'est pas possible d'être meilleur et plus digne ! »

Le moment approchait où il faudrait congédier les personnes qui ne partaient point, mais qui étaient venues à bord dire un dernier adieu aux exilés. « Madame la Dauphine restait sur le pont du navire, a dit le comte Joseph d'Estourmel; elle tenait les deux enfants serrés contre elle, et elle étendait les mains sur eux. Je la regardais à travers mes larmes; son attitude était sublime. Une douleur de reine et de mère, enfin le plus touchant spectacle que la terre puisse montrer au ciel : la lutte de la vertu et du malheur. En ce moment l'aspect que présentait le navire serait difficile à décrire. Nous étions tous mêlés, la famille royale, les commissaires, les marins de tout grade, et nous autres, courtisans de l'exil... Le maréchal Maison fit à Mademoiselle la révérence la plus respectueuse; on eût dit qu'il saluait encore la future duchesse de Chartres. On m'a assuré, mais je ne l'ai pas entendu, qu'un des trois commissaires dit à Charles X, en lui montrant le duc de Bordeaux : « Élevez-le bien, il pourra être bien utile un jour. » Je reçus un dernier adieu et un remercîment du roi. Je montai l'escalier qu'on retira après nous, et la famille royale resta livrée à M. Dumont-d'Urville, dont la mort a été trop fatale pour qu'il soit permis de troubler ses cendres. »

Les commissaires se retiraient, lorsqu'une femme de la suite de Mme la duchesse d'Angou-

lème s'approcha de M. Odilon Barrot, et lui remit, de la part de la princesse, une lettre non cachetée, en l'avertissant que, dans quelque temps, une personne de confiance viendrait la retirer de ses mains; c'était un blanc-seing qui devait servir pour la gestion des intérêts de cette princesse. « Je fus d'autant plus touché de cette marque de confiance de sa part, a dit M. Barrot, que, par respect, je m'étais constamment tenu éloigné d'elle et ne lui avais pas adressé une seule fois la parole. Il semblait qu'elle eût deviné les vives et profondes sympathies qu'elle m'inspirait. J'avoue que, dans le cours de ma vie, jamais distinction n'a eu plus de prix pour moi. » Cet aveu n'est-il pas significatif, venant de l'homme qui avait conseillé la marche des Parisiens sur Rambouillet ?

L'embarquement de Charles X à Cherbourg laissera un souvenir pathétique dans l'histoire. Un des écrivains les plus dévoués à la famille d'Orléans, M. Jules Janin, s'est ainsi exprimé dans son livre intitulé : *la Normandie :* « D'un pas ferme, le roi de France, le petit-fils de ce Philippe-Auguste qui a repris la Normandie, de ce Charles VII qui l'a sauvée, de ce roi Louis XII qui l'a tant aimée, monte sur le vaisseau, qui l'emporte lui et sa famille. Sur le rivage, les peuples se taisaient, les chrétiens priaient avec ferveur; les gardes du corps, derniers compagnons d'un si bon prince, portaient les armes en

pleurant... Et voilà comment peut finir la plus grande monarchie de l'univers! »

A deux heures et demie, le pont d'embarquement fut enlevé, on donna le signal du départ et les deux navires se mirent en mouvement. Avant qu'ils eussent franchi la dernière passe de la rade, la duchesse d'Angoulême s'approcha du capitaine, et lui rappela, en regardant le bassin d'*Artois*, que c'était devant elle que deux années auparavant les eaux de la mer y avaient été introduites pour la première fois. Puis elle chercha des yeux, parmi les divers bâtiments à l'ancre, celui qui portait le nom du duc de Bordeaux. M. Dumont-d'Urville lui montra le navire, mais en ajoutant que, depuis la veille, on avait substitué à son nom celui de *Friedland*. Au dire du capitaine, toutes les personnes de la suite avaient la consternation peinte sur leur visage. La figure du maréchal Marmont était décomposée, et tout son maintien annonçait un profond accablement. Seuls, le duc de Bordeaux et sa sœur ne s'occupaient que du spectacle, nouveau pour eux, d'un navire et de ses agrès. Les deux bâtiments s'avançaient en pleine mer. Les rivages de France allaient disparaître dans le lointain. Triste, mais résigné, Charles X jetait un regard suprême sur cette chère patrie que la Providence le condamnait à ne plus jamais revoir. Quant à la duchesse de Berry, rien dans son attitude n'indiquait le découragement. Elle portait sur la tête un chapeau

d'amazone. Sa physionomie avait je ne sais quoi de confiant, d'audacieux, et, en contemplant à l'horizon la terre de France, elle semblait dire : Je reviendrai.

FIN

TABLE

I.	Le Commencement de 1830	1
II.	La Derniere Session	17
III.	L'Opinion publique	30
IV.	Le Bal du Palais-Royal	40
V.	La Prise d'Alger	55
VI.	Les Enfants de France	66
VII.	Les Derniers Jours de calme	77
VIII.	Les Ordonnances	89
IX.	Le 26 juillet	99
X.	Le 27 juillet	108
XI.	Le 28 juillet	117
XII.	Le 29 juillet	134
XIII.	Le 30 juillet	150
XIV.	Trianon	171
XV.	L'Arrivée à Rambouillet	182
XVI.	La Duchesse d'Angoulême	193
XVII.	Le 1er août	205
XVIII.	L'Abdication	214
XIX.	Le 3 août à Paris	230
XX.	Le 3 août à Rambouillet	239
XXI.	Maintenon	256

XXII. Dreux et Verneuil. 268
XXIII. Laigle et le Merlerault. 277
XXIV. Argentan. 284
XXV. Condé-sur-Noireau et Vire. 297
XVI. Saint-Lô. 302
XXVII. Carentan. 310
XXVIII. Valognes. 317
XXIX. Le 15 août. 328
XXX. Cherbourg. 338

A LA VILLE DE PARIS
H. CHOPIN
Valparaiso-Santiago

Paris. — Soc. d'imp. Paul Dupont, 24, rue du Bouloi (Cl.) 61.10.88.

NATIONAL LIBRARY OF CANADA
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA
WITHDRAWN — RETIRÉ